Articles pour Literie

Edredons - Couvertures
Toutes Transformations

Mme COSMAO

16, rue Elie-Fréron, 16
QUIMPER

CYCLES

MACHINES A COUDRE
VOITURES D'ENFANTS

Mme PIERRE JEAN, MÉCANICIEN

66, rue Neuve, 66
QUIMPER

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

CHARPENTE — MENUISERIE

TANGUY-MOREAU

MAÇONNERIE — CIMENT ARMÉ

28, RUE DE L'HOSPICE, 28 - QUIMPER

Restaurant LE DÉ

33, rue des Douves - QUIMPER

COIGNEC-SCORDIA, Succrs

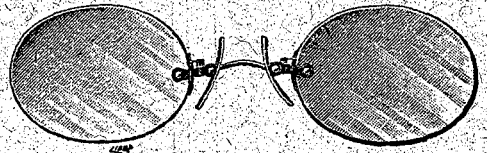
BANQUETS ET NOCES
REPAS A TOUTE HEURE
CHAMBRES

Téléph. 6.42 — *R. C. T. 722*

DELBENN
DÉPOSÉE

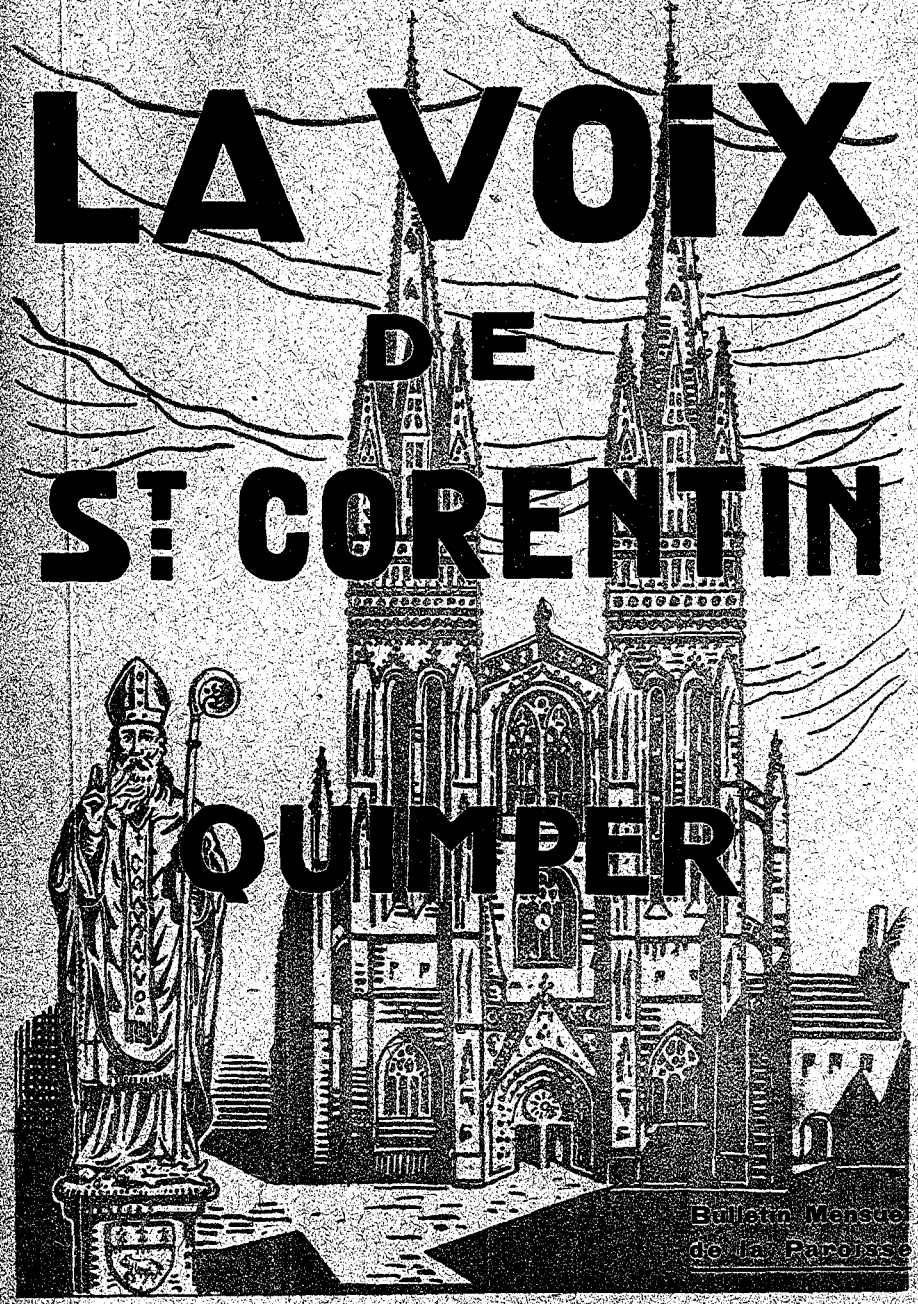
P. LE GUENNEC
OPTICIEN DIPLOMÉ
BANDAGISTE

Lunetterie et Orthopédie
DELBENN
16, rue Kéréon — *QUIMPER*



Maison de Confiance spécialement recommandée

LA VOIX DE St CORENTIN QUIMPER



LA PAROISSE EST UNE FAMILLE
L'ÉGLISE PAROISSIALE EST LA MAISON DE FAMILLE
A L'ÉGLISE SE FAIT L'UNION DE TOUS LES ENFANTS
A L'ÉGLISE SE RATTACHENT LES PLUS CHERS SOUVENIRS
DANS L'ÉGLISE SE REFONT LES AMES
AIMEZ VOTRE ÉGLISE
ALLEZ A VOTRE ÉGLISE

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements
gratuits
sur Titres

Faites toutes vos Opérations
à la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agence
QUIMPER

Bureaux permanents
CHATEAULIN
CONCARNEAU
DOUARNENEZ
PONT-L'ABBÉ

Bureaux périodiques ouverts à
CAMARET, le Mercredi,
CROZON, le Mardi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

La *Société Générale*, Agence de Quimper,
nous annonce que ses bureaux sont transférés dans son nouvel immeuble, **2, rue du Parc,** *depuis le Lundi 12 Décembre.*

23e Année — Samedi 1er Avril 1933 — N° 1.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Rue du Frout (Sacristie) | DÉPOTS : Librairie LE GOAZIOU. — GUIVARC'H.

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement d'honneur : 20 francs par An.
Abonnement : 10 fr. par An. — Le Numéro : 1 franc.
Annonces commerciales : 25 fr. par An pour une case.

BONNES
ET JOYEUSES
PAQUES

PRÉDICATIONS DU CARÊME

Tous au Sermon !

L'un des devoirs les plus impérieux de la Sainte Quarantaine, c'est l'audition fréquente de la parole de Dieu. L'assistance au sermon caractérise le temps du Carême, au même titre que le jeûne et l'abstinence, plus encore que le renoncement aux plaisirs profanes, la mortification et le recueillement.

Il en est qui sont dispensés du jeûne et de l'abstinence. Le nombre en est cependant moins grand qu'on ne se l'imagine parfois, puisque l'âge, les infirmités, la maladie ou un travail fatigant constituent seuls une dispense légitime. Quant à la privation des divertissements plus ou moins frivoles,

beaucoup de ceux qui observent la loi, sur ce point, n'en souffrent nullement : ces divertissements ne les intéressent à aucun degré, et personne ne saurait les en blâmer.

Il n'en va pas ainsi du Sermon. Le devoir de venir écouter la prédication s'impose à tous ; il s'étend à tous les âges, à toutes les conditions, il oblige tous les catholiques. Ce devoir doit rassembler, au pied de la chaire, tous les chrétiens, sans exception : le savant comme l'ignorant, le riche comme le pauvre.

La parole du prédicateur est la voix de Dieu, mais une voix qui s'adresse à tous, de même que l'autorité dont elle émane commande à tous, indistinctement. Il n'est donc pas, durant le Carême, d'obligation plus générale que celle d'entendre la prédication des vérités éternelles, pendant ces sept semaines, et ce n'est qu'en renonçant, complètement à son caractère et à sa condition de catholique, qu'un homme ou une femme baptisée peut rester sourd à cet appel divin : « N'endurcissez point vos cœurs ! »

⁂

Dieu en soit loué, un groupe de chrétiens de plus en plus compact et qui, à certains jours, devient même une foule très dense, se presse, à la cathédrale, autour de la chaire, pour nourrir son esprit des enseignements du catholicisme.

La Station française du Carême connaît un succès toujours croissant, et d'ailleurs mérité. Le R. P. Guihard prêche, en missionnaire et en apôtre, une doctrine solide, puisée dans l'Evangile et dans les meilleures sources d'une saine théologie. Sa voix sonore, qui se fait, tantôt véhémente, tantôt persuasive, a le don d'émouvoir et de faire réfléchir les auditeurs. Que la grâce du Bon Dieu agisse, jusqu'au bout, et multiplie les confessions et les communions du temps pascal !

Les instructions bretonnes données par M. l'abbé Guillou, vicaire à Ergué-Gabéric, avec une conviction entraînante, dans une langue très pure et nuancée à souhait, sont également fort goûtées des privilégiés qui « étant de Dieu, viennent écouter la parole de Dieu ». Pourquoi ces privilégiés se font-ils trop rares ? Il est hors de doute que, dans la paroisse de Saint-Corentin, il y a encore des chrétiens et des chrétiennes, qui, pour leur instruction et leur sanctification, auraient utilité et profit à entendre des sermons prêchés en breton.

La foi se conserve par la prédication orale, affirme saint Paul. Aucune lecture, si saine soit-elle, ne saurait suppléer à l'efficacité de cette prédication. Par conséquent, venez tous au sermon !

LA VIE PAROISSIALE

Réunions du Mois et Avis

I. Réunions des Œuvres :

Mardi 4 *Avril.* — Messe de la Ligue, à 7 heures, à la Chapelle. — Réunion des Dizainières, à 14 h. 30, au Patronage de la Phalange.

Jeudi 6. — Réunion des Dames Patronesses de l'Œuvre des Vocations, à 14 heures, salle de la rue du Frout. Compte rendu de l'année 1932. Répartition des Carnets des quartiers.

Dimanche 9. — Réunion amicale des Jeunes de la Ligue Patriotique, à 16 h. 30, au Patronage de la Sainte-Famille.

Lundi 10. — Messe des Mères Chrétiennes, à 8 h. 30. Conférence, à 15 heures, à la Chapelle.

Lundi 17. — Réunion des Enfants de Marie, à 20 heures, à la Chapelle.

Dimanche 23. — Réunion des Tertiaires, à 16 heures. Procession à la Chapelle.

II. Retraites pascales et Communions des grandes personnes

Retraite bretonne, à la Chapelle, à 20 heures, tous les soirs, du 26 au 31 Mars. Communion à la Cathédrale le dimanche 2 Avril, à 7 heures.

Retraite des jeunes filles, à la Cathédrale, à 20 heures, lundi 27, mardi, 28, mercredi 29 Mars. Communion le dimanche 2 Avril, à 7 heures.

Retraite des dames, à la Cathédrale, à 20 heures, lundi 3, mardi 4, mercredi 5 Avril. Communion le dimanche 9 Avril, à 7 heures.

Retraite des hommes mariés et des jeunes gens, à la Cathédrale, à 20 heures.

1° Hommes et jeunes gens, le dimanche 9 et le mercredi 12.

2° Jeunes gens seuls, le lundi 10.

3° Hommes mariés seuls, le mardi 11.

Communion générale des hommes et jeunes gens le dimanche de Pâques, à 7 heures.

Remarques. — *a)* Durant ces retraites diverses les Instructions des dimanches et jeudis sont pour tout le monde, sauf celle du dimanche 9 Avril, qui est réservée aux hommes et aux jeunes gens.

b) Une quête sera faite à chaque messe de communion générale pour couvrir les frais des deux stations du Carême.

III. Retraite pascale des enfants

Retraite pascale des enfants admis pour la première fois à la Sainte Communion et des enfants qui n'ont pas encore l'âge requis pour être admis à la retraite de la Communion solennelle.

Les lundi 3, mardi 4 et mercredi 5 Avril. Messe à 7 h. 30. Instructions à 11 heures et 16 h. 30. Confession le mercredi. Communion le jeudi, à la Chapelle, à 7 h. 30.

IV. Confession des enfants des grands Catéchismes

Le mercredi 5 Avril, à 11 heures et à 16 h. 30.
Communion à la Cathédrale le jeudi 6, à 7 h. 30.

V. Quêtes traditionnelles ordonnées par Monseigneur

a) Le Vendredi-Saint pour la Terre Sainte.
b) Le jour de Pâques pour les Séminaires.

VI. L'Œuvre des Vocations, dite de « Saint-Corentin et de Saint-Pol »

La *Voix de Saint-Corentin* se fait un devoir de remercier les Associés de l'Œuvre des Vocations, dont les offrandes généreuses ont permis à Monseigneur l'Evêque d'offrir, en 1932, au nom de la paroisse, 7 bourses d'études à 7 enfants pauvres, qui se préparent dans le Petit ou le Grand Séminaire à devenir des prêtres dans le diocèse. Malgré les difficultés de l'heure, nous espérons qu'ils voudront continuer d'assurer à ces enfants la possibilité de poursuivre leurs études. Qu'ils fassent donc bon accueil aux Dames patronesses, qui se présenteront prochainement chez eux pour solliciter leur concours.

« Celui qui donne l'hospitalité à l'apôtre, dit Jésus, aura sa part de la récompense de l'apôtre... » Dès lors, quelle ne sera pas la récompense de celui qui aura contribué à la formation de l'apôtre lui-même !

Donnez, donnez largement pour aider à la préparation de prêtres nombreux et saints ! Le salut des âmes en dépend. Il en manque près de 200 dans notre seul diocèse.

Avis

Nous prévenons les personnes auxquelles on porte la *Croix* et le *Pèlerin, Bernadette* ou l'*Echo du Noël*, qu'à partir du 1er Avril, elles recevront ces publications par la poste.

Pour les réclamations, changements d'adresses, renouvellement ou cessation d'abonnement, s'adresser à Mlle Lozarc'hmeur, « Aux Vieilles Caves », 2, place Terre-au-Duc.

A la mémoire de M. MÉNEZ, maire de Quimper

La Voix de Saint-Corentin tient à s'associer au deuil qui a frappé la Ville de Quimper. Elle se fait un devoir, en particulier, d'offrir l'expression de ses respectueuses condoléances à la famille du défunt et aux membres du Conseil Municipal.

⁂

Nous recommandons, également, aux prières des fidèles le repos de l'âme de M. l'abbé Bacon, ancien vicaire du Chapitre, décédé à Pont-l'Abbé, le 20 Mars dernier.

Requiem æternam dona eis, Domine !

L'Action Catholique

Formation d'une Union Paroissiale

Le lundi 6 Mars, près de deux cents personnes (hommes, femmes, jeunes gens et jeunes filles) se sont réunies, à 20 h. 30, dans la Salle de la Phalange d'Arvor, pour entendre un exposé très vivant de la question, par M. le commandant Vannier, président de l'Action Catholique diocésaine, et un fort beau discours de M. le chanoine Le Goasguen, secrétaire général.

Après les explications données par les deux conférenciers, on a constitué ou plutôt reconstitué l'Union paroissiale dont M. Cabon, le négociant si honorablement connu à Quimper, a bien voulu accepter d'être le président. Les fonctions de secrétaire seront remplies par M. Ory, ancien receveur des Douanes, et celles de trésorier, par M. Ménez, agent d'assurances.

Nous sommes heureux de pouvoir compter, d'avance, sur le bon vouloir de tous.

Chorale de Saint-Corentin

Pour se conformer aux dernières directives romaines et épiscopales, la Chorale de Saint-Corentin prendra place désormais, pour l'exécution de ses programmes, derrière le maître-autel, partie sud de l'abside.

Les fidèles voudront bien ne pas empiéter sur cet emplacement réservé.

⁂

Un Centenaire

La Société des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul (1833-1933)

Le centenaire de la fondation de la Société des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul a été dignement célébré, le 19 Mars dernier, tout d'abord à la cathédrale, par une magnifique allocution de Mgr l'Evêque, au cours de la messe de neuf heures. On sentait que l'auditoire, massé dans la grande nef et jusque dans les bas-côtés, vibrait à l'unisson de l'éminent orateur, qui, après avoir retracé, en termes prenants, la vie d'Ozanam et l'origine des Conférences, adressa un ardent appel à tous les apôtres laïques, aux plus âgés comme aux plus jeunes.

Dans l'après-midi, les congressistes accourus des divers coins du diocèse et même des diocèses voisins, eurent la bonne fortune d'entendre et la joie d'applaudir les rapports fort intéressants et parfaitement documentés de MM. Cognet et Laulaigne sur le développement régional de la Société. L'assistance fut ensuite captivée par la charmante causerie que fit M. Le Goaziou sur les relations d'Ozanam avec la Bretagne.

Vrai régal pour l'esprit et le cœur, désir profond de sortir de soi-même pour se dévouer au service des autres, c'est ainsi qu'on pourrait résumer l'impression laissée par cette réconfortante journée du 19 Mars 1933.

Soirée artistique au profit du Carillon

Le mercredi soir, 8 Mars, les membres de la « Chorale de Saint-Corentin » ont donné sous la direction de M. Cadiou, assisté de M. Mayet, un Concert celtique brillamment réussi.

Cette séance récréative était organisée dans le but d'aider à couvrir les frais nécessités par l'électrification des cloches de la Cathédrale. Une assistance aussi nombreuse que sympathique était venue applaudir chanteurs et chanteuses.

Divers morceaux exécutés, d'abord, au naturel, furent ensuite reproduits, en « pick-up », avec une fidélité surprenante, par des disques que la maison Wolf avait aimablement prêtés pour la circonstance.

Le barde, M. Emile Cueff, avait bien voulu apporter, à titre gracieux, son concours toujours si apprécié, à cette délicieuse soirée dont le succès dépassa les espérances des organisateurs.

Très touché de cette généreuse et délicate manifestation, M. le Curé renouvelle à tous l'assurance de sa bien vive gratitude en N. S.

N. B. — *L'Administration des Beaux-Arts a, enfin, accordé l'autorisation si impatiemment attendue. Dès qu'elle nous a été transmise, par les soins de la Préfecture, les travaux d'électrification du carillon ont commencé d'urgence... Seront-ils terminés pour Pâques ? Le délai est bien court ! Espérons et faisons crédit à la maison Mamias.*

Nos Œuvres Missionnaires

Les œuvres missionnaires qui fonctionnent à Saint-Corentin, comme dans les autres paroisses du diocèse, sont au nombre de trois : l'œuvre de la Sainte-Enfance, l'œuvre de Saint-Pierre-Apôtre, et l'œuvre de la Propagation de la Foi.

Pour l'œuvre de la Sainte-Enfance, dont nous aurons prochainement l'occasion de reparler, signalons seulement qu'elle a recueilli, au cours de l'année 1932, 1.700 francs.

Nous voudrions insister davantage sur les deux autres.

De fondation assez récente, l'œuvre de Saint-Pierre-Apôtre ne semble être bien connue que de quelques initiés. Beaucoup ne savent pas à quelle destination précise va leur aumône.

Le but de cette œuvre, qui est venue prendre place à côté de la Propagation de la Foi, est d'aider à la construction des Séminaires et au recrutement du clergé indigène en pays de missions. C'est dire sa nécessité : il faut des prêtres indigènes pour être les apôtres de leurs frères et accélérer les conversions. Que l'on se rappelle la parole de Mgr de Guébriant : « C'est une question de vie ou de mort pour les missions ».

L'œuvre de Saint-Pierre-Apôtre a une organisation spéciale : Les rosiers missionnaires de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus. Un rosier missionnaire peut être entretenu par des membres bienfaiteurs qui versent 1.200 francs par an pendant les 6 années d'études d'un séminariste, ou par des membres zélateurs qui assurent un rameau de 120 francs, ou par des associés ordinaires qui assurent une rose, soit 6 fr.

A Saint-Corentin, 4 membres bienfaiteurs ont pris chacun à leur charge un rosier missionnaire ou un séminariste. Huit membres zélateurs assurent chacun un rameau de 120 francs.

L'ensemble des recettes annuelles pour Saint-Pierre-Apôtre a atteint depuis 1928 la somme de 8.400 francs. En 1932

— exceptionnellement — l'œuvre a recueilli 10.800. D'une manière régulière, depuis plusieurs années, la paroisse subvient à l'entretien de 7 séminaristes indigènes.

— L'œuvre de la Propagation de la Foi n'est guère moins prospère. Elle a recueilli en 1932 la somme de 9.100 francs, marquant un progrès de 400 francs sur 1931.

Le Directeur diocésain ayant fait savoir que toute personne qui versait une somme de 10 francs pouvait, si elle le voulait, recevoir par la poste les « Annales Françaises », nous lui avons transmis une liste de plus de 200 noms. Si quelques personnes se trouvant dans les conditions indiquées ne recevaient pas la revue, qu'elles veuillent bien le signaler.

Plusieurs paroissiens apprendront sans doute avec intérêt qu'un versement de 200 francs donne droit à l'inscription de membres perpétuel de la Propagation de la Foi. Les membres perpétuels participent, et jusqu'à la fin des temps, aux mérites et aux prières de tous les missionnaires. De plus, d'après le diplôme qui leur est remis, il auront part après leur mort aux suffrages de la messe quotidienne célébrée par les soins du Conseil Supérieur, à la Basilique Vaticane de Rome, pour le repos de l'âme des associés défunts.

⁂

L'ensemble des recettes pour nos trois œuvres missionnaires s'élève à 21.600 francs. Ce beau résultat est dû à l'inlassable générosité des paroissiens. Il doit être attribué aussi en partie au dévouement admirable des 20 zélatrices qui, chaque année, assument la charge de recueillir les cotisations et de faire le service des Annales.

L'effort fourni est donc très beau. Puissions-nous le continuer et même l'amplifier s'il est possible. Car, même en ces circonstances difficiles pour tous, nous ne devons jamais oublier les difficultés encore plus grandes de nos missionnaires et les besoins immenses de leurs missions. Certes, ce n'est pas avec de l'argent que les religieux et les religieuses convertissent les âmes. Mais ne leur faut-il pas des ressources pour leurs orphelinats, leurs hôpitaux, leurs écoles ? — Surtout, rappelons-nous qu'il y a encore de nos jours, 1.900 ans après la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ, un milliard d'âmes qui n'ont jamais entendu parler de la religion chrétienne. Que cette pensée ne nous quitte pas. Elle nous dictera notre devoir missionnaire ; tout notre devoir missionnaire, qui n'est pas seulement de donner de bon cœur notre obole, mais aussi d'aider constamment de nos prières et de nos sacrifices ceux et celles qui, là-bas, dépensent sans compter leurs forces et leur vie pour gagner des âmes à Jésus-Christ.

Résumé des Cérémonies pour la Consécration d'un Évêque

« Les cérémonies ne sont qu'une ombre, mais c'est l'ombre des plus grandes choses. »
(S. Vincent de Paul.)

Dans l'ordination à l'épiscopat, qui porte le nom de *Consécration* ou *Sacre,* on retrouve, d'une manière générale, les mêmes éléments que dans l'ordination à la prêtrise.

1° Les Préliminaires, qui comprennent, de part et d'autre, *a*) l'appel officiel, par le Souverain Pontife, ou par l'Evêque ; *b*) le serment ; c) l'examen.

2° L'Ordination proprement dite, qui se fait au début de la Messe, et qui comprend : *a*) une invocation à Dieu et aux Saints ; *b*) l'imposition des mains ; *c*) l'onction ; *d*) la présentation des instruments de culte.

3° La Concélébration. — Dans la consécration à l'épiscopat, comme dans l'ordination à la prêtrise, le consacré, comme les ordonnés, célèbrent avec le prélat consécrateur la même messe. Après la cérémonie de l'offrande, à l'offertoire, ils prononcent ensemble les mêmes paroles sur la même hostie et le même calice.

I. — Préliminaires

Remarquer dans le sanctuaire, le *petit autel* dressé à la gauche du maître-autel, et qui servira au nouvel évêque pour le début de la messe, jusqu'à l'offertoire, — à côté, la *crédence,* sur laquelle se trouvent les nombreux objets qui serviront à la cérémonie, — sur les cierges du maître-autel, les *armoiries* du prélat consécrateur, et de l'évêque qui doit être sacré.

L'évêque consécrateur revêt au trône les ornements pontificaux, il est assisté de deux évêques *assistants* vêtus pontificalement, qui l'aident dans les cérémonies, et accompagnent dans ses allées et venues l'évêque qui doit être consacré. Celui-ci, au début, porte seulement l'amict, l'aube, le cordon, l'étole croisée, la chape blanche et la barrette.

A. L'appel officiel. — Sur la demande du premier assistant, le secrétaire du prélat consécrateur lit à haute voix le « Mandat Apostolique », ou lettre du Souverain Pontife, qui donne autorisation à l'élu de se faire sacrer par un évêque autre que le Pape.

B. Le Serment. — L'évêque qui doit être sacré se met à genoux devant le consécrateur et lit une formule par laquelle il s'engage à obéir au Souverain Pontife, à le défendre — à

recevoir son Légat avec honneur — à maintenir les droits, honneurs et privilèges du Saint-Siège — à observer et faire observer les ordres apostoliques — à se rendre aux Conciles — à faire régulièrement sa visite « ad limina apostolorum » — et enfin à conserver intacts les biens de la Mense épiscopale. — Il termine en plaçant les deux mains sur les Evangiles.

C. L'Examen. — L'évêque consécrateur pose alors au nouvel évêque 9 interrogations sur les *obligations de sa charge.* Celui-ci répond à chaque demande : « Volo », « je le veux ».

Ensuite viennent 9 autres demandes touchant *la foi.* Voici par exemple la 8e : « Croyez-vous à la vraie résurrection de cette même chair, de ce même corps que vous avez maintenant, et à la vie éternelle ? « Credo » répond à chaque demande le nouvel évêque : « Je crois ».

L'examen terminé, la *Messe commence.* Le nouvel évêque récite avec le prélat consécrateur les prières du bas de l'autel. Puis il se rend au petit autel qui lui est destiné. Il quitte la chape et revêt les ornements de l'évêque : croix pectorale, étole décroisée, tunique, dalmatique, chasuble et manipule.

Il monte à son autel au milieu des deux évêques assistants et dit la Messe du jour (ainsi que l'évêque consécrateur le fait de son côté au maître-autel) jusqu'au dernier verset du Trait exclusivement.

Ensuite, le nouvel évêque est conduit par les deux assistants devant le consécrateur, et les cérémonies de la Consécration proprement dite vont commencer. Elles sont précédées de la solennelle invocation à Dieu et aux Saints.

II. — Consécration

A. Invocation a Dieu et aux Saints.

Le consécrateur et les évêques assistants sont à genoux. Le nouvel évêque se prosterne le visage contre terre devant l'autel. Chant des *Litanies des Saints,* à la fin desquelles le consécrateur supplie le Seigneur de bénir, sanctifier, consacrer le nouvel évêque.

B. Imposition des Evangiles.

Le consécrateur, aidé des 2 assistants, place le livre des Evangiles *ouvert* sur les deux épaules de l'élu, en le faisant un peu appuyer sur sa tête.

Ce livre devra rester dans cette position, toujours ouvert, et soutenu par un chapelain, pendant les cérémonies qui vont suivre.

Cette imposition, d'un symbolisme magnifique, est réservée à la consécration de l'évêque, et n'a pas lieu dans l'ordination à la prêtrise.

C. Imposition des mains par le consécrateur et les assistants.

Le consécrateur et les deux assistants touchent tous trois, des deux mains, la tête du nouvel évêque agenouillé devant eux, et disent ensemble ces trois mots qui, d'après quelques auteurs, constitueraient l'essentiel de la consécration épiscopale :

« *Accipe Spiritum Sanctum* »
« Recevez l'Esprit Saint ? »

Suivent une oraison et une préface solennelle chantées par le consécrateur.

D. Onctions avec le Saint Chrême.

L'évêque consécrateur interrompt la préface, se met à genoux et entonne le « *Veni Creator* ».

1. *Onction de la tête de l'élu.*

Pendant le chant de l'hymne, l'élu, la tête ceinte d'une bande de toile blanche, pour protéger les cheveux et le visage, reçoit sur le sommet de la tête, à l'endroit de la tonsure, l'onction avec le Saint Chrême.

Puis, le prélat consécrateur continue la préface et exalte les heureux effets de l'onction qu'il vient de faire.

2. *Onction des mains de l'élu.*

Le consécrateur entonne l'antienne : « *Unguentum...* », suivie du psaume 132 : « *Ecce quam bonum !...* ».

Pendant ces chants, le consécrateur fait sur les mains de l'élu, ouvertes et jointes, deux traits en forme de croix, avec son pouce trempé dans le Saint Chrême, et étend ensuite cette onction à toute la face intérieure à deux mains. Pour l'ordination à la Prêtrise, cette onction se fait avec l'Huile des Catéchumènes.

Le consacré joint ensuite les mains, la gauche en-dessous, et les appuie, en cet état, sur la bande de toile qui pend à son cou en manière d'écharpe.

III. — Bénédiction et présentation des instruments

A. De la Crosse.

Récitation d'une courte oraison par le consécrateur — aspersion d'eau bénite — présentation entre les doigts du consacré, qui ne doit pas séparer les mains.

B. De l'Anneau.

Courte oraison par le consécrateur — aspersion d'eau bénite — le consécrateur met l'anneau au quatrième doigt de la main droite du consacré.

C. Présentation des Evangiles.

Le consécrateur prend le livre des Evangiles, que l'on a tenu ouvert jusque là sur les épaules du consacré, et le présente fermé à celui-ci, qui le touche sans ouvrir les mains.

Puis, les consécrateurs et les évêques assistants donnent le *baiser de paix* au consacré, qui se dirige ensuite vers son autel. Après qu'on lui a essuyé la tête et qu'il s'est lavé les mains, il monte à l'autel. Il *reprend la messe* à l'endroit où il l'avait laissée, et la continue (ce que fait aussi de son côté, au maître-autel, le prélat consécrateur) *jusqu'à l'offertoire* inclusivement.

Après cette prière, le consécrateur étant assis au milieu de l'autel, le consacré, accompagné comme à l'ordinaire par les deux évêques assistants, se dirige vers lui, et s'étant mis à genoux, lui présente pour offrande deux *flambeaux* allumés, deux *pains*, dont l'un est doré et l'autre argenté, avec deux *barils* de vin de même parure. Ces présents sont ornés des *armoiries* du consécrateur et du consacré.

IV. — Concélébration de la Messe

Le consacré monte ensuite *au même autel* que le consécrateur, au milieu des deux évêques assistants. On met son missel devant lui, et il lit tout le reste de la messe en même temps que le consécrateur, faisant les mêmes inclinations, génuflexions et bénédictions.

Quoi qu'ils doivent communier tous deux, on ne met sur la patène qu'une hostie, dont le consécrateur prend la moitié et donne l'autre au consacré.

Pour ce qui est du calice, on y met plus de vin qu'à l'ordinaire, parce que le consacré en doit prendre aussi une portion de la main du consécrateur.

La concélébration, qui était fréquente au début de l'Eglise, est désormais réservée, dans l'Eglise Latine, aux jours de la consécration de l'évêque, et de l'ordination à la prêtrise. D'autres branches de l'Eglise Catholique, l'Eglise grecque en particulier, l'ont conservée dans leur liturgie ordinaire. Nul autre rite n'est, peut-être, de nature à mieux nous montrer l'unité et la réalité des pouvoirs transmis par l'évêque à son frère dans l'Episcopat, ou aux jeunes prêtres qui concélèbrent avec lui après leur ordination sacerdotale.

C'est après la bénédiction de la fin de la Messe qu'ont lieu les compléments suivants.

V. — Compléments du Sacre

A. Bénédiction et imposition de la Mitre.

B. Bénédiction des gants. Puis le consécrateur met les gants aux mains du nouvel évêque, conjointement avec les deux évêques assistants.

C. Installation au trone. Le consécrateur et le premier assistant, prenant les mains du consacré, le placent tous deux dans le fauteuil où était le consécrateur.

Le trône est l'un des signes de la juridiction épiscopale.

VI. — Conclusion

Le consécrateur entonne le Te Deum. Puis, le consacré, mitre en tête et crosse en main, conduit par les deux évêques assistants, coiffés de la mitre, va par toute l'église en donnant des bénédictions à tout le peuple.

Après le chant d'une antienne et d'une oraison par le consécrateur, le nouvel évêque chante seul, et solennellement, la bénédiction épiscopale.

Reste la dernière cérémonie, l'une des plus touchantes. Le nouvel évêque s'agenouille trois fois, en s'avançant vers les trois évêques qui l'ont consacré, et leur adresse, également trois fois, en guise de remerciement, mais à voix de plus en plus haute, le souhait liturgique de longue vie : « *Ad multos annos* ».

A la dernière fois, le consécrateur se baisse un peu, dans le même temps que le consacré se relève, et il lui donne le baiser de paix. Les évêques assistants en font de même, et reconduisent le consacré à sa chapelle pour se déshabiller,

N. B. — *Le samedi* 25 *Mars* 1933, *la cérémonie sera précédée du chant du* Tierce, *pendant lequel les évêques revêtiront les ornements épiscopaux.*

La Messe *du Sacre, Messe de l'Annonciation de la T. S*te *Vierge Marie,* sera chantée.

Autour du vieux Quimper

QUELQUES ANCIENS DROITS FÉODAUX

C'est un député breton et même finistérien — s'il est possible d'anticiper de quelques mois en employant ce terme géographique —, qui proposa l'un des premiers, lors de la fameuse nuit du 4 Août 1789, l'abolition des droits féodaux. Le Guen de Kerangal, marchand de fil à Landivisiau, et député du tiers-état de l'évêché de Léon à l'Assemblée Nationale, se tailla une grande, mais éphémère popularité en exigeant qu'on apportât, pour être brûlés, « les infâmes parchemins qui humilient l'espèce humaine, qui obligent les vassaux à battre pendant la nuit l'eau des étangs, pour empêcher les grenouilles de troubler le repos de leurs voluptueux seigneurs. »

Son intervention est demeurée historique, et la légende du « devoir de grenouillage » lui doit d'être entrée telle quelle dans nombre de ces manuels à l'usage des écoles primaires publiques qui ont fait dire à un éminent écrivain belge que l'histoire de France lui semblait avoir été composée par les plus cruels ennemis de ce pays. On eût sans doute bien étonné l'excellent Le Guen — qui devait du reste être emprisonné 4 ans plus tard comme « partisan de l'aristocratie et du despotisme sacerdotal » — en lui révélant qu'il n'existait dans toute la Bretagne qu'un unique exemple du droit typique qu'il citait avec indignation, et que ce droit s'exerçait dans des conditions telles qu'il perdait tout caractère vexatoire.

Les propriétaires de deux maisons de Saint-Brieuc, tenues sous le fief de l'évêque, étaient obligés d'aller chaque année, pendant les vêpres de la veille de Saint Jean, frapper de 3 coups de baguette l'eau du ruisseau voisin en répétant 3 fois : « *Renouesselles* (vieux mot signifiant : grenouilles), *taisez-vous ! Laissez dormir Monsieur !* » Cela se passait en plein jour, et en présence du prélat lui-même ou de l'un de ses délégués. C'est la preuve qu'il s'agit tout simplement d'une plaisante cérémonie imaginée pour conserver le souvenir de la concession de ces maisons ou de leur emplacement faite par l'évêque à ses deux vassaux.

Les droits seigneuriaux singuliers étaient nombreux autrefois. Beaucoup avaient un caractère de fête et de divertissement populaire, ce qui porte à regretter que la Révolution les ait supprimés, car ces usages parfois si curieux eussent attiré de nos jours force touristes, au grand bénéfice du commerce local.

Que ne donneraient pas aujourd'hui les étrangers friands de vieilles coutumes évocatrices, pour assister en Bretagne à la procession du « cheval Mallet », au jeu de « la quintaine », au cortège du « duc d'Amour », au « saut des poissonniers » de Rochefort-en-Terre, Châteaubriant et Pontivy dans l'étang ou la rivière; pour voir les nouvelles mariées du faubourg Saint-Hélier à Rennes faire un bond du mur du cimetière sur le chemin en modulant la courte chanson que voici :

Je suis mariée, vous le savez bien.
Si je suis heureuse, vous n'en savez rien.
Ma chanson est dite ; je ne dois plus rien.

D'autres droits commémoraient probablement des services rendus par maints seigneurs aux habitants d'une localité, qui par gratitude s'étaient obligés envers eux à une redevance annuelle de salaire insignifiant ou minime, mais impliquant une idée de déférence et de soumission. Parfois, cette redevance était gracieuse et poétique, comme la couronne de roses que la fabrique de la chapelle de Kerinec en Poullan

devait, au jour du pardon, poser sur la tête du seigneur de Kerharo. Souvent aussi, elle joignait l'utile à l'agréable, comme celle que le seigneur de Coislin recevait de l'un de ses tenanciers : une bécasse, 2 chapons, une rose blanche, une rose rouge, 2 giroflées et une paire de gants.

A Quimper, deux châtelains du voisinage, le seigneur de Coatfao en Pluguffan et le seigneur de Guengat jouissaient d'un revenu en nature, uniquement comestible, dont la perception donnait lieu à une mise en scène très amusante qui ne manquait point de divertir les gens désœuvrés et de leur procurer quelques moments de douce distraction.

Voici de quelle manière s'exerçait le droit de Coatfao, passé ensuite, en raison d'une fusion des deux fiefs au seigneur de Pratanras en Penhars. Pendant les jours saints, à l'office des Ténèbres, quatre paysans, choisis parmi les vassaux de Pratanras, entraient au chœur de la cathédrale, armés de *korn-boud* en terre cuite et s'y asseyaient dans les stalles réservées aux suppôts. Puis, à un moment donné, ils se levaient brusquement, jouaient dans leurs instruments de faïence une fanfare discordante, faisaient le tour de l'église « en cornaillant comme des fous » et parcouraient ensuite, toujours exécutant la même musique sauvage, les rues de la ville, sauf celles de la Terre-au-Duc, qui était sous le domaine royal.

Il va sans dire que tous les polissons de Quimper emboîtaient bruyamment le pas à ce bizarre quatuor. Mais ce n'était là qu'une entrée en matière. Le mardi de Pâques, les quatre paysans reparaissaient, munis de paniers gigantesques, de pinces et de tenailles. Les paniers servaient à mettre les œufs qu'ils exigeaient de maison en maison, à raison de deux œufs par ménage de gens mariés et d'un seul par ménage de veuf ou veuve.

A défaut d'œufs, ils se contentaient de 2 liards ; mais que quelqu'un s'avisât de tout refuser, aussitôt pinces et tenailles entraient en scène. Grâce à leur aide, la serrure de la porte était dévissée, arrachée, et emportée à titre de butin et de sanction. Les galopins qui avaient escorté les « cornailleurs » suivaient encore ceux-ci transformés en « coquassiers », et poussaient avec eux, devant chaque logis, des clameurs assourdissantes : « *Ar guir ! ar guir !* » (le droit ! le droit !).

Lorsque les collecteurs arrivaient au bout de leur tournée, les paniers débordaient d'œufs. De ceux-ci, on faisait deux parts. Les plus frais étaient vendus séance tenante au profit de ceux qui avaient perçu la redevance. Les autres, apportés à Pratanras, servaient à l'amusement des fidèles qui assistaient le dimanche de la Quasimodo au pardon d'une petite chapelle située non loin du château, de l'autre côté de la

route de Douarnenez. Les gars de Penhars et de Plonéis s'y bombardaient de ces projectiles fragiles autant que salissants, et de cette joute divertissante malpropre, l'oratoire avait pris son nom populaire de *Chapelik ar Viou* (petite chapelle aux œufs).

Le seigneur de Guengat était, avec les seigneurs du Plessis-Ergué, de Névet et du Vieux-Chastel, l'un des quatre gentilshommes qui portaient l'évêque de Cornouaille sur une chaise ou fauteuil lors de sa première entrée dans sa ville épiscopale. A ce titre, il réclamait le droit de recevoir un os à moelle de chacun des bouchers de la ville, la veille de la Saint-Pierre et de leur donner une poule blanche à poursuivre le même jour.

La poule était, avant 8 heures du matin, présentée au sénéchal de l'évêque, en son logis. Il donnait acte que cette poule était *toute blanche*, puis lançait par la fenêtre le malheureux volatile à la bande des bouchers, maîtres, compagnons et apprentis, qui le guettaient d'en bas. « Quel joyeux tumulte à cette heure matinale, écrit M. Trévidy, sur la place Saint-Corentin ! Tous les écoliers de la ville, éveillés dès l'aurore, sont à leur poste. Que la poule prenant un haut vol aille se réfugier sur une saillie de la façade de la cathédrale ; qu'elle prolonge la course, l'horloge sonnera en vain l'heure de la classe, et les écoliers se donneront congé... »

Citons encore « la bouteille de Coatfao », grosse dame-jeanne d'étain armoriée que le représentant du seigneur avait le privilège de faire remplir de vin par l'armateur de tout navire chargé de cette boisson abordant aux quais de Quimper ; la vente de 12 chaperons à faucon munis de leurs sonnettes qu'une maison de la rue Vis devait au receveur du Roi ; le demi-écu d'or — remplacé tous les 9 ans par une paire de mitaines enrichies d'or — que le seigneur de Trohéiz en Kerfeunteun présentait à l'évêque, au moment où le chœur de la cathédrale entonnait l'*Introït* de la grand' messe de Noël, et terminons cette revue de privilèges seigneuriaux, dont nul ne pourra dire qu'ils étaient avilissants ou trop onéreux, par la surprenante redevance à laquelle le châtelain du vieux et pittoresque manoir de Moellien en Plonévez-Porzay était tenu envers son voisin et suzerain, le seigneur du Plessis-Porzay.

Chaque année, il avait l'obligation d'apporter en ce château, sur une charrette attelée de deux bœufs, une tranche de pain de seigle coupée dans le plus grand diamètre de la tourte. La voiture devait être conduite par M. de Moellien en personne, l'épée au côté, chaussé de sabots, lequel recevait pour salaire de sa peine une pièce de 6 liards. Qui pourra jamais nous révéler l'origine et la raison d'un aussi étrange cérémonial ?

J. K.

AU PATRONAGE

La Kermesse

Me v'là... C'est moi... j' suis l' mendigot...
Ben... Vous m' regardez d'un air drôle...
Qu'est-ce qu'y a ? j' vous parais trop gros ?
Vous m' trouvez carré des épaules ?

J' suis pas prop' et j' suis mal fringué ?
Quoi ? vous dit's que j' me fais un' mine...
Que j'ai l'air de batt' la purée...
Mais qu' ma misèr'... c'est une combine ?...

Qu' c'est pas des mœurs de tend' la main
Et que j' devrais bien avoir honte ?
Qu' j' f'rai mieux d' chercher du turbin...
Et qu' ça n' prend pas c' que j' vous raconte ?...

Eh bien ! non, je n' suis pas honteux
Car si j' tends la main à cet âge
Ça n'est pas pour moi.. mais pour eux...
Tous les p'tits gars du patronage.

Moi j' n'ai pas besoin d' tend' la main,
J'emploie d'aut' moyens qu' ça pour vivre.
J' suis capable de gagner mon pain.
J'ai d' la fierté... j' tiends à êt' libre.

Mais i' n'y a pas de hont', n'est-ce pas,
A mendier, quand c'est pour les aut's,
Surtout quand c'est pour des p'tits gars...
...Si n' sont pas rich's... c'est pas d' leur faute...

Ils n'ont pas l'âge de travailler
Pour gagner l'argent nécessaire...
Aidez-nous... n' vous fait's pas prier...
Qu'on puisse ach'ter un tas d'affaires...

Pour qu'ils puiss'nt s'ébatt', tout joyeux
Dans not' patro... un' vraie famille,
Pour qu'ils gard'nt un cœur valeureux
Et deux bons yeux francs qui pétillent.

Eh ! le grand jour, c'est le sept Mai...
Ce s'ra le jour de la Kermesse...
Mesdam's... ouvrez vos port' monnaies,
Donnez, donnez... avec largesse...

UN PETIT GARS.

Attention !...
La Kermesse est proche...
Êtes-vous prêts ?...

La plupart des personnes que nous rencontrons en ce moment nous parlent de la Kermesse, de notre Kermesse de la Phalange. C'est vrai... nous sommes en retard... comme d'habitude... Mais on ne peut pas tout faire... Ce qui n'empêche que nous sommes heureux de constater que notre vente est comprise de toute la paroisse.

On sait qu'elle est le suprême appoint du budget de notre œuvre ; si on ne la faisait pas, nous n'aurions qu'à fermer les portes du patronage. Certes, depuis quelques semaines, les recettes du cinéma commencent à nous venir en aide, mais encore si peu... et nos charges sont si lourdes, si lourdes qu'elles nous font peur quelquefois. Heureusement, nous avons confiance en Dieu et en vous, chers bienfaiteurs, chères bienfaitrices ; et c'est ce qui maintient le moral excellent et nous conduit toujours de l'avant.

Que nous manque-t-il ?...

Il nous manque encore une salle de gymnastique... Rien que ça et c'est important, car nous ne pourrons garder nos jeunes gens que si nous leur donnons une occupation qui leur plaise. Et les exercices gymniques leur plaisent et... vous plaisent. C'est par des réunions pareilles que nous pouvons discipliner nos pupilles, leur donner une forte volonté, l'esprit d'obéissance et le sens du dévouement.

C'est parce que vous comprenez tout cela, que vous travaillerez de tout votre cœur et que vous ferez de notre Kermesse une fête de famille où chacun fait tout ce qu'il peut.

Déjà on travaille dans chaque foyer, et d'une manière si touchante ; on a regardé en voyage et en vacances les « idées neuves », les réalisations pratiques, heureuses, originales. Et on s'est écrié :

— Tiens... cela fera très bien, à la vente de la Phalange...

Bref, la ruche travaille ferme, et tout s'annonce bien...

Songez !... dans deux mois la vente sera FINIE... Car, suivant la tradition, la Kermesse aura lieu les

SAMEDI 6 MAI (Alimentation)
ET LE DIMANCHE 7 MAI

Qu'on le dise... qu'on le répète partout.
Qu'on s'y prépare partout.
C'est de l'effort de chacun que sera faite la victoire de tous.
A bientôt !

Foot-Ball

Non... je n'ai pas de chance : j'ai écrit deux articles sur nos équipes de foot-ball... et ils n'ont pu paraître sur les bulletins de Février, ni de Mars, par suite de la « superabondance des matières ». Deux articles rentrés, c'est difficile à digérer. Mais le petit Corentin ne se décourage pas et il recommence.

Or donc, notre première équipe vient d'apprendre qu'elle doit disputer les barrages... Cela lui fait beaucoup d'honneur (!), un honneur si grand et qui l'a émue tellement qu'elle a perdu son premier match par 3 à 0. Bigre ! c'est pas rien, comme aurait dit Francis Baleydier (un beau nom). Mais elle s'est rachetée : elle a gagné contre Rosporden par 4 à 3. La confiance renaît. J'espère que les rencontres suivantes seront bonnes et permettront à notre équipes de rester en 1re série.

Ces barrages désorganisent notre championnat des patronages et surtout handicapent sérieusement nos 2e et 3e équipes : ce qui est dommage. Car elles faisaient du bon travail et pouvaient être à la tête de leur groupe. Heureusement, reste la première équipe des minimes. Elle est composée de joueurs magnifiques : un goal épatant, deux arrières costauds ; trois demis terribles ; cinq avants rapides, ayant le sens de la place, sachant feinter, dribler, et shooter (voyez si Corentin devient calé), suivant à la lettre les conseils d'un entraîneur expérimenté, elle est victorieuse à chaque partie, battant à plate couture des joueurs plus âgés, plus grands et... plus athlétiques. Bravo les minimes ; continuez, les petits, c'est le petit Corentin qui vous souhaite bonne chance !

Cinéma

Du 30 *Mars au* 2 *Avril :* SYMPHONIE EXOTIQUE et CŒUR DE GOSSE.

Du 6 *Avril au* 9 *Avril :* PAPA LONGUES JAMBES et S 13.

Du 15 *Avril au* 17 *Avril :* LE FILS DE L'ONCLE SAM CHEZ NOS AÏEUX.

Du 20 *Avril au* 23 *Avril :* L'HOMME QUE J'AI TUÉ.

Du 27 *Avril au* 30 *Avril :* 14 JUILLET, de René Clair.

N. B. — Il n'y aura pas de cinéma les 13 et 14 Avril, Jeudi et Vendredi-Saint. Ces séances sont reportées au Lundi de Pâques, matinée et soirée.

Aux Jeunes Gens : un peu de cran !

Il est un obstacle qui arrête beaucoup d'hommes dans la voie du devoir, qui les paralyse et qui les empêche de se montrer en public tels qu'ils sont en privé : c'est la peur, la peur de l'opinion, la peur de la galerie, la peur des hommes. « La peur, savez-vous ce que c'est ?. disait quelqu'un : c'est quelque chose qui vous prend sous les pieds qui vous monte jusqu'à la gorge et qui vous étouffe. »

Bien vilain sentiment et qui suffit à diminuer quelqu'un aux yeux de ses camarades. Dieu sait pourtant combien la peur qu'on appelle quelquefois le respect humain est une maladie très répandue à notre époque, même chez les jeunes.

Pourquoi, en effet, tel jeune homme qui dans l'œuvre qu'il fréquente ou dans un milieu chrétien se montre aimable à l'égard du prêtre, « clérical », pourrait-on dire, le reconnaît à peine dans la rue et a tout juste pour lui un sourire discret, bien vite effacé ?

Pourquoi pour tel autre une vitrine devant laquelle il passe tous les jours sans même la regarder, prend-elle subitement un intérêt si passionnant qu'il ne voit plus son directeur que, tout à l'heure, il a aperçu à quelques mètres de lui ?

Pourquoi dans son atelier certain patronné semble-t-il éprouver le besoin de se faire pardonner sa qualité de chrétien et crie-t-il le premier et plus fort que tous les autres contre les « curés » et leur religion ?

Pourquoi toutes ces choses et bien d'autres non moins écœurantes ? Pourquoi ? C'est simple, parce que tous ces jeunes gens ont peur, et que le respect humain fait d'eux plus que des timides et des poltrons, des lâches.

Vais-je essayer de les raisonner ? Je leur propose seulement deux faits.

Dans un atelier, près de Paris, à Jory, les camarades d'Auguste Bodin, pour se moquer de sa croyance, ont un jour apporté un crucifix et l'ont posé sur un établi.

Bodin arrive, voit l'objet, devine le manège. Il ne perd pas pied, saisit le crucifix, y colle ses lèvres, prend sa boîte à outils, un clou et un marteau, monte d'un bon sur son établi et, frappant au mur, fixe au-dessus de sa place l'image du Sauveur.

Le 13 Janvier 1928, dans un compartiment ouvrier, un apprenti liégeois, mis au défi de dire publiquement sa prière, se met à genoux entre deux banquettes et lentement, à haute voix, récite le « Je crois en Dieu ». Puis, s'adressant à son interlocuteur : « A ton tour maintenant de chanter l'*Internationale* pour affirmer tes convictions ; pas à genoux, c'est bon pour les chrétiens, mets-toi accroupi ».

Et je leur dis : Maintenant, comparez !

Tandis que ceux-ci ont, par leur courage, gagné l'admiration de leurs adversaires eux-mêmes, vous ne recevez jamais que pitié et mépris de ceux que vous trahissez ; mépris de ceux dont vous essayez d'obtenir les bonnes grâces.

Les occasions d'afficher, de proclamer d'une manière aussi éclatante sa foi sont rares et peut-être, d'un autre côté, ne saurait-on exiger de tous l'héroïsme d'Auguste Bodin et de son petit émule belge. Celles de se montrer simplement chrétien, de ne pas rougir de la religion et de ses ministres sont quotidiennes et ne demandent qu'un peu de cran.

Vous n'en seriez pas capables ?

Post-scriptum de la dernière heure

Un des bons amis du petit Corentin vient de remporter le prix littéraire « des Poètes de moins de 95 ans ». Le drame qu'il a pondu, « *Les Voraces et les Coriaces* », a cinq actes, est écrit en superbes alexandrins, et sera joué bientôt à l'Opéra par une figuration extraordinaire, parmi laquelle je note les acteurs du cinéma muet : Charlot, Douglas Fairbanks, Mary Pickford et Harold Lloyd.

A titre d'échantillon, qu'on permette à Corentin de copier le fameux monologue du Père Vorace. Ce sera la scène capitale, qui se terminera par un tremblement de terre, deux empoisonnements, trois assassinats et quatre suicides... (Cinéma américain.) Tout cela, à propos de quoi ?... Vous ne le devinerez jamais... A propos d'une caisse de « Bécots » qui s'était trompée d'adresse. (Le « Bécot » est une marque de bonbons que tous les spectateurs réclament au Cinéma de la Phalange.)

Les Voraces et les Coriaces

Drame en 5 Actes, imité de Corneille

MONOLOGUE DU PÈRE VORACE

Bécot, l'unique objet de l'amour du gourmand,
Bécot, le seul bonbon qu'il veuille à tout moment,
Bécot, qu'il apprécie et que son cœur adore,
Bécot, que toute la gastronomie honore !
Que peuvent ses rivaux ensemble conjurés,
Sinon de par le monde étendre ses succès ?...
Que pour dire sa gloire un concert s'organise
Où chacun chantera combien fort il le prise.
Que cent peuples venus du Midi et du Nord
Passent pour le goûter à la Phalang' d'Arvor ;
Que s'assemblent ici la France et l'Italie,
Que l'Orient soudain à l'Occident s'allie,
Et que tous en voyant l'objet de leur désir,
S'écrient : « Bécot ! Bécot ! »
Puis meurent de plaisir.

POUR LES PERSONNES PIEUSES

Un renseignement intéressant

Un vénérable registre, qui se trouve à la sacristie, porte, à la première page, l'inscription suivante :

« *Paroisse Saint-Corentin, Quimper. — Confrérie du Rosaire, du Scapulaire (Carmel), du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur. — Liste ou catalogue des associés.* »

Ces Confréries ont été érigées ou renouvelées en l'église paroissiale et cathédrale de Saint-Corentin de Quimper en Octobre et Novembre 1863.

Depuis cette date, c'est-à-dire depuis soixante-dix ans bientôt, le registre a été tenu à jour, avec une scrupuleuse régularité.

Nous espérons, en publiant cette note, raviver, une fois de plus, la dévotion de plusieurs âmes ferventes, envers Notre-Seigneur et la Très Sainte Vierge. Puisse le groupe des fidèles inscrits, dans l'une et l'autre confrérie, s'accroître, sensiblement, lors des cérémonies qui se font, le soir, à la cathédrale, le 1er et le 3e dimanche de chaque mois !

Calendrier Paroissial.

HEURE DES OFFICES. *Dimanches et fêtes :* Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. (Les fêtes non gardées n'ont pas de messe à 11 h. 30.) — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction.

Sur semaine : Messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

Tous les vendredis du Carême : Exercice du Chemin de la Croix, à 20 heures, sauf le Vendredi-Saint, à 15 heures, et le 1er Vendredi, 7 Avril, à 19 h. 30.

Confessions. — Tous les jours, le matin aux heures des messes, le soir de 17 à 18 h. 30. — Les samedis, le soir de 15 à 19 heures, ainsi que le Mercredi-Saint. — Les samedis du Temps pascal, toute la journée.

1er AVRIL, SAMEDI. — Office du jour. — Confession des jeunes filles et des Bretons.

✝ 2, DIMANCHE DE LA PASSION. — Communion générale à la Cathédrale, à 7 heures. — Quête pour les frais des Stations du Carême. — Vêpres à 14 h. 30. — Conférence à 20 heures.

3, LUNDI. — Office du jour. — Retraite des petits enfants à la Chapelle. — A la Cathédrale, Retraite des Dames. — Conférence à 20 heures.

4, MARDI. — Saint Isidore, évêque et docteur de l'Eglise. — Retraite des petits enfants à la Chapelle. Retraite des Dames à la Cathédrale. — Conférence à 20 heures.

5, MERCREDI. — Saint Vincent Ferrier, confesseur. — Retraite des petits enfants à la Chapelle. — Retraite des Dames à la Cathédrale. — Conférence à 20 heures. — Confession de tous les enfants admis à la communion.

6, JEUDI. — Office du jour. — Communion des enfants des grands catéchismes à la Cathédrale, à 7 h. 30 ; Communion des enfants admis pour la première fois à la communion, à la Chapelle, à 7 h. 30. — A 20 heures, à la Cathédrale, conférence apologétique pour tout le monde.

7, VENDREDI. — *Les Sept Douleurs de la B. V. M.* — 1er Vendredi du mois. Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. à 17 heures. Bénédiction. — Chemin de la Croix, à 19 h. 30. — A 20 heures, adoration pour les hommes et les jeunes gens. Allocution par le Père Prédicateur.

8, SAMEDI. — Office du jour. — Confession des Dames toute la journée.

✝ 9, DIMANCHE DES RAMEAUX. — Communion des Dames à 7 heures. — Quête pour la Station. — Office à 9 heures. Bénédiction des Rameaux. Procession. Grand'messe, et messe à 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. — A 20 heures, conférence pour hommes et jeunes gens.

10, LUNDI. — Office du jour. — A 20 heures, conférence pour les jeunes gens.

11, MARDI. — Office du jour. — A 20 heures, conférence pour les hommes.

12, MERCREDI. — Office du jour. — A 16 heures, office des Ténèbres. — A 20 heures, conférence pour hommes et jeunes gens.

13, JEUDI-SAINT. — Messe de communion à 7 h. 30. Grand'messe à 9 heures. — Bénédiction des Saintes Huiles. — A 14 h. 30, Lavement des pieds. Visite des reposoirs. — A 16 heures, office des Ténèbres. — A 20 heures, sermon pour tout le monde. Puis adoration nocturne, à la Cathédrale par les Tertiaires femmes, à Saint-Mathieu, par les hommes et jeunes gens.

14, VENDREDI-SAINT. — Office à 9 heures. — Quête pour les Lieux Saints. — Chemin de la Croix, à 15 heures. — A 16 heures, office des Ténèbres. — A 20 heures, sermon de la Passion.

15, SAMEDI-SAINT. — Office à 8 h. 30. — Bénédiction du feu nouveau, du Cierge pascal, des Eaux baptismales. — Grand'messe et vêpres. — Cessation de l'abstinence à midi. — Confessions toute la journée. — A 20 heures, on ne confesse que les hommes et les jeunes gens.

✝ 16, DIMANCHE DE PAQUES. — A 7 heures, communion générale. — Quête pour la Station. — Grand'messe pontificale. — Bénédiction papale. — A 14 h. 30, vêpres, procession. — Sermon de clôture de la Station, à 20 heures.

✝ 17, LUNDI DE PAQUES. — Messes, vêpres et procession comme le dimanche. — Pas de messe à 11 h. 30. — Réunion des Enfants de Marie, à 20 heures.

✝ 18, MARDI DE PAQUES. — Comme le lundi.

19, MERCREDI. — De l'Octave.

20, JEUDI. — De l'Octave.

21, VENDREDI. — De l'Octave.

22, SAMEDI. — De l'Octave.

✝ 23, DIMANCHE DE LA QUASIMODO. — A 16 heures, réunion des Tertiaires. Profession. — A 20 heures, vêpres des morts.

24, LUNDI. — Saint Fidèle de Sigmaringa, martyr.

25, MARDI. — Saint Marc, évangéliste. — Procession de saint Marc.

26, MERCREDI. — Saints Clet et Marcellin, papes et martyrs.

27, JEUDI. — Saint Pierre Canisius, confesseur et docteur de l'Eglise.

28, VENDREDI. — Saint Paul de la Croix, confesseur.

29, SAMEDI. — Saint Pierre, martyr.

✝ 30, DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES. — Clôture du Temps pascal. — Chant du *Te Deum*. — A 20 heures, ouverture du Mois de Marie.

Mademoiselle GESTIN, Infirmière diplômée d'Etat, demande soins à domicile et gardes ; ferait déplacements.
Place Saint-Corentin, 56. Téléphone Merrien, 2.55.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce de Baptême :

26 *Février.* Bernard-Jean Sinquin, 16, rue du Parc.
26 — Renée-Jeanne Moënner, 9, rue Neuve.
26 — André-Edmond Hascoët, 26, rue du Frout.
5 *Mars.* Louis-Noël Rozuel, 33 bis, rue Neuve.
5 — Marie-Thérèse Le Grand, 11, rue des Boucheries.
5 — Charles-Jean-Maurice Le Gars, 47, rue Elie-Fréron.
5 — Marie-Thérèse Tanné, 9, rue Olivier-Perrin.
11 — Odile-Anne-Cécile Kessler, Lycée Latour-d'Auvergne.
19 — Herveline-Marie Francès, 16, rue Neuve.

Mariage.

Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage :

27 *Février.* Louis Kerviel et Marie-Anne Le Lay.

Décès.

Ont reçu la sépulture chrétienne :

24 *Février.* Blanche-Noëlie-Marie Audo, veuve de Schmidt, 72 ans, Flers-de-l'Orne.
28 — Joseph-Louis-Marie Jourdin, époux de Georgette Vandalle, 35 ans, 11, rue Sainte-Thérèse.
28 — Michel-Marie Kerné, célibataire, 56 ans, rue de l'Hospice.
2 *Mars.* Guillaume-Marie Moalic, époux de Marie-Anne Pennanéac'h, 45 ans, 1 bis, rue Neuve.
3 — Jean-Marie Scordia, époux de Marguerite Le Cornec, 82 ans, rue Kéréon, 34.
5 — Alain-Roger-Pierre Lozac'hmeur, 11 mois, Saintes.
5 — Fanny-Marie Le Duff, épouse de Corentin Le Page, 52 ans, rue de l'Hospice.
15 — Corentine Louboutin, célibataire, 80 ans, 7, rue des Halles.
15 — Pierre-Hervé Bodolec, époux de Françoise Le Berre, 68 ans, 14, Champ-de-Foire.
16 — Georges Huiban, époux de Marie-Thérèse Sévéleder, 30 ans, Bordeaux.
17 — Edouard-François Ménez, époux de Marie Kerbourc'h, 45 ans, rue de l'Hospice.
18 — Corentin-Marie Jugant, célibataire, 52 ans, rue de l'Hospice.
19 — Guillaume-Marie Dagorn, époux de Jeanne-Marie Le Berre, 28 ans, 27, rue Neuve.
21 — Guillaume Pérès, époux de Rosalie Faur, 72 ans, 33, r. Neuve.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

D'AR GUELLA MARC'HAD
COSTUMES SUR MESURES POUR HOMMES ET ENFANTS
Mlle A. NÉDÉLEC
12, rue Toul-al-Laër - 12
QUIMPER
VÊTEMENTS ET ARTICLES POUR CLERGÉ

Pâtisserie-Confiserie
PETITS FOURS - ENTREMETS
GLACES - SORBETS
SPÉCIALITÉS POUR BAPTÊMES
LE BIHAN-PENNANROZ
4, rue du Parc, 4
QUIMPER (Finistère)
SPÉCIALITÉ DE GATEAUX DE QUIMPER

ENTREPRISE DE SERRURERIE
R. LE FEUNTEUN-BALBOUS
24, Rue de Brest, 24
et Impasse Feunteunic-ar-Lez
Chèque Postal Rennes : 68-55
QUIMPER
Téléphone 0.89
- Constructions Métalliques - Bâtiments Industriels - Hangars Agricoles - Toutes Couvertures - Installation de Banques - Magasins, etc. - Coffres-Forts -
R.C. QUIMPER 5.262
Serrurerie Horticole, Serres Châssis de Couche, Clôtures - Serrurerie du Bâtiment - Vérandas, Marquises, Rampes - Balcons - Grilles légères et en fer forgé - Entourages de Tombes -

Spécialité de Crêpes à Dentelles
" Les Délicieuses "
Bonbons au "Régal" - Epicerie Fine
Anciennes Maisons Mmes TANGUY & PÉRON-CARIOU
Mlle NICOL
SUCCESSEUR
5, rue Saint-François, QUIMPER (Finistère)
TÉLÉPHONE 1-14

Les Meilleures Chaussures Aux Meilleurs Prix chez
J. BÉLIN
26, rue Kéréon, QUIMPER
La plus Ancienne Maison de la Région

Articles pour Literie

Edredons – Couvertures
Toutes Transformations

Mme COSMAO

16, rue Elie-Fréron, 16
QUIMPER

CYCLES



MACHINES A COUDRE
VOITURES D'ENFANTS

Mme PIERRE JEAN, MÉCANICIEN

66, rue Neuve, 66
— QUIMPER —

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

CHARPENTE — MENUISERIE

TANGUY-MOREAU

MAÇONNERIE — CIMENT ARMÉ

28, RUE DE L'HOSPICE, 28 - QUIMPER

Restaurant LE DÉ

33, rue des Douves - QUIMPER

COIGNEC-SCORDIA, Succrs

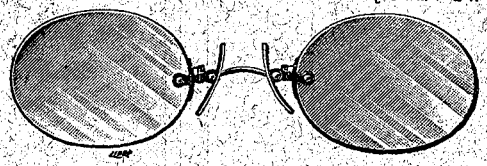
BANQUETS ET NOCES
REPAS A TOUTE HEURE
CHAMBRES

Téléph. 6.42 — *R. C.* 7.722

DELBENN
DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
OPTICIEN DIPLOMÉ
BANDAGISTE

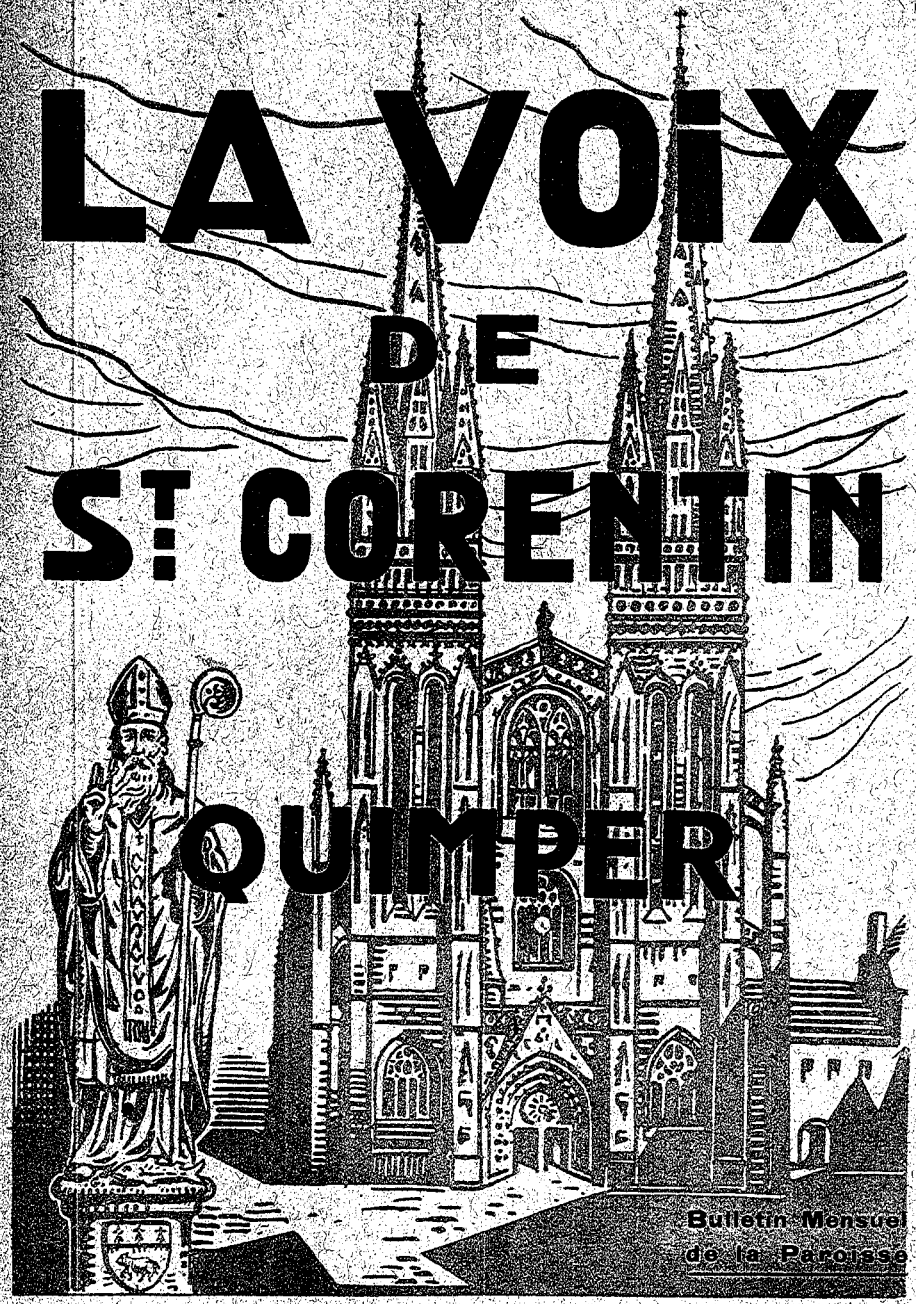
Lunetterie et Orthopédie
DELBENN
16, rue Kéréon — *QUIMPER*



Maison de Confiance spécialement recommandée

LA VOIX DE St CORENTIN

QUIMPER



Bulletin Mensuel de la Paroisse

LA PAROISSE EST UNE FAMILLE
L'ÉGLISE PAROISSIALE EST LA MAISON DE FAMILLE
A L'ÉGLISE SE FAIT L'UNION DE TOUS LES ENFANTS
A L'ÉGLISE SE RATTACHENT LES PLUS CHERS SOUVENIRS
DANS L'ÉGLISE SE REFONT LES AMES

AIMEZ VOTRE ÉGLISE
ALLEZ A VOTRE ÉGLISE

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements
gratuits
sur Titres

Faites toutes vos Opérations
à la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agence
QUIMPER

Bureaux permanents
CHATEAULIN
CONCARNEAU
DOUARNENEZ
PONT-L'ABBÉ

Bureaux périodiques ouverts à
CAMARET, le Mercredi,
CROZON, le Mardi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

La *Société Générale*, Agence de Quimper,
nous annonce que ses bureaux sont transférés dans son nouvel immeuble, **2, rue du Parc,** *depuis le Lundi 12 Décembre.*

23e Année. Lundi 1er Mai 1933. N° 2.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Rue du Frout (Sacristie) | DÉPOTS : Librairie LE GOAZIOU. — GUIVARC'H.

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement d'honneur : 20 francs par An.
Abonnement : 10 fr. par An. — Le Numéro : 1 franc.
Annonces commerciales : 25 fr. par An pour une case.

MOIS DE MAI, MOIS DE MARIE

En ce soixante-quinzième anniversaire des Apparitions de Lourdes, les personnes pieuses voudront, plus que jamais, se grouper, chaque soir, aux pieds de Marie, pour prendre part à l'hommage universel qui, durant tout le mois de Mai, montera vers Elle, de la terre vers les cieux.

Certes, Elle règne, là-haut, dans la gloire ; mais Elle y est, surtout, notre protectrice et notre avocate. Au nom de ses mérites et du rang privilégié qu'Elle occupe, parmi les élus, Elle intercède, sans cesse, pour nous, et ses prières sont, toujours, exaucées. Mère des hommes, depuis la scène du Calvaire, Elle détient, par grâce, comme Mère de Dieu, la toute-puissance que son divin Fils possède, par nature, et son cœur très doux est ému de pitié, à la vue des misères sans nombre dont souffrent ses enfants, dans cette vallée de larmes. Salut des infirmes, Consolatrice des affligés, Elle se complaît à faire ruisseler sur le monde le pardon et la miséricorde.

⁂

Si la Vierge bénie nous aime d'un amour de prédilection, c'est qu'en un certain sens, Elle nous est redevable de sa haute dignité. N'est-ce pas notre déchéance originelle qui fut la cause ou, tout au moins, l'occasion des honneurs suprêmes que Dieu lui a décernés ? N'est-ce pas le péché de nos premiers parents qui a, en quelque sorte, rendu nécessaire

l'Incarnation du Sauveur et qui a élevé Marie au-dessus de notre commune condition ? Elle reste de notre race, mais Elle n'a jamais connu la souillure de la faute commise par Adam. De génération en génération, Elle garde le titre magnifique qui constitue sa plus belle parure : Elle est *l'Immaculée !*

C'est sous ce vocable préféré par Elle-même à tout autre, semble-t-il, que nous tiendrons à La saluer, durant ce mois qui Lui est consacré par l'Eglise.

S'il faut en croire l'un de nos poètes,

Le mois de Mai, sans les roses,
Ce n'est pas le mois de Mai.

Que sont les roses de la terre, si vite fanées, auprès de la Rose mystique dont l'éternel parfum nous vient, tout droit, du paradis ? Aussi, pour nous, chrétiens,

Le mois de Mai, sans Marie,
Ce n'est pas le mois de Mai !

LA VIE PAROISSIALE

La Station du Carême.

Le soir de la Solennité de Pâques, Mgr l'Evêque de Quimper s'est fait l'éloquent interprète des fidèles pour remercier Notre Seigneur Jésus-Christ et la Très Sainte Vierge du bien qui a été fait aux âmes, pendant la Station quadragésimale.

De son côté, en faisant ses adieux à l'auditoire qui remplissait, à déborder, la nef de la cathédrale, le R. P. Guihard n'a pas caché la vive émotion qu'il ressentait « à quitter les chers paroissiens de Saint-Corentin auxquels il avait dû l'une des consolations les plus douces de son ministère de prédicateur ».

A vrai dire, si les retraites pascales et les deux Heures Saintes, prêchées par le Père, ont été fort goûtées, les communions générales des dimanches 2, 9 et 16 Avril furent également très impressionnantes. C'était la juste récompense d'un labeur tout apostolique. Que le divin Maître en soit loué et glorifié !

Le succès obtenu par la Station bretonne ne pouvait pas rivaliser, du moins pour l'ampleur, avec celui qui a marqué la Station française. Néanmoins, M. l'abbé Guillou a eu la joie de constater que l'assistance assez maigre du début n'a

cessé de s'accroître, de jour en jour, jusqu'à la clôture, fixée au samedi, 1er Avril.

A ceux qui furent, l'un et l'autre, les vaillants ouvriers du Bon Dieu, notre très fraternelle gratitude en N. S. !

Après le Sacre de Mgr Gourtay.

Ceux qui, le 25 Mars dernier, ont été les heureux témoins du sacre de S. E. Mgr Gourtay, en conserveront un souvenir inoubliable.

Grâce au savoir-faire de notre compatriote, le R. P. Cabon,



(Cliché Le Grand, Quimper)

MONSEIGNEUR GOURTAY

qui avait tout prévu, la cérémonie s'est déroulée dans un ordre parfait.

La *Voix de Saint-Corentin* se fait un devoir de renouveler ses hommages les plus respectueux à l'évêque-missionnaire de la Guyane, et de recommander son futur apostolat au glorieux patron de son diocèse d'origine. *Ad multos annos !*

Cloches de Pâques.

Notre Carillon était, définitivement, « électrifié », dès le mercredi de la Semaine Sainte. Le lendemain, nos deux gros bourdons et nos quatre cloches chantantes partaient, joyeusement, pour Rome, suivant l'expression traditionnelle.

Les appareils de la sonnerie électrique paraissent robustes et simples à la fois. On peut, semble-t-il, avoir confiance dans leur bon fonctionnement.

Croisade Eucharistique.

Une réunion diocésaine de la Croisade eucharistique aura lieu, à Quimper, le jeudi, 4 Mai 1933.

Voici le programme de la journée :

8 heures, messe de communion à la cathédrale ;

10 heures, séance d'études en plusieurs salles ;

14 heures, procession ;

16 h. 30, projection du film *l'Enfant de la Neige,* dans la salle du Likès.

Nous comptons bien que les enfants de Saint-Corentin seront fidèles au rendez-vous que leur assigne Notre Seigneur, pour cette « *Fête de la Réparation* ».

Fête de Sainte Jeanne d'Arc.

La fête nationale de Sainte Jeanne d'Arc sera célébrée, solennellement, le dimanche 14 Mai.

Comme les années précédentes, les autorités civiles et militaires seront invitées à prendre place, dans la nef de la cathédrale, à la messe de neuf heures.

L'allocution d'usage sera prononcée par M. l'abbé Mazéas, professeur à l'Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol-de-Léon.

Retraite du Tiers-Ordre.

Une retraite sera prêchée aux Tertiaires (hommes et femmes), du 17 au 21 Mai, par le Père Corentin, de Saint-Brieuc.

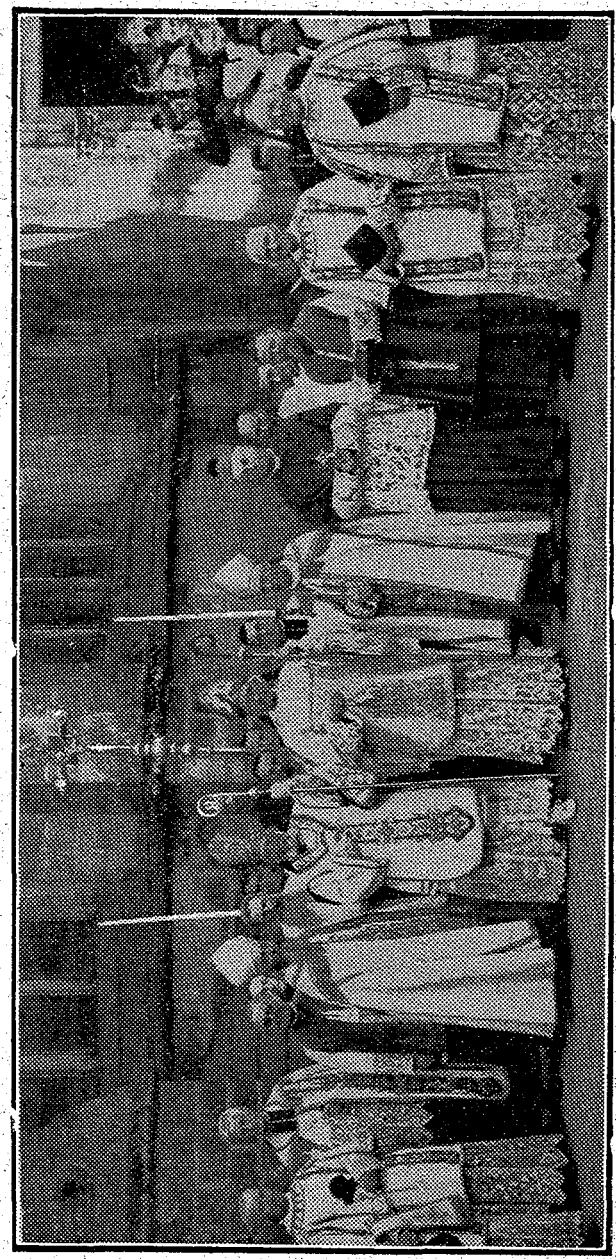
Les exercices auront lieu à la Chapelle Neuve, 23, rue du Frout.

Mercredi 17. — Ouverture de la Retraite, à 8 h. 1/4 du soir.

Jeudi 18, *vendredi* 19, *samedi* 20. — Instruction et messe, à 6 h. 1/2 du matin ; instruction, à 8 h. 1/4 du soir.

Dimanche 21. — Messe de communion, à 7 heures ; réunion de clôture, à 4 heures.

Les personnes étrangères au Tiers-Ordre, mais qui seraient désireuses de mieux connaître l'esprit de Saint François peuvent assister à la Retraite.



Après le Sacre de Monseigneur GOURTAY *(Cliché Le Grand, Quimper)*

De gauche à droite : M. Messager, vicaire général, supérieur du Grand Séminaire ; M. Corneau, vicaire général ; Mgr Ollichon ; Mgr Le Hunsec, supérieur général des Pères du Saint-Esprit ; Mgr Gourtay ; Mgr Dupanc ; Mgr de Durfort ; Mgr Tréhiou, évêque de Vannes ; Mgr Grandin, préfet apostolique de l'Oubangui ; M. Joncour, vicaire général ; M. Moré, curé-archiprêtre de Châteaulin.

Réunions du mois.

1° Exercice du Mois de Marie, *tous les soirs*, à 20 heures, à la cathédrale, sauf le 1er vendredi, où cet exercice aura lieu à 17 heures.

2° *Le mardi* 2, réunion de la Ligue d'Action Catholique féminine.

3° *Le jeudi* 4, réunion de la Croisade eucharistique.

4° *Le vendredi* 5, 1er vendredi du mois, Exposition du Saint-Sacrement, après la messe de 6 heures ; Chapelet et Bénédiction à 17 heures ; adoration pour les hommes et les jeunes gens, à 20 heures.

5° *Le dimanche* 7, Kermesse de la Phalange d'Arvor.

6° *Le lundi* 8, à la chapelle, réunion des Mères chrétiennes, messe à 8 heures, conférence, à 15 heures.

7° *Le mardi* 9, pèlerinage du Tiers-Ordre à N.-D. de Loc-Maria ; messe à 6 h. 30, allocution et bénédiction.

8° *Le dimanche* 14, Fête nationale de Sainte Jeanne d'Arc. — Convocations pour la messe de 9 heures. Panégyrique.

9° *Le mercredi* 17, pèlerinage des Mères chrétiennes à Loc-Maria. Messe à 8 h. 1/2, allocution et bénédiction.

10° *Le mercredi* 17, ouverture de la retraite du Tiers-Ordre, à la chapelle, à 20 h. 15.

11° *Le dimanche* 21, pèlerinage des Enfants de Marie, à Loc-Maria. Messe à 7 heures. Allocution, bénédiction.

12° *Le mercredi* 31, à 17 heures, à la chapelle, ouverture de la retraite de la communion solennelle, prêchée par M. l'abbé Piriou, recteur de Saint-Marc, ancien vicaire de la cathédrale. — Communion solennelle le dimanche de la Pentecôte. (Le prochain numéro de la *Voix* donnera le programme détaillé des exercices.)

13° *Le mercredi* 31, clôture des exercices du Mois de Marie. A 20 heures, départ de la procession pour Loc-Maria. A N.-D. de Loc-Maria, allocution et bénédiction.

Confession des enfants. — *a*) Le mercredi 3. — Confession des filles des catéchismes.

b) Le samedi 6. — Confession des garçons.

c) *Le vendredi* 12. — Confession des enfants qui n'ont pas encore été admis à faire la communion privée.

Denier du Culte.

Plusieurs personnes ont déjà remis leur offrande, soit au presbytère, soit à la sacristie. Nous leur en exprimons, ici, l'assurance de notre sincère gratitude.

Quête pour le Petit Séminaire.

(Note de la *Semaine religieuse* du 21 Avril 1933.)

L'intention de Monseigneur l'Evêque en ouvrant une souscription pour les besoins urgents du Petit Séminaire de Pont-Croix est que cette quête soit faite, à domicile, dans le courant des mois de Mai ou Juin, et que le produit en soit expédié, en Juillet, au Secrétariat de l'Evêché. La *Semaine religieuse* ne publiera pas les souscriptions.

Toutefois, les anciens élèves de l'établissement sont invités à adresser directement leur offrande à M. le Supérieur de Saint-Vincent (C. C. P. 6.154, Nantes), qui ouvre dans le *Bulletin du Petit Séminaire* une souscription pour le même objet.

Ligue d'Action Catholique Féminine.

Mardi 2 *Mai*, à la chapelle, à 7 heures, messe mensuelle pour les membres de la Ligue d'Action catholique féminine.

A 14 h. 30, réunion des dizainières, boulevard de Kerguélen, salle de la Phalange.

Dimanche 14 *Mai*, à 16 h. 30, réunion amicale des « Jeunes » de la Ligue d'Action catholique féminine, salle de la Sainte-Famille.

Pâques fleuries

Paques Fleuries un vieux dicton, bien français, qui unit la Fête de la Résurrection avec le Renouveau printanier.

Le Christ Vainqueur est sorti de son tombeau par sa Toute-Puissance. Et voilà que pour fêter sa gloire les plus humbles des fleurs de la terre qu'Il était venu habiter, violettes, primevères, pervenches, pâquerettes et jonquilles, subissent la loi du Créateur, sortent, elles aussi, de leur sommeil d'hiver, entrouvent le linceul de leurs tendres boutons et s'épanouissent au soleil d'Avril. L'éclat de leurs petites corolles met dans la joie de la Fête chrétienne un peu plus de gaîté et de douce poésie.

Le Christ a quitté le Tombeau. Sa vie terrestre terminée, Il vient de donner à tous les Peuples de la Terre les paroles de la Vie Eternelle. Il les a fait renaître à la Vérité.

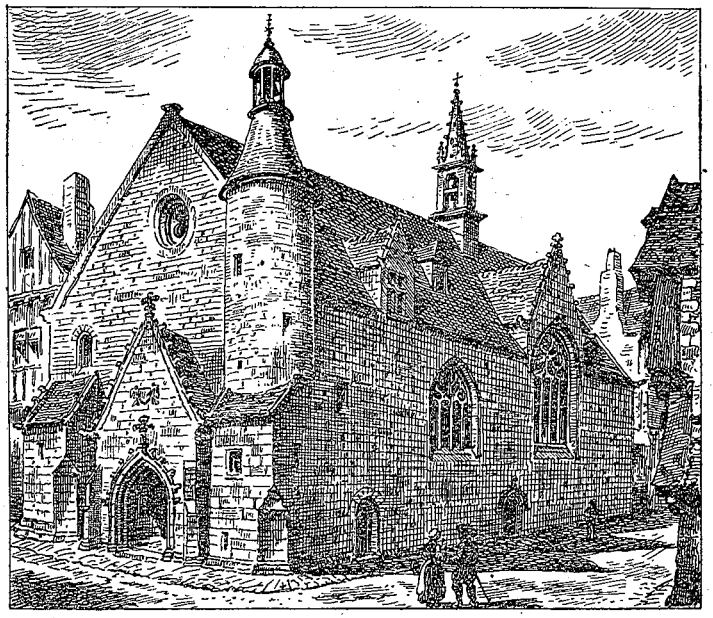
C'est bien le Renouveau de l'Humanité.

Christ est ressuscité.

Autour du vieux Quimper

La chapelle de Notre-Dame du Guéodet

En 1822, on détruisit à Quimper, au grand regret de tous ceux qui aimaient le passé de leur vieille ville épiscopale, l'un des plus curieux, des plus intéressants et des plus vénérables édifices religieux qu'on y rencontrât, et celui auquel les habitants tenaient certainement le plus, après la cathé-



NOTRE-DAME DU GUÉODET

drale. Cette démolition était une conséquence directe, quoique lointaine, de la tourmente révolutionnaire, qui a causé dans notre pays tellement d'irréparables dommages matériels et moraux que le cœur saigne à vouloir les dénombrer.

« Parmi les monuments appartenant à l'histoire locale que possédait naguère la ville de Quimper, écrivait, vers 1850, M. Aymar de Blois, nous n'en connaissons pas qui rappellent de plus anciens et de plus curieux souvenirs que

l'église du Guéodet, dont le nom relie la ville moderne à l'ancienne cité, et les délibérations de la communauté urbaine à celle de l'antique municipe. » En effet, la chapelle du Guéodet était le sanctuaire particulier des bourgeois, tout comme Saint-Corentin était la métropole de l'évêque et du chapitre, et elle abritait sous ses combles la vaste salle où se tenaient les assemblées communales. Son histoire se confond donc, pendant bien des siècles, avec celle de Quimper elle-même.

On a épilogué sur le nom de N.-D. de Guéodet. Il provient, paraît-il, de l'ancien breton, et se traduisait en latin par *Beata Maria de Civitate* (Notre-Dame de la Cité). Mais comme le *Civitas* des Romains, le *Guéodet* des Armoricains impliquait l'idée d'un centre d'assemblée politique et municipale. L'on sait qu'au moyen-âge, le vif sentiment religieux des populations les portait à confondre le plus possible leur vie civile et sociale avec celle de l'église où ils priaient, jusqu'à y tenir leurs réunions et à placer leurs délibérations sous les auspices de Dieu et des Saints. La cathédrale appartenait par définition à l'évêque, les bourgeois quimpérois préférèrent se sentir chez eux et construisirent dans ce but, près d'une des portes du quartier dit la Tour du Castel, une église qu'ils placèrent sous l'invocation de la Sainte Vierge, comme l'était celle du Quimper primitif, l'*Aquila* gallo-romaine, devenue ensuite Locmaria. Ce fut l'oratoire du Guéodet.

On ne connaît pas la date de fondation de cette chapelle, restaurée en 1371, et dont le chœur subit une refonte complète au XVI^e^ siècle. De forme rectangulaire, elle mesurait à peu près 27 mètres de long sur 10 de large, et formait angle sur les rues du Guéodet et des Boucheries, se développant le long de la première, et présentant à la seconde son pignon Ouest, sur lequel faisait saillie un porche gothique richement ornementé. A droite de ce porche, un escalier tournant, contenu dans la tourelle où était suspendue la cloche municipale, menait à la salle supérieure où avaient lieu les réunions de la communauté des bourgeois. Un autre campanile dominait l'entrée du chœur, délimité du côté de la nef par quatre piliers de style roman. Un puits s'ouvrait au dehors, dans un des renfoncements du porche.

La municipalité était dans l'usage de faire célébrer au Guéodet un service funèbre à la mort de chaque membre du conseil, des gouverneurs de Quimper ou de la province, et de tous les personnages considérables dont il y avait lieu d'honorer la mémoire. Plusieurs particuliers s'associèrent à cette dévotion à N. D. de la Cité, en fondant des messes votives, en contribuant à la solennité des fêtes ou en formant dans l'oratoire une association de prières. M. de Blois cite la fondation qu'y fit, en 1525, le chanoine Jean Le Vigou-

roux d'une messe chantée à célébrer chaque samedi, avec l'assistance des maîtres d'école et étudiants de la ville, qui recevaient une rétribution.

En 1537, Henri Belot et sa femme y fondèrent les vêpres de la fête de l'Annonciation à laquelle devaient concourir les choristes de la cathédrale. Le testament d'Henry Poulchen, en 1502, stipule un legs à N.-D du Guéodet « à cause de la confiance que le testateur a en Elle qu'Elle sera son advocate et *intercesseuse* pour lui après son trespas devant Nostre Seigneur ». Ne doutons pas que cette confiance filiale n'ait été récompensée !

La plus originale fondation faite au Guéodet le fut à l'occasion d'une maladie pestilentielle qui, en 1412, menaça d'exterminer la population. Ses magistrats s'engagèrent en son nom à allumer devant l'autel de la Sainte Vierge un luminaire qui y brûlerait à perpétuité, et pendant près de quatre siècles, ce vœu demeura fidèlement observé. Chaque année, le jour de la Chandeleur, la communauté de ville venait en corps présenter à la Patronne de Quimper une bougie de cire enroulée comme un cabestan autour de la tige de fer d'une énorme lanterne déposée dans un coin de la chapelle. Les dimensions de ladite lanterne s'expliquaient par le fait que cette bougie cordée mesurait la même longueur que l'enceinte des murs de la ville-close, soit près de 1.600 mètres.

On racontait, dans les milieux populaires, que si jamais cette bougie venait à s'éteindre, Quimper serait aussitôt inondée par la mer, qui déborderait du puits situé près du porche de la chapelle. Cambry rapporte qu'en 1792, on surprit deux enfants qui, ayant soufflé la bougie, observaient si les eaux du puits n'allaient pas refluer, se tenant prêts, dans ce cas, à la rallumer aussitôt. On chassa ces polissons, mais la preuve était faite, sinon pour les esprits déjà « éclairés » par la philosophie voltairienne, du moins pour les âmes crédules, que l'antique légende qui menaçait Quimper du sort de la ville d'Ys n'était qu'imagination pure. Ajoutons que la bougie du Guéodet coûtait, chaque année, 100 écus à la ville, et qu'à la procession du 15 Août, la confrérie des maîtres-maçons la portait sur un brancard richement décoré de rubans et de fleurs.

La Révolution posa la griffe sur les modestes rentes qui assuraient l'entretien de la chapelle et de son mobilier. La Terreur n'y fit pourtant aucun ravage. Lorsque Cambry la visita, vers la fin de 1794, il fut frappé par l'aspect du beau jubé de chêne sculpté et de ses boiseries dont il s'amuse à décrire les sujets hétéroclites : têtes de lions et de Méduse, ogre couché, buste de chevalier, marmousets incongrus, scènes bibliques et mythologiques, anges, satyres, etc. Les

vitraux des trois grandes fenêtres, admirablement conservés, figuraient respectivement la Passion (au-dessus du maître-autel), l'Adoration des Bergers et le Trépassement de la Sainte Vierge. On lisait sur l'un d'eux la date 1563. Cambry les jugeait supérieurs aux verrières de la cathédrale et s'extasie sur « le mérite de ces riches décorations et la noble simplicité des couleurs qui les forment ».

D'un tel ensemble de chefs-d'œuvre qui faisaient de N.-D. du Guéodet le sanctuaire le plus remarquable, après la cathédrale, de toute la ville, il ne subsistait plus rien quelques années plus tard. Triste exemple de ce vandalisme funeste, pétri d'ignorance, d'abêtissement et de mépris du passé, qui continue à sévir autour de nous et qui a coûté à la France, depuis un siècle et demi, des milliers de monuments religieux dont la seule valeur artistique — sans parler des pieux souvenirs qu'ils évoquaient — est incalculable ! Après le Concordat, l'évêque ayant réclamé le Guéodet, la municipalité répondit qu'elle en avait besoin, car elle exploitait ses murailles pour fournir des pierres aux réparations du collège. C'était la condamnation à mort du vénérable sanctuaire et le prélude de sa démolition complète.

Mais que penser de ces bourgeois qui, ayant besoin de matériaux pour bâtir ou restaurer, trouvent tout simple de les extraire des murs d'une église consacrée par un culte plusieurs fois séculaire, par les prières de tant de générations, plutôt que de l'une des carrières qui abondent aux alentours de la ville ? De tant de merveilles anéanties, il ne subsiste plus aujourd'hui que la statue de N.-D. du Guéodet conservée dans la chapelle du lycée La Tour d'Auvergne, d'ailleurs fermée au culte et à peu près inaccessible au public. On en a déjà retiré le cœur du P. Maunoir. Il serait à souhaiter que la Madone du Guéodet pût prendre place sur un des autels de la cathédrale, où les fidèles seraient heureux d'invoquer, devant cette image chargée de tant d'histoire, la puissante Reine du Ciel à laquelle nos ancêtres avaient confié la garde et la protection de leur cité.

J. K.

Ohé !... Ohé !...

MOBILISATION GÉNÉRALE

AVIS

Les Habitants de la Ville de Quimper et des environs sont informés que tous, depuis le plus petit enfant jusqu'au plus vieux patriarche, devront se trouver sur la cour de

la Phalange d'Arvor

Boulevard de Kerguélen

Les Samedi & Dimanche 6 & 7 Mai

Tous sont priés de se munir d'une bourse pleine, d'un cœur large et d'un grand désir de faire le bien. Par ce temps de crise, tous trouveront à acheter selon leurs goûts et leur fortune. Et dans la belle salle de la Phalange, ils verront QUELQUE CHOSE qu'on n'a jamais vu, ni à Quimper, ni en Bretagne, ni en France.

QUOI ?

Venez et vous verrez...

Qu'on se le dise!

AU PATRONAGE

Mesdames, à vos postes !

MAI rappelle la vente de charité de plus en plus nécessaire pour la conservation et l'accroissement des œuvres de jeunesse de la paroisse Saint-Corentin. Au cours de ces dernières années, des constructions nouvelles et des améliorations importantes ont donné un air de jeunesse à notre patronage de la Phalange d'Arvor. La salle de spectacle est un vrai bijou, la cour est spacieuse, bien « remblayée », la maison est « pratiquement » bien transformée.

— Les travaux terminés restent à payer !... Premier objectif de la prochaine vente.

— Une salle de gymnastique reste à construire... Deuxième objectif de la vente prochaine...

Alors, malgré les difficultés de l'heure présente, et même à cause d'elles, nous désirons, plus que jamais, voir les paroissiens ne faire qu'un autour de nous.

Nous comptons naturellement sur tous les concours d'hier... et sur tous les comptoirs traditionnels... Mais il faut avancer. Car on peut avancer... Une magnifique paroisse comme celle de Saint-Corentin peut et doit faire magnifiquement le bien.

Faire le bien ! Petit mot !... Immense, presque seule chose devant l'éternité... Alors, tirez la conclusion : MESDAMES, MESDEMOISELLES, TOUTES A VOS POSTES...

Et ayez confiance !...

Et plus tard... bien plus tard, vous retrouverez tout cela à la porte du paradis, où, peut-être, vous murmurerez tout bas :

— On ne nous a pas assez répété qu'on n'est définitivement riche que de ce qu'on donne... Et pourtant !...

Alors, que tous les amis de la Phalange notent bien que la Kermesse aura lieu à sa date habituelle : LES SAMEDI ET DIMANCHE 6 ET 7 MAI, et dans le local, également habituel : COUR DU PATRONAGE, BOULEVARD DE KERGUELEN

Faites comme lui !

D'un de nos Anciens.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je m'empresse de répondre à vos appels pour la Kermesse; je voulais vous envoyer du gibier ; mais, à ma grande confusion, je dois m'avouer piètre disciple de Nemrod.

Il y a deux ans, j'avais pris un « port d'arme ». Joyeux,

je partis un beau matin avec fusil, cartouches, gibecière et un chien superbe. Brr... une compagnie de perdrix s'envole devant moi ; je tire... chou blanc ! Une heure plus tard, nouvelle compagnie de perdrix. J'oublie que je suis chasseur ; au lieu de tirer je pousse un cri formidable. Il dut, certes, être formidable, car un jeune perdreau en fut affolé au point de se cogner la tête contre un poteau télégraphique. Il était mort, je le mis vivement dans mon sac et je rentrai fièrement à la maison.

Je n'ai plus rien tué depuis... mais j'ai failli tuer mon chien. Voulant tuer un lièvre, très gros, je lui transperçais l'oreille avec une copieuse décharge de plomb. Pauvre Stopp ! Il revint vers moi, je crus lire dans ses yeux l'expression de sa douleur. « Je t'ai fait mal, mon beau toutou ! » Il secoua mélancoliquement la tête et je lus, clairement, dans ses yeux cette protestation : « Non, non, ce qui m'attriste, c'est votre maladresse. De grâce, renoncez à la chasse. »

J'ai suivi son conseil ; je n'ai plus chassé (d'abord, c'est défendu à cette époque). Je n'enverrai donc rien au comptoir de l'Alimentation.

Veuillez recevoir, en compensation, une petite offrande.

Pour vous, j'ai récolté
Quelques bibelots
rigolos.
Pour vous, j'ai ramassé
Un peu d'argent,
Cent dix francs.
Acceptez ce modeste envoi
Et croyez-moi.

Votre tout dévoué.

L'opinion de quelques grands hommes sur notre Kermesse

Que dit Monsieur Laval ?
— Pas mal !...
Que dit Monsieur Herriot ?
— C'est beau !...
Et Monsieur Millerand ?
— Marrant !...
Et vous Monsieur Lebrun ?
— C'est bien !...
Que dit donc Tardieu ?
— C'est mieux !!...
Et Monsieur Poincaré ?
— Parfait !!!
Et vous, Monsieur Boncour ?
— J'y cours !!!!

LE CHŒUR DES PRÉSIDENTS

Epatant !... et plus qu'épatant !
Extravagant, mirobolant,
Disent en chœur les Présidents.
On attend, on attend encore,
On aime de plus en plus fort
La Kermesse d' la Phalange d'Arvor.

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — *Dimanches et fêtes : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction.*

Sur semaine : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre). — Tous les soirs du mois de Mai, exercice du Mois de Marie, à 20 heures, sauf le 1er Vendredi où cet exercice se fait à 17 heures. — Le 31, l'exercice de clôture a lieu à Loc-Maria, à l'arrivée de la procession qui part de la Cathédrale à 20 heures.

CONFESSIONS. — *Tous les jours, le matin, aux heures des messes, le soir, de 17 à 19 heures.*

1er MAI, LUNDI. — Saint Philippe et saint Jacques, apôtres.
2, MARDI. — Saint Athanase, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.
3, MERCREDI. — Solennité de saint Joseph, Epoux de la Bienheureuse Vierge Marie.
4, JEUDI. — Découverte de la Vraie Croix de N. S. J.-C.
5, VENDREDI. — Saint Pie V, pape et confesseur.
6, SAMEDI. — Saint Jean, apôtre, devant la Porte Latine.
✠ 7, DIMANCHE. — *Troisième dimanche après Pâques.*
8, LUNDI. — Apparition de saint Michel, archange.
9, MARDI. — Saint Grégoire de Nazianse, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.
10, MERCREDI. — Octave de saint Joseph.
11, JEUDI. — Translation des Reliques de saint Corentin et de saint Pol.
12, VENDREDI. — Saint Nérée et ses Compagnons, martyrs.
13, SAMEDI. — Saint Robert Bellarmin, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.
✠ 14, DIMANCHE. — *Quatrième dimanche après Pâques.*
15, LUNDI. — Saint Jean Baptiste de la Salle, confesseur.
16, MARDI. — Saint Ubald, évêque et confesseur.
17, MERCREDI. — Saint Pascal Baylon, confesseur.
18, JEUDI. — Saint Venant, martyr.
19, VENDREDI. — Saint Yves, confesseur.
20, SAMEDI. — Saint Bernard de Sienne, confesseur.
✠ 21 DIMANCHE. — *Cinquième dimanche après Pâques.*
22, LUNDI. — *Les Rogations.* — De la férie.
23, MARDI. — *Les Rogations.* — De la férie.
24, MERCREDI. — *Les Rogations et Vigile de l'Ascension.* — Saint Donatien et saint Rogatien, martyrs.
✠ 25 JEUDI. — *Ascension de N. S. J.-C.*
26, VENDREDI. — Saint Philippe de Néri.
27, SAMEDI. — Saint Bède le Vénérable, confesseur et docteur de l'Eglise.
✠ 28 DIMANCHE. — *Le dimanche après l'Ascension.*
29, LUNDI. — Sainte Marie Madeleine de Pazzi, vierge.
30, MARDI. — Sainte Jeanne d'Arc, vierge.
31, MERCREDI. — Sainte Angèle de Mérici.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du Sacrement de Baptême :

26 *Mars.* Lydie-Paule Delplace, coteau du Frugy ;
2 *Avril.* Camille-Armand Bourhis, coteau du Frugy ;
3 — Gisèle-Marie-Louise Hillion, Penhars.
9 — Yves-Marie Kergoat, 26, rue Neuve ;
9 — Marcel Kergoat, 26, rue Neuve ;
9 — Jacqueline-Marie-Andrée Le Goff, 30, rue du Pont-Firmin ;
16 — Guillaume-René-Marie Floc'h, 2, rue Le Déan ;
16 — Guy-Georges-Joseph-Marie Cabon, route de l'Hippodrome ;
17 — Micheline Berréhouc, 16, rue des Gentilshommes.

Mariage.

Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage :

17 *Avril.* Germain-Pierre-Marie Le Fur et Marie Conan ;
18 — Jean-Corentin Corin et Jeanne Toussaint ;
18 — Pierre-Marie Guéguen et Anne-Marie Modé ;
19 — Louis-Joseph-Marie Goupil et Marie-Catherine-Yvonne Le Meur.

Décès.

Ont reçu la sépulture chrétienne :

22 *Mars.* Alfred Bacon, 73 ans, prêtre, vicaire du Chapitre, rue du Lycée;
25 — Marie-Joséphine-Alexandrine Balinec, 73 ans, célibataire, 4, rue de l'Hippodrome ;
29 — Jean-Yves Le Bis, 38 ans, époux de Marie-Jeanne Bolzer, 76, rue Neuve ;
31 — Odile-Anne-Cécile Kessler, 35 jours, place Claude-Le-Coz ;
1 *Avril.* Jean Méoré, 5 ans, 6, rue Le Déan ;
4 — André-Edmond Hascoët, 1 mois, 26, rue du Frout ;
7 — Isidore-Marc Gouletquer, 24 ans, célibataire, rue de l'Hospice;
8 — Gaston-Marie-Eugène Le Proux du Perray, 30 ans, célibataire, 12, rue de l'Hospice ;
12 — Yves-Marie Campion, 73 ans, veuf de Marie-Perrine Nédélec, 11, rue des Reguaires ;
14 — Jean Guillerm, 72 ans, veuf de Marie-Corentine Bolzer, 12 bis, rue Neuve ;
17 — Jeanne Kervran, 47 ans, célibataire, rue Bourg-les-Bourgs ;
18 — Marie-Joséphine Le Gorgeu, 79 ans, célibataire, 48, rue Kéréon;
18 — Louis-Marie Dourver, 60 ans, époux de Clarisse Gourville, 15, rue Royale ;
19 — Jean-Louis Le Gars, 68 ans, époux de Marie-Corentine Cogant, 13, rue Saint-François ;
21 — Yves-Marie Vaillant, 32 ans, célibataire, 1, rue Brizeux.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

D'AR GUELLA MARC'HAD
COSTUMES SUR MESURES POUR HOMMES ET ENFANTS
Mlle A. NÉDÉLEC
12 - rue Toul-al-Laër - 12
QUIMPER
VÊTEMENTS ET ARTICLES POUR CLERGÉ

Pâtisserie-Confiserie
PETITS FOURS - ENTREMETS
GLACES - - SORBETS
SPÉCIALITÉS POUR BAPTÊMES
LE BIHAN-PENNANROZ
4, rue du Parc, 4
QUIMPER (Finistère)
SPÉCIALITÉ DE GATEAUX DE QUIMPER

ENTREPRISE DE SERRURERIE
R. LE FEUNTEUN-BALBOUS
24, Rue de Brest, 24
et Impasse Feunteunic-ar-Lez
Chèque Postal Rennes ; 68-55
QUIMPER
Téléphone 0.89
- Constructions Métalliques - Bâtiments Industriels - - - Hangars Agricoles - - Toutes Couvertures - - Installation de Banques - - - - - Magasins, etc. - - Coffres-Forts - -
R.C. QUIMPER 5.262
Serrurerie Horticole, Serres Châssis de Couche, Clôtures - Serrurerie du Bâtiment - Vérandas, Marquises, Rampes - - - - Balcons - - - - Grilles légères et en fer forgé - Entourages de Tombes -

Spécialité de Crêpes à Dentelles
" Les Délicieuses "
Bonbons au "Régal" - Epicerie Fine
Anciennes Maisons Mmes TANGUY & PÉRON-CARIOU
Mlle NICOL
SUCCESSEUR
5, rue Saint-François, QUIMPER (Finistère)
TÉLÉPHONE 1-14

Les Meilleures Chaussures Aux Meilleurs Prix chez
J. BÉLIN
26, rue Kéréon, QUIMPER
La plus Ancienne Maison de la Région

Articles pour Literie

Edredons – Couvertures
Toutes Transformations

Mme COSMAO

16, rue Elie-Fréron, 16
QUIMPER

CYCLES

MACHINES A COUDRE
VOITURES D'ENFANTS

Mme PIERRE JEAN, MÉCANICIEN

66, rue Neuve, 66
QUIMPER

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

CHARPENTE — MENUISERIE

TANGUY-MOREAU

MAÇONNERIE — CIMENT ARMÉ

28, RUE DE L'HOSPICE, 28 – QUIMPER

Restaurant LE DÉ

33, rue des Douves – QUIMPER

COIGNEC-SCORDIA, Succrs

BANQUETS ET NOCES
REPAS A TOUTE HEURE
CHAMBRES

Téléph. 6.42 — R. C. 7.722

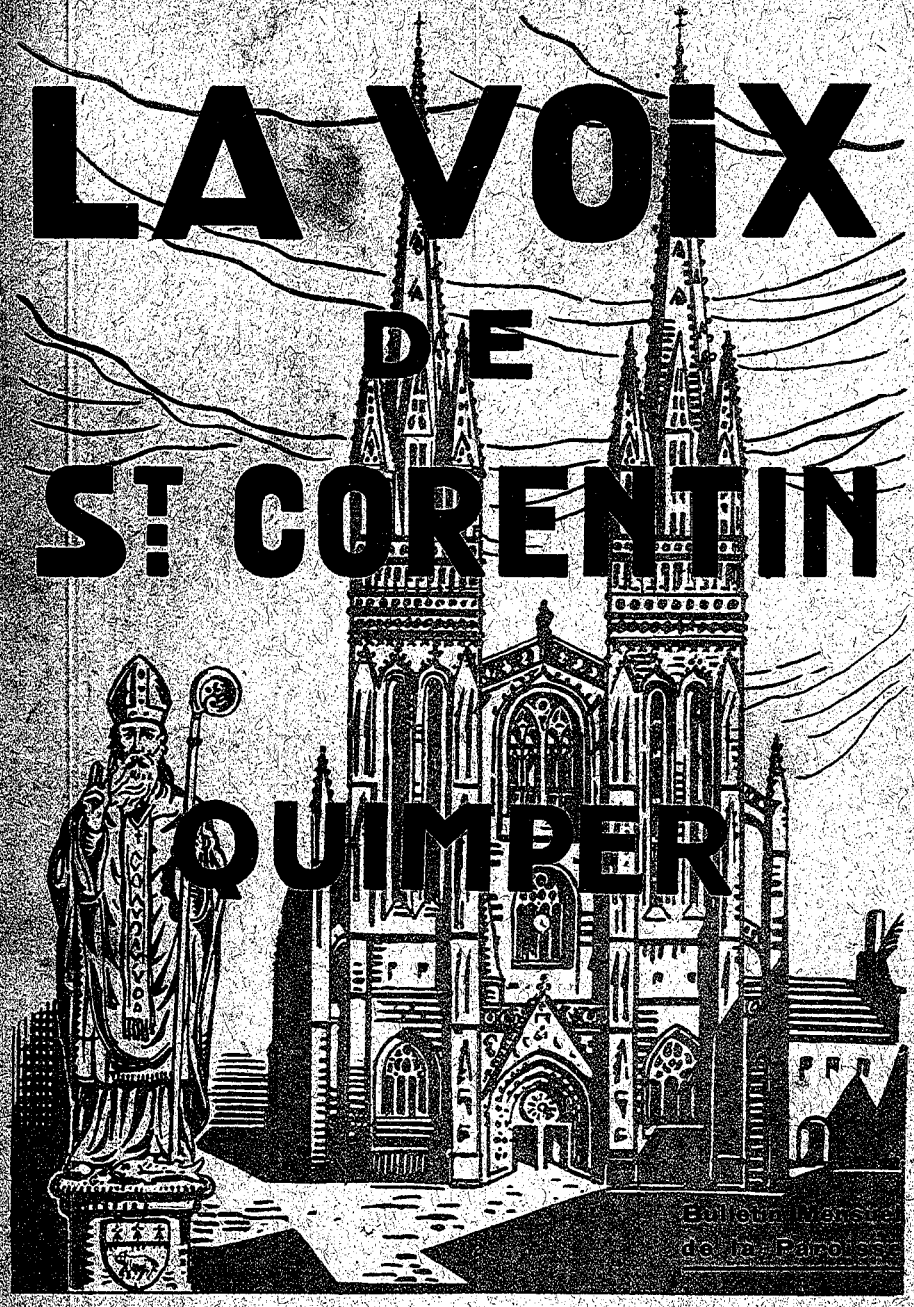
DELBENN
DÉPOSÉE

Lunetterie et Orthopédie
DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER

P. LE GUENNEC
OPTICIEN DIPLOMÉ
BANDAGISTE

Maison de Confiance spécialement recommandée

LA VOIX DE St CORENTIN QUIMPER



LA PAROISSE EST UNE FAMILLE
L'ÉGLISE PAROISSIALE EST LA MAISON DE FAMILLE
A L'ÉGLISE SE FAIT L'UNION DE TOUS LES ENFANTS
A L'ÉGLISE SE RATTACHENT LES PLUS CHERS SOUVENIRS
DANS L'ÉGLISE SE REFONT LES AMES
AIMEZ VOTRE ÉGLISE
ALLEZ A VOTRE ÉGLISE

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements
gratuits
sur Titres

Faites toutes vos Opérations
à la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agence
QUIMPER

Bureaux permanents
CHATEAULIN
CONCARNEAU
DOUARNENEZ
PONT-L'ABBÉ

Bureaux périodiques ouverts à
CAMARET, le Mercredi,
CROZON, le Mardi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

La *Société Générale*, Agence de Quimper,
nous annonce que ses bureaux sont transférés dans son nouvel immeuble, 2, rue du Parc, *depuis le Lundi 12 Décembre.*

23e Année — Jeudi 1er Juin 1933 — N° 3.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Rue du Frout (Sacristie) | DÉPOTS : Librairie LE GOAZIOU. — GUIVARC'H.

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement d'honneur : 20 francs par An.
Abonnement : 10 fr. par An. — Le Numéro : 1 franc.
Annonces commerciales : 25 fr. par An pour une case.

A nos abonnés et à nos Lecteurs

Le prochain numéro de « La Voix de Saint-Corentin » *(Juillet-Août), paraîtra, seulement, vers la mi-Juillet.*

Après la fête de Sainte Jeanne d'Arc

Jeanne d'Arc et l'Eglise

MISE AU POINT NÉCESSAIRE

La fête de notre héroïne nationale a été célébrée, à Quimper, dans une atmosphère de haute courtoisie ou, pour mieux dire, de paix et d'union sacrée. Beaucoup de maisons étaient pavoisées, et, répondant, pour la plupart, à l'invitation officielle qui leur avait été adressée, les autorités civiles et militaires remplissaient la nef de la cathédrale, bien avant l'heure fixée pour la cérémonie religieuse que présidait Mgr l'Evêque.

L'allocution de circonstance fut goûtée de tous les auditeurs, sans distinction d'opinion. En termes d'une sobre élégance, M. l'abbé Mazéas, professeur au Collège de Saint-Pol-de-Léon, sut, dans un saisissant raccourci, présenter, à larges traits, la vie de la Vierge-Martyre et mettre en lumière, par quelques touches délicates, les leçons d'actualité qui s'inspirent de sa divine mission. Une personnalité

marquante résumait, d'un mot très juste, l'impression générale : « Excellent discours, à la fois pacifiant et réconfortant. »

⁂

La gloire de Jeanne d'Arc, nul ne cherche à le contester, est le patrimoine de tous les bons citoyens. Mais elle brille d'un éclat si pur que, par respect pour la Sainte, tous les partis devraient, le jour de la Solennité qui lui est consacrée, conclure une sorte de trêve tacite, autour de sa mémoire. Il en est, paraît-il, qui ne se résignent pas à l'entendre ainsi. Ils essaient, à cette occasion, de réveiller, au préjudice de l'Eglise, du Pape et du clergé, des passions qui ne furent que trop vives, au temps où « les Français ne s'aimaient pas », et qu'on voudrait croire endormies, pour toujours.

Sans aucun esprit d'acrimonie ou de polémique, mais avec la tranquille assurance que l'on possède, quand on a pour soi la vérité, (1) nous voulons reproduire, ici, la réponse péremptoire déjà faite par tel ou tel Comité d'Action Catholique (2) à ceux qui, malgré la guerre, n'ont rien appris ni rien oublié.

Jeanne d'Arc et l'Eglise

(Réponse à une affiche placardée sur nos murs)

Ceux qui, à propos de la *Fête nationale* de Jeanne d'Arc insultent l'Eglise Catholique, insultent, par là même, Jeanne d'Arc, qui, jusqu'à la fin, s'est réclamée d'elle et du Pape.

C'est en vain qu'on prétend rendre l'Eglise responsable de l'injuste condamnation qui a frappé Jeanne d'Arc.

Une réunion de personnalités ecclésiastiques, si élevées qu'elles soient en dignité, ne constituent pas à elle toute seule, l'Eglise, encore moins quand elle se sépare du Pape.

Or Jeanne, au cours du procès, *a fait appel au Pape.*

Cet appel était de droit canonique (Hanotaux, Jeanne d'Arc). *Il devait donc être accepté par ses juges. Il ne l'a pas été. Par là, ses juges se séparaient de l'Eglise Catholique avec laquelle on prétend les identifier.*

La haine des Anglais, celle des mauvais Français qui avaient misé sur eux a été la vraie cause de la condamnation de Jeanne.

(1) Cf. en particulier, au sujet du rôle de l'Eglise dans le procès de Jeanne d'Arc, les travaux si appréciés de M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie Française, *Jeanne d'Arc*, de M. Georges Goyau, de l'Académie Française, *Histoire de la Nation Française, tome VI, Histoire religieuse*, et de M. Jean Guiraud, agrégé d'histoire, ancien professeur à l'Université de Besançon, *Histoire partiale, Histoire vraie.*

(2) Comité Catholique de Lorient.

L'Eglise l'a réhabilitée d'abord. Elle l'a canonisée ensuite. Que veut-on de plus ?

Silence à ceux qui, visant surtout à réveiller les haines religieuses entre Français, ne connaissent la *Fête Nationale* de Jeanne d'Arc, que pour *diffamer l'Eglise !*

LA VIE PAROISSIALE

Croisade Eucharistique : La Fête de la Réparation.

Le 4 Mai dernier, les habitants de Quimper voyaient défiler, à travers les rues, avec une curiosité mêlée de sympathie, une interminable procession d'enfants. Combien étaient-ils ? 3.000,.,, 3.500... 4.000 peut-être !

Le spectacle ne manquait certes pas de pittoresque. Lorsque s'ébranla, au son joyeux des cloches, cette pacifique armée de garçonnets et de fillettes, portant drapeaux, bannières et insignes multicolores, chantant, de tout cœur, les cantiques des *Croisés*, la police de la ville, bienveillamment alertée par la municipalité, fut obligée de se prodiguer pour assurer l'ordre, le long des rues que parcourait l'immense cortège, sur deux rangs, à la file indienne. Charrettes, voitures automobiles et lourds camions se tenaient respectueusement alignés au bord des trottoirs ou au débouché des diverses avenues. On se serait cru dans l'une de ces grandes artères de Paris, au moment où l'agent de service, armé de son sifflet et de son bâton blanc, interdit toute circulation aux véhicules pour laisser libre passage aux piétons...

Sous la haute direction de M. le chanoine Cardaliaguet et de la dévouée présidente de la Section brestoise, Mlle Joubert, du bon et fructueux travail a été fait, au cours de cette journée de Croisade eucharistique.

Après la communion générale pieusement faite, le matin, à la cathédrale, les enfants furent répartis dans différentes salles de la ville, pour prendre part à une séance d'études.

« Qu'est-ce que réparer ? — A qui s'adresse spécialement notre réparation ? — Avons-nous à réparer pour les péchés des autres ?... — Les Croisés doivent-ils avoir aussi l'esprit de réparation ?... — ... Quelle est pour les Croisés l'action la plus réparatrice ?... — Résolutions à prendre. — ... » telles furent, avec beaucoup d'autres non moins importantes et non moins intéressantes, les questions tour à tour envisagées.

Grâce à Dieu, on constatait vite que ces jeunes auditoires avaient d'abord *vécu* les idées discutées en commun, et le mot de René Bazin (1) trouvait, dans ce milieu si bien préparé, une merveilleuse application. « Les enfants sentent, obscurément, le mérite et la beauté du sacrifice. Il suffit de leur montrer la route montante. Ils y vont ! »

Voici le mois de Juin, le mois du Sacré-Cœur, le mois de la Réparation, par excellence. Aux grandes personnes de se mettre à l'école des enfants !

Nos Pèlerinages à N.-D. de Loc-Maria.

Tertiaires, Mères chrétiennes et Enfants de Marie ont été, successivement, aux dates déterminées d'avance, saluer, au cours du Mois de Marie, la Vierge si vénérée de N.-D. de Loc-Maria.

« C'est une touchante tradition à conserver, coûte que coûte », déclarait M. le chanoine Orvoën, doyen du Chapitre, aux Mères Chrétiennes qui étaient accourues nombreuses, le 17 Mai dernier, pour écouter l'allocution si édifiante et si nourrie de celui qui fut, pendant vingt-deux ans, le directeur aimé de la Confrérie.

Le 31 Mai, M. l'abbé Conseil, aumônier de la Retraite, a exalté, avec une onction prenante, le culte de la Très Sainte Vierge, dans le sanctuaire de Loc-Maria, également, en présence des paroissiens de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu.

Mois de Marie.

Les exercices du Mois de Marie ont été fidèlement suivis, du premier au dernier jour, par un groupe compact de « vrais serviteurs » et de pieuses servantes de la Vierge bénie entre toutes les femmes.

Les personnes zélées qui ont orné, avec tant de goût, l'autel spécialement dédié à Notre Bonne Mère du Ciel et celles qui l'ont, quotidiennement, honorée par leurs cantiques, voudront bien trouver, ici, l'expression de notre gratitude.

Mieux que personne, Marie saura témoigner sa reconnaissance aux unes et aux autres.

Retraite du Tiers-Ordre (17-21 Mai)

Prêchée par le Père Corentin, de Saint-Brieuc, un fils de Saint François, qui connait admirablement la spiritualité franciscaine et qui la vit avec ferveur, cette retraite de trois

(1) Cf. *La Douce France*.

jours a été pour nos tertiaires l'occasion d'un puissant renouvellement spirituel.

Rapidement, mais avec netteté, le Père leur a exposé la doctrine du Tiers-Ordre. Il leur a rappelé la conception qu'ils devaient s'en faire. Confrérie pour gagner des indulgences ?... Pas même une association qui aurait pour but la dévotion à Saint François ; mais une école de vie chrétienne parfaite.

Imiter Notre Seigneur Jésus-Christ, l'imiter entièrement, intégralement, tel fut l'idéal du Patriarche d'Assise. Réaliser l'Evangile dans la mesure où le permet la vie dans le monde, tel est aussi l'idéal des Tertiaires. Et c'est la vie chrétienne vraie, profonde, dans la forme la plus haute que l'on puisse proposer à des laïques, puisqu'elle est, selon la parole du Pape Pie XI une participation à la vie religieuse.

Qu'on ne se la représente pas pour autant comme une chose compliquée et difficile. Elle est simple comme l'Evangile dont elle s'inspire et consiste dans la pratique des vertus de pauvreté, d'humilité et de renoncement.

A la base est l'amour de Jésus, l'amour de Jésus crucifié qui fut la grande passion de Saint François.

Voilà quels furent les sujets des instructions. Vérités austères pensera-t-on ! Comme le Christianisme, ni plus, ni moins.

L'éloquence chaude et surnaturelle du P. Corentin sut les présenter dans leur beauté attirante.

La retraite se passa dans une atmosphère de joie franciscaine et d'intimité familiale. Nos tertiaires étant des personnes habituées à la régularité, il est à peine utile de dire que nos deux Fraternités, auxquelles s'était joint un groupe nombreux de sympathisants, ont fourni à leur prédicateur un auditoire aussi fidèle qu'attentif.

La retraite se termina le dimanche 21, par une profession dans le Tiers-Ordre.

Retraite et Communion solennelle des enfants.

C'est M. l'abbé Piriou, recteur de Saint-Marc, ancien vicaire de Saint-Corentin, qui est venu évangéliser, durant trois jours, les enfants de la paroisse.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de M. le Prédicateur. L'attention soutenue avec laquelle ses jeunes auditeurs et auditrices l'auront écouté aura été, pour lui, la plus douce des récompenses, et, pour nous, le gage le plus certain du succès de la retraite.

Réunion d'Action Catholique.

(Groupe des hommes).

Nous avons tenu à profiter de la présence de M. Piriou, pour convoquer les membres de l'Action Catholique, à la réunion qui doit se tenir, régulièrement, une fois par trimestre, à l'époque des Quatre-Temps.

M. le Recteur de Saint-Marc a fait, aux hommes, une causerie fort intéressante sur laquelle nous reviendrons.

Communications diverses.

1° *4 Juin. — Dimanche de la Pentecôte. — Communion solennelle des enfants.* — Messe à 7 h. 30. (La messe de 8 heures sera retardée d'une demi-heure.)

A 14 h. 30, cérémonie de la Rénovation des promesses du baptême et de la Consécration à la Sainte Vierge, procession (place Saint-Corentin, rue Toul-al-Laër, rue Luzel, rue Juniville, boulevard Kerguélen, rue du Roi-Gradlon). — Bénédiction du T. S.-Sacrement.

2° *5 Juin. — Lundi de la Pentecôte.* — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). Pas de messe à 11 h. 30.

Les enfants sont priés d'être à la messe de 8 heures pour l'action de grâces. — La messe sera suivie du chant de l'Absoute pour leurs parents défunts.

Le soir, à 14 heures, fête de la Sainte-Enfance. Procession. Allocution. Bénédiction du T. S.-Sacrement.

3° *16, 17, 18 Juin.* — Triduum de la Fête-Dieu. — Le 16 et le 17, sermon, à 20 heures, par M. le chanoine Guéguen, aumônier de l'Adoration. — Le 18, sermon, après vêpres.

4° *Dimanche, 18 Juin. — Solennité du Saint-Sacrement.* — Messes à 6, 7, 8, 8 h. 30, grand'messe à 9 heures, suivie de la procession. Dernière messe, au retour. Parcours de la procession : rue Royale, rue de Kerfeunteun, Champ-de-Foire (REPOSOIR), rue du Pichéry, rue Kéréon.

Les paroissiens de ce quartier sont priés de vouloir bien faire honneur à Notre Seigneur, en appropriant les rues et en tendant leurs maisons de draps blancs.

N. B. — Jeudi, 15 Juin, et tous les jours de la semaine suivante, exposition du Saint-Sacrement, toute la journée. — Dans la nuit du jeudi 22 au vendredi 23, adoration nocturne pour les hommes (de 9 heures du soir à 6 heures du matin).

5° *Vendredi, 23 Juin. — Fête du Sacré-Cœur.* — Messes aux mêmes heures que le dimanche (sans messe de 11 h. 30). — Messe pontificale à 10 heures. — Vêpres à 16 heures. —

A 20 heures, sermon par M. le chanoine Le Goasguen, directeur des Œuvres diocésaines.

N. B. — Les paroissiens sont invités à célébrer dignement la fête du Sacré-Cœur, en assistant nombreux aux offices et en pavoisant leurs maisons aux couleurs nationales. — Communion générale, à la messe de 7 heures.

6° *Samedi, 24 Juin. — Fête de Saint Jean-Baptiste.* — Messes et vêpres, comme le dimanche (sans messe de 11 h. 30).

7° *Dimanche, 25 Juin.* — Départ du pèlerinage diocésain, pour Lourdes. — Retour le samedi, 1er Juillet.

8° *Réunions du mois :*

Enfants de Marie : 3e dimanche de Juin, à 20 heures.

Mères Chrétiennes : mercredi 21 Juin, à 8 h. 30 et à 15 heures.

Tertiaires : 4e dimanche de Juin, à 16 heures.

Quête ordonnée par Mgr l'Evêque, pour le Petit Séminaire de Pont-Croix.

M. le Curé et MM. les Vicaires se présenteront, à domicile, dans les divers quartiers de la paroisse, au cours du mois de Juin, pour faire la quête ordonnée par Mgr l'Evêque, au bénéfice du Petit Séminaire de Pont-Croix.

Un avis préalable sera déposé dans chaque maison, pour annoncer la visite de ces Messieurs, à tel ou tel jour.

Œuvre des Colonies de vacances.

Le Patronage de la Sainte-Famille se propose, comme les années précédentes, de conduire à Fouesnant un certain nombre de fillettes.

Les demandes deviennent de plus en plus nombreuses : aussi l'Œuvre fait appel à la charité de tous pour lui permettre d'emmener en colonie beaucoup de ses membres, avides de profiter d'un séjour au bord de la mer, si salutaire aux âmes comme aux corps.

A cet effet, une quête sera faite à la cathédrale Saint-Corentin, le dimanche, 11 Juin, à toutes les messes.

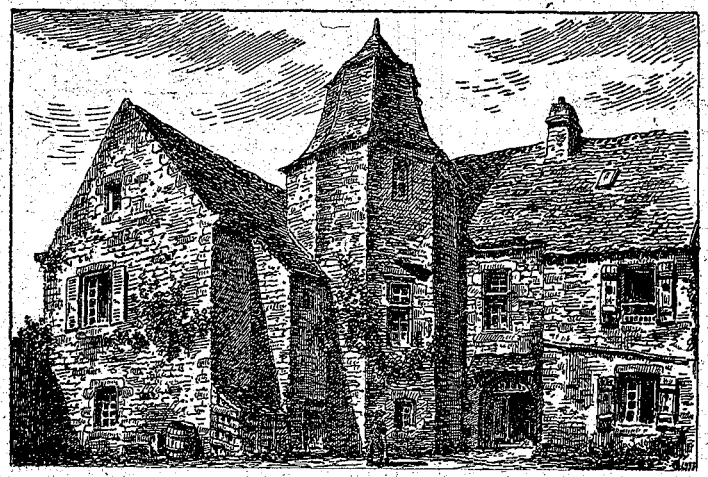
Dès maintenant, l'Œuvre remercie sincèrement les personnes qui verseront leur offrande, petite ou grande, et les assure de la prière reconnaissante des enfants.

Autour du vieux Quimper

GUILLAUME DU BUYS

Archidiacre de Pohèr et poète au XVI[e] siècle

On a récemment démoli l'unique maison ancienne de la rue Verdelet, petite voie somnolente et montueuse qui, passant derrière l'Hôtel-de-Ville et le presbytère de Saint-Corentin, relie les rues Toul-al-Laër et de la Mairie au bas de la rue Elie-Fréron. Ce vieux logis se trouvait depuis longtemps frappé d'alignement, car il faisait une notable saillie sur l'enclos de l'ex-couvent des Ursulines qu'occupait en dernier lieu le séminaire diocésain. Formé de deux édifices en équerre, il alignait sur la rue une façade crépie accostée



L'ANCIENNE MAISON DES CHANOINES,
RUE VERDELET

d'un pignon aigu, dans lesquels s'ouvraient une porte gothique munie à sa clef d'un écusson vide, et de quelques fenêtres moulurées dans la note du xvi[e] siècle. De l'autre côté, vers un petit jardin humide meublé d'un puits à margelle carrée, son aspect était plus pittoresque, grâce à la tourelle

à pans coupés et coiffée d'un toit pyramidal qui flanquait l'angle des constructions.

Cette maison était autrefois une prébende du chapitre de la cathédrale, et elle a servi de résidence, depuis le moyen-âge, à toute une succession de chanoines. L'un de ceux-ci mérite qu'on s'y arrête. Il s'agit de Messire Guillaume du Buys, nommé chanoine de Cornouaille en 1564. Ce n'était pas un Breton d'origine. Il avait pris naissance dans le pays du Quercy, au Languedoc, et l'on ignore quel concours de circonstances lui a procuré une stalle au chœur de l'insigne église fondée par le grand saint Corentin. Il dut, comme beaucoup d'autres étrangers, trouver le séjour de Quimper fort agréable, car il s'y acclimata vite, et resta Cornouaillais jusqu'à la fin de sa carrière.

Les registres capitulaires conservés aux Archives départementales fournissent sur lui quelques détails. En 1573, il approuve et confirme les nouveaux statuts du chapitre. En 1578, il s'accorde avec ses collègues au sujet des coûteuses réparations qu'il avait dû faire à sa maison prébendale. En 1581, il est grand-vicaire de l'évêque François de la Tour. Après 1590, il devient archidiacre de Poher, ce qui le revêt d'une des premières dignités du diocèse, et il meurt en 1594, du chagrin, nous révèle son collègue le chanoine Moreau, d'avoir dû se soumettre, lui vieux ligueur fougueux et impénitent, au pouvoir du roi huguenot à peine converti, Henri IV.

Le service de Dieu et l'office canonial n'occupaient pas exclusivement les loisirs de Guillaume du Buys. A ses moments perdus, il rendait aussi un culte fervent aux Muses, à l'exemple de son contemporain Charles d'Espinay, Breton de Haute-Bretagne, sacré en 1565 évêque de Dol, et auteur d'un recueil de sonnets dont Ronsard a dit :

Qui eut pensé qu'un pays si désert
De grands rochers et de forêts couvert
Que l'Océan en demi-rond enserre
Eût pu donner un si gentil sonneur ?

En 1582, le bon chanoine publia, à Paris, un volume intitulé : *L'Oreille du Prince, ensemble plusieurs autres œuvres poétiques de G. du Buys.* Ce titre singulier fait songer un peu aux *Lunettes des Princes*, ouvrage de poésie et de politique composé un siècle plus tôt par le Nantais Jean Meschinot, maître d'hôtel de la duchesse Anne. En 1585, du Buys en donna une seconde édition augmentée : *Les Œuvres de Guillaume du Buys, contenant plusieurs et divers traictez, à Paris, chez G. Bichon.* Ces deux volumes, très rares, existent à la Bibliothèque Nationale où aucun érudit breton ne semble s'être jamais avisé de les aller consulter. Le mérite de leur exhumation revient à un distingué professeur de

l'Université, compatriote de Guillaume du Buys, et déjà connu par sa remarquable thèse sur l'œuvre d'un autre poète cadurcien du XVI[e] siècle, Hugues Salel, précurseur de la Pléiade.

La plupart des odes, élégies et sonnets du chanoine du Buys sont dédiés à des personnages historiques ou du moins connus de Basse-Bretagne. La pièce de *l'Aumône* est présentée à Monseigneur de Cornouaille, François de la Tour, seigneur de Penarstang, en Plougonven, dont du Buys était grand-vicaire. *De l'Avarice et de la Libéralité,* au sieur de Kereven ; *le lamentable discours et prière à Dieu de l'homme coupable,* à M. Euzénou de Blezrun, chanoine de Quimper ; *l'Action de grâces d'aucunes dames sur la reprise de la place de Concquerneau en Bretaigne,* en l'an 1577, à Madame de Kercaro, c'est-à-dire à Louise de Rosmadec, femme de Nicolas de Tyvarlen, seigneur de Kerharo et du Guilguiffin, châtelaine énergique et avisée qui sut déjouer, en 1597, une suprême tentative du brigand La Fontenelle sur notre ville.

Parmi les autres pièces dédicacées, citons encore *Les cingularitez de la charité chrestienne,* à la prieure de Locmaria ; *Des Causes qui apportent une déplorable fin à toute répub'lique,* à Alain du Poulpry, seigneur de Lanvengat, conseiller au Parlement de Bretagne ; *De l'amitié et honorables devoirs des femmes envers leurs maris,* à Mauricette de Goulaine, troisième épouse de Vincent de Plœuc, seigneur du Tymeur, capitaine de l'arrière-ban de Cornouaille ; *De l'image de l'occasion d'Ausone,* à Jacques Laurens, seigneur de la Motte, sénéchal de Quimper ; *l'Elégie sur la misère des troubles de la France,* à Antoine de la Rue ; plus les trois « tombeaux » ou épitaphes de Corentin Le Béguec, docteur en médecine à Quimper, de Gilles de Kerampuil, recteur de Cléden-Poher, auteur connu d'Heures bretonnes et d'une traduction en breton du catéchisme latin de Canisius, et « du seigneur de la Boissière, breton, qui mourut 5 jours avant celuy de l'assignation de ses nopces ».

On peut le constater, Guillaume du Buys puisait ses inspirations, toujours morales, édifiantes et patriotiques, à des sources variées. Une de ses élégies est dédiée à Jucquel Rougeart, sieur de Locquéran, près d'Audierne, obscur gentilhomme capiste qui entretenait aussi un doux commerce avec les Muses et devança l'excellent chanoine en publiant à Paris, dès 1578, un volume de poésies. Il existait donc à cette époque un petit cénacle de littérateurs quimpérois, au nombre desquels doit être compris le chanoine Moreau, qui cultivaient l'art d'écrire et les charmes de l'amitié, en échangeant des vers et de sages propos, heureux de vivre en quiétude dans ce coin de l'Armorique encore épargné — son tour devait, hélas, venir et combien terrible ! — par la

sanglante bourrasque des guerres de religion. Julien Furic du Run, épistolier spirituel et précieux, devait recueillir leur héritage et le transmettre à ces écrivains graves ou enjoués, rimeurs et prosateurs, depuis les PP. Hardouin et Bougeant, depuis les abbés Gazon d'Ourxigné et de la Marre, jusqu'à Morvan, Laënnec père et Madame de Pompéry, auxquels Quimper est redevable de la réputation qu'elle avait au XVIII[e] siècle d'être l'Athènes de la Basse-Bretagne.

Bien d'autres noms de terroir, Rosmadec, Pont-Croix, Névet, du Dresnay, de Coetnempren, de Toullalan, de Kerfeuntenic, de Trémillec, se rencontrent parmi les dédicaces de Guillaume du Buys. Ce qui a permis d'identifier sa maison prébendale, c'est la pièce où il dit à son émule, le sieur de Locquéran :

Il te faut donc sçavoir
Comme chacun peut voir
Que mon jardin avance
Et joinct de l'un costé
Au mur qui, hault monté
Tient la ville en défense.
. . . . . .
Quand bien tost, au sommet
De la tour de Névet
Qu'un lhierre tapisse.
J'oy (j'entendis) *non un estourneau*
Ains (mais) *un esprit nouveau*
De quelque pythonisse.

Et aussi le sonnet dédié au seigneur de Névet, qui contient ces vers :

Lorsque de ta maison, entour cette cité
J'apercoy, de Névet, une marque si belle...
Ce que pour rendre mieux d'éternelle mémoire
Le peuple bastit lors un trophée à sa gloire
Qui porte encor le nom de la tour de Névet.

Or, le jardin de notre poète était en effet bordé de près au Nord-Est, par le rempart qui cernait la ville close de Quimper et qui, en cet endroit, se haussait sur la pente de la colline du Champ-de-Foire pour atteindre le donjon de la Tourbie, à l'entrée de la Rue Obscure. Un tronçon de cette courtine subsiste encore dans l'enclos de ce qui est devenu depuis peu l'établissement de la Retraite, et la tour de Névet n'a pas cessé de s'y appuyer. De ses fenêtres, Guillaume du Buys pouvait l'apercevoir, drapée de verdure et bien plus belle sans doute qu'aujourd'hui, enfouie qu'elle est aux deux tiers, décapitée de sa galerie crénelée et coiffée

d'une bâtisse d'aspect indigent. Malgré tout, le jardin en terrasses qu'elle domine forme un coin curieux du vieux Quimper, où il est toujours possible de circuler sur le chemin de ronde, large de 4 mètres, de l'ancien rempart, en se souvenant que ce circuit autour de la ville-close constituait jadis la promenade favorite des habitants.

L'antique maison prébendale qu'on a détruite avait d'autres souvenirs, liés à l'histoire de l'instruction publique en Cornouaille. L'abbé de Landévennec, Jean Briand, lui-même fin lettré et amateur de somptueuses reliures — la Bibliothèque de Quimper en conserve de beaux spécimens blasonnés à ses armes — la prêta en 1620 aux Jésuites, qui y ouvrirent la première école publique secondaire du pays, en attendant que fût logeable le vaste collège qu'on leur bâtissait alors dans les vergers de Mesgloaguen. Les trois classes qu'ils professaient étaient installées, assez confortablement, dans les écuries. Olivier du Louet, chanoine et aussi archidiacre de Poher, frère de l'évêque Mgr René du Louet, y résidait sous Louis XIII et Louis XIV et se plaisait à bénir, dans son oratoire particulier, des mariages de notables bourgeois et de gentilshommes.

Lors de la démolition, il ne restait plus aucune trace de cette chapelle. Quelques pièces avaient des boiseries de lambris et de placards chantournées selon le goût du XVIII[e] siècle, mais la construction gothique survivait dans les arcades des portes, l'escalier à noyau de la tourelle, surtout l'ancienne cuisine avec sa cheminée à hotte, ses crédences ménagées à même le mur, son four, ses auges de granit dont l'eau s'écoulait par la bouche d'un mascaron grotesque. En la visitant, on pouvait s'y représenter le sieur chanoine s'y chauffant à la flambée de l'âtre tout en méditant la chute d'un sonnet ou en écoutant d'une oreille distraite sa vieille gouvernante lui narrer, sans s'interrompre d'arroser la lèchefrite ou d'écumer le pot, les menus potins rapportés tout frais de la cohue ou des échoppes du Marché-au-Pain.

J. K.

AU PATRONAGE

AUX PARENTS !

Nous remarquons au Catéchisme, en promenade, dans la cour du Patronage, que les *enfants* et des *adolescents* répètent, contre la religion et la morale, des conversations plaisantes ou méchantes, conversations qu'ils ont, disent-ils, entendues chez eux. Aussi nous demandons aux parents de méditer ces paroles prononcées par Monseigneur Gibier : « Rien n'agit sur le tempérament moral et religieux de l'enfant et de l'adolescent comme les propos du père et de la mère. Il importe donc grandement que les parents, dans les conversations qu'ils tiennent devant ou avec leurs enfants, observent la plus scrupuleuse réserve, ne disent jamais un mot qui blesse la vertu ou la religion. La moindre plaisanterie sur les choses saintes ou les personnes consacrées à Dieu peut altérer dans l'âme de l'enfant le respect de la religion et même ébranler sa foi. Une parole imprudente, équivoque, légère peut déposer dans une âme pure une impression fâcheuse qui demain se réveillera avec une terrible vivacité. Que serait-ce donc si des paroles impures et licencieuses venaient à retentir au foyer domestique, si, des lèvres autorisées du père et de la mère, tombaient des propos odieux et des calomnies populaires sur la religion et ses ministres ? Parler mal de la religion devant un adolescent, c'est un crime ; en parler judicieusement et utilement c'est un devoir pour les parents ».

KERMESSE DU PATRONAGE

Le bon Dieu nous a favorisés... par l'intermédiaire du bon petit Saint Jean : « *Ar Zantig Du* ». Qui pouvait croire à une si belle journée, le dimanche 7 Mai, en voyant la pluie diluvienne du samedi ? Malgré ce déluge, René Floch et ses ouvriers ont monté les comptoirs et nous ne pouvons que les féliciter d'avoir tenu toute une journée sur une cour inondée, si bien que chaque construction ressemblait à une habitation d'une cité lacustre bâtie sur pilotis.

Dimanche, à partir de dix heures, après le défilé, le temps se mit au beau : clairons, trompettes et tambours (Jésus ! ne parlons pas de la grosse caisse) avaient dissipé tous les nuages. Et l'après-midi on assista à une nouvelle inondation, mais, cette fois, ce fut par suite d'un déluge de visiteurs qui prirent d'assaut tous les comptoirs : avant six heures, tout

disparaissait et nous connaissons certains comptoirs qui n'eurent pas assez de lots pour contenter les enfants et les... grandes personnes, amateurs de la pêche ou de la balançoire.

Les recettes ont atteint celles de l'année dernière, ce qui n'est pas peu dire, par ce temps de crise. Aussi remercions-nous, dès maintenant, toutes les personnes qui ont contribué à ce succès : celles qui ont offert des objets à la kermesse ; les nombreux acheteurs ; l'opérateur du cinéma, et enfin les organisatrices et les directrices des comptoirs, qui, par leur désintéressement, leur inépuisable bonté et leur parfaite amabilité, ont assuré le succès de la vente de charité.

Les Directeurs.

Calendrier Paroissial.

Heures des Offices. — *a) Dimanches et fêtes gardés : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction.*

b) Sur semaine : Messes à 6, 7, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

c) Tous les vendredi de Juin : Exercice en l'honneur du Sacré-Cœur, à 20 heures, sauf le vendredi où l'Exercice aura lieu à 17 heures.

Confessions. — *a) Tous les jours, le matin, aux heures des messes, le soir, de 18 à 19 heures.*

b) Les samedi et la veille des fêtes, le soir, de 16 à 19 heures, et après 20 heures.

1, JEUDI. — Octave de l'Ascencion. — A 20 heures, Neuvaine au Saint-Esprit. — A 20 h. 30, salle de la Phalange, réunion des membres de l'Action Catholique.

2, VENDREDI. — De la Férie. 1er vendredi du mois. Exposition du Saint-Sacrement. — A 17 heures, chapelet, neuvaine au Saint-Esprit. — Bénédiction. — Pas d'Adoration à 20 heures pour les hommes et les jeunes gens.

3, SAMEDI. — Vigile de la Pentecôte (ni jeûne ni abstinence). — A 16 heures, bénédiction des fonts baptismaux. — A 20 heures, neuvaine au Saint-Esprit. Bénédiction.

✠ 4, DIMANCHE. — *La Pentecôte.* — Communion solennelle des enfants, à 7 h. 30. — La messe de 8 heures est retardée d'une demi-heure. — A 14 h. 30, renouvellement des engagements du baptême. — Procession. Bénédiction.

✠ 5, LUNDI DE LA PENTECOTE. — Messes comme le dimanche, sans la messe de 11 h. 30. — A 8 heures, messe d'action de grâces des enfants. Absoute pour leur parents défunts. — A 14 heures, fête de la Sainte-Enfance. Procession. Bénédiction.

6, MARDI. — De l'Octave de la Pentecôte.

7, MERCREDI. — De l'Octave de la Pentecôte. — Quatre-Temps. Jeûne. Dispense de l'abstinence à cause de la Foire-Exposition.

8, JEUDI. — De l'Octave.

9, VENDREDI. — De l'Octave. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence. — A 20 heures, réunion en l'honneur du Sacré-Cœur.

10, SAMEDI. — De l'Octave. — Quatre-Temps. Jeûne. Dispense de l'abstinence.

✠ 11, DIMANCHE. — *Fête de la Sainte-Trinité.*

12, LUNDI. — Saint Jean Facoud, confesseur.

13, MARDI. — Saint Antoine de Padoue, confesseur.

14, MERCREDI. — Saint Basile le Grand, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

15, JEUDI. — Fête liturgique du Très Saint-Sacrement. Exposition toute la journée. — A 20 heures, procession, bénédiction.

16, VENDREDI. — De l'Octave du Très Saint-Sacrement. — A 20 heures : Triduum.

17, SAMEDI. — De l'Octave du Très Saint-Sacrement. — A 20 heures : Triduum.

18, 2e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. — Solennité du Très Saint-Sacrement. — Messes à 6, 7, 8 h. — A 9 heures, grand'messe. — Procession solennelle du Très Saint-Sacrement. (Voir itinéraire du haut.) — Sermon du Triduum. — A 20 heures, réunion des Enfants de Marie, à la chapelle. Allocution. Bénédiction.

19, LUNDI. — De l'Octave du Très Saint-Sacrement. — Grand'messe à 9 heures. — Vêpres à 16 heures.

20, MARDI. — De l'Octave du Très Saint-Sacrement. — Grand'messe à 9 heures. — Vêpres à 16 heures.

21, MERCREDI. — De l'Octave. — Offices comme ci-dessus. — Réunion des Mères Chrétiennes.

22, JEUDI. — Jour Octave du Saint-Sacrement. — Offices comme ci-dessus. — De 21 heures à 6 heures, nuit d'adoration à la cathédrale pour les hommes et les jeunes gens.

23, VENDREDI. — Fête du Sacré-Cœur. — Messes comme le dimanche, sans la messe de 11 h. 30. — Vêpres à 16 heures. Bénédiction. — A 20 heures, sermon, procession, bénédiction.

✠ 24, SAMEDI. — *Nativité de Saint Jean-Baptiste.* — Messes et vêpres comme hier.

✠ 25, 3e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. — *Solennité du Sacré-Cœur.* — Vêpres à 14 heures. Procession à l'intérieur de la cathédrale. — A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre.

26, LUNDI. — Saint Jean et Saint Paul, martyrs.

27, MARDI. — 5e jour dans l'Octave du Sacré-Cœur.

28, MERCREDI. — Saint Irénée, évêque et martyr.

29, JEUDI. — Saint Pierre et Saint Paul, apôtres.

30, VENDREDI. — Octave du Sacré-Cœur.

1er JUILLET, SAMEDI. — Fête du Très Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ.

✠ 2, 4e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. — *Fête de la Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie.*

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du Sacrement de Baptême :

23 *Avril.* Julie-Marie Le Goff, 12, rue Penn-ar-Stang.
30 — Bernard-Joseph Cadiou, 1, rue des Halles.
6 *Mai.* René-Louis Quéau, 3, rue Kéréon.
7 — Marie-Yvonne-Renée-Paule Rolland, 20, rue Astor.
18 — Emile Fachus, 6, rue du Guéodet.
19 — Paul Bougehon, rue Olivier-Perrin.
21 — Pierre-Armand-Jean Le Carre, 35, rue Olivier-Perrin.
21 — Marcelle-Clémentine-Marie Le Nir, 24 bis, rue Aristide Briand.

Mariage.

Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage :

9 *Mai.* Jean-François-Marie Pelliet et Marie-Louise Le Brusq.
16 — Hervé Piton et Léocadie-Charlotte Rousso.

Décès.

Ont reçu la Sépulture chrétienne :

23 *Avril.* Hervé Le Berre, 56 ans, époux de Marie-Louise Coatmen, 27, rue Olivier-Perrin.
24 — Etienne-Jean Barguédan, 15 ans, 12, rue du Salé.
27 — Marguerite Le Fur, 67 ans, veuve de Alain Benoit, 17, rue Neuve.
28 — Alice-Marie Kerbarc'h, 23 ans, épouse de Pierre Jaouen, 16, rue des Gentilshommes.
3 *Mai.* Marie-Anne Treussier, 68 ans, veuve de Charles Le Gall, rue de l'Hospice.
4 — Henri Richez, 65 ans, époux de Marie Messager, 4, rue Valentin.
8 — Louise-Charlotte Laurent, 55 ans, veuve de Gabriel Jéhannin, 2, rue Saint-François.
8 — Vincent Garin, 70 ans, veuf de Madeleine Le Coz, rue de l'Hospice.
9 — Françoise Cléac'h, 57 ans, épouse de Pierre Le Guern, rue Olivier-Perrin.
15 — Marie-Marguerite Poupon, 90 ans, veuve de Joseph Gortebeech, 8, rue Kéréon.
17 — Yvonne-Marie Marzin, 25 ans, Libourne.
19 — René David, 54 ans, époux de Marie-Anne Cariou, 10, rue du Salé.
19 — Jean-Yves Bernard, 11 mois, 2, rue Elie-Fréron.
20 — Yves-Jean-Marie Bernard, 28 ans, époux de Marie-Jeanne Laouénan, 11, rue Goarem-Dro.
22 — Paul Bouguéon, 10 jours, rue Olivier-Perrin.
22 — Antoine-Désiré Canet, 81 ans, veuf de Marie-Louise Benech, 4, boulevard Kerguélen.
23 — Anne-Marie Kervéant, 51 ans, 26, rue des Reguaires.
23 — Hervé Piton, 52 ans, époux de Léocadie Rousso, 28, place Saint-Corentin.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

D'AR GUELLA MARC'HAD
COSTUMES SUR MESURES POUR HOMMES ET ENFANTS
Mlle A. NÉDÉLEC
12 - rue Toul-al-Laër - 12
QUIMPER
VÊTEMENTS ET ARTICLES POUR CLERGÉ

Pâtisserie-Confiserie
PETITS FOURS - ENTREMETS
GLACES - - SORBETS
SPÉCIALITÉS POUR BAPTÊMES
LE BIHAN-PENNANROZ
4, rue du Parc, 4
QUIMPER (Finistère)
SPÉCIALITÉ DE GATEAUX DE QUIMPER

ENTREPRISE DE SERRURERIE
R. LE FEUNTEUN-BALBOUS
24, Rue de Brest, 24
et Impasse Feunteunic-ar-Lez
Chèque Postal Rennes : 68-55
QUIMPER
Téléphone 0.89
- Constructions Métalliques - Bâtiments Industriels - - - Hangars Agricoles - - Toutes Couvertures - - Installation de Banques - - - - - Magasins, etc. - - Coffres-Forts - -
R.C. QUIMPER 5.262
Serrurerie Horticole, Serres Châssis de Couche, Clôtures - Serrurerie du Bâtiment - Vérandas, Marquises, Rampes - - - Balcons - - - Grilles légères et en fer forgé - Entourages de Tombes -

Spécialité de Crêpes à Dentelles
" Les Délicieuses "
Bonbons au "Régal" - Epicerie Fine
Anciennes Maisons Mmes TANGUY & PÉRON-CARIOU
Mlle NICOL
SUCCESSEUR
5, rue Saint-François, QUIMPER (Finistère)
TÉLÉPHONE 1-14

Les Meilleures Chaussures Aux Meilleurs Prix chez
J. BÉLIN
26, rue Kéréon, QUIMPER
La plus Ancienne Maison de la Région

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures
Toutes Transformations

Mme COSMAO

16, rue Elie-Fréron, 16
QUIMPER

CYCLES



MACHINES A COUDRE
VOITURES D'ENFANTS

Mme PIERRE JEAN, MÉCANICIEN

66, rue Neuve, 66
QUIMPER

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

CHARPENTE — MENUISERIE

TANGUY-MOREAU

MAÇONNERIE — CIMENT ARMÉ

28, RUE DE L'HOSPICE, 28 - QUIMPER

Restaurant LE DÉ

33, rue des Douves - QUIMPER

COIGNEC-SCORDIA, Succrs

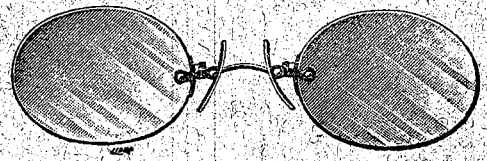
BANQUETS ET NOCES
REPAS A TOUTE HEURE
CHAMBRES

Téléph. 6.42 — *R. C.* 7.722

DELBENN
DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
OPTICIEN DIPLOME
BANDAGISTE

Lunetterie et Orthopédie
DELBENN
16, rue Kéréon — *QUIMPER*



Maison de confiance spécialement recommandée

3e Année — N° 4 — Juillet-Août 1933

PAROISSE St CORENTIN

LA VOIX DE St CORENTIN DE QUIMPER



LA PAROISSE EST UNE FAMILLE
L'ÉGLISE PAROISSIALE EST LA MAISON DE FAMILLE
A L'ÉGLISE SE FAIT L'UNION DE TOUS LES ENFANTS
A L'ÉGLISE SE RATTACHENT LES PLUS CHERS SOUVENIRS
DANS L'ÉGLISE SE REFONT LES AMES
AIMEZ VOTRE ÉGLISE
ALLEZ A VOTRE ÉGLISE

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements
gratuits
sur Titres

Faites toutes vos Opérations
à la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agence
QUIMPER

Bureaux permanents
CHATEAULIN
CONCARNEAU
DOUARNENEZ
PONT-L'ABBÉ

Bureaux périodiques ouverts à
CAMARET, le Mercredi,
CROZON, le Mardi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

La *Société Générale*, Agence de Quimper,
nous annonce que ses bureaux sont transférés dans son nouvel immeuble, 2, rue du Parc, *depuis le Lundi 12 Décembre.*

PAROISSE QUIMPER N° 4

23e Année. — Juillet-Août 1933.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Rue du Front (Sacristie) | DÉPOTS : Librairie LE GOAZIOU. — GUIVARC'H.

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement d'honneur : 20 francs par An.
Abonnement : 10 fr. par An. — Le Numéro : 1 franc.
Annonces commerciales : 25 fr. par An pour une case.

A Monseigneur COGNEAU

« La Voix de Saint-Corentin »
offre ses hommages très respectueux

Quelle matinée inoubliable pour les trois ou quatre mille pèlerins du diocèse qui se trouvaient, à Lourdes, le jeudi 29 Juin 1933 !

Ils étaient groupés, autour de leur évêque, au pied du Calvaire qui domine la Basilique toute proche, lorsqu'ils apprirent, de la bouche même de S. Exc. Mgr Duparc, que M. le chanoine Cogneau venait d'être promu à la dignité épiscopale. On devine combien fut profonde l'émotion, faite de joie sincère et de légitime fierté, qui s'empara, sur-le-champ, de tous les auditeurs, sans exception aucune.

Est-il besoin d'ajouter que les Quimpérois se montraient particulièrement heureux d'un événement qui les touchait de plus près ?

A peine le Chemin de Croix était-il terminé que les paroissiens de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu, de Loc-Maria et de Sainte-Thérèse se rendaient, sans retard, sous la conduite de leurs prêtres, pour recommander, avec ferveur, le nouveau prélat à Notre-Dame de Lourdes et à la Bienheureuse Bernadette.

Le jour de la Cérémonie des Adieux, une dernière prière adressée, par tous, à Marie, devait unir, dans une même pensée de filiale vénération, le pasteur du diocèse et l'auxiliaire qu'il s'est choisi.

Que la Vierge de Massabielle bénisse les vœux que nous formons, d'un cœur aimant, pour l'un et pour l'autre !

Ad multos annos !



Monseigneur COGNEAU,

Evêque de Thabraca

Auxiliaire de Quimper.

(Photo Le Grand, Quimper).

AU ROYAUME DE MARIE IMMACULÉE

49e Pèlerinage du diocèse de Quimper à N.-D. de Lourdes, du 25 Juin au 1er Juillet 1933.

Propos d'un vieux Pèlerin.

D'autres ont raconté, par le menu, les diverses péripéties de notre 49e pèlerinage à Lourdes.

Nous ferons grâce à nos lecteurs des mille et un détails, toujours les mêmes d'ailleurs, qui marquent le trajet, soit à l'aller, soit au retour. La narration en paraîtrait, sans doute, fastidieuse, et nous préférons résumer, en quelques mots, les impressions personnelles que nous a communiquées un vieux pèlerin au moment où nous nous apprêtions à regagner la Bretagne.

⁂

« Il en est, nous disait-il, qui s'extasient sur le site même de Lourdes. Il est merveilleux, je le reconnais, avec cette couronne de collines et de montagnes boisées, avec ce Gave dont les eaux bleues frangées d'écume se précipitent en chantant, vers la mer.... Plusieurs sont enthousiastes de la procession aux flambeaux cheminant, le soir tombé, à travers les allées de l'Esplanade du Rosaire, semblable à un gigantesque serpent de feu qui déroulerait, lentement, ses anneaux embrasés... Certes, j'en conviens, tout cela est beau, très beau, et vous dédommage, amplement, de la fatigue que vous vous êtes imposée pour venir, de loin, contempler un spectacle vraiment féerique...

» Mais, à mon humble avis, tout cela n'est rien auprès de la prière silencieuse faite à la Grotte, où l'on jette aux pieds de la Vierge ses secrets les plus intimes ; tout cela n'est rien comparé au chapelet récité, commenté, à proximité des piscines, à l'heure du bain des malades ; tout cela n'est rien, surtout, quand on se remémore les acclamations solennelles qui accompagnent le geste de l'officiant, traçant le signe de croix, avec le Saint-Sacrement, au-dessus de la tête de chaque aveugle, de chaque paralytique, de chaque sourd-muet, de chaque incurable, atteint aux sources mêmes de la vie et abandonné par les médecins... Quel est, je vous le demande, non pas seulement le croyant, mais aussi l'indifférent qui ne se sentirait pas remué, secoué jusqu'aux entrailles, lorsque montent vers le Ciel ces invocations si attendrissantes, lancées d'une voix vibrante de foi et d'espoir : « Seigneur,

celui que vous aimez est malade ! Seigneur, faites que je voie ! Seigneur, faites que j'entende ! Seigneur, faites que je marche ! Seigneur, dites, seulement, une parole et je serai guéri !... Salut des Infirmes, Consolatrice des Affligés, Mère de Jésus, priez pour nous ! »

» Oh ! l'expression indicible des visages de ces infortunés qui présentent, en raccourci, un tableau lamentable des pires misères humaines !

» Quand passe l'Hostie Sainte, quelle ferveur dans les yeux ! Ils brillent d'un éclat supraterrestre et laissent lire jusque dans les transparentes profondeurs de l'âme. « Oui ! Seigneur, semblent-ils répéter, à leur tour, dites, seulement, une parole, et je serai guéri !... »

⁂

» Qu'il y ait de nombreux miracles, poursuivit le vieux pèlerin, qu'il n'y en ait aucun, qu'importe au regard de celui qui croit ! Il faut bien admettre que Dieu est le Maître de l'heure et que Marie réserve ses faveurs à qui il Lui plaît... Quoi qu'il en soit, qui pourrait résister à cette intensité ou plutôt à cette splendeur unique, dans l'émotion ? J'ose l'affirmer, pour ma part ; tous ceux qui ont assisté, à Lourdes, à la procession du Très Saint-Sacrement en gardent le plus impressionnant souvenir, et s'en retournent, chez eux, avec une foi avivée et une charité plus ardente pour Dieu et les âmes.

» Quant à la Sainte Vierge, Elle est si douce, Elle est si bonne, qu'Elle doit sécher, très maternellement, les larmes de ceux qui étaient venus vers Elle, avec leurs infirmités, et à qui Elle n'a pas accordé la guérison attendue. « Mes enfants, doit-elle leur dire, Dieu veut que vous reveniez me voir, et moi je désire que vous vous incliniez devant sa volonté souveraine. » Et chacun de se courber, un instant, sous la parole consolatrice, puis, de se redresser tout réconforté. N'est-ce pas le miracle des miracles que ce *Fiat* prononcé, d'un cœur apaisé, par les membres souffrants de Notre Seigneur Jésus-Christ ? Que de grâces de choix mérite pareille générosité à tant et tant de pécheurs inconnus ! »

⁂

« Lourdes, voyez-vous, conclut le vieux pèlerin, Lourdes, c'est l'un de ces lieux privilégiés où Dieu a tenu à rendre visible et comme palpable le dogme de la Communion des Saints ! » Voilà pourquoi, quand, au terme du pèlerinage, je vais m'agenouiller, une dernière fois, aux pieds de l'Immaculée, je ne Lui dis, jamais : « Adieu ! », mais : « Au revoir ! »



Saint-Corentin à Lourdes, en Juin 1933.

(Photo Viron, Lourdes.)

LA VIE PAROISSIALE

Pèlerinage-Congrès de la Ligue Féminine d'A. C. F. à Notre-Dame du Folgoët.

Le 30 Mai dernier, Quimper déléguait 107 de ses Ligueuses à un Pèlerinage-Congrès qui s'est tenu, au Folgoët, sous les auspices de la Madone si vénérée du Léon.

Ce fut une journée pleinement réussie, et en la clôturant, M. le vicaire général Cogneau, qui présidait, au nom de Mgr l'Evêque, voulut témoigner à toutes la satisfaction qu'il en ressentait. « Je vous remercie, dit-il, d'être venues si nombreuses de tous les coins du Finistère... »

Au retour, le groupe quimpérois s'en fut saluer Notre-Dame de Rumengol, associant ainsi, dans une commune affection, la patronne du Léon et celle de la Cornouaille.

Action Catholique de Saint-Corentin.

(*Section des hommes et des jeunes gens.*)

Le jeudi 1er Juin, à 20 h. 30, plusieurs hommes et jeunes gens, auxquels s'étaient mêlées quelques dames, se réunissaient dans la belle salle du Patronage de la Phalange d'Arvor, pour y écouter une intéressante causerie de M. l'abbé Piriou, sur « *les besognes pratiques d'un groupe d'Action Catholique* ».

Le conférencier nous a montré à l'œuvre un groupe qu'il a quelques raisons de bien connaître, celui de Saint-Marc.

Clair et précis, à son ordinaire, M. Piriou a répondu, méthodiquement, à certaines questions qu'il se posait à lui-même.

1° « Que peuvent faire les membres, les simples adhérents ? — *a*) Obéir aux directives générales données à l'A. C. ; *b*) verser leur cotisation annuelle ; *c*) assister aux réunions des groupes paroissiaux ; *d*) soutenir les organisations générales catholiques.

2° » Quels sont ceux et celles qui ont le rôle le plus actif ? — De toute évidence, les membres du Comité *a*) féminin ; *b*) masculin, auxquels se joignent, d'habitude, *c*) les membres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul ; *d*) ceux de la Commission des travaux ; *e*) ceux de la Société de Secours Mutuels et Assurances Sociales, et enfin *f*) le Secrétariat Populaire. »

Le conférencier met ensuite, en pleine lumière, le travail réalisé par ces hommes et ces femmes animés, tous et toutes, d'un grand esprit d'apostolat, et il termine, en disant : « Sans eux, je me sentirais trop seul, et j'aurais l'impression d'être débordé, dans une paroisse aussi menacée que la nôtre... A votre tour, mes chers amis, organisez-vous, de plus en plus, pour constituer une Action Catholique vivante !... Vous savez avec quelle insistance le Pape a parlé, à ce sujet... Après tout, pour trouver un emploi dans l'Action Catholique, une chose suffit : du dévouement ! »

Puisse cet éloquent appel être entendu ! Nous sommes convaincus, d'ailleurs, qu'il aura eu, dans les âmes, une répercussion profonde et nous sommes heureux de saisir cette occasion pour renouveler à M. Piriou l'expression de notre plus vive gratitude.

N. B. — La prochaine réunion de l'A. C. aura lieu, le mercredi 20 Septembre, à 20 heures 30, dans une des salles du Patronage.

Nos grandes fêtes religieuses de Juin.

4 Juin. — Dimanche de la Pentecôte, communion solennelle des enfants. — Solennité du Saint-Sacrement, dimanche 18 Juin. — Fête du Sacré-Cœur, vendredi 23 Juin ; toutes ces fêtes ont été célébrées avec une piété vraiment édifiante. Les communions ont été fort nombreuses.

La procession de la Fête-Dieu s'est déroulée à travers des rues décorées avec goût. D'autre part, chacun a pu remarquer que le reposoir qui se dressait au Champ-de-Foire était de proportions imposantes. Il faisait honneur aux personnes dévouées qui l'avaient orné, à profusion, de fleurs et de plantes vertes.

Distribution des Prix.

Succès scolaires.

Les distributions de prix se sont échelonnées, dans nos maisons d'éducation chrétienne, entre le 12 et le 20 Juillet.

La cérémonie a été présidée, le 13, par Mgr l'Evêque, à l'Ecole Saint-Yves et au Cours N.-D. d'Espérance ; le 15 et le 19, par M. le Curé à l'Ecole Sainte-Anne et aux deux écoles de garçons de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu ; le 12, au Likès, par M. le chanoine Grill, inspecteur diocésain.

Dans chaque maison, on s'est ingénié à rendre la fête aussi gracieuse que possible, par des chants et des intermèdes variés.

Nous ne connaissons pas encore tous les résultats des divers examens, mais, dès maintenant, nous sommes heureux

de féliciter les maîtres, les maîtresses et les élèves des nombreux succès déjà enregistrés. Ils font honneur, une fois de plus, à l'enseignement libre.

Communications diverses.

I. Le prochain numéro de *La Voix de Saint-Corentin* paraîtra dans la seconde moitié du mois de Septembre.

Mois de Juillet

II. *Dimanche* 23 *Juillet.* — A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre. A 20 heures, confférie des Trépassés ; sermon breton.

III. *Mercredi* 26. — Fête de Sainte Anne, patronne de la Bretagne. La messe de 8 heures sera dite à l'autel de la Sainte.

IV. *Lundi* 31. — Réunion des Mères Chrétiennes, à 8 h. 30.

Mois d'Aout

V. *Mercredi* 2 *Août.* — Confession des filles des grands catéchismes.

VI. *Jeudi* 3. — Confessions, de 16 heures à 19 heures.

VII. *Vendredi* 4. — 1er *vendredi du mois.* — Exposition du Saint-Sacrement, de 6 h. 30 à 17 heures. — A 17 heures, chapelet ; bénédiction. — A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

VIII. *Samedi* 5. — Confession des garçons des grands catéchismes.

IX. *Vendredi* 11. — Confession des tout petits.

X. *Lundi* 14. — Confession, de 16 heures à 19 heures.

XI. *Mardi* 15. — *Assomption de la B. V. Marie.* — Offices, comme le dimanche. — Après vêpres, procession, sermon de circonstance par M. le chanoine Le Jollec, recteur de Saint-Mathieu.

XII. *Mercredi* 30. — Confession des filles des grands catéchismes.

Mois de Septembre

XIII. *Vendredi* 1er *Septembre.* — Cf. plus haut, programme de la journée du vendredi 4 Août.

XIV. *Samedi* 2. — Confession des garçons des grands catéchismes.

XV. *Vendredi* 8. — *Nativité de la B. V. Marie.* — Offices comme le dimanche, sans messe de 11 h. 30. — Confession des tout petits.

M. le Chanoine Le Roy

du Chapitre Cathédral

Lauréat de l'Académie Française

Nous avons le plaisir d'apprendre que, sur un rapport élogieux de Son Exc. Mgr Baudrillart, Recteur de l'Université Catholique de Paris, M. le chanoine Le Roy s'est vu décerner un prix d'Académie de cinq cents francs, pour son beau livre intitulé : *Un Evêque breton, Monseigneur Léopold de Léseleuc de Kerouara, évêque d'Autun, Chalon et Mâcon* (1814-1873) (1).

Nous prions le vénéré lauréat d'agréer nos respectueuses et très sincères félicitations.

M. l'abbé Cotten

Secrétaire de l'Evêché

reçoit la Médaille Militaire

Au cours de la revue du 14 Juillet, M. l'abbé Cotten a été décoré de la Médaille Militaire, pour faits de guerre. Qu'il veuille bien trouver, ici, l'expression de nos compliments très cordiaux.

Autour du vieux Quimper

NOS ÉCOLES PAROISSIALES DE GARÇONS

(NOTES)

Il y a plus de cent ans que les Frères firent leur entrée dans notre bonne ville de Quimper : ils y arrivèrent le 6 Décembre 1828. L'inauguration de leur premier établissement, situé dans la rue du Lycée et qui était communal, eut lieu le 8 Janvier 1820. A cette occasion, l'évêque, Mgr de Poulpiquet, qui avait appelé les fils de Saint Jean-Baptiste de la Salle, pour leur confier l'éducation des garçons, célébra lui-même la Messe du Saint-Esprit, et une allocution de circonstance fut prononcée par M. le Vicaire général.

(1) Avec une lettre de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, in-8° de XII-344 pages. Prix : 20 francs ; le port en sus, 3 fr. — En vente chez l'auteur, 23, rue du Frout, Quimper. C./C. postal, Nantes, 44-74.

A l'issue de la cérémonie, les enfants furent conduits, en procession, jusqu'à l'école. Détail significatif et qui en dit long sur l'esprit de l'époque ! Dans le cortège avaient pris rang le préfet du Finistère, M. de Castellane, le maire, M. Briant de Lambrière, accompagnés de nombreuses notabilités civiles et militaires. Bien plus ! Pour souligner l'importance de l'événement, le préfet tint à adresser à l'assistance un discours où il se plut à vanter les bienfaits de la religion et à mettre en relief la valeur des nouveaux maîtres. Sa parole fut très applaudie.

L'école ainsi fondée ne tarda pas à être fort appréciée des familles. Elle jouit d'une telle vogue, les écoliers affluèrent à tel point, qu'il fallut ouvrir une annexe dans le quartier de Saint-Mathieu, dès le 18 Janvier 1852.

⁂

Après une période de calme et de prospérité qui dura un demi-siècle environ, commença l'ère de la persécution.

Le 8 Mars 1878, à l'instigation du préfet, M. Le Gay, on résolut de laïciser les écoles congréganistes de Quimper. Bien qu'il fût sympathique aux Frères et en particulier à leur directeur, F. Corèbe, le maire, M. Astor, dont l'une de nos rues a perpétué le nom et le souvenir, dut soumettre la question au Conseil municipal. 12 membres votèrent pour la laïcisation ; il y eut 9 opposants et 1 abstention. Le sort des deux maisons fut donc décidé, à deux voix de majorité seulement.

⁂

Mgr dom Anselme Nouvel de La Flèche, qui professait pour les Frères la plus haute estime, prit alors l'initiative de créer une école libre. Le 15 Août 1880, il monte dans la chaire de la cathédrale et annonce, au prône, qu'il va ouvrir une souscription, afin de pouvoir construire deux établissements, dirigés par des maîtres chrétiens.

La bénédiction solennelle de l'école actuelle de Saint-Corentin, bâtie sur un emplacement fourni par M. le chanoine Rossi, eut lieu, le 21 Novembre 1880. Le vénérable curé, M. de Penfentenyo, chargé, pour sa part, de réaliser le projet conçu par l'évêque, n'avait pas perdu son temps !

Colonies de Vacances

Aujourd'hui, sous la pression des conditions de la vie moderne qui rendent le besoin de vacances plus impérieux qu'autrefois, l'œuvre des colonies a pris d'immenses développements. C'est par dizaines et centaines de milliers que les enfants quittent, chaque été, les agglomérations urbaines où ils ont été confinés de longs mois, pour aller, plus ou moins loin, chercher un air meilleur et la possibilité d'une vie détendue.

Mais chez nous, à Quimper, les colonies de vacances sont-elles nécessaires ? Nos colonies chrétiennes ne sont-elles pas un luxe que nous avons dû nous offrir ou une charge que nous avons dû nous imposer pour rivaliser avec des organisations neutres ?

Il serait excessif de soutenir que, dans une ville comme Quimper, qui n'est pas précisément une très grande ville, les colonies de vacances sont une absolue nécessité. Toutefois, pour peu que l'on veuille bien réfléchir, on accordera que même chez nous elles sont d'une très grande utilité et qu'il n'est pas besoin de la concurrence pour en provoquer la création.

Ne voyons-nous pas les familles aisées, dès le lendemain de la distribution des prix, enlever leurs enfants à l'atmosphère surchauffée et saturée de poussières de la ville pour les conduire à la campagne ou au bord de la mer ? Le font-elles uniquement pour les distraire, pour les amuser ? Certes, elles veulent procurer à leurs enfants fatigués des plaisirs sains, des distractions, leur permettre de s'ébattre plus librement et, par suite, plus joyeusement. Mais ce qu'elles cherchent avant tout, c'est de refaire les forces de leurs enfants, leur procurer un regain de santé.

Or, si ce séjour à la campagne ou au bord de la mer n'est pas un luxe inutile pour les enfants de nos familles bourgeoises, s'il est quasi nécessaire pour le maintien de leur santé, à plus forte raison, peut-on dire, le besoin s'en fait-il sentir pour les enfants de nos familles ouvrières.

Eux aussi se sont fatigués pendant l'année scolaire et la fatigue pèse d'autant plus lourdement sur leurs petites épaules que des conditions de vie assez précaires n'ont pas toujours apporté la compensation de force désirable. Et s'il est des santés qui demandent à être soutenues, protégées, ce sont bien celles de ces enfants qui, étroitement logés, pas toujours bien nourris, sont guettés et menacés par la maladie et, en particulier, par la terrible tuberculose.

Aider ces enfants à retrouver une santé meilleure, des provisions de force et d'énergie, en même temps que leur donner un repos bien mérité, voilà ce que fait la colonie de vacances.

N'obtiendrait-elle que ce résultat de donner aux enfants un corps robuste, qu'elle vaudrait pour nous la peine d'être réalisée.

Mais la colonie de vacances s'impose à nous encore, plus en raison de l'utilité qu'elle présente au point de vue moral et spirituel.

Il n'est aucun des lecteurs de la *Voix de Saint-Corentin* à qui il faille démontrer l'importance de l'éducation. Elle est la chose capitale pour l'enfant ; elle doit, elle devrait du moins compter plus que l'instruction et passer avant elle ; car c'est l'éducation qui forme la volonté, le caractère, qui élève l'âme.

Or, l'éducation exige un travail de tous les instants et ne saurait comporter d'interruption ; elle demande un travail minutieux, une vigilance très grande, parce qu'ici les plus simples actions ont des retentissements très lointains. Les vacances qui remettent l'enfant à l'entière disposition de la famille devraient la favoriser, pour beaucoup elles seraient même le seul temps de l'éducation. Hélas ! quand il s'agit de la classe ouvrière, soit parce que la mère comme le père doit travailler, soit pour quelque autre raison, la famille ne peut exercer sa mission éducatrice. Et alors, la période des vacances, au lieu d'être l'occasion d'un grand bien, risque de devenir la cause d'un très grand mal.

Ne perdons pas de vue, en effet, les dangers auxquels vont être exposés ces âmes jeunes et délicates. N'en cherchons pas d'autres, que ceux qu'ils rencontrent durant le reste de l'année : mauvais camarades, mauvaises lectures, etc. Ces dangers sont redoutables toujours ; toutefois, ils sont moins à craindre pendant le temps des classes, parce que l'enfant est occupé et soumis à une surveillance assez étroite. Durant les vacances, au contraire, deux circonstances vont favoriser l'action de ces mauvaises influences : l'oisiveté, pendant deux mois l'enfant n'aura rien à faire, et la liberté qu'il faudra nécessairement lui laisser. Il suffit de réfléchir pour entrevoir les désastres d'ordre moral et les ravages véritables que les vacances peuvent produire dans les âmes. Et l'on comprend qu'elles entraînent pour les parents sérieux et les éducateurs de graves sujets d'inquiétude.

La colonie apparaît tout de suite comme le meilleur moyen de prévenir ces maux... Elle a, pour premier effet, de soustraire l'enfant à l'atmosphère morale pernicieuse dans laquelle il est plongé. Elle a un autre effet plus positif : c'est de le placer au sein d'une nature reposante, apaisante, de le faire vivre pendant quelques semaines dans une œuvre où tout est organisé en vue du bien de son âme, où il rencontrera de bons camarades, de bons exemples, où il sera constamment guidé, conseillé, où, en un mot, sa formation d'enfant et de chrétien sera continuée.

Ces quelques considérations démontrent suffisamment l'extrême utilité de la colonie de vacances : elle est parmi les œuvres d'éducation l'une des plus efficaces.

⁂

Qu'on nous permette, en terminant, d'ajouter certaines précisions concernant notre colonie de vacances des garçons. Elles achèveront de justifier l'appel en sa faveur que nous avons osé renouveler malgré les difficultés de la vie.

Cette colonie, qui fut reprise en 1926 avec une trentaine d'enfants, en a reçu 103 l'an dernier. Cette année, devant l'afffluence des demandes, nous avons loué deux chambres à côté de l'école qui nous donne l'hospitalité. Grâce à ces deux pièces supplémentaires, nous pouvons recevoir 116 enfants (et nous avons dû refuser beaucoup d'autres !). Sur ce nombre 116, 80 resteront à la colonie pendant six semaines ; les 36 autres se partageront la durée du séjour en deux périodes de trois semaines.

Comme on peut le constater, la colonie se développe d'année en année.

Mais n'est-il pas à craindre que du fait de ce développement, elle ne perde de son influence bienfaisante ? Nous nous rendons bien compte que plus le nombre s'accroît, plus il est difficile de faire, auprès de chacun, œuvre d'éducation sérieuse. Aussi, pour que le travail de formation qui pour nous prime tout, n'ait pas à pâtir, nous tâchons en même temps d'améliorer l'organisation intérieure. Six séminaristes, dont plusieurs habitués à notre colonie, aideront le directeur dans la surveillance ; et la division des enfants en groupes leur permettra d'accomplir auprès d'eux œuvre vraiment éducative.

⁂

Nous rappelons que nous accepterions volontiers des dons en nature, draps ou couvertures : ces effets seraient particulièrement utiles aux enfants pauvres.

Le départ — sauf avis contraire — aura lieu le mardi 1er Août, vers 3 h. 30. Rendez-vous à la Phalange, boulevard de Kerguélen. Nous demandons aux parents d'y être présents vers 2 h. 30, afin que nous puissions les réunir avec leurs enfants et adresser à tous les avis que nous jugerons utiles.

Fin de la première période : le 22 Août. Retour à Quimper : 2 heures.

La deuxième période : 22 Août au 12 Septembre. Les enfants inscrits pour cette période prendront les autobus du début de l'après-midi.

Fin de la colonie, le 12 Septembre. Retour à Quimper, vers 3 h. 30, à la Phalange.

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — a) *Dimanches et fêtes gardées : Messes à* 6, 7, 8, 9, 10 *heures (grand'messe) et* 11 *h.* 30. — *Vêpres à* 15 *heures. Bénédiction.*

b) *Sur semaine : Messes à* 6, 7, 8, 8 *h.* 40 *(messe du Chapitre).*

CONFESSIONS : a) *Tous les jours, le matin aux heures des messes, le soir de* 18 *à* 19 *heures.*

b) *Les samedis et veilles de fêtes, le soir de* 16 *à* 19 *heures et après* 20 *heures.*

Mois de Juillet.

✠ 23, VII[e] DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. — Offices du dimanche. — A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre. — A 20 heures, Confrérie des Trépassés. Sermon breton.

24, LUNDI. — De la férie.

25, MARDI. — Saint Jacques, apôtre.

26, MERCREDI. — Sainte Anne, mère de la Bienheureuse Vierge Marie et patronne de la Bretagne. — La messe de 8 heures sera dite à l'autel de la Sainte.

27, JEUDI. — De l'octave de Sainte Anne.

28, VENDREDI. — Saint Samson, évêque et confesseur.

29, SAMEDI. — Sainte Marthe, vierge.

✠ 30, VIII[e] DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. — Offices du dimanche.

31, LUNDI. — Saint Ignace, confesseur. — Réunion des Mères Chrétiennes à 8 h. 30.

Mois d'Août.

1[er], MARDI. — Saint Pierre aux liens.

2, MERCREDI. — Octave de Sainte Anne. — Confession des filles des grands catéchismes.

3, JEUDI. — Découverte du corps de Saint Etienne, 1[er] martyr. — Confession de 16 à 19 heures.

4, VENDREDI. — 1[er] vendredi du mois. — Saint Dominique. — Exposition du Saint-Sacrement, de 6 h. 30 à 17 heures. — A 17 heures, chapelet, bénédiction. — A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

5, SAMEDI. — Dédicace de Sainte Marie aux Neiges. — Confession des garçons des grands catéchismes.

✠ 6, DIMANCHE. — IX[e] DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. — Transfiguration de Notre Seigneur Jésus-Christ.

7, LUNDI. — Saint Cajétan.

8, MARDI. — Saint Cyriaque et ses Compagnons, martyrs.

9, MERCREDI. — Saint Jean-Marie Vianney, confesseur.

10, JEUDI. — Saint Laurent, martyr.

11, VENDREDI. — Sainte Tiburce et Sainte Suzanne, vierges et martyres. — Confession des tout petits.

12, SAMEDI. — Sainte Claire, vierge.

✠ 13, DIMANCHE. — X[e] DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

14, LUNDI. — Veille de l'Assomption (ni jeûne, ni abstinence). — Confession de 16 à 19 heures.

✠ 15, MARDI. — L'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie. — Offices comme les dimanches.

16, MERCREDI. — Saint Joachim, père de la Bienheureuse Vierge Marie, confesseur.

17, JEUDI. — Saint Hyacinthe, confesseur.

18, VENDREDI. — Le 4[e] jour dans l'Octave de l'Assomption.

19, SAMEDI. — Saint Jean Eudes, confesseur.

✠ 20, DIMANCHE. — XI[e] DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. — Office du jour.

21, LUNDI. — Sainte Jeanne Frémiot de Chantal, veuve.

22, MARDI. — Octave de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie.

23, MERCREDI. — Saint Philippe de Béniti.

24, JEUDI. — Saint Barthélémé, apôtre.

25, VENDREDI. — Saint Louis, roi de France.

26, SAMEDI. — Office de la Bienheureuse Vierge Marie.

✠ 27, DIMANCHE. — XII[e] DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. — Office du jour.

28, LUNDI. — Saint Augustin, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

29, MARDI. — Martyre de Saint Jean-Baptiste.

30, MERCREDI. — Sainte Rose de Lima, vierge. — Confession des filles des grands catéchismes.

31, JEUDI. — Saint Raymond Nonnat, confesseur.

Mois de Septembre.

1[er], VENDREDI. — Saint Egide, abbé. — 1[er] Vendredi du mois. Exposition du Saint-Sacrement après la messe de 6 heures. — A 17 heures, chapelet, bénédiction. — A 20 heures, Heure d'adoration pour les hommes.

2, SAMEDI. — Les Bienheureux Claude, Vincent, Nicolas, François et leurs Compagnons, martyrs. — Confession des garçons des grands catéchismes.

✠ 3, DIMANCHE. — XIII[e] DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. — Office du jour.

4, LUNDI. — De la férie.

5, MARDI. — Saint Laurent Justinien, évêque et confesseur.

6, MERCREDI. — De la férie.

7, JEUDI. — De la férie.

8, VENDREDI. — Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie. Offices comme le dimanche, sans messe de 11 h. 30. — Confession des tout petits.

9, SAMEDI. — Office de la Bienheureuse Vierge Marie.

✠ 10, DIMANCHE. — XIV[e] DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. Office du jour.

11, LUNDI. — Les Saints Prote et Hyacinthe, martyrs.

12, MARDI. — Le Saint Nom de Marie.

13, MERCREDI. — De la férie.

14, JEUDI. — Exaltation de la Sainte Croix.

15, VENDREDI. — Sept Douleurs de la B. V. M.

16, SAMEDI. — Saint Corneille, pape et saint Cyprien, martyr.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du Sacrement de Baptême :

28 Mai. Jean-Yves Le Bot, 3, rue Amiral de la Grandière.
5 Juin. André Quillien, coteau du Frugy.
5 — Yvonne-Renée-Lucienne Huiban, 2, rue Elie-Fréron.
8 — Alain-Yves-Emile Querneau, 2, rue du Parc.
11 — Anne-Marie-Thérèse Berrou, 33, rue Neuve.
11 — Annic-Marie-Eugénie Badel, 38, place Saint-Corentin.
14 — Marie-Yvonne-Thérèse-Berthe Guégan, 8, quai du Stéïr.
18 — Jean-Paul-Raymond Le Floc'h, 50, rue Neuve.
20 — Marc-René-André Penther, 24, rue du Parc.

Mariages.

Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage :

29 Mai. Jean-René Le Corre et Adèle-Aline Vavasseur.
29 — Pierre-Alain Lautrédou et Jeanne-Marie-Louise Guédès.
5 Juin. Yves-Marie Mendès et Perrine Gouer.
6 — Joseph-Pierre-Marie Saliou et Bernadette-Joséphine Scordia.
13 — François-Pierre Féchant et Jeanne-Marie-Renée Kerrec.
19 — François-Pascal Walther et Edith-Louise-Marie Guillochon.

Décès.

Ont reçu la sépulture chrétienne :

26 Mai. Jean-Marie Le Goff, 49 ans, époux de Marie Tabel, 35, rue de Kerfeunteun.
26 — Marie-Yvonne Feunteun, 62 ans, veuve de Sébastien Bothorel, 5, rue des Gentilshommes.
26 — Emile Fachus, 8 jours, 33, rue du Pichéry.
27 — Maria Kéraën, 59 ans, Rennes.
30 — Armand-Henri Granier de Lilliac, 80 ans, veuf de Cécile Canolle, 8, rue des Gentilshommes.
1 Juin. Jean Le Carre, 65 ans, à La Forêt-Fouesnant.
9 — Marie-Corentine Bernard, 50 ans, 17, rue Neuve.
16 — Jean-Marie Brélivet, 52 ans, époux d'Anne-Marie Goarin, rue de l'Hospice.
17 — Corentin Kerraën, 28 ans, 12, rue des Gentilshommes.
18 — Marie-Catherine Bernard, 17 ans, rue de l'Hospice.
19 — Marie-Corentine Le Gac, 58 ans, veuve de Valentin Duringer, 40, rue Keréon.
20 — Georges-Marcel Lelièvre, 20 mois, rue Feunteunik-al-Lez.
20 — Marie-Anne Calloc'h, 71 ans, veuve d'Alain Gaonac'h, 44, rue du Pont-Firmin.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

D'AR GUELLA MARC'HAD
COSTUMES SUR MESURES POUR HOMMES ET ENFANTS
Mlle A. NÉDÉLEC
12 - rue Toul-al-Laër - 12
QUIMPER
VÊTEMENTS ET ARTICLES POUR CLERGÉ

Pâtisserie-Confiserie
PETITS FOURS - ENTREMETS
GLACES - SORBETS
SPÉCIALITÉS POUR BAPTÊMES
LE BIHAN-PENNANROZ
4, rue du Parc, 4
QUIMPER (Finistère)
SPÉCIALITÉ DE GATEAUX DE QUIMPER

ENTREPRISE DE SERRURERIE
R. LE FEUNTEUN-BALBOUS
24, Rue de Brest, 24
et Impasse Feunteunic-ar-Lez
Chèque Postal Rennes : 68-55
QUIMPER
Téléphone 0.89
Constructions Métalliques - Bâtiments Industriels - Hangars Agricoles - Toutes Couvertures - Installation de Banques - Magasins, etc. - Coffres-Forts
R.C. QUIMPER 5.262
Serrurerie Horticole, Serres Châssis de Couche, Clôtures - Serrurerie du Bâtiment - Vérandas, Marquises, Rampes - Balcons - Grilles légères et en fer forgé - Entourages de Tombes

Spécialité de Crêpes à Dentelles
" Les Délicieuses "
Bonbons au "Régal" - Epicerie Fine
Anciennes Maisons Mme TANGUY & PÉRON-CARIOU
Mlle NICOL
SUCCESSEUR
5, rue Saint-François, QUIMPER (Finistère)
TÉLÉPHONE 1-14

Les Meilleures Chaussures Aux Meilleurs Prix chez
J. BÉLIN
26, rue Keréon, QUIMPER
La plus Ancienne Maison de la Région

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures
Toutes Transformations

Mme COSMAO

16, rue Elie-Fréron, 16
QUIMPER

CYCLES

MACHINES A COUDRE
VOITURES D'ENFANTS

Mme PIERRE JEAN, MÉCANICIEN

66, rue Neuve, 66
QUIMPER

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

CHARPENTE — MENUISERIE

TANGUY-MOREAU

MAÇONNERIE — CIMENT ARMÉ

28, RUE DE L'HOSPICE, 28 - QUIMPER

Restaurant LE DÉ

33, rue des Douves - QUIMPER

COIGNEC-SCORDIA, Succrs

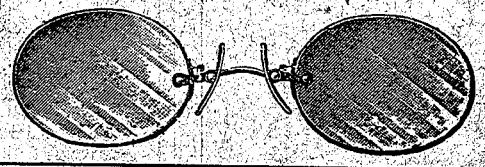
BANQUETS ET NOCES
REPAS A TOUTE HEURE
CHAMBRES

Téléph. 6.42 — *R. C.* 7.722

DELBENN
DÉPOSÉE

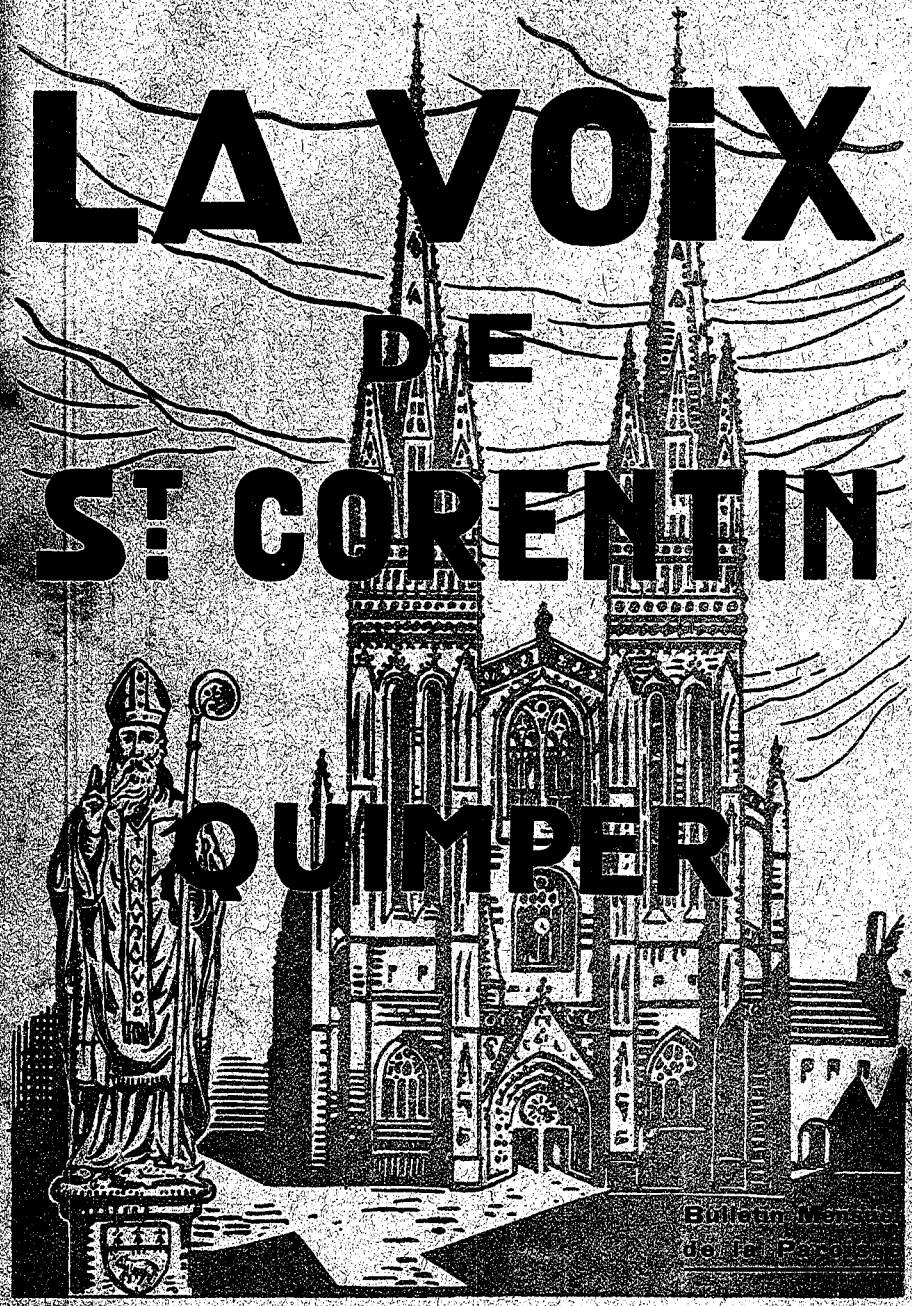
P. LE GUENNEC
OPTICIEN DIPLOMÉ
BANDAGISTE

Lunetterie et Orthopédie
DELBENN
16, rue Kéréon — *QUIMPER*



Maison de Confiance spécialement recommandée

LA VOIX DE St CORENTIN QUIMPER



LA PAROISSE EST UNE FAMILLE
L'ÉGLISE PAROISSIALE EST LA MAISON DE FAMILLE
A L'ÉGLISE SE FAIT L'UNION DE TOUS LES ENFANTS
A L'ÉGLISE SE RATTACHENT LES PLUS CHERS SOUVENIRS
DANS L'ÉGLISE SE REFONT LES AMES
AIMEZ VOTRE ÉGLISE
ALLEZ A VOTRE ÉGLISE

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements
gratuits
sur Titres

Faites toutes vos Opérations
à la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agence
QUIMPER

Bureaux permanents
CHATEAULIN
CONCARNEAU
DOUARNENEZ
PONT-L'ABBÉ

Bureaux périodiques ouverts à
CAMARET, le Mercredi,
CROZON, le Mardi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

La *Société Générale*, Agence de Quimper,
nous annonce que ses bureaux sont transférés dans son nouvel immeuble, 2, rue du Parc, *depuis le Lundi 12 Décembre.*

23e Année — Septembre-Octobre 1933. — N° 5.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Rue du Frout (Sacristie) | DÉPOTS : Librairie LE GOAZIOU. — GUIVARC'H.

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois

Abonnement d'honneur : 20 francs par An.
Abonnement : 10 fr. par An. — Le Numéro : 1 franc.
Annonces commerciales : 25 fr. par An pour une case.

In Corde Jubilo !...

Noces d'Or Sacerdotales (1880-1933)

Noces d'Argent épiscopales (1908-1933)

de Son Excellence Monseigneur DUPARC

Évêque de Quimper et de Léon.

1933 !... Année privilégiée, vraiment !...

Le diocèse de Quimper, tout entier, et, très spécialement, la paroisse de Saint-Corentin, voient se renouveler, avec une rapidité surprenante, des cérémonies d'un éclat inusité. Deux sacres d'évêques se sont succédé, à six mois d'intervalle, et voici que, le 10 et le 11 Octobre prochain, se célébreront, d'abord, au Grand Séminaire, puis à la Cathédrale, les fêtes jubilaires de Son Excellence, Monseigneur Duparc, notre pasteur si vénéré et si aimé.

1857 : date de son baptême ; 1880 : date de son ordination sacerdotale ; 1908 : date de sa consécration épiscopale... Tels sont les souvenirs émouvants que l'on va évoquer, dans quelques jours, en présence d'une vingtaine de prélats et de trois ou quatre cents prêtres.

Nous invitons, très instamment, nos chers paroissiens à venir nombreux, le mercredi, 11 Octobre, témoigner leur respectueuse sympathie et leur reconnaissance à celui qui, depuis vingt-cinq ans, est le père et le guide de nos âmes. Tous prieront pour lui, beaucoup communieront, avec ferveur, à ses intentions, et demanderont au Bon Dieu et à la Très Sainte Vierge de le conserver, longtemps encore, à notre filiale affection.

In corde jubilo !... *Que tous les cœurs soient dans l'allégresse ! Le 11 Octobre, ce sera la fête de la grande famille diocésaine, réunie autour de son chef, dans un élan unanime de joie, de piété et de gratitude en Notre-Seigneur.*

Meulet ra vezo Jezuz-Krist !

Programme des Fêtes des 10 et 11 Octobre

I. *Le mardi 10 Octobre* se fera la Consécration de la chapelle du Grand Séminaire.

La cérémonie commencera à 8 heures.

Son Excellence Monseigneur Duparc consacrera la chapelle et l'autel principal. Leurs Excellences Monseigneur Tréhiou, évêque de Vannes, et Monseigneur Cogneau, évêque de Thabraca, consacreront les autels du transept.

II. *Le mercredi 11 Octobre* seront célébrées les fêtes jubilaires de Son Excellence Monseigneur Duparc, évêque de Quimper et de Léon, pour rappeler le 50e anniversaire de son ordination sacerdotale (le 20 Février 1880), et le 25e anniversaire de sa consécration épiscopale (25 Février 1908).

Monseigneur Duparc chantera, à 10 heures, la messe pontificale à la Cathédrale, sous la présidence de Son Excellence



S. E. Monseigneur Duparc.

(Photo Le Grand, Quimper.)

Monseigneur Mignen, archevêque de Rennes, entouré de Leurs Excellences Nosseigneurs :

De la Villerabel, archevêque de Rouen ;
De Guébriant, archevêque titulaire de Marcianopolis, supérieur général des Missions étrangères ;
De Durfort, archevêque titulaire de Sotéropolis ;
Rumeau, évêque d'Angers ;
Heylen, évêque de Namur ;
Le Senne, évêque de Beauvais ;
Grente, évêque du Mans ;
Le Hunsec, évêque d'Europus, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit ;
Serrant, évêque de Saint-Brieuc ;
De la Villerabel, évêque d'Annecy ;
Costes, évêque titulaire de Telmesse, coadjuteur d'Angers ;
Courcoux, évêque d'Orléans ;
Harscouët, évêque de Chartres ;
Picaud, évêque de Bayeux ;
Tréhiou, évêque de Vannes ;
Cogneau, évêque titulaire de Thabraça, auxiliaire de Quimper;

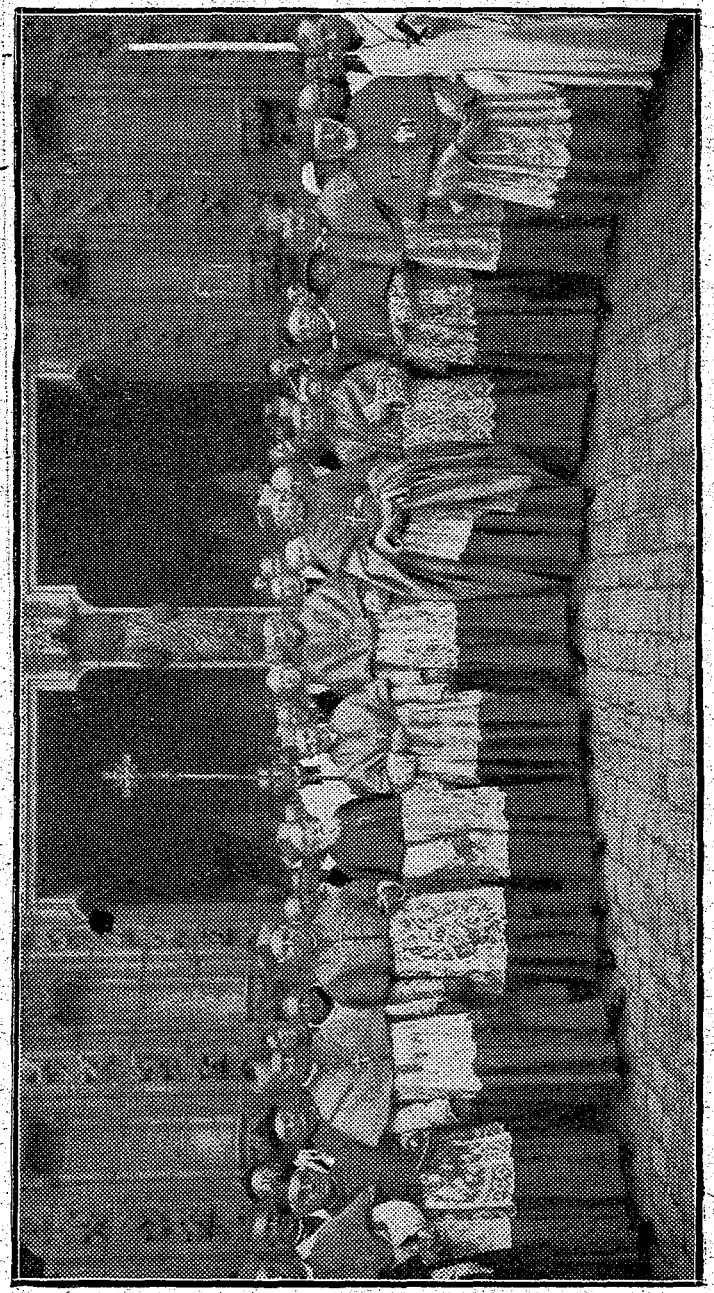
des Révérendissimes Pères :

Dom Cozien, abbé de Solesmes ;
Dom Dominique, abbé de Tymadeuc ;
Dom Corentin, abbé de Melleray ;
et de Monseigneur Le Marrec, prélat de Sa Sainteté, vicaire général des évêques d'Haïti.

Après l'Evangile, discours de Son Excellence Monseigneur Mignen, archevêque de Rennes.

A l'issue de la cérémonie, bénédiction du nouveau Grand Séminaire par Son Excellence Monseigneur Mignen.

A 20 heures, à la cathédrale de Saint-Corentin, discours de Son Excellence Monseigneur Duparc, bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.



Monseigneur Cogneau, après son Sacre, entouré des Archevêques et Evêques (24 Août 1933). *(Photo Ét. Le Grand, Quimper.)*

POUR LES ÉCOLES LIBRES

Kermesse du Dimanche 29 Octobre

Conformément aux instructions données par Mgr l'Evêque, une kermesse va s'organiser, en faveur des Ecoles libres, dans la ville de Quimper, avec le concours des cinq paroisses de Saint-Corentin, de Saint-Mathieu, de Loc-Maria, de Sainte-Thérèse et de Kerfeunteun.

Cette kermesse se tiendra, le dimanche, 29 Octobre, fête du Christ-Roi, dans les locaux de la nouvelle Retraite, 10, rue Verdelet. Afin de permettre à toutes les bonnes volontés de se dépenser, sans trop disperser les efforts, Mme la Présidente de l'Action Catholique féminine a bien voulu assumer la haute direction de cette « *Journée de charité chrétienne* ». Nous l'en remercions bien vivement, ainsi que toutes ses dévouées collaboratrices.

Une équivoque à dissiper

Un homme politique connu, partisan de l'Ecole Unique, disait, un jour, à l'un de nos députés catholiques : « Pourquoi bâtissez-vous et entretenez-vous tant d'écoles, alors que, de votre propre aveu, c'est une charge terriblement lourde pour les fidèles ? Ce sont des frais bien inutiles ! »

La réponse ne se fit pas attendre : « Pourquoi des écoles à nous ? Parce que c'est, pour l'Eglise, un *devoir* d'en posséder. Elle a reçu de son Maître une double mission à laquelle elle ne faillira jamais, celle d'enseigner l'éternelle vérité, celle aussi de guider les âmes dans les voies du salut. Or, elle sait que l'homme se prépare et se forme dans l'enfant. Et voilà pourquoi elle fait entièrement sienne cette phrase d'un grand évêque anglais, le cardinal Manning : « Un enfant chrétien a droit à une éducation chrétienne, un enfant catholique, à une éducation catholique. » Eh bien ! je vous le demande : « Les écoles officielles, neutres par définition, peuvent-elles remplir ce mandat ? Les familles croyantes trouvent-elles la correspondance désirable entre l'enseignement public et les sentiments, les habitudes de piété qu'elles s'efforcent de développer dans l'âme de leurs enfants ?

Poser la question, c'est la résoudre ! »

NOUVEAUX BATIMENTS
DE LA RETRAITE
RUE VERDELET

DIMANCHE 29 OCTOBRE 1933
de 9 heures à 19 heures

GRANDE KERMESSE
DES
ÉCOLES LIBRES

AVEC LE CONCOURS DES PAROISSES
DE SAINT-CORENTIN
DE SAINT-MATHIEU
DE LOC-MARIA
DE SAINTE-THÉRÈSE
ET DE KERFEUNTEUN

NOMBREUX COMPTOIRS
ATTRACTIONS DIVERSES

Pour tous les Goûts !
Pour toutes les Bourses !

Droit d'entrée :
0 fr. 50

SOUTENONS NOS ÉCOLES

L'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Canada et certaines provinces des Etats-Unis subventionnent *toutes* les écoles, quel que soit leur caractère confessionnel. La France, qui, sur d'autres terrains, a tant fait pour la justice et la liberté, refuse aux écoles libres qu'elle reconnaît, cependant, comme légales, toute aide pécuniaire. L'idée, si juste, de la répartition proportionnelle scolaire, deviendra-t-elle, tôt ou tard, une réalité ? L'avenir le dira ! En attendant, les catholiques, qui paient, déjà, l'impôt pour les écoles officielles, n'ont à compter que sur leurs propres ressources, pour maintenir debout, coûte que coûte, l'enseignement libre. Aussi, dans certaines régions, ne peut-on allouer aux maîtres et aux maîtresses des Institutions privées que des « salaires de famine », suivant l'expression même d'un journaliste de gauche.

Et dès lors, quand l'âge ou la maladie empêchera de travailler ceux qui se seront usés au service d'un magnifique idéal, faudra-t-il les prier d'aller sur la rue ou chercher asile dans un hôpital ?

Non, cela n'est pas possible ! Ce serait vraiment trop indigne !... Il faut essayer, tout au moins, de leur assurer une retraite convenable, et c'est le premier but qu'on se propose d'atteindre par des kermesses.

Une fois de plus, les Quimpérois sauront écouter leur cœur. Pénétrés de reconnaissance et d'admiration pour ceux et celles qui consument obscurément leur existence, dans les écoles chrétiennes, émus de pitié pour certaines détresses qui se sont noblement cachées, jusqu'aujourd'hui, les fidèles de Saint-Corentin, de Saint-Mathieu, de Loc-Maria, de Sainte-Thérèse et de Kerfeunteun rempliront, sans hésiter, le devoir d'entr'aide fraternelle qui s'impose à eux. En dépit de la crise dont chacun se plaint, non sans raison, la kermesse du 29 Octobre sera une belle manifestation de générosité, de la part des catholiques.

« En vérité, je vous le dis, ce que vous aurez fait au plus petit des miens, c'est à moi-même que vous l'aurez fait ! »

On a vu des membres de l'enseignement public venir, spontanément, au secours de leurs collègues de l'enseignement privé. Qui ne comprendrait le sens et la portée d'un geste aussi touchant ?

LA VIE PAROISSIALE

Communications diverses.

1° *Dimanche,* 1er *Octobre.* — *Fête du Souvenir Français.* — Allocution de Son Exc. Mgr Duparc, à la messe de 9 heures.

2° *Mercredi,* 25 *Octobre.* — Journée diocésaine de l'Action Catholique. Allocution de M. le chanoine Courbe, directeur général des Œuvres, à Paris.

3° *Dimanche,* 29 *Octobre.* — Le R. P. de Castillon parlera, à la messe de 9 heures, de l'*Œuvre des Campagnes.*

I. — Réunions.

a) Prières du Rosaire. — Les prières prescrites pour le Mois du Rosaire commenceront le 1er Octobre et se termineront le 2 Novembre. Elles se feront tous les jours, à 20 heures, sauf le 1er vendredi (à 17 heures), et le 1er dimanche (immédiatement après les vêpres). — Tous les jeudis et dimanches, procession à l'intérieur de la cathédrale.

b) Ouverture des Catéchismes, le jeudi 5, à 9 heures, à la cathédrale.

c) Noces d'or de Son Excellence Monseigneur Duparc, évêque de Quimper et de Léon, le mercredi 11. — Grand' messe pontificale à 10 heures. Allocution par Son Excellence Monseigneur Mignen, archevêque de Rennes. — Salut solennel du Saint-Sacrement à 20 heures. Allocution par Son Excellence Monseigneur Duparc.

d) Réunion des Mères chrétiennes le lundi 2 Octobre. Messe à 8 h. 30, à la Chapelle Neuve. — Conférence et bénédiction à 15 heures.

e) Réunion de la Ligue féminine d'Action Catholique, le 3 Octobre. Messe à la Chapelle à 8 heures. — Allocution salle de la Phalange à 14 h. 30.

f) Réunion des Enfants de Marie, le 4e dimanche 22, à la Chapelle. Allocution et Bénédiction.

g) Réunion du Tiers-Ordre des femmes le 4e dimanche 22, à 16 heures. Allocution. Bénédiction.

II. — Catéchisme.

A) La reprise du Catéchisme se fera le jeudi 5, par la messe du Saint-Esprit à la Cathédrale, à 9 heures. Allocution, Bénédiction. Tous les enfants, de 7 à 13 ans révolus,

doivent se présenter à cette messe, à la suite de laquelle se fera leur répartition dans les divers catéchismes :

1°) Dans le Petit Catéchisme, les enfants nés en 1926 et 1925.

2°) Dans le Catéchisme des Aspirants, les enfants nés en 1924.

3°) Dans le Catéchisme préparatoire à la 1re Communion Solennelle, les enfants nés en 1923.

4°) Dans le Catéchisme de persévérance, les enfants nés en 1922 et 1921 et au-dessus...

B) Ordre des Catéchismes :

1° Catéchismes de M. le Curé.

a) Filles de l'Ecole Sainte-Anne. — Aspirantes et 1re Communion Solennelle, les mardis et vendredis à 16 heures, à l'Ecole. — 2e et 3e Communion Solennelle : les lundis à 16 heures, à l'Ecole.

b) Filles des Ecoles publiques. — 2e et 3e Communion les jeudis à 9 heures, au Patronage, rue Valentin.

2°) Catéchisme de M. Suignard.

a) Enfants de 7 à 9 ans qui n'ont pas encore communié :

1°) Les lundis à 11 heures. — Pour les garçons de l'Ecole de la rue de Brest, à l'Ecole.

2°) Les lundis à 16 heures. — Pour les filles de l'Ecole Sainte-Anne, à l'Ecole.

3°) Les jeudis à 11 heures. — Pour les garçons et filles des Ecoles publiques, au Patronage rue Valentin.

b) Enfants de 7 à 9 ans déjà admis à la Communion privée :

1°) Les mardis à 16 heures. — Pour les filles de l'Ecole Sainte-Anne, à l'Ecole.

2°) Les jeudis à 10 heures, pour les garçons et filles des Ecoles publiques, au patronage, rue Valentin.

c) Cours préparatoire au Brevet d'Instruction Religieuse :

Tous les lundis et mardis à 17 heures, à l'Ecole Sainte-Anne.

3°) Catéchismes de M. Cadiou.

Aspirantes et premières communiantes, filles des Ecoles publiques :

Les lundis à 11 heures, et les jeudis à 9 heures, au Patronage, rue Valentin.

4°) Catéchismes de M. Pichon.

a) Garçons de l'Ecole de la rue de Brest :

Les mardis et vendredis — à 11 heures — à l'Ecole.

b) Garçons des Ecoles publiques, de 2e et 3e Communion :

Les jeudis à 10 heures, à la Cathédrale.

5°) Catéchisme de M. Hervé.

Garçons des Ecoles publiques :

a) Aspirants : les lundis à 11 heures, et les jeudis à 10 heures, à la Chapelle Neuve.

b) Garçons de la 1re Communion : Les lundis à 16 h. 30 et les jeudis à 8 h. 30, même local

COLONIE DE VACANCES DES GARÇONS

1er Août - 12 Septembre

La colonie de vacances a eu son journal ou plutôt son bulletin. Aucun compte rendu n'en donnera mieux la physionomie que quelques articles extraits de ce bulletin. Les uns sont du directeur, d'autres de ses collaborateurs, et il en est qui ont été rédigés par les colons eux-mêmes.

Horaire d'une journée de colonie.

A 7 h. 30, lever. — A 8 heures, Prière du matin en commun. — A 8 h. 15, petit déjeuner. — A 8 h. 30, les enfants remontent dans leurs dortoirs, font leurs lits, rangent leurs affaires et balaient. — A 9 h. 15, départ pour le bois. — Midi, déjeuner : on chante le « Benedicite ». — A 1 h. 15, courte visite au Saint-Sacrement et départ pour la grève où l'on reste jusqu'à 6 h. 30. — A 7 heures, dîner, suivi d'une récréation que les enfants prennent dans un champ auprès de l'école. — A 9 heures, — 8 h. 45 à partir du 1er Septembre, — prière du soir. Mot du Directeur. Coucher.

Le Bois. — Le bois dont il est question plus haut est situé à 150 mètres de la colonie. Il est gracieusement mis à la disposition de nos enfants par Mme de Poulpiquet. Très touffu, il se prête admirablement aux ébats les plus variés et procure une agréable fraîcheur même aux jours les plus chauds, aussi ce séjour de la matinée au bois, très reposant, est fort apprécié de nos enfants. Entre le bois et la grève, quand il faut choisir, ils n'hésitent jamais ; c'est « le p'tit bois », comme ils disent, qui a toujours les préférences.

La plage. — La plage fréquentée par nos enfants est le Cap-Coz. Elle est assez connue des Quimpérois pour qu'il n'y ait pas lieu de la décrire. Ici, comme on le devine, le grand attrait c'est le bain. On n'oublie pas pour cela ni les jeux : châteaux de sable, jeux à la balle, saute-mouton, ni même les sports. Entre autres, il est une course qui passionne toute la colonie pendant trois semaines, c'est le Tour de France.

Feu de camp (tous les dimanches). — Le soir du dimanche 6 Août, nous allumions notre premier feu de camp au P'tit Champ, tout comme qui dirait le feu de Saint-Jean. On allume le feu, on commence par un chant d'ensemble. Puis quelques colons viennent à tour de rôle donner leurs numéros, qui des chants, qui des monologues, qui des fables. Edouard, à mi-voix, timide, fredonne la chanson « Jeannot, ce matin... ». Tous nous attendons Jules... Jules est connu à la colonie. Il apparaît auprès du brasier et parodie avec succès « Après la bataille », de V. Hugo : « Mon père, ce héros au sourire de hibou... Il méritait bien le « ban turc »... tout comme nos acrobates d'ailleurs. Tandis que Coustant se promène sur les mains autour du feu, les frères Pierre et André se font applaudir dans « l'homme serpent ». Mais le clou de la soirée fut certainement le numéro de « Bibi » qui, juché sur les épaules d'Alain se lança par terre la tête la première... savez-vous ce qui arriva ? Ce fut le sol qui céda...

Un cantique à la Sainte Vierge, puis un mot de M. le Directeur nous ramènent dans la note recueillie qui convient à la fin d'une journée de colonie.

Les parents qui ont assisté au petit concert donné par leurs enfants sur la plage du Cap-Coz, le dimanche 3 Septembre, n'auront pas de peine à se représenter le plaisir que ce genre de distraction procurait à nos colons.

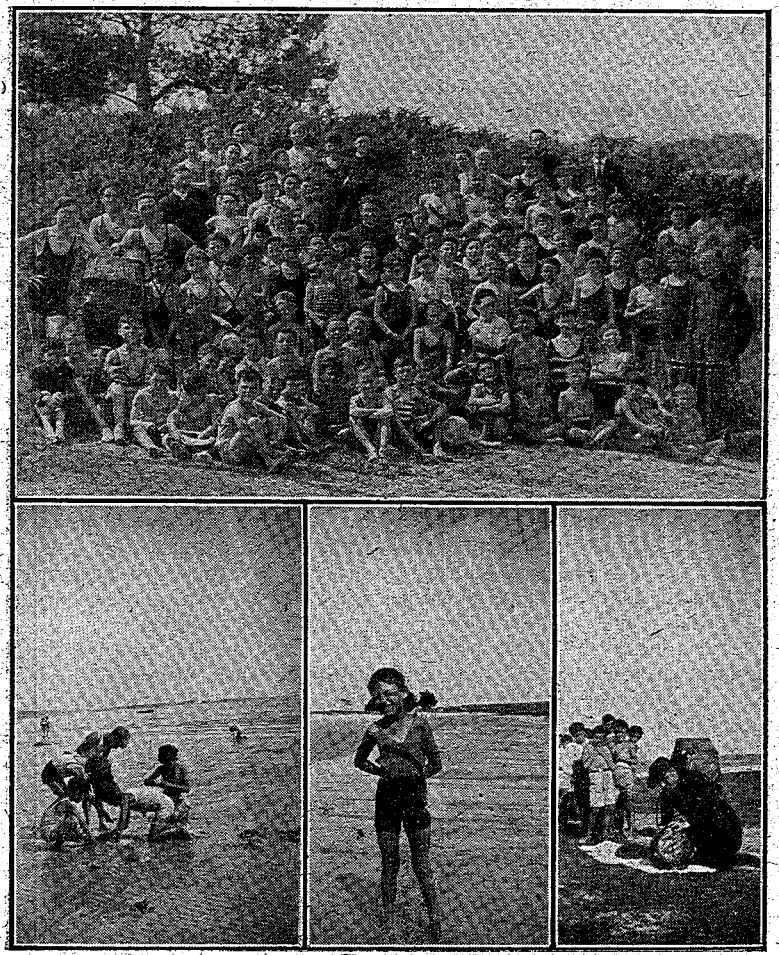
Le dernier « feu », celui des adieux, fut présidé par M. le Curé de Fouesnant. Avant de nous quitter, M. le Curé tint à féliciter nos enfants de leur conduite si édifiante pour les Fouesnantais et à les remercier de l'agréable soirée passée avec eux.

Les grandes promenades. — Il est de tradition à la colonie de faire chaque jeudi une grande promenade. Nous irons à Bot-Conan aujourd'hui. A 10 heures, formation des escouades et départ. L'allure gaillarde et décidée, nous défilons en bon ordre dans les rues de Fouesnant.

Bot-Conan ! Une gentille petite plage, des rochers, des sapins, plus qu'il n'en faut pour satisfaire tous les goûts... Après les délices de la pêche et du bain, nous goûtons à des joies plus solides ; en « bancs serrés », sur nos longues tartines, les sardines prennent docilement le chemin de nos estomacs..., le pâté Hénaff suit, arrosé d'un vin généreu...sement coupé d'eau. Un biscuit achève ce frugal dîner.

Puis chacun se livre à ses occupations préférées ; les uns entreprennent la construction d'un solide plongeoir pour le bain du soir, les autres qui préfèrent les « longs pensers » aux vastes projets chantent sur tous les tons et tous les modes les mésaventures de Zoé, la complainte de la pauvre Jeannette... Enfin, un dernier bain ; encore une bonne tartine et en route pour la colonie.

AU CAP-COZ



Jeux de grève. — Tous étaient heureux comme lui... — Après le bain.

(Photo Villard.)

La vie chrétienne de la Colonie

Dans une colonie catholique, la vie chrétienne demeure évidemment la chose principale. On y soigne le corps comme dans les autres colonies. Mais, de plus, on s'y applique avec un soin particulier à fortifier et à embellir l'âme. Quelques-uns en sont surpris et semblent en éprouver quelque regret. Pourquoi s'occuper de piété à ce point, viser constamment au surnaturel, même en colonie ? Tout simplement, parce que, pour nous, une colonie de vacances ne doit pas se proposer comme unique but, la santé physique. Elle doit tendre aussi à rendre les enfants meilleurs, à les élever, à leur faire une âme plus vertueuse. Et c'est notre conviction qu'il n'y a pour cela de moyen plus sûr que la piété bien comprise et bien pratiquée... Il y a d'autres raisons pour exiger des enfants une certaine vie religieuse, par exemple, les devoirs à rendre à Dieu, devoirs qu'ils voient si négligés autour d'eux et dont il faut leur apprendre l'importance. Mais, redisons-le, nous demandons également aux enfants une piété sérieuse parce que la piété doit les rendre meilleurs.

On nous a accusé « d'abrutir les enfants avec notre bon Dieu ». Au monsieur qui a osé s'exprimer ainsi en parlant de nous, il est facile de répondre que ce qui fait que beaucoup d'enfants sont abrutis, ce n'est pas parce qu'on leur a donné trop de piété, mais parce qu'on ne leur en a pas donné assez

D'autre part, qu'on veuille bien nous croire assez raisonnable pour ne pas imposer aux enfants plus qu'ils n'en peuvent porter. Voici d'ailleurs quelques précisions qui permettront de juger... Tous les jours, matin et soir, les colons ont dit leurs prières en commun. Ils ont été conduits à la messe le dimanche naturellement et le jeudi. Ils ont fait une courte visite au Saint-Sacrement chaque après-midi, et, pour quelqu'un qui croit à la Présence Réelle, c'est une démarche élémentaire. Ils se sont confessés comme à Quimper, le premier samedi du mois, pour communier le dimanche suivant. Plusieurs ont tenu à se confesser en plus des confessions de règle et ont voulu communier plus souvent. Le 15 Août, fête de l'Assomption, une bonne moitié d'entre eux s'est approchée de la sainte Table.

Il va de soi que pour les confessions, communions, l'assistance à la sainte Messe et la visite au Saint-Sacrement, les enfants ont été aidés. Et ainsi, je crois qu'aucun de ces exercices n'aura été un ennui pour eux et que cette piété qu'on ne peut trouver excessive aura fait du bien à leur âme.

Ajoutons qu'en même temps leur formation morale était continuée avec un soin égal. Celle-ci s'est faite par les avis, réprimandes, conseils ou exhortations donnés à chacun en particulier et par les mots du soir adressés à l'ensemble. Au cours de ces causeries de quelques minutes, le Directeur a parlé aux enfants des vertus et qualités qu'ils doivent posséder : propreté, ordre, bonne tenue, politesse, bonté, etc..., de leurs devoirs, non seulement en colonie, mais chez eux, devoirs à l'égard de Dieu, à l'égard de leurs parents. Il s'est efforcé de les mettre en garde contre certaines mauvaises habitudes qu'ils peuvent constater chez leurs camarades plus âgés et qu'ils sont trop tentés d'imiter, concernant l'alcool ou le tabac ; contre d'autres dangers tels que les mauvais illustrés et les spectacles...

⁂

Ces renseignements divers aideront à se représenter quelle fut la vie bonne et agréable des petits colons à Fouesnant. Si l'on sait qu'il furent 120 à en jouir, dont 80 pendant 6 semaines et 40 pendant 3 semaines; si l'on songe que durant ce temps ils ont été de plus sauvés de la rue et de tous les dangers qu'elle présente, l'on accordera, à supposer que la colonie mérite des critiques, qu'elle a tout de même fait quelque bien.

A tous ceux qui ont favorisé ce bien, soit par leur concours, soit par leurs dons en nature ou en argent, le Directeur redit l'assurance de sa profonde gratitude.

Autour du vieux Quimper

Comment fut fondée l'Abbaye de Kerlot

Avant que l'époque des vacances ne prenne fin, aux champs ou à la mer, quittons les vieilles rues de Quimper et leurs antiques souvenirs pour faire de compagnie une promenade à travers la charmante campagne verte et blonde de Plomelin. Sortant de la ville par le quai, nous rencontrons, avant l'angle de la venelle de Kergos, un groupe d'anciennes constructions dont la plus apparente, en bordure de la chaussée, est une solide maison grise bâtie de pierres de taille et décorée de quatre grandes lucarnes à fronton. Si nous contournons le vaste immeuble moderne qui forme le coin de la venelle pour remonter quelque peu celle-ci, nous découvrons à droite, au fond d'une cour, les restes d'une église aménagée en atelier. On distingue encore une haute muraille où s'ouvrent trois longues fenêtres cintrées que séparent des contreforts, et une sorte de transept en faible saillie.

Ces logis habités bourgeoisement et cette pauvre chapelle

tant bien que mal adaptée à un usage industriel, c'est tout ce qui subsiste aujourd'hui de l'abbaye de N.-D. de Kerlot, de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1652 par Pierre Jégado, chevalier, seigneur de Kerolain, Kerlot, Trémillec, la Boixière, Kervenargant, etc., écuyer ordinaire de la petite écurie du Roi, chevalier de son Ordre et capitaine garde-côtes de l'évêché de Cornouaille.

Pierre Jégado, qui avait beaucoup guerroyé, sur terre et sur mer, au service de Louis XIII, était le digne fils de Jean Jégado de Kérolain, gouverneur de Concarneau pour Henri IV, affreusement balafré en 1594, à l'assaut du fort de Crozon et défenseur, en 1597, de Quimper contre l'audacieuse tentative du brigand La Fontenelle, dont il sut repousser l'attaque. Riche du chef de sa mère Anne de Trémillec, héritière dudit lieu en Plomeur, la Boixière, en Pluguffan, Kerlot, en Plomelin, et de diverses autres terres, il avait lui-même épousé Renée de Trécesson dont il s'était séparé pour cause d'incompatibilité d'humeur, après en avoir eu une ou deux filles mortes en bas-âge.

Se voyant vieillir sans héritiers directs, étant brouillé avec ses neveux et ayant peut-être à racheter maintes peccadilles commises au cours d'une existence passablement orageuse, M. de Kérolain songea à employer en œuvres pies toute la partie de sa fortune — c'est-à-dire le tiers — que la Coutume de Bretagne lui permettait d'y consacrer. L'une de ses sœurs, Elisabeth Jégado, était religieuse à l'abbaye cistercienne de N.-D. de la Joie, près d'Hennebont. L'idée lui vint de fonder sur l'une de ses terres un monastère du même ordre et d'en faire nommer sa sœur abbesse. Il obtint sans difficultés les autorisations requises, et, après avoir quelque temps hésité entre les manoirs de la Boixière et de Kerlot, il finit par fixer dans ce dernier, dont sa sœur fut mise en possession le 22 Juillet 1654, l'établissement de l'abbaye nouvelle.

Mais, me dira-t-on, si c'est à Kerlot en Plomelin qu'Elisabeth Jégado créa son couvent, comment se fait-il que vous puissiez nous en montrer les restes sur le quai même de Quimper, dans la paroisse de Saint-Mathieu ? Patience ; nous y arriverons. En attendant, continuons notre promenade par la route de Pont-l'Abbé et cette banlieue de Penanguer, Ty-Laou, le Merdy où les maisons neuves poussent comme des champignons. Après avoir gaillardement gravi — excellent exercice pour les poumons et le cœur — la grande montée de Ty-Souben, nous visiterons sur la gauche la petite tourelle à meurtrières qui survit seule à la destruction du vieux manoir de la Boixière, l'une des propriétés rurales de Pierre Jégado. Selon une règle à laquelle on connaît peu

d'exceptions, cette Boixière a succédé à une villa gallo-romaine, et des fragments de tuiles à rebord sont mêlés à la glèbe des champs d'alentour. J'en ai même ramassé un morceau sur lequel, alors que l'argile était encore crue et molle, un chien, gallo-romain lui aussi, avait laissé l'empreinte de sa patte.

Au delà du vallon du *Dour-Ruz* et des prairies de *Pratmil-gol*, dont j'ai raconté ici la funèbre légende, suivons vers la gauche la route de Plomelin. A un kilomètre du carrefour, nous parvenons sur un point culminant d'où l'on embrasse, vers le Nord, de beaux horizons bleuissants et vaporeux. Kerlot n'est pas loin, il nous suffit de prendre à droite une voie charretière et de descendre dans un vallon naguère joliment boisé, dont la parure sylvestre vient de subir, hélas, de cruels affronts. Nous passons entre une vieille fontaine gothique, un vieux mur d'enceinte flanqué d'une tourelle croulante, et nous entrons dans la cour pavée d'une vieille ferme. Nous sommes à Kerlot.

Et l'abbaye, me demanderez-vous, où était-elle, avec sa chapelle, son cloître, ses bâtiments conventuels, ses clôtures ? J'avoue que de tout cela, on ne découvre plus grande trace.

L'habitation actuelle est un tronçon peu remarquable de l'ancien manoir des Trémillec et des Jégado, et parmi les bâtiments accessoires, aucun n'offre la moindre empreinte monastique. Pour comprendre les raisons de cette transformation radicale, il est nécessaire de connaître l'histoire des événements qui marquèrent la fondation de N.-D. de Kerlot. Elle est des plus singulières, et peint bien les mœurs d'une époque où chacun était persuadé que la meilleure façon de défendre son droit, bon ou mauvais, consistait à le soutenir, la rapière au flanc et le pistolet au poing. Asseyons-nous à l'ombre, sur le gazon, près de la fontaine monumentale que les ronces et le lierre coiffent d'un chaperon de verdure, et je vous raconterai cette chronique du vieux temps qui, je l'espère, ne vous semblera pas trop ennuyeuse.

⁂

J'ai dit que M. de Kerolain, à défaut d'enfants, avait des neveux. Malgré des rapports peu cordiaux, ceux-ci comptaient ferme sur le gros héritage de leur oncle. Aussi éprouvèrent-ils une impression extrêmement désagréable en apprenant que le bonhomme avait résolu d'en faire cadeau à Dieu, ou tout au moins à ses servantes. Le plus intéressé à la chose était un certain Michel Poulain du Pontlo, fils d'une sœur de Pierre Jégado. Furieux de la décision prise par son oncle, il s'efforça d'y mettre toutes les entraves possibles. Ses oppositions légales ayant été rejetées, il profita de la

mort de M. de Kerolain pour occuper de vive force les lieux contestés et s'y installer en maître.

Pendant une absence de l'abbesse Elisabeth Jégado, il se jeta, en 1658, sur Kerlot, avec une bande d'hommes armés, chassa les nonnes et leurs serviteurs, jeta bas l'église déjà à demi édifiée, et se barricada dans le manoir, jurant de n'en plus sortir.

Pendant deux ans, rien ne troubla l'effronté coquin dans sa jouissance illicite du domaine et des fermes qui en dépendaient, d'autant que sa tante Elisabeth Jégado venait, à son tour, de passer de vie à trépas. Mais en 1660, la nouvelle abbesse nommée, dame Anne Le Coigneux, émit la prétention très légitime d'entrer en possession de son monastère. Elle chargea un prêtre d'Hennebont de préparer les voies. Le pauvre ecclésiastique vint se casser le nez au portail solidement verrouillé du manoir. Il vit émerger des embrasures d'inquiétants canons de mousquets, constata l'existence d'une garnison sérieuse, et battit précipitamment en retraite.

Mme Le Coigneux voulut tenter la chance elle-même ; elle se présenta devant Kerlot le 10 Octobre 1660. Mais que pouvait sa pacifique escorte de chanoines, de procureurs et d'huissiers contre quarante coupe-jarrets armés jusqu'aux dents, et postés sur le parapet crénelé dont le sieur de Pontlo avait garni le portail du manoir-abbaye. Injuriée, bravée, étourdie de vociférations, de blasphèmes et de sarcasmes orduriers, menacée d'être canardée sans miséricorde si elle s'approchait davantage, la malheureuse fut obligée de tourner les talons et de revenir piteusement à l'hôpital Sainte-Cathérine de Quimper, où les religieuses lui donnaient asile.

A sa prière, le Roi commanda au marquis de la Roche, gouverneur de Quimper, d'expulser l'usurpateur et de mettre l'abbesse en possession de son monastère. Le marquis voulut d'abord user de conciliation. Accompagné seulement de M. de Kermeno, son gendre, de deux de ses fils, et de quelques gentilshommes, il alla frapper, le 18 Février 1661, au portail de Kerlot et demanda à parler au soi-disant maître de céans. L'huis ne s'ouvrit point, mais à travers ses robustes ais de chêne, une voix inconnue répliqua laconiquement que M. de Pontlo plaidait toujours, qu'il venait — flagrant mensonge ! — d'obtenir un arrêt favorable à sa cause, et qu'il s'estimait par suite autorisé à ne pas bouger. Trois sommations successives étant demeurées sans résultat, le gouverneur n'eut d'autre parti à prendre que de rentrer chez lui et d'y dresser « procès-verbal de rebellion pour en instruire Sa Majesté. »

(A suivre).

Au Cinéma de la Phalange

BEN-HUR

Le Cinéma de la Phalange d'Arvor va reprendre *Ben-Hur*, mais sonore et chantant. Il vous souvient du succès énorme que connut la version muette, il y a quelques années. Cinq ans n'ont pas vieilli *Ben-Hur*. On le croirait fraîchement sorti des studios ; c'est bien toujours une grande œuvre.

La synchronisation modernise l'œuvre et ajoute à sa valeur. Aussi vous n'oublierez pas de voir *Ben-Hur*, sonore et chantant. Votre sens artistique en sera satisfait, votre sens religieux aussi.

On a reproché à ce film d'être d'inspiration protestante. C'est possible. Mais il n'en est pas moins vrai que du point de vue strictement catholique, nous n'y trouvons rien qui choque, véritablement. Toutes les scènes religieuses sont traitées avec un respect, une sincérité qu'il serait vain de nier et qu'on aimerait à retrouver en des œuvres semblables. Ce qui nous plaît surtout, c'est ce mélange, cette compénétration de vie profane et de vie divine, l'une transformant l'autre.

Oui, tout en vous distrayant, ce film vous touchera, élèvera vos âmes à la prière, à l'amour et au pardon.

Ne manquez pas d'aller le revoir,
du 12 au 18 Octobre.

A LA PHALANGE D'ARVOR

— *Le dimanche 3 Septembre,* match d'entraînement contre l'1.b du Stade Quimpérois : victoire par 3 à 0.

— *Le dimanche 17 Septembre,* 1re rencontre de championnat des Patronages : double victoire : la 2e bat les réserves de Pont-Aven par 6 à 1 ; la 1re gagne par 4 à 1.

— *Le jeudi 21 Septembre :* séance de gymnastique sur la scène. Les pupilles de René Floch et les adultes de René Briec ont donné une exhibition très applaudie.

— Nous avons remarqué en permission le sergent du 4e Zouaves, *Loüis Floch.* « Le désert brûlant, le bled tunisien, le soleil ardent lui ont donné un petit air... de là-bas. Mais le moral est toujours bon. »

— Nos Phalangistes ont une prédilection toute spéciale pour le théâtre... d'opérations extérieures. *Jean Toussaint*, un des plus grands parmi nos Phalangistes, est au 65e Bataillon de Chars d'Assaut, à Meknès. Il parle déjà des colonnes, des Schleus et de tous les dissidents marocains.

— *Pierre Trévidic* a dû quitter un moment sa caserne de Fontainebleau pour suivre les manœuvres au camp de Mailly. C'est un théâtre très mouvementé auquel il préfère la bonne tranquillité de sa caserne, auquel il préférera bientôt la permission et... la classe.

Calendrier Paroissial.

I. Heures des offices. — a) *Dimanches et fêtes gardées : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — Vêpres à 3 heures. Bénédiction.*

b) *Sur semaine : Messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).*

II. Exercices du Rozaire. — *Tous les jours d'Octobre, à 20 heures, sauf le 1er vendredi, où ils ont lieu à 17 heures, et le 1er dimanche, immédiatement après les vêpres.*

III. Confessions. — a) *Tous les jours, le matin, aux heures des messes, le soir, de 18 à 19 heures.*

b) *Les samedis et veilles de fêtes : le soir, de 16 à 19 heures et après 20 heures.*

Mois de Septembre.

✠ 17, 15e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. — 3e de Septembre. — Offices du dimanche.

Nota. — Cette semaine ont lieu les Quatre-Temps, d'où jeûne et abstinence mercredi, vendredi et samedi.

18, LUNDI. — Saint Joseph de Cupertino, confesseur.

19, MARDI. — Saint Janvier, évêque, et ses Compagnons, martyrs.

20, MERCREDI. — Saint Eustache et ses Compagnons martyrs. (Quatre-Temps, jeûne et abstinence.) Réunion de l'Action Catholique, à 20 h. 30, au Patronage.

21, JEUDI. — Saint-Mathieu, apôtre et évangéliste.

22, VENDREDI. — Saint Thomas de Villeneuve, évêque et confesseur. (Quatre-Temps, jeûne et abstinence.)

23, SAMEDI. — Saint Lin, pape et martyr. (Quatre-Temps, jeûne et abstinence.)

✠ 24, 16e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. — 4e de Septembre. — Offices du dimanche.

Nota. — Le 1er dimanche d'Octobre, quête pour les Cercles et les Patronages.

25, LUNDI. — Office de la férie.

26, MARDI. — Saint Cyprien et Sainte Justine, vierge, martyrs.

27, MERCREDI. — Saints Côme et Damien, martyrs.

28, JEUDI. — Saint Wenceslas, martyr.

29, VENDREDI. — Dédicace de Saint Michel archange.

30, SAMEDI. — Saint Jérôme, confesseur et docteur de l'Eglise.

Mois d'Octobre.

✠ 1er, 17e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. — 1er d'Octobre. — A 9 heures, messe du Souvenir Français. — Allocution de Mgr Duparc. — Au chœur, Solennité du Très Saint Rosaire. — Vêpres à 3 heures. — Prières du Rosaire. Bénédiction.

2, LUNDI. — Les Saints Anges Gardiens. — Réunion des Mères Chrétiennes : 4 h. 30 et 15 heures.

3, MARDI. — Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

4, MERCREDI. — Saint François, confesseur. — Confessions des filles des grands catéchismes.

5, JEUDI. — Saint Maurice, abbé. — A 9 heures, messe du Saint-Esprit pour l'ouverture des catéchismes.

6, VENDREDI. — Saint Bruno, confesseur. — Exposition du Saint-Sacrement, de 6 heures à 17 heures. — A 17 heures, prières du Rosaire. Bénédiction. — A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

7, SAMEDI. — Le Très Saint Rosaire de la B. V. M. — Confession des garçons des grands catéchismes, à 11 heures et à 16 heures.

✠ 8, 18e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. — 2e d'Octobre. — Offices du dimanche. — Prières du Rosaire, à 20 heures.

9, LUNDI. — Saint Denys et ses Compagnons, martyrs.

10, MARDI. — Saint François Borjia, confesseur.

11, MERCREDI. — La Maternité de la B. V. M. — Noces d'or de Son Excellence Mgr Duparc, à 10 heures. Salut solennel, à 20 heures.

12, JEUDI. — Le Bienheureux Charles de Blois, confesseur.

13, VENDREDI. — Saint Edouard, roi, confesseur. — Confession des enfants des petits catéchismes qui n'ont pas encore été admis à la communion privée.

14, SAMEDI. — Saint Callixte premier, pape et martyr.

✠ 15, 19e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. — 3e d'Octobre. — Offices du dimanche. — A 20 heures, prières du Rosaire.

16, LUNDI. — Apparition de saint Michel Archange, sur le Mont Tombe.

17, MARDI. — Sainte Marguerite-Marie Alacoque, vierge.

18, MERCREDI. — Saint Luc, évangéliste.

19, JEUDI. — Saint Pierrre de Alcantara, confesseur.

20, VENDREDI. — Saint Jean Cautien, confesseur.

21, SAMEDI. — Saint Conogan, évêque et confesseur.

✠ 22, 20e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. — 4e d'Octobre. — Anniversaire de la Dédicace de l'église cathédrale de Saint-Corentin. — A 20 heures, prières du Rosaire. — Réunion des Enfants de Marie, à 13 h. 30. — Réunion du Tiers-Ordre, à 16 heures.

23, LUNDI. — Saint Mélar, martyr.

24, MARDI. — Saint Raphaël, archange.

25, MERCREDI. — Saint Gouesnou, évêque et confesseur.

26, JEUDI. — Saint Alar, évêque et confesseur.

27, VENDREDI. — Saint Magloire, évêque et confesseur.

28, SAMEDI. — Saint Simon et saint Jude, apôtres.

✠ 29, 21e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. — 1er de Novembre. — *Fête du Christ-Roi.*

Nota. — Mardi, veille de la Toussaint, il y a jeûne et abstinence. — Confessions toute la journée.

30, LUNDI. — De la férie.

31, MARDI. — Vigile de tous les Saints. — Office du jour. (Jeûne et abstinence.)

Mois de Novembre.

✠ 1er, MERCREDI. — *Fête de tous les Saints.* — Messe Pontificale à 10 heures. — A 14 h. 30, vêpres de la Toussaint. Sermon. Vêpres des Morts. — A 20 heures, sermon breton, vêpres des Morts.

2, JEUDI. — *Fête des Morts.* — Office paroissial à 8 heures. Office canonial à 10 heures, procession, grand'messe. — De 14 à 16 heures, inscriptions dans la Confrérie des Trépassés. — A 20 heures, clôture des prières du Rosaire.

3, VENDREDI. — Saint Guinal, abbé. — 1er vendredi du mois. — Exposition du Saint-Sacrement, de 6 heures à 17 heures. — A 17 heures, chapelet, bénédiction. — A 20 heures, Heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

4, SAMEDI. — Sainte Françoise d'Amboise, veuve. — Confession des garçons des grands catéchismes.

✠ 5, 22e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. — 2e de Novembre. — Offices du dimanche. — Grand'messe de *Requiem* pour les victimes de la spoliation de leurs fondations. — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce de Baptême :

25 *Juin.* Alain-Jean-Marie Bodéré, 13, rue Neuve ;
25 — Maxime-Auguste Ceschia, 26, rue des Reguaires ;
25 — France-Marie Urvois, 16, rue des Gentilshommes ;
25 — Michelle Robin, 14, boulevard de la Gare, Paris (13e) ;
2 *Juillet.* Josiane-Jacqueline Guillou, 40, rue du Pont-Firmin ;
2 — Roger-Jean Le Pape, 22, rue du Parc ;
14 — Marie-Thérèse-Jeanne Troalen, 10, rue des Gentilshommes ;
15 — Nicolle-Jeanne Cornic, 11, rue Feunteunnic-al-Lez ;
16 — Marc-Corentin Le Faou, 16, rue Brizeux ;
16 — André-Marie Bellanger, 18, rue des Reguaires ;
20 — Marie-Louise Sizorn, 29, rue Aristide-Briand ;
20 — Jeannette Sizorn, 29, rue Aristide-Briand ;
20 — Jean-Baptiste-Marie Rannou, 33 bis, rue Neuve ;
30 — Jeanne-Marie Taulen, 25, rue Olivier-Perrin ;
30 — Jeanine-Maria-Renée Cossec, 1, rue Neuve ;
1er *Août.* Paul-Joseph Derrien, Saint-Barthelemy (dioc. de Vannes ;
6 — Pierre-Marie-François Chiquet, 11, rue Sainte-Thérèse ;
6 — Robert-Henri-Hervé Pérennès, 37, rue de Kerfeunteun ;
10 — Jean-Paul-Alain Lamandé, 19, rue Royale ;
12 — Christiane-Marie Hélias, 28, rue de Brest.

13 *Août.* Jean-Claude Bozec, 23, rue du Sallé ;
13 — André Chemineau, 14, rue Kéréon ;
13 — Renée-Roberte-Marie-Anne Duteil, rue Frédéric Le Guyader ;
13 — Jeanne-Claire-Marie Le Gars, 19, rue des Boucheries ;
18 — Jean-Louis Le Marc, 4, Champ-de-Foire ;
20 — Marie-Louise Talouarn, 32, rue Neuve ;
20 — Anne-Jeanne-Marie Molis, 70, rue Neuve ;
22 — Marie-Louise Prégermain, allée Couchouren ;
24 — Christiane Massé, rue du Château, Paris (XIVe) ;
25 — Laurent Seznec, 12, Champ-de-Foire ;
27 — Nicole-Marie-Thérèse de Goulhezre, 2, rue des Gentilshommes ;
27 — Claire Quilliec, 1, rue Le Déan ;
27 — Jeanine Massé, 2, rue Le Déan ;
27 — Pierre-Yves-André Baley, 7, rue de la Mairie ;
3 *Septemb.* Jean-Henri Berréhouc, 1 bis, rue Le Déan ;
3 — Jacques-Alain-Marie Raoul, 41, avenue de la Gare ;
3 — Jean-Paul-Aimé-Marie Guivarc'h, Versailles (Seine-et-Oise) ;
3 — Paule-Hélène-Marie Mével, 21, rue Kéréon ;
3 — Michelle-Jeanne-Françoise Mével, 21, rue Kéréon ;
3 — Alain-Joseph-Théodore Mével, 21, rue Kéréon ;
3 — Daniel-Albert-Cyrille Mével, 21, rue Kéréon.

Mariages.

Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage :

26 *Juin.* Yves-Marie Trébern et Marie-Louise Plouhinec ;
1er *Août.* Corentin-Marie Penlaë et Marie-Corentine Garrec ;
14 — André-Alain Le Meur et Marguerite Quilliec ;
14 — José Ros et Marie-Jeanne Le Harp ;
14 — Yves-Louis-Marie Le Corre et Germne-Jeanne-Marie Michelet ;
14 — Alain-Guénolé Le Guillou et Marie-Anne Le Goff ;
28 — Louis Quilvin et Marie-Corentine Calvez ;
4 *Septemb.* Edouard-Joseph-Marie Lamézec et Charlotte Héméry.

Décès.

Ont reçu la sépulture chrétienne :

4 *Juillet.* Joseph-Marie Le Duff, 78 ans, époux de Joséphine Gautier, 25, rue Neuve ;
6 — Anne-Marie Le Lay, 70 ans, veuve de Yves Fichant, rue de l'Hospice ;
11 — Anna Pitt Walls, 87 ans, 10, rue Verdelet ;
12 — Marcelle-Jeanne Charton, 1 jour, 16, place Saint-Corentin ;
12 — Gaston-Pierre-Louis Anselme, 35 ans, époux de Anne-Marie Cuzon, 1, rue Neuve ;
19 — Pierre-Tugdual Cornic, 77 ans, époux de Marie-Renée Le Berre, 14, rue Le Déan ;
19 — Corentin-Marie Penlaë, 54 ans, époux de Marie-Anne Doaré, 22, rue Elie-Fréron ;
23 — Pierre-Jean Le Roux, 60 ans, époux de Marie-Corentine Le Floc'h, 47, rue Neuve ;
1er *Août.* Louis-Marie Laurent, 22 ans, 12, rue du Frout ;
4 — Hélène-Marie Dornic, 60 ans, veuve de Pierre Le Cam, rue Olivier-Perrin ;
5 — Paul-Joseph Derrien, 6 jours, 5, rue des Reguaires ;
7 — Marie-Anne Le Roux, 73 ans, veuve de Yves Rannou, 9, rue Neuve ;
10 — Marie-Hortense Girault, 72 ans, veuve de Georges Villars, 7, rue du Pont-Firmin ;

11 *Août.* Jean-Paul Lamandé, 2 jours, 19, rue Elie-Fréron ;
13 — Marie-Augustine Tanguy, 73 ans, 43, rue Kéréon ;
13 — Pierre-René-Marie Cuzon, 37 ans, époux de Anne-Marie Cotten, impasse de l'Odet ;
20 — Jean-René Pérennou, 66 ans, époux de Corentine Lelgouach, 55, rue Neuve ;
22 — Marie-Anne Le Bréus, 65 ans, veuve de Alexis-Marie Addes, 15, rue Kéréon ;
22 — Pierre-Louis Gasnier, 80 ans, veuf de Laure-Adelme Boyer, 40, rue Kéréon ;
25 — Anne Galement, 82 ans, veuve de Yves-Marie Hervé, rue de l'Hospice ;
28 — Odette-Solange-Marie Salaün, 17 ans, 8 bis, rue Le Déan ;
30 — François Le Calvez, 20 ans, 2, rue Valentin.

AVIS

A nos Abonnés, à nos Amis,

Avec ce numéro de Septembre-Octobre commenceront l'année et l'abonnement à La Voix de Saint-Corentin. *Nous serions reconnaissants à nos lecteurs de payer leur cotisation annuelle, dès le début de ce mois. Plusieurs d'entre eux savent que les frais d'impression du plus modeste Bulletin sont relativement élevés et se chiffrent, au bout de l'année, par des milliers de francs.*

Nous remercions, d'avance, nos abonnés et nos amis, de leur aide pécuniaire qui nous est si précieuse.

Abonnement d'honneur : 20 francs par an.
Abonnement simple : 10 francs par an.
Le numéro : 1 franc.
Annonces commerciales : 25 francs par an pour une case.

Les paiements se font soit à la Sacristie, soit au Presbytère.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

D'AR GUELLA MARC'HAD
COSTUMES SUR MESURES POUR HOMMES ET ENFANTS
Mlle A. NÉDÉLEC
12 - rue Toul-al-Laër - 12
QUIMPER
VÊTEMENTS ET ARTICLES POUR CLERGÉ

Pâtisserie-Confiserie
PETITS FOURS - ENTREMETS
GLACES - - SORBETS
SPÉCIALITÉS POUR BAPTÊMES
LE BIHAN-PENNANROZ
4, rue du Parc, 4
QUIMPER (Finistère)
SPÉCIALITÉ DE GATEAUX DE QUIMPER

ENTREPRISE DE SERRURERIE
R. LE FEUNTEUN-BALBOUS
24, Rue de Brest, 24
et Impasse Feunteunic-ar-Lez
Chèque Postal Rennes : 68-55
QUIMPER
Téléphone 0.89
- Constructions Métalliques - Bâtiments Industriels - - - - Hangars Agricoles - - Toutes Couvertures - - Installation de Banques - - - - - - Magasins, etc. - - Coffres-Forts - -
R.C. QUIMPER 5.262
Serrurerie Horticole, Serres Châssis de Couche, Clôtures - Serrurerie du Bâtiment - Vérandas, Marquises, Rampes - - - - Balcons - - - - Grilles légères et en fer forgé - Entourages de Tombes -

Spécialité de Crêpes à Dentelles
" Les Délicieuses "
Bonbons au "Régal" - Epicerie Fine
Anciennes Maisons Mmes TANGUY & PÉRON-CARIOU
Mlle NICOL
SUCCESSEUR
5, rue Saint-François, QUIMPER (Finistère)
TÉLÉPHONE 1-14

Les Meilleures Chaussures Aux Meilleurs Prix chez
J. BÉLIN
26, rue Kéréon, QUIMPER
La plus Ancienne Maison de la Région

Articles pour Literie

Edredons – Couvertures
Toutes Transformations

Mme COSMAO

16, rue Elie-Fréron, 16
QUIMPER

CYCLES



MACHINES A COUDRE
VOITURES D'ENFANTS

Mme PIERRE JEAN, MÉCANICIEN

66, rue Neuve, 66
QUIMPER

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

CHARPENTE ▼ MENUISERIE

TANGUY-MOREAU

MAÇONNERIE ▲ CIMENT ARMÉ

28, RUE DE L'HOSPICE, 28 - QUIMPER

Restaurant LE DÉ

33, rue des Douves - QUIMPER

COIGNEC-SCORDIA, Succrs

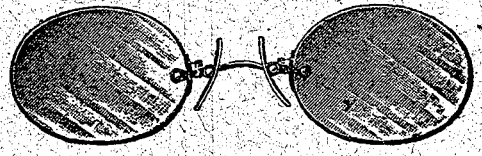
BANQUETS ET NOCES
REPAS A TOUTE HEURE
CHAMBRES

Téléph. 6.42 *R. C.* 7.722

DELBENN
DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
OPTICIEN DIPLOMÉ
BANDAGISTE

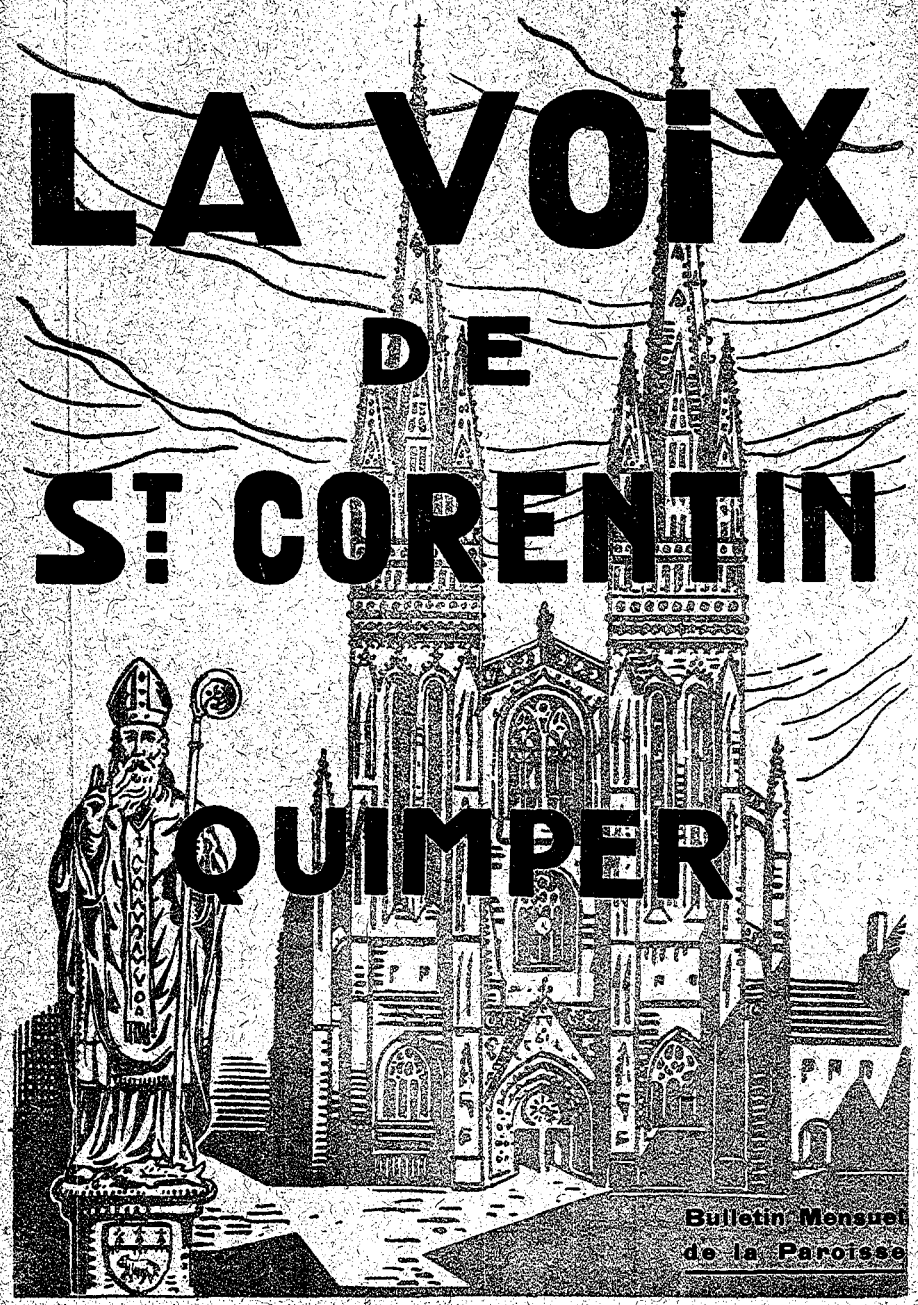
Lunetterie et Orthopédie
DELBENN
16, rue Kéréon *QUIMPER*



Maison de confiance spécialement recommandée

25e Année — N° 6 Novembre 1933.

LA VOIX DE St CORENTIN



QUIMPER

Bulletin Mensuel de la Paroisse

LA PAROISSE EST UNE FAMILLE
L'ÉGLISE PAROISSIALE EST LA MAISON DE FAMILLE
A L'ÉGLISE SE FAIT L'UNION DE TOUS LES ENFANTS
A L'ÉGLISE SE RATTACHENT LES PLUS CHERS SOUVENIRS
DANS L'ÉGLISE SE REFONT LES AMES
AIMEZ VOTRE ÉGLISE
ALLEZ A VOTRE ÉGLISE

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements
gratuits
sur Titres

Faites toutes vos Opérations
à la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agence
QUIMPER

Bureaux permanents
CHATEAULIN
CONCARNEAU
DOUARNENEZ
PONT-L'ABBÉ

Bureaux périodiques ouverts à
CAMARET, le Mercredi,
CROZON, le Mardi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

La *Société Générale*, Agence de Quimper,
nous annonce que ses bureaux sont transférés dans son nouvel immeuble, 2, rue du Parc, *depuis le Lundi 12 Décembre.*

23e Année. Novembre 1933. N° 6.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Rue du Frout (Sacristie) | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU. — GUIVARC'H.

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement d'honneur : 20 francs par An.
Abonnement : 10 fr. par An. — Le Numéro : 1 franc.
Annonces commerciales : 25 fr. par An pour une case.

INOUBLIABLE SOUVENIR

Le Jubilé épiscopal et sacerdotal de Son Excellence Mgr Duparc

Beaucoup de gens, qui ont une existence déjà longue, l'avouent en toute franchise. La plupart des fêtes mondaines auxquelles ils ont eu l'occasion d'assister ne leur ont laissé, trop souvent, qu'une impression de vide, et, parfois même, de remords.

Il n'en va pas ainsi, grâce à Dieu, de nos solennités religieuses.

Huit cents prêtres et séminaristes, des milliers de fidèles ont été, le 11 Octobre dernier, les heureux témoins de la fête jubilaire de S. E. Mgr Duparc. Combien y en a-t-il qui ont dû prendre plaisir à se redire à eux-mêmes, au soir de ce beau jour : « Quelles douces et profondes émotions ! J'aimerai à m'en souvenir, toute ma vie ! »

Et certes, ce fut un enchantement, pour les sens, et, pour l'âme, surtout, un incomparable sujet d'allégresse.

Les pierres grises de notre vieille cathédrale s'égayèrent, pour quelques heures, des couleurs de France et de Bretagne entremêlées aux couleurs du Pape. D'amples draperies, rouge et or, disposées en larges plis retombants, autour du chœur, mettaient en pleine valeur le maître-autel auprès duquel chatoyaient, sous le feu des lampes électriques, les mozettes et les robes violettes de vingt prélats. Au trône épiscopal, se dressait, dans la majesté de ses habits pontificaux, la haute stature du vénéré jubilaire.

Dans les stalles, c'était une gamme joyeuse de camails aux tons variés, encadrés de blancs surplis dont la théorie interminable débordait jusqu'au delà de la chaire.

L'ouïe ne fut pas moins charmée que la vue.

Alternant avec le jeu des grandes orgues, dont M. l'abbé Mayet sait tirer un merveilleux parti, la chorale de Saint-Corentin, sous l'habile direction de M. l'abbé Cadiou, se surpassa dans l'interprétation d'une messe de Palestrina et dans l'exécution de cantates appropriées à la circonstance.

⁂

Après l'Evangile, Monseigneur l'Archevêque de Rennes retraça, en traits précis, dans un discours magistral, religieusement écouté, la vie constamment montante, si remplie de mérites, devant Dieu et les hommes, du père et du chef que nous fêtions.

Mais qui dira le frémissement de l'immense assistance accourue à la cérémonie du soir, lorsque Monseigneur Duparc commença son allocution si impatiemment attendue. On devinait, à n'en pas douter, que c'était l'instant le plus solennel, le point culminant et comme l'apothéose de la journée.

Notre évêque parla, comme toujours, avec cette voix si chaude, si souple et si bien timbrée qui, dès les premiers mots, captive l'auditoire quel qu'il soit. On se laisse entraîner, sans effort, par ce verbe ailé.

De l'avis unanime, Monseigneur ne fut, peut-être jamais, plus prenant, plus éloquent que dans ce retour, sans vaine mélancolie, sur le passé, dans cet émouvant exposé des joies et des tristesses éprouvées en commun avec ses ouailles. La conclusion, toute de foi et d'espérance dans un avenir meilleur, s'acheva en hymne d'action de grâces...

Tous ceux-là qui, par la pensée, pouvaient se reporter à vingt-cinq années en arrière, et suivre, guidés par l'éminent orateur, les étapes successives du chemin parcouru, depuis 1908, ne se lassaient pas d'entendre exprimer, dans une langue aussi belle et en termes aussi vibrants, les sentiments qui s'agitaient confusément, au fond de leurs cœurs.

« *Dominus conservet eum !...* »

Dieu nous conservera, longtemps encore, nous en avons la plus ferme confiance, le pasteur que nous vénérons et que nous aimons, de jour en jour, davantage, parce qu'il nous a donné et qu'il ne cesse de nous donner le meilleur de lui-même. Il aura pleinement réalisé le programme qu'il s'était fixé à lui-même, dès son arrivée, dans le diocèse : *Te patrem, te episcopum !*

Anniversaire de la Grande Mission

(9 Octobre - 1er Novembre 1932)

CHERS PAROISSIENS,

Un an s'est déjà écoulé, depuis la Grande Mission de 1932.

C'est le moment, de faire son examen de conscience et de se demander : « Où en suis-je des résolutions généreuses que j'avais prises, l'an dernier, sous l'inspiration de la grâce ? Je m'étais promis d'être fidèle à la prière du matin et du soir, — d'assister à la messe chaque dimanche, et si possible, sur semaine, — de me confesser, de communier, plus fréquemment, de faire maigre, le vendredi, — d'écarter de ma vie les occasions de péché, les lectures, les spectacles, les danses, les fréquentations où l'on risque de perdre son âme... Ai-je tenu bon ? Ai-je fait quelque progrès, dans la vertu ? Où plutôt, hélas ! n'ai-je pas reculé ou, du moins, ne suis-je pas retombé dans l'indifférence, dans ma tiédeur coutumière ?... »

⁂

Chers paroissiens, à chacun de répondre, loyalement, à ces questions, et de se rappeler les deux grandes recommandations, laissées, comme en testament, par le président de la Mission, le R. P. de Maistre, lorsqu'il vous faisait ses adieux :

« *Souvenez-vous que vous avez une âme à sauver.* »
« *Souvenez-vous que le seul mal, c'est le péché.* »

Et le Père prédicateur ajoutait :

« Gardez, fidèlement, les commandements de Dieu, tous les commandements de pureté, de justice, de charité. Enfants, jeunes gens, pères et mères, patrons et ouvriers, commerçants, soyez fidèles à vos devoirs d'état, selon la volonté de Dieu ! »

Chers paroissiens, n'oubliez pas les leçons qu'il vous a été donné d'entendre, au cours de la Mission de 1932. Faites-en, de nouveau, votre profit, et remettez-vous, avec courage, à travailler à votre âme.

MOIS DE NOVEMBRE
MOIS DES TRÉPASSÉS

LE MEMENTO DES MORTS, A LA MESSE

Dieu nous a donné le pouvoir d'intercéder pour l'Eglise souffrante, pour lui venir en aide et lui faire du bien; aussi offre-t-on le Saint Sacrifice à l'intention de ses membres. L'Eglise, dans sa bonté maternelle, veut que, dans chaque messe qui est offerte, il soit fait mention d'eux, parce qu'un nouveau réconfort est ainsi procuré à ceux de ses enfants qui sont encore dans le lieu d'expiation. C'est un point de foi que le Saint Sacrifice opère pour le soulagement des âmes du Purgatoire.

Au cours de la messe, le prêtre s'adresse donc à Dieu, en faveur de ces âmes : « *Memento etiam, Domine... qui nos præcesserunt cum signo fidei...* ». Nous intercédons pour ceux « qui nous ont précédés avec le signe de la foi », c'est-à-dire le signe du baptême et celui de la confirmation.

« *Et dormiunt in somno pacis* ». L'Eglise tient à nous montrer comment elle considère la mort pour le chrétien. « C'est un sommeil », nous dit-elle, car ceux dont nous parlons « dorment », « DORMIUNT »; aussi a-t-on donné le nom de cimetière à l'endroit réservé pour la sépulture, parce que ce mot est synonyme de dortoir.

Ils dorment et « d'un sommeil de paix », *in somno pacis.* Cette expression signifie que ceux pour lesquels on prie sont morts en paix avec l'Eglise et dans une vraie soumission filiale; ils sont morts en Jésus-Christ, dans le baiser du Seigneur; quand bien même ils seraient en Purgatoire, on peut dire d'eux qu'ils ont le sommeil de la paix, parce qu'ils sont sauvés par le Christ qui apporte avec lui la paix. Dans les Catacombes, on trouve souvent ces mots *in pace,* gravés sur les pierres tumulaires; c'était le terme employé par les premiers chrétiens pour parler de la mort.

⁂

La rubrique prescrit au prêtre de joindre les mains en terminant cette première partie de l'oraison. C'est alors qu'il prie pour les défunts qu'il veut recommander plus particulièrement. Après l'avoir fait, étendant de nouveau les mains, il poursuit sa prière en disant : « *Ipsis, Domine, et omnibus in Christo quiescentibus* ». Chaque messe profite à *toutes*

les âmes du Purgatoire. « *Locum refrigerii, lucis et pacis, ut indulgeas, deprecamur* ». L'Eglise demande, ici, trois choses distinctes : rafraîchissement, lumière et paix... Qu'est-ce que le Purgatoire ? C'est un lieu où les âmes ont besoin de rafraîchissement, car les ardeurs du feu s'y font cruellement sentir. C'est, de plus, un lieu où il n'y a pas de lumière, puisque l'Eglise sollicite pour ces âmes, *locum lucis;* rien ne vient donc les distraire de leurs souffrances. Enfin, c'est un lieu où la paix ne règne pas ; on y éprouve le désir continuel de s'unir à Dieu que l'on ne peut joindre, et le trouble causé par le malheur de s'être condamné à la douleur et à la tristesse. Le Purgatoire est, en conséquence, un lieu où l'on ne jouit d'aucun de ces trois bienfaits : *refrigerium, lux* et *pax.* Ces trois expressions sont de la plus haute importance puisqu'elles nous font connaître que, lorsque nous prions pour les morts, lorsque nous faisons célébrer des messes pour eux, c'est, toujours, sous la forme de rafraîchissement, de lumière et de paix que le secours leur arrive.

Ce triple secours est accordé aux âmes souffrantes, dans la proportion que la justice de Dieu juge convenable; car l'Eglise ne prie pour les morts que par voie de suffrage; elle n'a plus sur eux les droits qu'elle a sur ses membres vivants, en ce monde. Mais nous savons, d'autre part, que sa prière a toujours un effet salutaire pour le soulagement des défunts qui se trouvent en Purgatoire. Tâchons d'associer notre prière à la sienne ; nous ne pourrions accomplir un acte de charité plus méritoire, non seulement envers nos chers disparus, mais aussi pour nous-mêmes. « *Heureux les miséricordieux, car il leur sera fait miséricorde !* »

CONFRÉRIE DES TRÉPASSÉS

La paroisse de Saint-Corentin a le privilège de posséder une *Confrérie des Trépassés.* Les personnes qui se font inscrire, à la sacristie, sur le registre spécial destiné à cet effet, et qui versent une cotisation annuelle de *Cinq francs* (1), ont droit, après leur mort, 1°) à un service chanté, pour le repos de leur âme; 2°) à une intention générale qui leur est appliquée à toutes les messes célébrées après les services chantés, régulièrement, chaque semaine, à l'autel des Trépassés.

(1) Prix fixé par l'Autorité diocésaine, par décision du 22 Octobre 1933.

LA VIE PAROISSIALE

Après la Kermesse des Écoles libres

La Kermesse des Ecoles libres a connu un franc succès, malgré les apparences inquiétantes d'une journée grise d'automne qui menaçait, dimanche matin, de tourner à la pluie morne et continue. Sans doute, les entrepreneurs, MM. Feunteun et Tanguy avaient pris toutes les précautions désirables pour parer à toutes éventualités... Mais qui donc, à Quimper, négligerait, en pareille occurence, de s'assurer les faveurs du tout-puissant « petit saint Jean » ? Grâce à lui, le soleil, qui devait nous sourire, durant l'après-midi, eut l'attention délicate de se montrer, au moment précis où Leurs Excellences Mgr Duparc et Mgr Cogneau daignaient nous honorer de leur visite... Merci, par conséquent, de tout cœur, à l'aimable *Santik Du !*... Il est la Providence des fêtes qui ont besoin de réussir.

⁂

Nous avons hâte d'offrir aussi l'expression de notre respectueuse gratitude aux Dames Religieuses de la Retraite, qui ont, si charitablement, mis à notre disposition un emplacement de choix ; à Mme la Présidente de l'A. C. F. et à toutes ses collaboratrices si dévouées de Saint-Corentin, de Saint-Mathieu, de Loc-Maria, de Sainte-Thérèse et de Kerfeunteun.

⁂

Nous nous en voudrions d'oublier M. le Président de l'Action Catholique et les Commissaires bénévoles qui l'entouraient. Chargés de percevoir les droits d'entrée et de maintenir le bon ordre, en canalisant la foule, ils exercèrent leurs fonctions avec un tact parfait. Décernons, également, une mention très honorable aux jeunes gens de l'Ecole Saint-Yves qui surent dévaliser, honnêtement, les clapiers des alentours et garnir, copieusement, le lapinodrome monté par les soins de M. Quénet.

⁂

Notre reconnaissance va, enfin, à tous les donateurs et à toutes les donatrices qui alimentèrent les divers comptoirs, avec une générosité vraiment touchante, digne de la ville de Quimper.

⁂

Ne pouvant remercier, individuellement, tous ceux et toutes celles qui ont eu la bonté de s'intéresser, de près ou de loin, à la Kermesse, M. le Curé offrira le saint Sacrifice de la messe à leurs intentions et pour le repos de l'âme de leurs chers défunts, le samedi, 4 Novembre prochain, à 7 heures, à l'autel de Notre-Dame de la Victoire.

Assemblée générale du Comité diocésain d'Action Catholique

Six cents délégués, venus des divers points du diocèse, ont assisté, à la salle de la Phalange d'Arvor, à l'assemblée générale d'Action Catholique, présidée, mercredi dernier, par Son Excellence Mgr Duparc, assisté de Son Excellence Mgr Cogneau et de M. le chanoine Courbe, vicaire général de Paris et secrétaire général de l'Action Catholique de France.

Le programme de la journée était le suivant :

1° Etat de nos Unions paroissiales et situation de l'Action Catholique dans le diocèse de Quimper ;

2° L'Action Catholique et l'Action Sociale — communications de quelques dirigeants de l'Action sociale dans le diocèse ;

3° Nécessité de la formation des dirigeants — moyens déjà utilisés — projets de recours à d'autres moyens ;

4° De l'organisation et de la formation des jeunes.

Il y avait dans ces quatre rapports des aperçus qui ont donné lieu à d'intéressants débats et à de nombreuses précisions de la part de M. le chanoine Courbe.

Communications diverses

1° *Mercredi,* 1er *Novembre.* — *Fête de la Toussaint.* — Messe pontificale à 10 heures. — A 14 h. 15, prières du Rosaire, suivies des vêpres de la Toussaint. — Sermon par M. le chanoine Le Louët, supérieur de l'Ecole Saint-Yves. Vêpres des Morts. — A 20 heures, sermon breton par M. l'abbé Jacolot, vicaire à Kerfeunteun ; vêpres des Morts.

2° *Jeudi,* 2 *Novembre.* — *Fête des Morts.* — Office paroissial à 8 heures. — Office canonial à 10 heures, procession autour de la place, grand'messe. — De 14 à 16 heures, inscriptions à la Confrérie des Trépassés, à la sacristie. — A 20 heures, clôture des prières du Rosaire.

3° *Vendredi,* 3 *Novembre.* — Règlement ordinaire des 1ers vendredis du mois. — De plus, à 6 h. 30, service pour les curés et les vicaires défunts de la paroisse. — A 9 heures, service pour les évêques et les chanoines défunts.

4° *Dimanche,* 5 *Novembre.* — A 9 heures, messe de la Croix-Rouge. Allocution de Mgr l'Evêque. — A 10 heures, grand'messe de *Requiem* pour les défunts spoliés des fondations.

5° *Samedi* 11 *Novembre.* — *Fête de la Victoire.* — A 9 h. 30, messe et absoute pour les victimes de la guerre. Allocution de Mgr l'Evêque.

6° *Dimanche, 19 Novembre.* — A 10 heures, messe de rite oriental, sous la présidence de Mgr l'Evêque. — Prédication aux messes de 9 heures, 10 heures et 11 h. 30 sur les Œuvres d'Orient.

7° *Mardi, 21 Novembre.* — A l'occasion de la Sainte-Cécile, la Chorale de Saint-Corentin se fera entendre, en soirée, à la Phalange d'Arvor, à 20 h. 30.

Autour du vieux Quimper

Comment fut fondée l'Abbaye de Kerlot

(Suite et fin)

Au XVII[e] siècle, les communications étaient lentes, les affaires traînaient en longueur, et M. de Pontlo comptait bien, à force d'obstination et d'audace, lasser la patience de ses adversaires. Le mois d'Avril arriva et Madame Le Coigneux, désespérant de pouvoir entrer en possession de Kerlot, s'en retourna à l'abbaye de la Joie. Mais Louis XIV fut fort mécontent d'apprendre que M. de Pontlo avait bravé sa volonté. Il écrivit au duc de la Meilleraye, son lieutenant-général en Bretagne, de donner au marquis de la Roche des ordres formels avec les moyens de les exécuter. Ces moyens, bien faibles contre un rebelle aussi déterminé, consistèrent en six soldats de la garnison de Port-Louis et quatorze soldats de la garnison de Concarneau, sous les ordres du sergent de Port-Louis, M. de la Boixière. Escortée par ces braves militaires, Madame Le Coigneux revint à Quimper-Corentin et y reçut pour la troisième fois l'hospitalité des Sœurs de Sainte-Catherine, parmi lesquelles elle se morfondit en vain de Mai à Décembre. M. de Pontlo demeurait farouchement irréductible et après un simulacre de blocus, le détachement fourni par les places de Concarneau et de Port-Louis fut obligé de s'en retourner bredouille.

Cela tournait à la plus ridicule comédie. Louis XIV intima le 12 Juin 1662 des ordres directs et pressants au marquis de la Roche. Peu belliqueux, semble-t-il de sa nature, l'honorable gouverneur attendit jusqu'au 9 Juillet pour s'arracher en soupirant à l'agreste quiétude de son château de Trévarez, perché au sommet des Montagnes Noires, au milieu des frondaisons profondes de la forêt du Laz. Le lendemain, il arrivait à l'abbaye de Kerlot, accompagné du chapelain de N. D. de la Joie, du sergent de Port-Louis et de quelques personnes, c'est-à-dire en un équipage n'annonçant aucune intention belliqueuse. Mais tant de longanimité

ne servait qu'à encourager le sieur de Pontlo dans son opiniâtre résistance. Ayant longuement, et sans rien obtenir, discuté avec le sieur du Val, frère et représentant de l'héritier, l'ayant averti qu'il se rendait coupable de lèse-majesté et d'une rébellion criminelle, tant par son refus d'ouvrir que par les ouvrages fortifiés : guérite, parapets et canonnières dont le pourtour de la maison venait d'être garni, le marquis se retira après avoir prévenu qu'il allait faire sonner le tocsin dans les paroisses pour « assembler les communes » et que le mépris témoigné aux ordres du Roi coûterait cher aux occupants de Kerlot.

Dans l'élan de son indignation, M. de La Roche assembla, dès le jour suivant, la communauté de ville de Quimper, exposa l'affaire aux bourgeois et leur ordonna de se mettre en mesure de le suivre incessamment à l'attaque du couvent-forteresse. Les Quimpérois d'alors étaient gens de prudence et de temporisation, qui, comme Panurge, ne craignaient rien, sauf « les dangiers ». Ils répondirent... qu'ils répondraient dans un mois. Puis, ce délai expiré, ils se retranchèrent vaillamment derrière leurs privilèges, qui dispensaient la milice urbaine de servir en armes au-dehors des remparts, à moins ce que ne fût contre les ennemis de l'Etat. « Et comme nous ne supposons pas, ajoutaient-ils non sans ironie, que le sieur de Pontlo puisse être considéré comme tel, nous prions M. le Gouverneur de nous excuser si nous ne lui prêtons pas main-forte. Tout ce que nous pouvons faire pour lui, c'est de ne point nous opposer à ce qu'il fasse battre le tambour dans les rues afin d'inviter des volontaires à le suivre si bon leur semble. »

De volontaires, il ne s'en présenta pas un seul, et toutes les mesures prises contre les rebelles de Kerlot se réduisirent à faire publier dans les carrefours de Quimper qu'il était défendu de leur fournir ni vivres, ni munitions, ni assistance d'aucune sorte. Le marquis de la Roche rendit compte au roi de son échec, puis s'en retourna paisiblement à Trévarez. M. de Pontlo put croire qu'il avait, à force de constance, gagné la partie. Mais Louis XIV, irrité de la dérobade des bourgeois quimpérois, se décida à des mesures énergiques. Il ordonna à Jacques de Malnoë, commandant au Port-Louis, de prendre les troupes et l'artillerie nécessaires, de marcher sur Kerlot et de s'en emparer nonobstant toute résistance.

L'officier se fit suivre de quelques compagnies du régiment de Champagne avec deux pièces de canon, les cantonna à Quimper, et envoya porter au sieur de Pontlo une sommation formelle d'avoir à se rendre près de lui dans un délai de trois jours, sous peine d'être traité en séditieux.

Cette fois, le neveu de Pierre Jégado jugea que la situation devenait sérieuse et qu'il convenait de « mettre les pouces ». Il vint trouver M. de Malnoë à son hôtellerie, lui déclara qu'il cédait à la contrainte et qu'il se décidait à évacuer le monastère, en faisant réserve expresse de tous ses droits. Il s'y était maintenu durant cinq ans entiers !

Le surlendemain, lorsque Anne Le Coigneux, flanquée du lieutenant de Port-Louis, se présenta à l'entrée de son couvent dont elle ne connaissait encore que l'extérieur, elle fut consternée de le trouver dans le plus fâcheux état du monde. Avant de déguerpir, l'enragé sieur de Pontlo avait fait briser ou brûler tous les meubles, si bien qu'il ne restait que les quatre murs. L'infortunée abbesse, qui s'était morfondue si longtemps à la porte de Kerlot, n'y pénétrait que pour constater que la maison était inhabitable. Il fallut réparer, nettoyer, acquérir un mobilier neuf. Dès que le logis fut redevenu décent, quatre religieuses et un religieux d'Hennebont y rejoignirent leur supérieure. Deux de ces Sœurs trépassèrent peu après, ce dont M. de Pontlo profita pour prétendre que Mme Le Coigneux les avait choisies tout exprès moribondes, afin de les faire inhumer dans la chapelle du manoir et de transformer ainsi cet oratoire seigneurial en église conventuelle.

Une telle accusation était absurde. Ce qui dut préoccuper davantage les nonnes de Kerlot, c'est que leur ennemi ne s'était pas éloigné, qu'il rôdait toujours aux environs avec sa bande de gens de sac et de corde, rançonnant les fermiers du monastère, dépouillant et rossant les paysans qui venaient l'approvisionner, s'emparant des redevances dues à l'abbesse, en un mot cherchant à affamer et à terrifier celle-ci pour l'obliger à fuir. Une enquête sur ces brigandages eut lieu en Mars 1664, au Runnec, près de Kerlot, par devant le sénéchal d'Hennebont. M. de Pontlo avait tellement menacé les témoins de représailles, qu'ils ne consentirent à déposer que sous la protection du sieur de Vaucouleurs, capitaine de Concarneau, et d'un détachement de soldats. Ils en déclarèrent assez pour que le Roi, à qui l'enquête avait été transmise, ordonnât l'arrestation du sieur de Pontlo et de huit de ses complices, et leur transfert dans la prison du Grand-Châtelet, à Paris.

Michel Poulain tâta-t-il des geôles parisiennes ? Ce ne fut pas en tout cas pour longtemps, car deux ans plus tard, en 1666, il était encore à Quimper et envoyait deux notaires à Kerlot faire opposition à la bénédiction abbatiale que l'évêque de Cornouaille s'apprêtait à donner à Mme Le Coigneux. Il avait été, semble-t-il, condamné au bannissement, mais n'en prenait guère plus de souci que son contemporain Pommenars, l'ami de Mme de Sévigné, lequel, ayant encouru une sentence de mort par contumace, pour émission de fausse monnaie, se promenait tranquillement à Rennes et s'invitait à dîner chez ses juges.

Les persécutions subies furent sans doute pour beaucoup dans la résolution prise l'année suivante par l'abbesse de transférer son monastère en un lieu moins isolé et plus commode, aux faubourgs de Quimper. La requête qu'elle adressa au Roi est curieuse, par les légères entorses données de-ci de-là à la vérité des faits. L'abbaye de Kerlot est située, prétend-elle, au bord d'un grand chemin (ce qui est inexact, la route de Pont-l'Abbé passant assez loin vers le Nord), entre un grand lac et un grand bois (qui n'ont jamais existé), et cette situation malsaine a déjà causé le décès d'une quantité (?) de religieuses et de domestiques. De plus, Kerlot n'étant situé qu'à *trois* lieues de Brest (la distance réelle est de *douze* lieues), où relâche l'armée navale, les marins et les soldats viennent souvent rôder autour du couvent et commettent mille désordres dans ses dépendances.

Louis XIV n'était pas à même de vérifier la véracité de ces motifs, parmi lesquels l'abbesse omettait le principal, la crainte que le sieur de Pontlo ne renouvelât ses entreprises. Il accorda donc, par lettres patentes du 30 Décembre 1667, la permission sollicitée, et en 1668, dame Anne Le Coigneux et ses religieuses s'établirent au manoir de l'Isle, paroisse de Saint-Mathieu de Quimper, qui avait fait jadis partie du patrimoine des Trémillec et des Jégado, et qu'elles venaient d'acquérir de demoiselle Marguerite Faucheur. Elles y apportèrent le nom de Kerlot, sous lequel le couvent a été connu jusqu'à la Révolution, et que ses derniers restes continuent de porter encore aujourd'hui.

⁂

Voilà l'histoire des origines de Kerlot. Elle ne manque point, on en conviendra, de saveur, et peut être retenue comme exemple de la façon dont les choses se passaient sous l'ancien régime, où ce pouvoir royal que l'on assure avoir été si impérieux, si despotique, se révèle au contraire faible, impuissant à faire respecter ses décisions, souvent indulgent jusqu'à l'excès, faute de disposer des moyens de sévir et de châtier. Cette inertie favorisait les desseins de gens sans scrupules comme l'était le sieur de Pontlo. Encore ne fallait-il pas trop se fier à elle, car un brusque sursaut d'énergie était toujours à craindre, et je crois que si ce dernier avait brayé la volonté de Louis XIV jusqu'à soutenir un vrai siège, sa tête eût dangereusement branlé sur ses épaules...

Jetons un dernier regard sur les ruines de Kerlot, où le fermier nous montrera l'emplacement de l'église détruite, et

sur l'arrière-façade de la maison, deux meurtrières jumelées, vestiges des défenses établies par l'héritier récalcitrant. En regagnant Quimper par « la route des châteaux », que nous atteindrons en traversant l'agréable bois de Kerrem, près d'une humble petite gentilhommière festonnée de rosiers et de vigne, nous pourrons peut-être, avec l'agrément des châtelains, visiter au manoir de Keraval un autre souvenir intéressant des temps héroïques de Kerlot.

C'est le portail fortifié du manoir, qui y a été transporté par les soins de M. Roussin, et soigneusement remonté en avant de la façade Est, du côté de la baie de Kerogan, avec ses portes cavalière et piétonne, sa galerie à mâchicoulis, son parapet troué d'une batterie de sept embrasures. C'est du haut de cette terrasse qu'Anne Le Coigneux se fit si copieusement injurier en 1660 par les acolytes de M. de Pontlo. Depuis des siècles, Dieu les a jugés. Paix à leurs cendres !

J. K.

L'Église et le Cinéma

« Il ne faut pas, il ne se peut pas que le domaine du cinéma échappe à l'influence catholique. Il y a tant d'intérêts en jeu !

» Je ne parle pas des intérêts matériels, économiques et financiers qui ne nous regardent pas ; j'ai en vue les valeurs spirituelles, morales et religieuses directement atteintes, en bien ou en mal, par l'action profonde et universelle du film.

» Je pense à ces millions d'âmes qui, dans tous les pays du monde, sont livrées à l'emprise du cinéma.

» Le cinéma est une des merveilles de la technique moderne. C'est le propre de l'Eglise catholique de s'adapter à toutes les époques de l'histoire. Elle doit, elle veut faire usage, pour accomplir sa mission, de tous les moyens de propagande et de pénétration que le monde moderne met à la disposition des hommes.

» Parmi ces moyens, un des plus efficaces est, sans contredit, le cinéma.

» Si la Providence met à la portée des hommes ce merveilleux instrument d'action sur les âmes, à nous d'en profiter ! »

Ces paroles ont été prononcées dernièrement par le cardinal Van Roey, archevêque de Malines. Elles sont l'expression de la vérité et sont un encouragement pour les directeurs de « salles familiales » qui continuent, malgré les critiques et les difficultés de toutes sortes, à faire de leur cinéma un lieu de distractions saines et morales. Il est temps que les catholiques sachent « profiter » du cinéma,

sachent soutenir « leur cinéma », sachent défendre « leur cinéma », en lui restant toujours fidèles ; car déserter leur « salle familiale », c'est, TRÈS SOUVENT, mettre en danger leur âme et l'âme de leurs enfants, c'est s'exposer à voir des films qui ne sont que « des successions de situations lestes, scabreuses, immorales », c'est assister à l'exaltation du vice, au « bafouage » de la vertu. Pour donner à la population un avertissement salutaire, on dira sans doute que le film, en raison de son caractère, ne sera donné qu'une seule fois, mais il sera remplacé par un autre à peu près du même genre et dont la note morale sera ainsi conçue : « La trame est très leste ; des situations scandaleuses ; on y traite du mariage et du divorce dans les termes les plus légers. » N'insistons pas sur cette façon d'agir; nous serions heureux, très heureux, si les catholiques savaient être logiques en restant... catholiques dans le choix de leurs établissements, en ne se paganisant pas chaque semaine par les spectacles où « la vie est proposée comme le souverain bien ; la vie vécue pour elle-même, sans autre objet, plus ambitieux ni plus lointain, que de s'épanouir dans la joie d'être au monde; la vie consacrée à la poursuite passionnée de tout ce qu'elle comporte de plaisirs et de jouissances ; la vie par tous les sens, la vie émerveillée, enivrée, affolée d'elle-même ». Dans cette vie, il n'y a rien de plus contraire à l'esprit du Christianisme. Catholiques, y avez-vous pensé ?...

N. B. — Un film que tout le monde voudra voir parce que tout le monde en a entendu parler :

VIOLETTES IMPÉRIALES

Un des plus beaux films de l'année par sa technique, par sa mise en scène et surtout par son sujet ; c'est l'admirable histoire du pardon, de la bonté, de la reconnaissance.

Ce film passera sur l'écran de la Phalange du 1er au 5 Novembre.

Le football

Eh bien ! mais ce n'est pas trop mal : nos deux équipes de *jeunes* font des prouesses ; pensez donc, la première bat Pont-Aven par 4 à 1, en championnat des Patros. Elle bat Bannalec par 2 à 1, en championnat de la L.O.F.A. Elle fait match nul avec les Korrigans de Vannes et avec les Gournerien de Scaër.

La seconde fait match nul avec Pont-Aven, Bannalec et les Korrigans ; elle bat Scaër par 4 à 1...

Oh ! bigre... j'ai eu tort d'interrompre cet article ! J'allais chanter victoire et la défaite est venue... de Quimperlé : 4 à 0, 8 à 2. Ils sont généreux, les camarades...

Mais il ne faut pas perdre courage : il faut lutter, toujours lutter... et pour permettre à nos joueurs de faire de beaux matches, leurs camarades « les joyeux Compères » vont remonter sur les planches. Ils joueront trois pièces délicieuses : *L'orage*, drame ; *On demande un fiancé*, comédie, et *Le désespoir de Panouille*, comédie en 2 actes.

Toutes les recettes seront pour le football.

Les séances auront lieu les 13 et 14 Novembre.

Qu'on se le dise ! ! !

Calendrier Paroissial.

I. Heures des offices. — a) *Dimanches et fêtes gardées : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30.* b) *Sûr semaine : Messes à 6, 7, 8 et 8 h. 30 (messe du Chapitre).*

II. Confessions. — a) *Tous les jours : le matin aux heures des messes; le soir de 18 à 19 heures.*

Mois de Novembre

✠ 1er, MERCREDI. — *Fête de la Toussaint.* — Messe pontificale à 10 heures. — A 14 h. 15, vêpres de la Toussaint. Sermon. Vêpres des Morts. — A 20 heures, sermon breton, vêpres des Morts.

2, JEUDI. — *Fête des Morts.* — Office paroissial à 8 heures. — Office canonial à 10 heures, procession, grand'messe. — De 14 à 16 heures, inscriptions dans la Confrérie des Trépassés. — A 20 heures, clôture des prières du Rosaire.

3, VENDREDI. — Saint Guinal, abbé. — 1er vendredi du mois. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 heures à 17 heures. — A 17 heures, Chapelet, bénédiction. — A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

4, SAMEDI. — Sainte Françoise d'Amboise, veuve. — Confession des garçons des grands catéchismes.

✠ 5, 22e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE, — 2e de Novembre. — Offices du dimanche. — A 9 heures, messe de la Croix-Rouge. Allocution de Monseigneur l'Evêque. — Grand'messe de *Requiem* pour les défunts spoliés de leurs fondations. — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. — A 20 heures, Confrérie du Rosaire et du Scapulaire.

6, LUNDI. — Saint Hiltut, abbé. — Messe des Mères chrétiennes à 8 h. 30 : conférence à 15 heures.

7, MARDI. — De l'Octave de la Toussaint.

8, MERCREDI. — De l'Octave de la Toussaint. — Confession des filles déjà admises à la Communion.

9, JEUDI. — Dédicace de la Basilique du Saint-Sauveur.

10, VENDREDI. — Saint André Avellin, confesseur. — Confession des tout petits.

11, SAMEDI. — Saint Martin, évêque et confesseur. — *Fête de l'Armistice.* — A 9 h. 30, messe et absoute. Allocution de Mgr l'Evêque.

✠ 12, 23e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. — 3e de Novembre. — Offices du dimanche. — A 20 heures, réunion bretonne. Sermon, bénédiction.

13, LUNDI. — Saint Didace, confesseur.

14, MARDI. — Saint Josaphat, évêque et martyr.

15, MERCREDI. — Saint Albert Le Grand, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

16, JEUDI. — Sainte Gertrude, vierge.

17, VENDREDI. — Saint Grégoire le Thaumaturge, évêque et confesseur.

18, SAMEDI. — Dédicace des Basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul.

✠ 19, 24e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE (6e après l'Epiphanie, 4e de Novembre). — Offices du dimanche. — A 10 heures, messe de rite oriental. — A 20 heures, Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

20, LUNDI. — Saint Félix de Valois, confesseur.

21, MARDI. — La Présentation de la Bienheureuse Vierge Marie.

22, MERCREDI. — Sainte Cécile, vierge et martyre.

23, JEUDI. — Saint Clément, pape et martyr.

24, VENDREDI. — Saint Jean de la Croix, confesseur et docteur de l'Eglise.

25, SAMEDI. — Sainte Catherine, vierge et martyre.

✠ 26, DERNIER DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. — 5e de Novembre. — Offices du dimanche. — A 20 heures, Confrérie des Trépassés. Sermon, vêpres des Morts. — A la chapelle, Journée Tertiaire. — Messe à 7 heures. — Exposition du Saint-Sacrement. — Réunion générale à 16 heures. — Réunion des Enfants de Marie à 17 h. 30.

27, LUNDI. — De la férie.

28, MARDI. — De la férie.

29, MERCREDI. — Saint Houardon, évêque et confesseur.

30, JEUDI. — Saint André, apôtre.

Mois de Décembre

1er VENDREDI. — Saint Tugdual, évêque et confesseur. — 1er vendredi du mois. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 à 7 heures. — A 17 heures, Chapelet, bénédiction. — A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

2, SAMEDI. — Sainte Bibiane, vierge et martyre. — Clôture de la solennité des Mariages. — Ouverture du Temps liturgique de l'Avent. — Confession des garçons des grands catéchismes.

✠ 3, 1er DIMANCHE DE L'AVENT. — Offices du dimanche. — A 20 heures, Confréries du Rosaire et du Scapulaire.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du sacrement de Baptême :

8	*Septembre.*	Jean-Pierre Divanac'h, 13, rue Saint-François ;
8	—	Jean-Yves Le Bihan, 10, rue du Lycée ;
10	—	Françoise-Henriette-Jeanne-Félicité Le Bihan, Philippeville (Algérie) ;
10	—	Eliane-Perrine-Jeanne-Yvonne Rannou, Saint-Corentin ;
13	—	Jean-Marie Donnard, 11, rue des Halles ;
14	—	Madeleine-Jeannine Boury, 14, rue du Sallé ;
14	—	Lucie-Michelle-Marie-Thérèse Hackspill, 20, rue du Pont-Firmin ;
17	—	Michel-Hervé-Marie Pérennès, 33, rue Jean-Jaurès ;
23	—	Renée-Charlotte Le Mao, 2, rue Saint-Antoine ;
24	—	Marie-Thérèse Stéphan, 6, rue des Boucheries ;
1er	*Octobre.*	René-Joseph-Marie Le Bihan, rue de la Providence ;
9	—	Geneviève-Jeanne-Marie Rannou, 17, rue des Boucheries ;
15	—	Yves-Marie-Adolphe-Alain Le Goaziou, 7, rue Saint-François ;
15	—	Marie-Josèphe Bodolec, boulevard de Kerguélen.

Mariages.

Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage ;

12 *Septembre.* Pierre-Yves-Michel Arion et Yvonne-Marie Le Saux ;
12 — Raymond-Auguste Robert et Jeanne-Marie Christien ;
12 — Pierre-Jean-André Ameilhaud et Marie-Thérèse Seznec ;
18 — René Lucas et Germaine Maguer ;
19 — Henri-Robert Feunteun et Gabrielle Le Guével ;
19 — Isidore-Pierre Le Garo et Jeanne-Marie Balay ;
19 — François-Auguste Boury et Anne-Marie Kéruzoret ;
25 — Maurice-Louis Bethmont et Anne-Josèphe Le Gall ;
25 — Jean-Louis-Corentin Bodénant et Marie-Anne Quiniou ;
25 — Alain-Marie Rannou et Marie-Anne Guellec ;
26 — Maurice-Yves Caoudal et Marie-Renée Le Berre ;
9 *Octobre.* Jean-Pierre-Marie Poupon et Marie-Jeanne Cloarec ;
9 — Joseph-Marie Coustans et Jeanne-Perrine Kérisit ;
17 — Alain Hascoët et Catherine-Marie Quéré.

Décès.

Ont reçu la sépulture chrétienne :

6 *Septembre.* Louis-Marie Davy, 77 ans, veuf d'Anne-Marie Quiniou, 15 bis, rue Neuve ;
10 — Yvonne-Jeanne Le Page, 19 ans, 78, rue Neuve ;
10 — Enfant Le Bihan, 10, rue du Lycée ;
14 — Edouard-Jean Diquélou, 73 ans, époux de Marie-Jeanne Le Coz, rue de l'Hospice ;
21 — Marcel-François Le Pape, 25 ans, Lorient ;
2 *Octobre.* Marie-Françoise Le Coz, 67 ans, veuve de Jean-Marie Hénaff, 2, rue du Sallé ;
4 — Jean-René Le Clec'h, 46 ans, époux de Renée Guével, rue de l'Hospice ;
8 — Marie Le Gall, 59 ans, épouse de Hervé Pennec, allée Couchouren ;
9 — Alice-Marie Seznec, 8 mois, coteau du Frugy ;
9 — Marie-Thérèse Stéphan, 1 mois, 6, rue des Boucheries ;
13 — Léontine-Aglaé Lecoiffier, 78 ans, 4, rue Keréon ;
14 — Charles Kerloc'h, 58 ans, époux de Léonie Michot, 40, rue du Pont-Firmin ;
16 — Marcel Kergoat, 13 mois, 26, rue Neuve.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

D'ARGUELLA MARC'HAD
COSTUMES SUR MESURES POUR HOMMES ET ENFANTS
Mlle A. NÉDÉLEC
12 - rue Toul-al-Laër - 12
QUIMPER
VÊTEMENTS & ARTICLES POUR CLERGÉ

Pâtisserie-Confiserie
PETITS FOURS - ENTREMETS
GLACES - - SORBETS
SPÉCIALITÉS POUR BAPTÊMES
LE BIHAN-PENNANROZ
4, rue du Parc, 4
QUIMPER (Finistère)
SPÉCIALITÉ DE GATEAUX DE QUIMPER

ENTREPRISE DE SERRURERIE
R. LE FEUNTEUN-BALBOUS
24, Rue de Brest, 24
et Impasse Feunteunic-ar-Lez
Chèque Postal Rennes : 68-55
QUIMPER
Téléphone 0.89
- Constructions Métalliques - - Bâtiments Industriels - - - - Hangars Agricoles - - - Toutes Couvertures - - Installation de Banques - - - - - Magasins, etc. - - Coffres-Forts - -
R.C. QUIMPER 5.262
Serrurerie Horticole, Serres Châssis de Couche, Clôtures - Serrurerie du Bâtiment - Vérandas, Marquises, Rampes - - - Balcons - - - Grilles légères et en fer forgé - Entourages de Tombes -

Spécialité de Crêpes à Dentelles
" Les Délicieuses "
Bonbons au "Régal" - Epicerie Fine
Anciennes Maisons Mmes TANGUY & PÉRON-CARIOU
Mlle NICOL
SUCCESSEUR
5, rue Saint-François, QUIMPER (Finistère)
TÉLÉPHONE 1-14

A LOUER

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures
Toutes Transformations

Mme COSMAO

16, rue Elie-Fréron, 16
QUIMPER

CYCLES

MACHINES A COUDRE
VOITURES D'ENFANTS

Mme PIERRE JEAN, MÉCANICIEN

66, rue Neuve, 66
QUIMPER

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

CHARPENTE — MENUISERIE

TANGUY-MOREAU

MAÇONNERIE — CIMENT ARMÉ

28, RUE DE L'HOSPICE, 28 - QUIMPER

Restaurant LE DÉ

33, rue des Douves - QUIMPER

COIGNEC-SCORDIA, Succrs

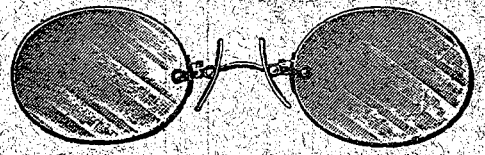
BANQUETS ET NOCES
REPAS A TOUTE HEURE
CHAMBRES

Téléph. 6.42 — *R. C. 7 722*

DELBENN
DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
OPTICIEN DIPLOMÉ
BANDAGISTE

Lunetterie et Orthopédie
DELBENN
16, rue Kéréon — *QUIMPER*

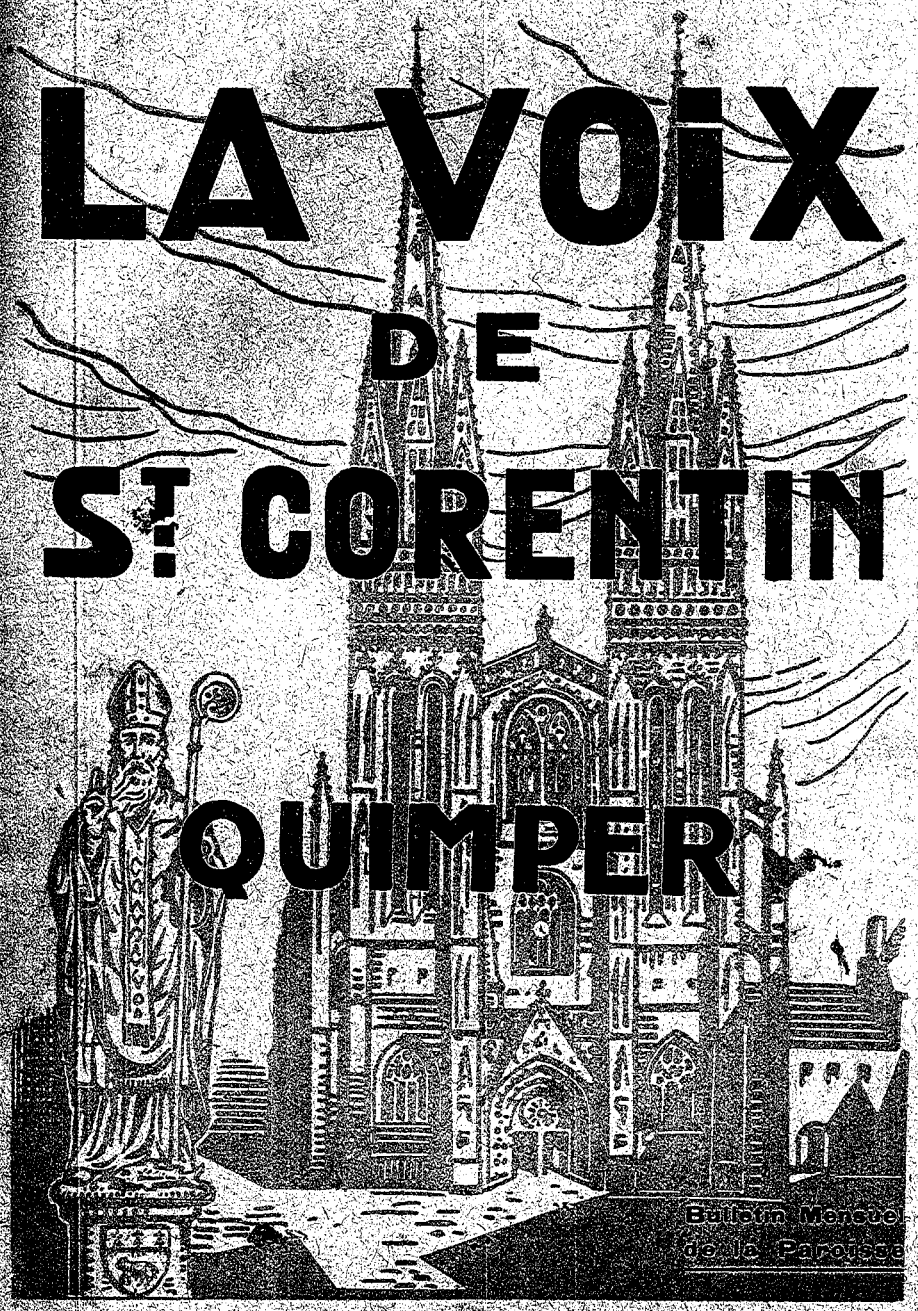


Maison de Confiance spécialement recommandée

25e ANNÉE — N° 7 — Décembre 1933.

LA VOIX DE St CORENTIN

QUIMPER



Bulletin Mensuel de la Paroisse

LA PAROISSE EST UNE FAMILLE
L'ÉGLISE PAROISSIALE EST LA MAISON DE FAMILLE
A L'ÉGLISE SE FAIT L'UNION DE TOUS LES ENFANTS
A L'ÉGLISE SE RATTACHENT LES PLUS CHERS SOUVENIRS
DANS L'ÉGLISE SE REFONT LES AMES
AIMEZ VOTRE ÉGLISE
AIDEZ A VOTRE ÉGLISE

Coupons
Achat & Vente de Titres
Placements
Escompte
Dépôt de Fonds
Avances

Comptoir National d'Escompte
DE PARIS

Société Anonyme
au Capital de **400 Millions** *entièrement versés*

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère

Agence :
QUIMPER
26, rue du Parc

Sous-Agences :
Brest
Concarneau
Lorient
Morlaix
Vannes

23e Année. Décembre 1933. N° 7.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Rue du Frout (Sacristie) | DÉPOTS : Librairie LE GOAZIOU. — GUIVARC'H.

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement d'honneur : **20** francs par An.
Abonnement : **10** fr. par An. — Le Numéro : **1** franc.
Annonces commerciales : **25** fr. par An pour une case.

La Fête Patronale de Saint-Corentin

Chers Paroissiens,

La fête patronale de Saint-Corentin sera célébrée solennellement, le dimanche 17 Décembre.

Nous avons la grande joie de vous faire savoir que la messe pontificale sera chantée, à 10 heures, par Son Eminence le Cardinal Verdier, archevêque de Paris.

A l'issue des vêpres, qui auront lieu, à 14 h. 30, le panégyrique du Saint sera prononcé par Son Excellence Monseigneur Baudrillart, de l'Académie Française, archevêque de Mélitène, Recteur de l'Institut Catholique de Paris.

Au cours de la grand'messe, après l'Evangile, Son Excellence Monseigneur Duparc montera en chaire pour souhaiter la bienvenue à nos hôtes de marque, et nous espérons que Son Eminence le Cardinal Verdier daignera, également, se faire entendre, après la procession du Bras de Saint Corentin.

⁂

Il est à peine besoin de souligner que la présence à notre « pardon » des hautes personnalités ecclésiastiques

qui ont bien voulu répondre à l'invitation de Monseigneur l'Evêque de Quimper, constituera un hommage de prix rendu, tout d'abord, au glorieux patron de la Cornouaille, mais aussi au vénéré pasteur du diocèse, au lendemain de sa fête jubilaire.

Chers Paroissiens, nous en sommes assurés, d'avance, tous vous serez profondément touchés du geste délicat du Cardinal Verdier et de Monseigneur Baudrillart, et vous tiendrez à honneur de venir aussi nombreux que possible, le 17 Décembre prochain, vous joindre à eux, pour célébrer, dignement, celui qui fut le fondateur spirituel et qui reste le protecteur attitré de la bonne ville de Quimper.



Armoiries de S. Em. le Cardinal VERDIER.

(Cliché *Vie Catholique.*)

Son Eminence le Cardinal VERDIER



S. Em. le Cardinal VERDIER, Archevêque de Paris.

(Cliché *Vie Catholique.*)

NOTICE BIOGRAPHIQUE. — Le Cardinal Verdier est né, le 19 Février 1864, à Lacroix (Aveyron). Il est docteur en théologie et en droit canonique.

Ordonné prêtre, le 9 Avril 1887, il a été, comme Sulpicien, professeur aux Séminaires de Périgueux (1889-1892), de Lyon (1892-1898); supérieur du Séminaire de Philosophie de Lyon (1898-1905); directeur du Séminaire de Saint-Sulpice (1905-1912); supérieur du Séminaire de l'Institut Catholique de Paris, et professeur de morale pratique aux Facultés catholiques de Paris; Supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice (Juillet 1929). Directeur de la *Revue pratique d'Apologétique*, il fut aussi collaborateur des *Nouvelles Religieuses*.

Il succéda, en 1929, comme archevêque de Paris, à S. E. le Cardinal Dubois.

Une destinée. (1)

La Providence a ses secrets et ses desseins. Qui pourrait en douter devant le spectacle d'une existence aussi unie que celle du Cardinal Verdier ?

Professeur à Périgueux et à Lyon, supérieur du Séminaire de philosophie de Lyon, directeur du Séminaire de Saint-Sulpice, supérieur du Séminaire des Carmes, autant de postes où il devait laisser son empreinte, et accroître, chaque jour, un ensemble rare d'acquisitions intellectuelles et psychologiques.

Au mois de Juillet 1929, la vénérable Compagnie de Saint-Sulpice, forte de son expérience et d'un contact trois fois séculaire avec le clergé de France, l'élit comme Supérieur général. Quelques mois s'écoulent : le Souverain Pontife va le prendre au milieu de cette famille religieuse qu'il n'avait jamais quittée et lui confie une charge plus étendue encore et plus lourde : il le donne à Paris, comme successeur du regretté Cardinal Dubois, archevêque d'une capitale qui est marquée, elle aussi, du signe de la catholicité. Le grand public connaissait-il l'œuvre patiente et féconde de son nouveau pasteur? Fonctions nouvelles qui ne paraissaient pas, humainement, dans la ligne de sa carrière, et auxquelles il s'est trouvé adapté, du jour au lendemain, sans en être écrasé.

Le cardinal Verdier s'est penché sur son immense diocèse. Déjà, il lui était familier. A Saint-Sulpice, depuis 1917, il est entré en contact avec le clergé, — son futur clergé, — celui de Paris, celui de la province et de l'étranger. Associé, comme vicaire général, à l'administration du cardinal Dubois, il a pu en pénétrer le maniement, étudier l'agencement de ces rouages multiples, dont la note dominante n'est pas toujours la simplicité. Préparation providentielle qui lui vaut de connaître à fond l'échiquier parisien.

A l'Archevêché de Paris.

L'archevêché de Paris ! Charge aux activités multiples qui épuiseraient plusieurs vies humaines ! Gouverner, au spirituel, ce peuple intelligent, sympathique, sensible à la noblesse et au désintéressement — gouverner ce clergé distingué, fort de ses traditions, apostolique et organisé — agir sur une opinion qui prend son mot d'ordre dans la capitale, reine parfois capricieuse, mais qui prétend être informée, qui cherche à comprendre, qui préfère à l'agitation le travail national des générations d'aujourd'hui.

(1) Cf. *Almanach Catholique Français 1931*, p. 55 et suiv.

La complexité des questions que doit débattre et décider un archevêque de Paris ! Il a à sauvegarder sa vie intérieure, où il puisera le plus sûr de ses inspirations sacerdotales. Ambassadeur des catholiques de France, il lui revient de traiter avec les pouvoirs publics, d'accentuer, dans une atmosphère de confiance, la collaboration du monde religieux avec le monde officiel. Il doit pourvoir aux besoins d'un diocèse de cinq millions d'âmes, assurer le recrutement des séminaires, leur tenue morale et intellectuelle, élever encore, si possible, leur valeur spirituelle et leur capacité de rayonnement. Il doit faire le point de ces œuvres sans nombre, orgueil du Paris catholique, œuvres internationales, nationales, diocésaines, paroissiales. Il est apôtre : il doit chercher les zones sensibles de notre époque, les points de contact qui deviendront les points de pénétration, guider les initiatives, indiquer les objectifs, les limiter ou les élargir, coordonner les efforts de cette « action catholique », si profondément ecclésiastique et rappelée avec une auguste insistance par le Souverain Ponife.

Il doit se prêter, se donner, sans se laisser accaparer, sans perdre aucune force utilisable; il doit éclairer, avec la sûreté de l'homme qui sait; il doit élever et dominer les débats, où les unités qui combattent risquent parfois de s'accrocher et de s'attarder; il doit renflouer les découragés et les meurtris, être informé du détail, sans quitter du regard les vues d'ensemble qui sont particulièrement son apanage. Voir clair, voir grand, voir loin, s'appuyer sur un passé qui demeure une gloire, pour former l'avenir qui est une responsabilité; il doit orienter, tenir le gouvernail. Il est « le chef... »

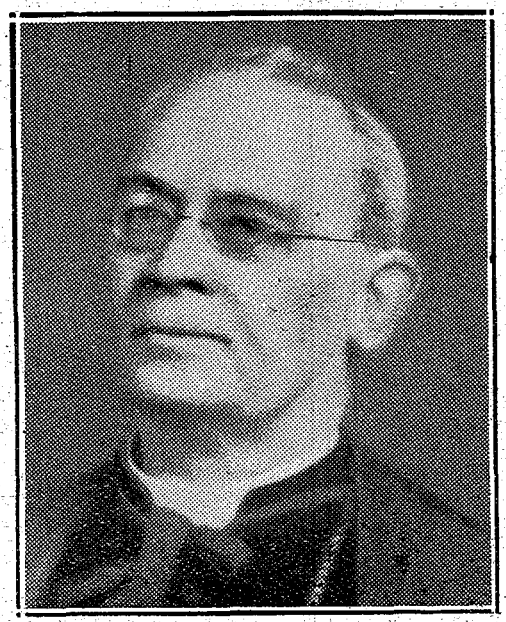
Sa plus belle récompense sera de se sentir compris et suivi. Si, de plus, il est aimé, quelle réussite !

Or, le Cardinal Verdier est universellement admiré et aimé. N'est-ce pas lui, d'ailleurs, qui à peine nommé archevêque, faisait cette déclaration colportée par toute la presse parisienne, sans distinction de partis ?

« Aimez-vous les uns les autres. Les discussions sont légitimes. Mais il y a des vérités qui dépassent toutes discussions. Il y a surtout cette vertu de charité qui ne doit jamais disparaître. Nous avons déjà assez d'épreuves et de soucis. Efforçons-nous de rendre le monde moins malheureux en y semant plus de bonté. »

De telles paroles peignent un homme et lui méritent « l'obéissance qui n'est que le prolongement de l'affection », selon la magnifique définition de Georges Goyau.

Son Excellence Monseigneur BAUDRILLART



S. Ex. Mgr Baudrillart, Archevêque de Mélitène.
Membre de l'Académie Française.

(Cliché *Vie Catholique.*)

Notice Biographique. — Monseigneur Baudrillart (Henri-Marie-Alfred), de l'Oratoire de France, est né, à Paris, le 6 Janvier 1859. Il est le fils de Henri Baudrillart, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, et de Marie-Antoinette-Félicité Silvestre de Sacy, fille elle-même d'un membre de l'Académie Française.

Docteur en théologie, docteur ès-lettres, agrégé de l'Université, il fut, d'abord, professeur de l'Université, puis professeur à l'Institut Catholique.

Prêtre depuis 1893, il devint Recteur de l'Institut Catholique de Paris, en 1907 et fut élu membre de l'Académie Française, le 2 Mai 1918. Nommé évêque d'Himéria, en 1921, il fut promu archevêque de Mélitène, en 1928.

D'importants travaux historiques ont conféré à Monseigneur Baudrillart une place de choix dans le monde des lettres.

Pendant la guerre, en 1915, il a fondé le « Comité Catholique de propagande française à l'étranger » et a rendu à la cause des Alliés d'éminents services.

UN EXEMPLE

Au milieu du 19e siècle, l'illustre évêque de Poitiers, le Cardinal Pie, faisait cette amère constatation :

« Le symptôme le plus grave de la situation actuelle, c'est que la vocation au sacerdoce est considérée, en France, par le plus grand nombre des familles prépondérantes, comme une vocation qui leur est étrangère. Tournez-vous vers la bourgeoisie ou la noblesse, vers le commerce, l'industrie ou la finance, vous trouverez, partout, le même préjugé. Sur ce point, les familles chrétiennes se distinguent, à peine, des familles incroyantes et c'est un égal phénomène, quand l'action extraordinaire de la grâce fait surgir un prêtre du sein des unes comme des autres. »

Ce n'est, certes, point le père de Monseigneur Baudrillart qui eût encouru pareil reproche. Bien qu'il fût libre-penseur, il écrivit à son fils, lors de son entrée au noviciat de l'Oratoire, une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

« Mon enfant, ce que tu vas faire sera bien fait : car j'y vois, d'abord, la possibilité de ton bonheur et la satisfaction des sentiments et des besoins les plus élevés de ton âme : le dévouement, la recherche de la perfection et le sacrifice de ta personne au service de l'idée. »

Dans ces lignes, quel respect pour une vocation, quelle compréhension de l'idéal le plus beau qui soit au monde !

UNE LEÇON

Le 3 Novembre dernier, avait lieu la cérémonie de rentrée de l'Institut catholique de Paris ; S. Em. le cardinal Verdier présidait, entouré du recteur, de S. Ex. Mgr Chaptal, auxiliaire de Paris, de plusieurs prélats et de M. Pressoir, supérieur du Séminaire des Carmes.

La messe du Saint-Esprit fut célébrée par le pro-recteur, Mgr de la Serre. La chapelle des Carmes ne pouvait contenir la foule des étudiants venus inaugurer pieusement la nouvelle année scolaire, et un groupe de ceux-ci se pressaient dans le

couloir d'entrée, prêtant attentivement l'oreille pour entendre le beau discours que prononça, après l'Evangile, Mgr Baudrillart.

L'éminent recteur de l'Institut catholique commença en posant cette question : « Devons-nous changer quelque chose à l'enseignement actuellement donné à la jeunesse ? Les jeunes générations ont toujours eu tendance à s'imaginer que le monde commence avec elles et rejettent volontiers les idées des générations qui les ont précédées ».

La jeunesse d'aujourd'hui se trouve en face de très graves difficultés et l'avenir lui apparaît comme très incertain. De nombreuses écoles présentent leurs diverses solutions au monde désorienté, et certains jeunes, révoltés contre une société qui ne leur donne pas ce qu'ils en attendent, sont disposés à suivre ces mauvais bergers. Parmi ces écoles, celles qui nient le christianisme sont, certes, très dangereuses, mais celles qui prétendent faussement s'appuyer sur l'Evangile et l'interprètent à leur façon sont encore plus malfaisantes.

Devant les bouleversements que nous suivons avec angoisse, non, nous ne devons pas changer notre enseignement, car ce serait détruire le christianisme.

La vérité ne change pas, et comme par le passé, la jeunesse d'aujourd'hui ne doit avoir qu'un but, connaître, aimer, servir Dieu et pour cela posséder, en même temps, une foi ferme, une intelligence avertie des besoins particuliers de notre époque et un grand esprit de sincérité. »

Les Anciens Combattants à Lourdes

(3 au 5 Novembre 1933)

M. l'abbé Bergey, président de l'Union Nationale des Prêtres Anciens Combattants (P.A.C.), curé de Saint-Emilion et ancien député de la Gironde a sonné, cette année, le Rassemblement de tous les camarades croyants ou... sympathisants, autour de la Grotte de Lourdes. La Génération du feu a magnifiquement répondu à cet appel en envoyant, sur les rives du Gave, plus de 15.000 délégués accourus de tous les points de l'horizon Français. Nous comptions, là-bas, 206 du Finistère dont 17 de notre seule paroisse de Saint-Corentin.

Le Départ

Le train spécial de Bretagne se formait le 3 Novembre, à 11 h. 30, à Nantes : trois wagons réservés aux Finistériens furent bientôt répartis entre les pèlerins : une grande camaraderie, une bonne humeur constante, une discipline parfaite rendirent aisé un embarquement rapidement improvisé. Le lourd convoi s'ébranle, le train file et, peu à peu, dans les wagons, l'atmosphère s'uniformise, une communauté de sentiments et de foi s'établit entre tous ces hommes aux traits rudes et dont plusieurs sont marqués dans leur chair des stigmates des champs de bataille. On évoque des souvenirs de guerre, tantôt tristes, tantôt joyeux ; avec une simplicité touchante, on parle d'un passé glorieux dont les Anciens Combattants seront peut-être, d'ici peu, les seuls à garder la mémoire.

Clisson, La Roche-sur-Yon, La Rochelle, Saintes nous donnent de nouveaux renforts. La locomotive dévore les kilomètres, le train marche à grande allure sur une voie presque toujours droite. Bordeaux, Pau, Dax... La nuit est venue : chaque compartiment a son prêtre, ancien combattant, qui dirige les opérations : on prie, on chante. Ici, l'on fait la dînette, on partage les vivres du voyage, là, on s'acharne à une belotte interminable. A mesure que l'heure s'avance, les esprits se recueillent et les pensées se tournent vers Lourdes. Voici la Croix lumineuse du Pic du Jer, puis, enfin, à un détour de la voie, la grotte avec le brasier de ses cierges et la statue de la Vierge qui, de l'excavation rocheuse de Massabielle nous envoie une première bénédiction.

L'Arrivée

Il est 22 h. 30, lorsque le train stoppe en gare de Lourdes : les taxis, autos et cars ont vite fait d'emmener ce pieux Régiment, par escouades, dans les cantonnements respectifs. Quelques hésitations, quelques tâtonnements... on est enfin casé et, bientôt, tout le monde dort, dans l'attente du lendemain.

La Journée du Samedi

C'est à la grotte que nous nous retrouvons, de bon matin : nos pèlerins veulent y faire la Sainte Communion ainsi que les jours suivants. En files interminables, ils se présentent à la Sainte Table, pendant que les prêtres se relaient pour distribuer, inlassablement, la Sainte Hostie à leurs anciens frères d'armes.

A 8 h. 30, c'est la messe pour la Paix. S. Em. le Cardinal Liénart, évêque de Lille, célèbre le Saint Sacrifice : à l'Evangile, Monseigneur Gerlier souhaite la bienvenue aux anciens combattants et dit sa joie de recevoir en ce sanctuaire les artisans de l'héroïque épopée qui nous a conduits à la Victoire. On ne pouvait mieux clôturer l'Année glorieuse où le monde a fêté, en ce lieu, le 75e Anniversaire des Apparitions.

A partir de 10 heures, un immense rassemblement se forme

sur l'esplanade du Rosaire ; précédés de 150 drapeaux, les Anciens Combattants s'acheminent dans un long et pieux cortège vers l'église du Rosaire où doit se célébrer, pour les morts de la Guerre, la messe de *Requiem*. Rien de plus émouvant que cette cérémonie funèbre qui nous rappelle les lendemains d'attaques meurtrières où l'on se réunissait pour prier pour ceux que le fer avait cloués sur nos champs de bataille.

Cette piété grave et virile, cette émotion forte et pénétrante, nous la ressentions au cours de tous les offices de la journée, tant, dans les chemins de Croix où chacun égrène son chapelet, que dans la procession du S. Sacrement où dans un unisson des cœurs, des pensées et des voix, les soldats de la grande Guerre clament leur foi dans le Dieu-Hostie qui passe dans leurs rangs.

A 20 heures, nous sommes convoqués pour la procession aux flambeaux qui, à l'heure indiquée, déroule ses longs lacets lumineux au chant d'*Ave Maria* puissants que répètent les échos des hautes montagnes. La journée déjà si remplie se termine par l'Heure Sainte et malgré la fatigue qui se lit sur les visages, les Anciens Combattants font une garde d'honneur à leur Dieu et méditent les grandeurs Eucharistiques dont leur parle M. le chanoine Bordes, du diocèse de Dax.

La Journée du Dimanche

C'est la grande journée, c'est l'apothéose. Je ne puis songer, dans le cadre restreint de cet article, à raconter, dans le détail, les diverses cérémonies de cette journée, belle entre toutes. La messe Pontificale, célébrée sur le parvis du Rosaire par S. Em. le Cardinal Liénart, se déroulant, sous un soleil radieux, devant 15.000 hommes qui, alternant avec la maîtrise, accompagnaient le Saint Sacrifice, des chants Liturgiques... Le magnifique discours du général de Castelnau tirant de cette superbe manifestation son véritable sens catholique et patriotique... Le pèlerinage au monument aux Morts de Lourdes où Monseigneur Gerlier parla avec ces accents si profondément émouvants qui vont droit au cœur même des indifférents, même des sceptiques... Le sermon de Son Em. le Cardinal Liénart, où l'ancien aumônier militaire laisse parler son cœur de prélat et d'Ancien Combattant dans la paraphrase de ces simples paroles du Maître : « Venez à moi vous tous qui souffrez et êtes accablés. »... Péroraison vibrante qui arrache des applaudissements à toute la foule émue... La procession du S. Sacrement qui sera, comme la veille, une magnifique procession de foi en Jésus-Hostie... Les adieux de Monseigneur Gerlier où l'évêque de Lourdes dit toute sa joie et sa fierté du succès du Pèlerinage. Il salue l'abbé Bergey, l'animateur et l'organisateur de ces journées, mais qui n'a pu, en raison de son état de santé, prendre part à ces fêtes splendides. Il dit à tous, non pas un « Adieu, mais un Au Revoir », car, ajoute-t-il, « nous sommes à l'origine d'une tradition dont il y a lieu d'étudier les possibilités, sans nuire aux pèlerinages diocésains ». — Aussi, la prochaine fois, nous ne serons pas seulement 15.000, mais 50, 60, 80, 100.000 !

C'était fini ! Déjà, des trains spéciaux attendaient un certain nombre de pèlerins. Pourtant ceux qui restaient, tinrent à prolonger leurs prières. Et le soir, la procession aux flambeaux se déroula, une fois encore, devant les sanctuaires embrasés.

Il me plaît de répéter que ce qui a caractérisé ce pèlerinage d'Anciens Combattants, c'est l'atmosphère de gravité recueillie, de foi profonde, de piété édifiante et la discipline parfaite qui n'a cessé, durant ces deux jours, de régner parmi cette masse d'hommes qu'étreignaient le souvenir de la grande tourmente et la pensée anxieuse d'un avenir incertain. — Ces hommes sont, pour la plupart, des pères de famille qui, loin de rêver plaies et bosses, ont demandé à la Vierge de Lourdes, d'épargner à leurs enfants la vue des flots de larmes et de sang versés pour la plus noble cause, il est vrai, mais dont aucun homme de cœur, à plus forte raison, un chrétien, ne saurait, pour des fins criminelles, souhaiter le renouvellement.

Chacun est rentré chez soi, enchanté, ravi de son pèlerinage, et promettant de se faire apôtre, pour la prochaine fois.

J. C.

Nos Œuvres Paroissiales

Le Patronage de la Sainte-Famille

A Quimper, non loin de la Cathédrale, sur la colline du Lycée, un bâtiment élevé, ensemble de vastes salles que surmonte une haute et longue Chapelle... Point de clocher à cette chapelle ; cependant, de toute la vallée de l'Odet, on peut apercevoir son toit d'ardoises et ses murs blancs.

⁂

C'était en 1898. Monseigneur Valleau, évêque de Quimper, se sentait ému en pensant à l'instruction religieuse des petites filles de sa ville épiscopale. Que ferait-il pour elles ?... Il pria... puis fonda le Patronage de la Sainte Famille. L'œuvre,

inconnue à Quimper, eut tout de suite, un immense succès, les enfants arrivèrent en foule, et bien qu'on ne les admît pas, avant l'âge de 9 ans, il y en eut, bientôt, plus de 300 et l'on dut même en refuser, faute de place. Monseigneur vint bénir la Chapelle, le 27 Mars, ajoutant aux grâces de la cérémonie celle d'une bénédiction spéciale qu'il apportait de Rome, et qui, aujourd'hui encore, porte ses fruits.

⁂

Ah ! si les murs pouvaient parler ! Que ne conteraient ceux du Patronage de la Sainte Famille qui s'élève, non loin de la Cathédrale, sur la colline du Lycée ?...

En 1902, l'Œuvre des Catéchismes se greffa sur celle du Patronage et de nombreuses dames de la ville vinrent, chaque soir, à la Sainte Famille faire répéter aux enfants leurs leçons de catéchisme.

Le Dimanche, s'ouvrirent pour les grandes sœurs, occupées pendant la semaine, de véritables catéchismes de persévérance, suivis de jeux ou de promenades.

⁂

Cependant, le Recteur de Saint-Mathieu, désolé qu'on ne pût recevoir au Patronage toutes les enfants de la paroisse qui se présentaient, obtint la création d'un second centre, filial du premier, et le Patronage de l'Enfant-Jésus fut béni par Monseigneur Duparc, le 8 Décembre 1908.

A ce moment, fut fermée la chapelle du Lycée, où se faisaient les catéchismes paroissiaux, de 2e et 3e Communion ; celle du Patronage, sur l'invitation de la directrise, Mlle Mathieu Sicaud, s'ouvrit alors, pour les recevoir.

⁂

Puis, vint la guerre !... et la troupe occupa, quelques mois, les grandes salles de la Sainte Famille. La cour, dont les échos n'avaient jamais répété que des rires d'enfants, de pieux cantiques, des récitations de catéchisme, retentit soudain de chansons militaires, du bruit des fusils et des baïonnettes, des appels aux armes et... à la soupe. C'était l'une des visions de la guerre, à l'arrière ; en voici une autre !... Ah ! si les murs pouvaient parler ! De combien de détresses ils furent témoins à cette époque !...

A peine la troupe retirée, arrivèrent, dans l'état le plus lamentable, les vêtements en lambeaux, la figure hâve, le regard inquiet, 80 réfugiés belges, auxquels succédèrent bientôt, les tristes épaves de l'hôpital d'Ypres, une vingtaine de vieilles femmes malades, blessées pour la plupart, six malheureux enfants qui avaient vu, sous leurs yeux, fusiller leurs parents, et quatre religieuses dont l'une octogénaire, une autre paralysée. Dès le soir, une vieille mourait ; il en mourut d'autres, et la Sainte Famille se faisait compatissante au chevet des pauvres agonisantes exilées !

Le Patronage continuait à vivre cependant, dans des salles petites et basses, où les enfants apprenaient, bien vite, leurs leçons pour tricoter, ensuite, des chandails et des passe-montagne, des cache-nez et des bas pour les soldats du front.

⁂

Après la guerre, la maison a élargi son champ d'action. Elle reçoit, maintenant, tous les catéchismes de filles de la paroisse, accueille de nombreux enfants, chaque soir, à la sortie de l'école et l'on ne sait vraiment ce que l'on doit admirer le plus : ou la bonne volonté et l'assiduité des enfants à venir apprendre leur catéchisme, ou le dévouement des demoiselles qui se dérangent, par tous les temps, pour s'occuper de leur instruction religieuse. Les après-midi du jeudi et du dimanche, la porte n'est jamais ouverte, trop tôt, à la petite troupe impatiente — impatiente des jeux, de l'ouvrage commencé, et de la chaude atmosphère de la famille. — Tous les jours des vacances les retrouvent encore au Patronage pour un peu de catéchisme, du travail manuel, et des promenades amusantes au bord d'un ruisseau, ou dans les bois. Et puis, il y a aussi les colonies de vacances ! Quelques enfants furent d'abord admises, dans une colonie brestoise, à Fouesnant, mais les demandes devenant trop nombreuses, la Sainte Famille dut avoir son œuvre propre. Cinquante-cinq petites filles bénéficient pendant trois semaines, du grand air des bois et de la plage, tandis que leur âme se retrempe, en même temps, par une vie de piété dilatante. Oh ! les colonies de vacances, quel bien ne font-elles pas !

Les anciennes, mères de famille, ne sont pas oubliées ; elles ont, chaque mois, leur instruction suivie du salut, et pendant qu'à la chapelle, elles écoutent les conseils appropriés à leur état, les bébés qu'elles ont amenés, sont amusés dans la cour par les grandes sœurs ou les amies... Elles ont aussi leur fête qui se termine par une distribution d'objets : bibelots, articles de ménage, lingerie, vêtements pour les tout petits.... Ah ! oui, pour les mères, comme pour les enfants, il fait bon au patronage !

Nous pourrions parler de l'atelier de réparations pour ornements d'église : réparation ou résurrection ? Le neuf sort du vieux entre les mains adroites des ouvrières bénévoles, qui ne sont autres que des dames dévouées. Mais la

préparation de l'ouvrage demande des personnes expérimentées et pour cela, comme pour bien d'autres choses, il y a la crise avec laquelle il faut compter !

Aussi, l'ouvroir cesse-t-il de fonctionner, du moins pour le moment.

Poussant au large, l'œuvre s'est aussi adaptée aux besoins nouveaux. Un cercle d'études y a été fondé. Les vastes salles accueillent les « Benjamines » et les « Jeunes de l'Action Catholique Féminine » (Ancienne Ligue Patriotique des Françaises), pour leurs cours du soir ou leurs réunions mensuelles et générales, réunions nombreuses, si vivantes, si vraiment jeunes.

Le sous-secrétariat de la Croisade Eucharistique y est installé, et des groupements de croisés s'y réunissent. L'œuvre d'Orient y a sa Messe annuelle. Les infirmières, l'avant-veille de leur Congrès régional y sont venues frapper, le domicile prévu faisant défaut, et on leur a ouvert les portes toutes grandes. Quant aux louveteaux, vous les verriez, tous les jeudis, à 13 heures, au fond de l'impasse, gagner, par une entrée à eux, leurs salles, ornées de gravures où s'est essayé leur jeune talent. Vous les retrouveriez, une fois par mois, le Dimanche, à leur Messe, tandis que leurs grands frères Scouts y viennent les jours de sortie, deux fois par mois. Alors, à la Chapelle, ce sont leurs chants si beaux et si priants, suivis bientôt dans la cour, de francs éclats de rire. Parfois aussi, c'est l'émouvante cérémonie de la promesse...

Enfin, tout le Patronage est livré aux œuvres ; tout y est donné, au moins prêté... jusqu'aux longues tables des salles, pour les kermesses, jusqu'aux nombreux bancs depuis longtemps les habitués des solennités célébrées à la cathédrale.

Le bien se fait donc, ainsi, sous les formes les plus variées, selon la plus grande nécessité du moment, pour la gloire de Dieu et l'aide au clergé paroissial.

Avons-nous tout dit ? « Eh quoi ! proteste *La Voix de Saint-Corentin*, avez-vous mentionné, seulement que, chaque mois, c'est du patronage que je sors, pour m'envoler dans toutes les directions, vers mes abonnés; que j'ai, au Patronage comme un Office central, et qu'il est bien juste qu'aujourd'hui, je vienne parler de lui, à tous les paroissiens qui s'intéressent à moi et aux œuvres de la paroisse ? Je tiens donc, pour ma part, à répéter, après les enfants : « Vive le Patronage de la Sainte Famille qui s'élève, non loin de la Cathédrale, sur la colline du Lycée... »

UNE AMIE DU PATRONAGE.

LA VIE PAROISSIALE

Communications diverses.

Vendredi, 8 *Décembre, fête de l'Immaculée-Conception.* — A 7 heures, à la Chapelle neuve, réunion des Enfants de Marie. — A la Cathédrale, offices comme le dimanche (sauf la messe de 11 h. 30, qui sera supprimée, ce jour-là).

A 20 heures, sermon à la cathédrale, par M. le Chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché.

Lundi, 11. — Réunion des Mères chrétiennes. — Messe à 8 h. 30 ; Conférence à 15 heures.

Mardi, 12. — *Fête liturgique de Saint Corentin,* patron du diocèse et de la paroisse. La messe de 8 heures sera célébrée, à l'autel du Saint, pour tous les paroissiens, et, spécialement, pour tous les malades de la ville. — Les reliques seront exposées à la vénération des fidèles, tous les jours de l'octave.

Dimanche, 17. — Au chœur, *Solennité de Saint Corentin,* sous la présidence de Son Eminence le Cardinal Verdier, et en présence de Leurs Excellences Mgr Duparc, Mgr Baudrillart et Mgr Cogneau.

Le sermon breton sera donné, le matin, à la messe de 6 heures, par M. le chanoine Kerbaol, curé-doyen de Plouescat.

Samedi, 23. — Confessions, toute la journée, jusqu'à 20 heures. — Service anniversaire pour S. Exc. Mgr Valleau, à 9 heures.

Dimanche, 24. — Confessions, à l'issue des vêpres. — A 20 heures, fermeture de la Cathédrale, jusqu'à 21 h. 30. — A 22 h. 30, chant des 3 Nocturnes, *Te Deum, Minuit, Chrétiens.* — A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses.

Lundi, 25. — *Fête de Noël.* — Le sermon de circonstance sera donné, à l'issue des vêpres, par M. l'abbé Guillermit, recteur de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Dimanche, 31. — Dernier jour de l'année. — A 20 heures, réunion générale à la Cathédrale, suivie de l'Adoration nocturne de 21 heures à 6 heures le lendemain.

La Chorale de Saint-Corentin.

A l'occasion de la fête de Sainte Cécile, la Chorale de Saint-Corentin a donné, dans la salle de la Phalange d'Arvor, un concert, qui a été fort goûté de tous les auditeurs.

Nos chaleureuses félicitations aux chanteurs et chanteuses, ainsi qu'à leur directeur, M. l'abbé Cadiou.

Action Catholique des Hommes.

La prochaine réunion de l'Action Catholique des hommes se tiendra dans l'une des salles de la Phalange d'Arvor, le mercredi 20 Décembre, à 20 h. 30.

La conférence d'usage sera faite par M. Le Goaziou, membre du Comité permanent de la l'A. C.

Pour le Timbre antituberculeux.

Mgr l'Evêque de Quimper recommande à ses diocésains le Timbre antituberculeux, qui sera mis en vente, à partir du 1er Décembre, pour fournir au Comité départemental le moyen de continuer son effort efficace contre le fléau qui cause tant de décès, dans le département du Finistère, en particulier.

Les fidèles de Saint-Corentin voudront bien répondre à l'appel de leur Evêque, lorsque s'ouvrira la septième campagne nationale du Timbre antituberculeux.

Voici, exprimés en chiffres, qui ont leur éloquence, les résultats obtenus dans la lutte contre la tuberculose.

En *1918*, il y avait, en France, une vingtaine de dispensaires antituberculeux ; *aujourd'hui*, il y en a 777.

Le nombre des consultants suivis par les dispensaires était, en *1918*, de 9.212 ; il atteint, *aujourd'hui*, le chiffre de 1.200.000.

En *1918*, 3.000 malades ont été hospitalisés ; *aujourd'hui*, 39.000 sont en placement, en préventorium, et 34.000 en sanatorium.

Faisons bon accueil aux vendeurs et aux vendeuses du TIMBRE ANTITUBERCULEUX !

Nouvelle protestation.

Les fidèles de Saint-Corentin ont entendu, dimanche dernier, 19 Novembre, à toutes les messes, la protestation de Mgr l'Evêque de Quimper, concernant la représentation de la pièce de théâtre intitulée : « La Terre des Prêtres ».

M. le Maire et MM. les Conseillers Municipaux de la ville ont été saisis, de leur côté, d'une nouvelle protestation émanant des divers groupements catholiques de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu. Nous tenons à en mettre le texte sous les yeux de nos lecteurs.

« A MONSIEUR LE MAIRE DE QUIMPER,

» Les soussignés, Présidents de tous les groupements catholiques de la ville de Quimper, dans la conscience de leurs droits et de leur devoir le plus strict, protestent publiquement et énergiquement contre la représentation annoncée dans notre ville, de la pièce de théâtre « La Terre des Prêtres ».

» Le thème, par lui-même, en est d'une immoralité révoltante et constitue une atteinte formelle aux bonnes mœurs.

» Il constitue surtout la plus odieuse et la plus vile calomnie des mœurs du clergé breton, spécialement visé, et par l'indignation qu'elle soulève dans toute la population elle ne peut qu'être une cause de trouble pour l'ordre public et la paix sociale.

» Les soussignés se permettent donc de prier, très instamment, Monsieur le Maire, armé des pouvoirs que lui confère la loi, d'interdire, à Quimper, toute représentation de la pièce de théâtre « La Terre des Prêtres ».

» Quimper, le 17 Novembre 1933. »

(*Suivent les signatures.*)

Autour du vieux Quimper

La Rue Kéréon au temps de Louis XIII

On sait qu'autrefois cinq des sept paroisses entre lesquelles se répartissaient l'agglomération quimpéroise et ses faubourgs étaient desservies à la cathédrale. L'une d'elles, dite de Saint-Julien, comprenait la rue Kéréon, la place Maubert, la rue Saint-François et la place Médard, c'est-à-dire la partie la plus animée, la plus commerçante et la plus riche de la ville. Bordée à l'Est par la place Saint-Corentin (paroisse de la Chandeleur ou du Tour du Chastel), au Nord par les rues du Guéodet, des Boucheries et des Gentilshommes (paroisse St-Sauveur), à l'Ouest par le cours du Steir, au Sud par celui de l'Odet, elle possédait sur son territoire le beau couvent des Cordeliers, qui, avec son église, son cloître, ses cours, ses jardins auxquels les ruines ébréchées de l'ancien château ducal servaient pacifiquement de clôture, couvrait bien une grande moitié de la circonscription paroissiale.

Sans nous occuper, aujourd'hui, de ce monastère, — nous comptons bien du reste en raconter quelque jour l'histoire à nos fidèles lecteurs — nous interrogerons seulement les pages jaunies d'un vieux registre où sont consignées les naissances advenues dans la paroisse de Saint-Julien de 1624 à 1647, c'est-à-dire sous le règne du roi Louis XIII, dit *Le Juste*, et nous leur demanderons de nous révéler quelque chose des gens qui habitaient alors ces antiques maisons à pignons de

bois et étages en surplomb dont quelques-unes subsistent et font partie du décor moyenâgeux de la pittoresque et charmante capitale cornouaillaise.

Commençons par le clergé. En 1624, le recteur était vénérables et discret Messire Gabriel Hamon, qui se qualifie d'abord tout ensemble de recteur de Meilars et de la Rue Kéréon. On rencontre aussi les signatures de plusieurs chanoines du chapitre cathédral : Messires Mathurin Rouillé, recteur de *Mazalon* (Mahalon) et Jean Rouillé, frère sans doute du précédent, recteur de Kerfeunteun; Jacques Lhonoré, promoteur de Cornouaille et recteur de Loctudy ; Germain de Kerguélen, official du diocèse et « très digne » recteur d'Erguë-Gabéric ; François Rousin ; Georges Ferrand, recteur de Gouézec ; Sébastien Le Béguec, sieur de Kermoyec (en Kerfeunteun) ; Gilles du Perron, chantre de Cornouaille, etc.

A un degré inférieur, nous trouvons Messires Nicolas du Boys, recteur de Landudec et maître de la psalette, Tristan Colin, recteur de *Croal* (Clohars), Yves de Keranguen, prêtre et sous-diacre de la cathédrale, Claude Cottignon, recteur de Plogastel, Jean Caric, prêtre audiencier. Le recteur Messire Gabriel Hamon étant décédé en Mars 1635, le chapitre nomma pour le remplacer, Messire Yves Calvez, auquel succéda peu d'années après Messire François Morel, mort le 4 Janvier 1648. L'Evêque, Révérend Père en Dieu Messire Guillaume Le Prestre, n'habitait guère son palais épiscopal, en mauvais état depuis l'incendie qui l'avait ravagé, pendant les guerres de la Ligue, et lui préférait le séjour de son manoir de Kervégant en Scaër, où il devait trépasser en 1640. On trouve pourtant sa signature à l'acte de baptême, le 28 Mars 1647, de Françoise Visdelou, fille de M. Claude Visdelou, seigneur de Bienassis, Pratanras, sénéchal de Quimper, et de Jeanne de Guer, dont il fut le parrain. Son successeur sur le trône épiscopal de Cornouaille, Messire René du Louët, conseiller du Roi en ses conseils, signa aussi en 1643, en qualité de parrain de René-Joseph du Puis.

Si l'on élimine les magistrats d'origine patricienne, on constate qu'assez peu de familles nobles habitaient la paroisse. J'ai noté les noms des Trémic, du Stangier, Jégado de Kerlot, du Ménez, Le Torcol et Poulpiquet de Lanvéguen. En revanche, on y rencontrait plusieurs conseillers au siège présidial, ce qui s'explique par ce fait que cette haute juridiction tenait ses audiences dans l'une des salles du couvent des Cordeliers, et que les juges se logeaient autant que possible à proximité de leur tribunal. Le président René Tromelin, écuyer, seigneur de Lancelin et sa femme Marie de Méabé, ont une fille en 1642. Trois filles naissent de 1641 à 1645 du mariage de Nicolas Le Liminyc, sieur de Saint-Ernel, bailli et

lieutenant-général civil et criminel au présidial et de Françoise Boucher. La seconde a pour parrain en 1643, Claude du Disquay de Bodiliau, président au présidial et pour marraine la sénéchale Marguerite de Lohéac.

La fille aînée de Pierre Lhonoré, conseiller au présidial, et de Marie de Kerloaguen, sieur et dame de Penfrat, le Pontigou, etc., baptisée en 1634, est tenue sur les fonts sacrés par une très grande dame, d'ailleurs peu heureuse en ménage, haute et puissante dame Renée de Kerchoant, femme du gouverneur de Quimper, Messire Sébastien de Rosmadec, marquis de Molac, de Pont-Croix, comte de Crozon et de Penhoet, baron de Rostrenen, seigneur de Tyvarlen, Kergournadeach, Bodigneau., etc... personnage versatile et emporté, fort endetté malgré sa grosse fortune, et menant une vie déréglée que Catherine Daniélou lui reprocha, un jour, publiquement.

Il y avait encore, vers 1643-45, le lieutenant du présidial, Yves de la Marche, sieur de Kerforz, époux d'Urbanne de Chibeau, et ancêtre du dernier évêque de Léon ; en 1625, le conseiller Jacques Jauréguy, sieur de Kergoadalez, en 1630, le conseiller et juge criminel, Mathieu Frollo de Keranguen, époux de Françoise Le Gac ; en 1626, le bailli et lieutenant-général Yves Morice de Kervagat, et le procureur du Roi, Jean Baujouan de Kerizinic ; en 1645, l'avocat du Roi, Yves Le Baron de Keruffec, etc. Thomas Guégant de Kerdu, sénéchal des Régaires (juridiction temporelle de l'évêque) résidait aussi sur la paroisse avec sa femme Jeanne du Haffont.

Autour du présidial gravitait tout un petit monde de gens de justice, parmi lesquels le recteur de Saint-Julien comptait au nombre de ses paroissiens les procureurs Philippe Pérard, Jean Le Doux, Bertrand Pérault, Guillaume Picquet, Guillaume du Launay, Le Gac du Mesguen, Alain Keryaouen, Gilles Picquet, aussi notaire ; les avocats François Chrestien de la Touche, René du Cleuziou, Roland Billoart, Jean Provost de Keryec, les greffiers Guillaume Bougeant, Yvon Euzénou qui était par surcroît secrétaire de l'évêque, Toussaint Bridou, Mathieu du Stangier, les huissiers Jean Fagot et Jean Provost, ce dernier bizarrement qualifié : *général et d'armes,* sans oublier le procureur fiscal des Régaires Jean Le Mavyc du Léty, ni d'autres officiers de juridictions subalternes ou séparées, comme le procureur fiscal des Régaires Yves Capitaine, et le lieutenant au siège de Concarneau Regnault Le Baron de Kerleau.

Parmi les familles de bourgeoisie aisée qui vivaient de leurs rentes, exerçaient quelque charge, ou faisaient du négoce, on peut citer en Saint-Julien les Malherbe, les Moreau de Kerdonys, dont l'un des fils eut pour parrain en 1644, le marquis de Rosmadec, les Lagadec de Traonélern, les Audouyn

venus d'Hennebont s'établir à Quimper en 1645 par un mariage avec Catherine Capitaine, et qui devaient produire à la fin du XVIII[e] siècle la Sévigné cornouaillaise Madame de Pompéry ; les Cariou de la Tour, de la Garde de Kernevenan, les Kernafflen, souche des de Kernafflen de Kergoz, de Chégaray, d'origine basque, Glémarec de Trévaras. Ces bourgeois aimaient à faire choix, pour leurs enfants, de parrains de marque, tels que Messires René de Carné, vicomte de Blaison, fils du baron de Carné, gouverneur de la ville, Hervé de Coniac du Toulmen, conseiller au Parlement de Bretagne, François du Parc de Keranroux, lieutenant pour le Roi en la ville et château de Concarneau, Jacques de Guengat, seigneur de Lyvynot, Lossulien, Botpadern, Pierre de Jégado de Kerlot, des présidents ou sénéchaux au présidial, ou au contraire des miséreux tels que cet Yves Revel et cette Louise Gadon, « *pauvres gens mendiantz* », que François Capitaine de Kervilio choisit en 1647 pour tenir sa fille Françoise sur les fonts du baptême. Deux maires de Quimper, ou pour parler le langage du temps, deux « syndics de Messieurs les bourgeois de Quimper », ou « procureurs de ville », écuyer Nicolas de Talhoët, sieur de Pennanech, en 1642, et Philippe Furic du Groual, en 1645, signent aussi en qualité de parrains chez leurs pairs.

(*A suivre.*)

J. K.

AU PATRONAGE

La Gymnastique.

Enfin... elle vient. Mais qui donc ? — NOTRE SALLE DE GYMNASTIQUE, TOUT SIMPLEMENT. Nous l'attendions depuis quatre ans... On annonçait à chaque instant son arrivée... qui, hélas ! était retardée pour des motifs que nous n'ayons pas à juger. Cette fois, c'est chose faite... grâce à une personne généreuse qui a donné, uniquement dans ce but, une somme intéressante. Il restera, certes, encore quelques milliers de francs à payer, mais nous comptons sur la générosité de tous nos amis pour que cette dette soit amortie rapidement.

... La Phalange d'Arvor, en sommeil pendant ces trois dernières années, va reprendre vie. Elle avait fait face à toutes les difficultés pendant deux ans, et, malgré l'absence de tout local, avait remporté le championnat départemental à Landivisiau et à Douarnenez. Cette année, à Châteaulin, elle ne put se présenter, n'ayant pas ce qu'il fallait pour s'entraîner pendant l'hiver... Allions-nous rester encore dans l'inactivité cette année ?... Non. La salle était promise et, bientôt, elle existera réellement. *Elle est en retard sur l'horaire,* puisque nous la promettions pour le mois de Septembre, mais elle arrive... elle est arrivée. Nous demandons à tous nos amis, à tous nos anciens de venir la voir dans quelques jours. Elle ne sera pas parfaite ; mais elle sera... faite et c'est l'important. Que tous, désormais, se mettent au travail avec acharnement. En foot-ball, l'entraînement est poussé activement, grâce au zèle de tous les membres de la commission : nous félicitons joueurs et entraîneurs. Bientôt, en gymnastique, l'activité sera la même, car René Briec, le dévoué moniteur, est prêt... Que les jeunes se préparent à répondre à son zèle et nous serons sûrs de voir le drapeau de la Phalange flotter encore dans tous les concours départementaux et régionaux, et nos Phalangistes revenir à Quimper couronnés de lauriers.

Une grande nouvelle.

Emile Cueff, le barde breton, sera chez nous, dans la salle de la Phalange d'Arvor, le mardi 12 Décembre.

Qui ne connaît le barde Emile Cueff, « Kaner Leon » ? Pour toutes les manifestations bretonnes, on l'a entendu à Quimper et dans toutes nos villes et dans tous nos villages de Bretagne. Il s'est fait entendre en Irlande, au pays de Galles, en Belgique et jusqu'à Vienne, en Autriche. Il a parcouru les villes de France, faisant connaître les chansons de Botrel et tout le folklore breton. A la fin de Décembre, il s'en ira encore faire aimer la Bretagne à Angers, Blois, Tours, Orléans, etc., etc...

Avant d'être le barde errant, il a bien voulu chanter, *pour la première fois, sur notre scène,* les chansons de notre pays, « chansons tristes et chansons joyeuses, les gwerziou si douces, les soniou si beaux ».

La séance se composera d'une première partie de chansons de Botrel, de chants de Thielemans, Pôtr Tréouré, Bourgault-Ducoudray, Duhamel, et d'une pièce « *Qui a bu boira* », jouée par les « Joyeux Compères ».

Dans la deuxième partie, après quelques mélodies bretonnes et écossaises, M. et Mme Cueff interpréteront la comédie « *Au bois joli* », de Th Botrel. La pièce sera jouée dans un décor féerique.

Nous demandons à tous nos amis, à tous les amateurs de beaux chants et de belles pièces de ne pas oublier la date du « 12 DÉCEMBRE ». Tout en s'amusant sainement, tout en assistant à une véritable séance artistique, ils auront la joie

de faire « œuvre bonne », car tout le produit de la séance est pour l'œuvre d'éducation populaire : « Le Patronage Saint-Joseph. »

Qu'on se le dise.

(Extraits de " MISSIONS ")

L'humour à travers le monde

Dans l'Himalaya

Dans les Indes, quelque part du côté des Monts Himalaya. Deux Anglais sont penchés sur un précipice. L'un d'eux explique doctement :

— C'est de cette roche qu'est tombé l'an dernier un gentleman, sir Archibald Overcoat, dans un trou de 675 mètres !

— 675 mètres !

— Oh ! Yes... On n'a relevé qu'un cadavre !

Alors l'autre, flegmatique :

— Vous auriez peut-être voulu qu'on en retirât deux ?...

Examen de catéchisme

Le Father (Père) fait passer l'examen à ses nègres. Il y a là une pauvre vieille qui ne pèche pas par excès d'intelligence. Le Father l'interroge :

— Quand Dieu chassa Adam et Eve du Paradis, que leur donna-t-il ?...

La vieille, après avoir bien hésité :

— Une pénitence, Father !

— Quelle pénitence ?...

Profond silence.

— Voyons ! Rappelle-toi. Quelle pénitence leur donna-t-il ?

Alors, la pauvre négresse, qui ne voulait pas rester coite :

— Il leur dit : « Comme pénitence, *vous réciterez trois chapelets !* »

La petite Dolorès

Dolorès, gentille petite chrétienne, souffre des yeux.

Sa mère la soigne avec amour. Comme elle remarque qu'un des yeux de la pauvre petite est fermé et laisse tomber des larmes :

— Pourquoi ton œil pleure-t-il ? lui demande-t-elle.

— Oh ! maman, c'est sûrement parce qu'il ne te voit pas, répond Dolorès.

Calendrier Paroissial.

I. Heures des Offices. — a) *Dimanches et fêtes gardées : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30.*

b) *Sur semaine : messes à 6, 7, 8 et 8 h. 40 (messe du Chapitre).*

II. Confessions. — a) *Tous les jours : le matin aux heures des messes; le soir, de 15 à 19 heures, puis après 20 heures.*

les soir, de 15 à 19 heures, puis après 20 heures.

III. *Du 1er au 8, à 20 heures, réunion préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception.*

1er, VENDREDI. — Saint Tugdual, évêque et confesseur. — 1er vendredi du mois. — Exposition du Très Saint-Sacrement de 6 à 17 heures. — A 17 heures, chapelet, bénédiction. — A 20 heures, Heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

2, SAMEDI. — Sainte Bibiane, vierge et martyre. — Clôture de la solennité des mariages. Ouverture du Temps liturgique de l'Avent. — Confession des garçons des grands catéchismes. — A 20 heures, réunion préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception.

✠ 3, DIMANCHE. — 1er de l'Avent. — Offices du dimanche. — Vêpres, à 14 h. 30. — A 20 heures, Confréries du Rosaire et du Scapulaire et réunion préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception.

4, LUNDI. — Saint Pierre Chrysologue, évêque et confesseur, docteur de l'Eglise.

5, MARDI. — De la férie.

6, MERCREDI. — Saint Nicolas, évêque et confesseur. — Confession des filles des grands catéchismes.

7, JEUDI. — Saint Ambroise, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

8, VENDREDI. — *L'Immaculée Conception de la B. V. Marie.* — A la cathédrale, offices comme les dimanches, sans la messe de 11 h. 30. — A la Chapelle, à 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — A 20 heures, à la cathédrale, réunion générale, sermon, procession, bénédiction. — A 11 heures et 16 heures, confession des tout-petits.

9, SAMEDI. — De l'octave de l'Immaculée-Conception.

✠ 10, DIMANCHE. — 2e de l'Avent. — Offices du dimanche. — A 20 heures, réunion bretonne, sermon, bénédiction.

11, LUNDI. — Saint Damase Ier, pape et confesseur.

12, MARDI. — Saint Corentin, évêque et confesseur ; titulaire de l'église cathédrale et patron principal du diocèse. — A 8 heures, messe à l'autel du Saint. Chants de l'Hymne. Baisement des reliques qui demeurent ensuite exposées durant toute l'octave.

13, MERCREDI. — Sainte Lucie, vierge et martyre.

14, JEUDI. — 7e jour de l'octave de l'Immaculée-Conception.

15, VENDREDI. — Jour octave de l'Immaculée-Conception.

16, SAMEDI. — Saint Judicaël, roi, confesseur.

✠ 17, DIMANCHE. — 3e de l'Avent. — Offices du dimanche. — Au chœur, solennité de Saint Corentin. — A 5 h. 45, chant des prières bretonnes. — A 16 heures, messe. Sermon breton. — A 10 heures, messe pontificale par Son Em. le Cardinal Verdier. — A 14 h. 30, vêpres. Panégyrique par Mgr Baudrillart. Procession du Bras de Saint Corentin. Bénédiction. (Annoncez les Quatre-Temps.)

18, LUNDI. — De la férie.

19, MARDI. — De la férie.

20, MERCREDI. — De la férie. Quatre-Temps préparatoires à la Noël. — A 20 h. 30 réunion de l'Action Catholique (hommes).

21, JEUDI. — Saint Thomas, apôtre.

22, VENDREDI. — De la férie. — Quatre-Temps.

23, SAMEDI. — De la férie. — Quatre-Temps. — Confessions toute la journée.

✠ 24, DIMANCHE. — 4e de l'Avent. — Vigile de la Nativité de N. S. Jésus-Christ (ni jeûne, ni abstinence). — Offices de la Vigile. — A 14 h. 30, vêpres. — Confessions. — A 20 heures, fermeture de l'église jusqu'à 21 h. 30. — A 22 h. 30, chant des 3 nocturnes : *Te Deum*, « *Minuit, Chrétiens* ». — A minuit, grand'messe suivie de 2 messes basses. (Demain, quête pour le Séminaire à toutes les messes.)

✠ 25, LUNDI. — *Fête de la Nativité de N. S. Jésus-Christ.* — Messes de demi-heure en demi-heure jusqu'à la grand'messe. Dernière messe à 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Sermon. Bénédiction.

✠ 26, MARDI. — Saint Etienne, 1er martyr. — Offices comme les dimanches, mais sans la messe de 11 h. 30.

27, MERCREDI. — Saint Jean, apôtre et évangéliste.

28, JEUDI. — Les Saints Innocents, martyrs.

29, VENDREDI. — Saint Thomas, évêque et martyr.

30, SAMEDI. — 6e jour de l'octave de Noël.

✠ 31, DIMANCHE dans l'octave de Noël. — Offices du dimanche. — A 20 heures, réunion générale. Récitation du Chapelet. Chant du *Miserere* et du *Te Deum*. Bénédiction. — De 21 heures à 6 heures du matin, Adoration nocturne par les hommes et les jeunes gens.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Capital 625.000.000 — Société Anonyme — Réserves 390.000.000

Agence de Quimper : 1, rue du Roi Gradlon

Bureaux permanents :
CHATEAULIN
CONCARNEAU
DOUARNENEZ
PONT-L'ABBÉ

Bureaux périodiques à :
AUDIERNE, le Samedi
CAMARET, le Mercredi matin
CROZON, le Mercredi soir
PONT-CROIX, le Jeudi
ROSPORDEN, le Jeudi

Bureau de Saison : MORGAT

Toutes Opérations de Banque et de Bourse
Garde de Titres - Compartiments de Coffres-forts

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

D'AR GUELLA MARC'HAD

COSTUMES SUR MESURES POUR HOMMES ET ENFANTS

Mlle A. NÉDÉLEC

12 - rue Toul-al-Laër - 12

QUIMPER

VÊTEMENTS & ARTICLES POUR CLERGÉ

Pâtisserie-Confiserie

PETITS FOURS - ENTREMETS
GLACES - - SORBETS
SPÉCIALITÉS POUR BAPTÊMES

LE BIHAN-PENNANROZ

4, rue du Parc, 4

QUIMPER (Finistère)

SPÉCIALITÉ DE GATEAUX DE QUIMPER

ENTREPRISE
DE
SERRURERIE

R. LE FEUNTEUN-BALBOUS

24, Rue de Brest, 24
et Impasse Feunteunic-ar-Lez

Chèque Postal Rennes : 68-55

QUIMPER

Téléphone 0.89

- Constructions Métalliques -
Bâtiments Industriels - -
- - - Hangars Agricoles
- - Toutes Couvertures - -
Installation de Banques - -
- - - - Magasins, etc.
- - Coffres-Forts - -

R.C. QUIMPER 5.262

Serrurerie Horticole, Serres
Châssis de Couche, Clôtures
- Serrurerie du Bâtiment -
Vérandas, Marquises, Rampes
- - - Balcons - - -
Grilles légères et en fer forgé
- - Entourages de Tombes -

Spécialité de Crêpes à Dentelles
" Les Délicieuses "

Bonbons au "Régal" - Epicerie Fine

Anciennes Maisons Mme TANGUY & PÉRON-CARIOU

Mlle NICOL

SUCCESSEUR

5, rue Saint-François, QUIMPER (Finistère)

TÉLÉPHONE 1-14

A LOUER

Articles pour Literie

Edredons — Couvertures
Toutes transformations

Mme COSMAO

16, rue Elie-Fréron, 16
QUIMPER

CYCLES

MACHINES A COUDRE
VOITURES D'ENFANTS

Mme PIERRE JEAN, MÉCANICIEN

66, rue Neuve, 66
QUIMPER

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

CHARPENTE — MENUISERIE

TANGUY-MOREAU

MAÇONNERIE — CIMENT ARMÉ

28, RUE DE L'HOSPICE, 28 - QUIMPER

Restaurant LE DÉ

33, rue des Douves - QUIMPER

COIGNEC-SCORDIA, Succrs

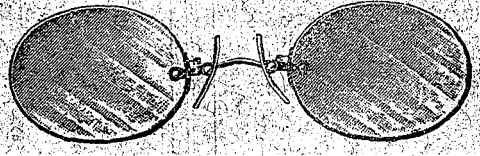
BANQUETS ET NOCES
REPAS A TOUTE HEURE
CHAMBRES

Téléph. 6.42 — R. C. 7.722

DELBENN
DÉPOSÉE

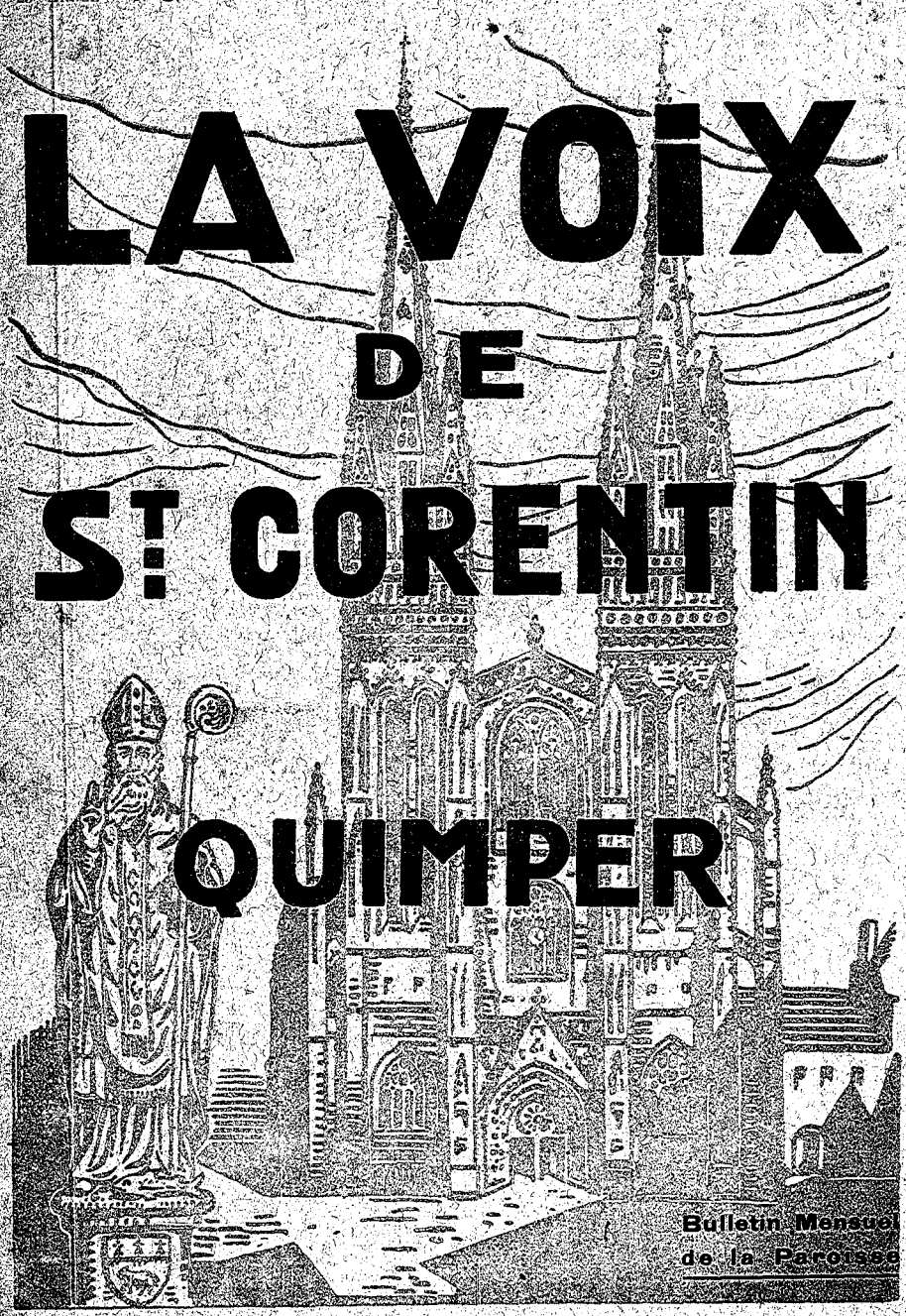
P. LE GUENNEC
OPTICIEN DIPLOMÉ
BANDAGISTE

Lunetterie et Orthopédie
DELBENN
16, rue Kéréon — *QUIMPER*



Maison de Confiance spécialement recommandée

LA VOIX DE St CORENTIN QUIMPER



Bulletin Mensuel de la Paroisse

LA PAROISSE EST UNE FAMILLE
L'ÉGLISE PAROISSIALE EST LA MAISON DE FAMILLE
A L'ÉGLISE SE FAIT L'UNION DE TOUS LES ENFANTS
A L'ÉGLISE SE RATTACHENT LES PLUS CHERS SOUVENIRS
DANS L'ÉGLISE SE REFONT LES AMES
AIMEZ VOTRE ÉGLISE
ALLEZ A VOTRE ÉGLISE

Coupons
Achat & Vente de Titres
Placements
Escompte
Dépôt de Fonds
Avances

Comptoir National d'Escompte
DE PARIS

Société Anonyme
au Capital de **400 Millions** *entièrement versés*

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère

Agence :
QUIMPER
26, rue du Parc

Sous-Agences :
Brest
Concarneau
Lorient
Morlaix
Vannes

23e Année. Janvier 1934. N° 8

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Rue du Frout (Sacristie) | DÉPOTS : Librairie LE GOAZIOU. — GUIVARC'H.

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois

Abonnement d'honneur : **20** francs par An.
Abonnement : **10** fr. par An. — Le Numéro : **1** franc.
Annonces commerciales : **25** fr. par An pour une case.

A nos Lecteurs,
A nos Amis,
bonne, heureuse et sainte année !

Notre Curé-Archiprêtre, M. le Chanoine MESGUEN,
est nommé Evêque de Poitiers

La nouvelle de l'élévation de M. le Curé à l'Episcopat et de sa désignation pour l'évêché de Poitiers parvint à Quimper le jeudi 7 Décembre, dans l'après-midi ; elle se répandit à travers la ville, avec une rapidité prodigieuse, semant de la fierté et de la tristesse dans tous les foyers. Tous les paroissiens de Saint-Corentin, sans exception, et les nombreux amis personnels que M. le Curé possède dans toute la ville, étaient heureux et fiers de voir ses qualités éminentes et ses mérites distingués

par le Souverain Pontife, mais, en même temps, ils ne pouvaient s'empêcher d'éprouver une grande peine devant la certitude de le perdre...

Cette fierté et cette peine n'ont été ressenties par personne, plus vivement que par ses vicaires. Depuis 16 mois, nous vivons dans son intimité, nous partageons sa table, nous collaborons à tous ses travaux... Mieux que nul autre, nous avons été à même de le bien connaître ; et, nous le proclamons, plus qu'aucun autre, nous avons bénéficié des trésors rares d'intelligence, de science et de cœur qu'il cache sous sa grande modestie et sa simplicité avenante.

Il ne nous appartient pas de publier ses éloges ; une voix plus autorisée que la nôtre l'a fait, comme il convient, dans une lettre magnifique, que nous avons lue, du haut de la chaire, le dimanche 10 Décembre. Cette lettre, nous la conservons dans les archives de la paroisse, comme un document précieux. Les lecteurs de la *Voix de Saint-Corentin* seront heureux d'en trouver le texte reproduit ici :

Lettre de Son Excellence Monseigneur Duparc, notifiant à la paroisse et au diocèse la nomination de M. le Curé, comme évêque de Poitiers :

Monsieur le Chanoine MESGUEN
est nommé Evêque de Poitiers

Son Excellence Monseigneur le Nonce vient de nous écrire :

« J'ai le plaisir de porter à la connaissance de Votre Excellence que le Saint-Père a daigné arrêter son choix sur la personne de M. le chanoine Mesguen, curé-archiprêtre de la Cathédrale de Quimper, pour le siège épiscopal de Poitiers.

Veuillez agréer mes sincères salutations pour l'honneur qui vient d'échoir à votre clergé et à votre diocèse... »

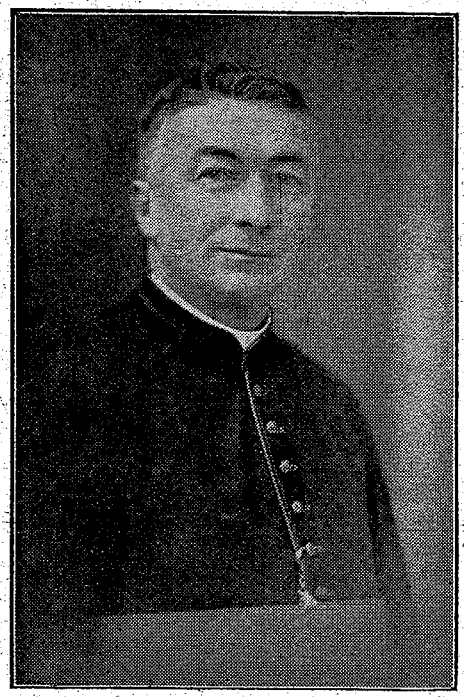
Pleins de vénération et de reconnaissance pour Sa Sainteté Pie XI, les prêtres et les fidèles du diocèse seront aussi fiers que leur évêque d'un choix qui les honore tous et qui met en relief les hautes qualités d'un prêtre unanimement aimé et estimé.

Le bien qu'a fait M. le chanoine Mesguen dans son Collège de Saint-Pol de Léon comme dans la paroisse de Saint-Corentin permet de prévoir l'apostolat fécond du Pontife appelé à gouverner un diocèse qui s'étend sur deux départements, la Vienne et les Deux-Sèvres.

Il y apportera un esprit de foi et un zèle qui lui vaudront la bénédiction de Dieu et la reconnaissance des fidèles.

Il reçoit la nouvelle de sa nomination à l'heure des premières vêpres de l'Immaculée-Conception.

Fils de Notre-Dame du Creisker, il trouvera dans la protection maternelle de la Sainte Vierge le meilleur gage du succès d'un ministère uniquement préoccupé de la gloire de Dieu et du salut des âmes.



(Photo Villard.)

Successeur d'un prélat illustre et pieux que la fatigue a prématurément arraché à la vie active, le nouvel élu se réjouit de pouvoir continuer du même cœur les œuvres auxquelles Son Excellence Mgr de Durfort a donné un si bel élan, avec le concours d'un clergé intelligent et dévoué, au milieu d'un peuple qui regarde comme un honneur et une force ses antiques traditions chrétiennes.

Nous recommandons Son Excellence Monseigneur Mesguen aux prières de Nos diocésains.

Le 8 Décembre 1933, en la fête de l'Immaculée-Conception.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

⁂

Monseigneur MESGUEN

Quelques Notes Biographiques

Monseigneur Mesguen naquit, le 28 Novembre 1880, à Plouescat, diocèse de Quimper ; il fit de très brillantes études au Collège de Léon, devenu plus tard l'Institution Notre-Dame du Kreisker, et, en Octobre 1900, entra au Grand Séminaire de Quimper dont les Directeurs le désignèrent, dès la seconde année de théologie, comme auxiliaire des vicaires de la Cathédrale, au patronage des jeudis. Plusieurs anciens patronés se plaisent à rappeler son entrain, sa bonne humeur constante, et, plus encore, la tendre piété envers la Sainte Vierge qu'il s'efforçait de leur inculquer par des conférences familières.

Ordonné prêtre le 25 Juillet 1905 et nommé professeur au Collège Saint-Yves, il enseigna d'abord les éléments de la Grammaire latine, puis fut chargé de la chaire d'Histoire. Son influence fut profonde sur les élèves des hautes classes, dont la plupart ont conservé un souvenir très vivant de ce jeune prêtre à la taille élancée, au visage souriant et fin, à la parole ardente et optimiste.

Eprouvant une grande lassitude physique à la fin de l'année scolaire 1913, il demanda à entrer dans le ministère paroissial. L'administration diocésaine le nomma vicaire à Notre-Dame de Kerbonne, paroisse nouvelle d'un quartier ouvrier et marin des faubourgs de Brest, où il ne tarda pas à devenir populaire.

Un an plus tard, il était rappelé dans l'enseignement et attaché au corps professoral du Collège de Lesneven.

Survint la guerre. Mobilisé en Février 1915, affecté aux trains sanitaires, puis à une formation de la zône des armées, il se consacra au service des blessés et des malades avec un dévouement sans réserve, et contracta à leur chevet une broncho-pneumonie qui mit ses jours en danger grave...

Il fut libéré en Mars 1919 et s'inscrivit comme étudiant à l'Université Catholique de Paris, où il eut la faveur de recevoir les conseils expérimentés de l'éminent Recteur, Monseigneur Baudrillart, et de Son Eminence le Cardinal Verdier, alors supérieur du Séminaire des Carmes. Au bout de quelques mois, il subissait avec succès les épreuves de la licence en Histoire. On dit que l'illustre professeur M. Mâle, dont il suivit les cours à la Sorbonne, avait pour lui l'estime la plus grande et fit des instances pour le conserver à Paris.

M. Mesguen préféra rejoindre le Collège de Lesneven, où il reprit ses cours jusqu'au 2 Février 1920, date à laquelle lui fut confié le Supériorat du Collège de Saint-Pol de Léon.

Comme tous les établissements scolaires, malgré l'héroïque dévouement d'un supérieur qui mourut à la tâche, ce Collège avait durement souffert de la désorganisation du professorat occasionnée par la guerre. Sous l'habile et souple direction du nouveau supérieur, il ne tarda pas à retrouver, puis à dépasser sa prospérité d'antan ; il fallut bientôt élargir les murs, construire de nouvelles classes et des dortoirs plus vastes.

Entre temps, M. Mesguen trouvait le moyen d'écrire un ouvrage d'érudition auquel l'Académie Française décerna un prix, en 1929 : « *Trois cents ans d'apostolat ; les Ursulines de Saint-Pol de Léon* » ; de préparer deux conférences remarquées qu'il donna « Au Souvenir » de Brest, l'une sur Ozanam, l'autre sur Napoléon ; de rendre à ses confrères du ministère des services très précieux, en acceptant de prendre la parole dans des circonstances variées où son beau talent oratoire s'affirma de plus en plus. Il fut l'orateur très goûté de multiples inaugurations de Monuments aux Morts de la grande guerre, des grands pardons célèbres, de Notre-Dame du Folgoët, de Rumengol, de Notre-Dame des Portes, de Sainte-Anne-la-Palud, où, « il parlait successivement le français le plus élégant et le breton le plus châtié ».

C'est le 3 Août 1932, que Monseigneur Duparc l'appela à prendre, comme curé-archiprêtre de la Cathédrale, la succession de M. le chanoine Orvoën, devenu doyen du Chapitre ; succession particulièrement délicate, M. Orvoën étant universellement aimé et vénéré à Quimper. A peine installé, M. Mesguen entreprit la visite de la paroisse, grimpant à tous les étages, frappant à toutes les portes, sans exception aucune... Dès ce premier contact, les ouailles furent conquises par son bon sourire et son affabilité. Leur sympathie s'affermit au fur et à mesure des rencontres ultérieures, — préparation de la grande mission, organisation de deux kermesses pour l'électrification des cloches et pour les Ecoles libres, réunions des Œuvres, visites des malades, directions intimes au confessionnal, — qui permirent aux Quimpérois d'apprécier les ressources d'intelligence, les talents d'organisation, et surtout, la délicatesse et l'extrême bonté de leur Curé. Aussi furent-ils plus attristés que surpris en apprenant sa nomination à l'évêché de Poitiers. Depuis quelques semaines, d'ailleurs, on chuchotait sous le manteau : « M. le Curé ne restera pas longtemps chez nous ; il est fait pour porter la mitre. » La mître est arrivée seulement un peu plus vite qu'on ne l'attendait.

Malgré le chagrin de perdre leur bon pasteur, les paroissiens de Saint-Corentin sont fiers du choix du Souverain Pontife ; leurs félicitations affluent au presbytère, et leurs prières demandent au Ciel de bénir le nouvel Evêque de Poitiers.

S. E. le Cardinal VERDIER et Mgr BAUDRILLART

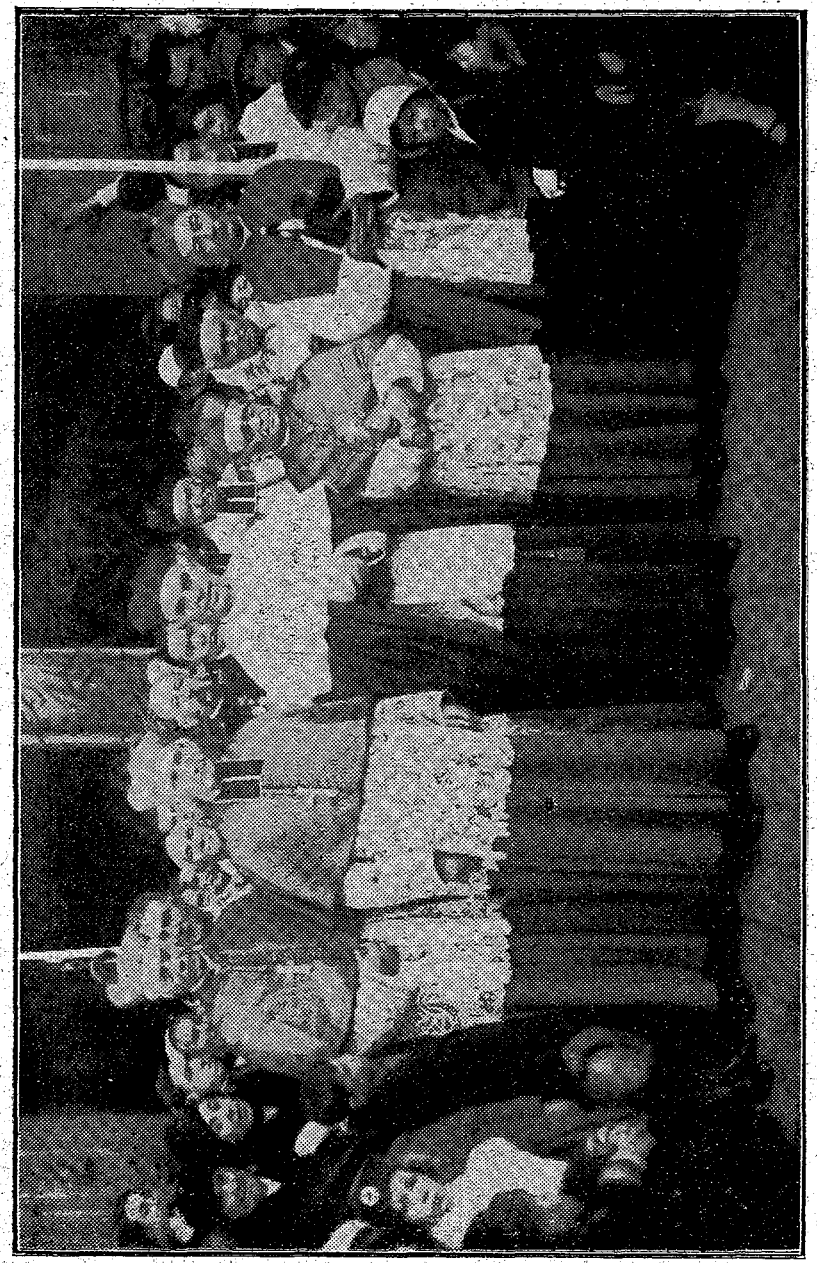
au Pardon de Saint-Corentin

La solennité de saint Corentin a revêtu cette année un éclat exceptionnel, du fait de la présence de cinq archevêques et évêques : Son Em. le Cardinal Verdier, Leurs Exc. Mgr Baudrillart, Mgr Duparc et son auxiliaire Mgr Cogneau, et l'évêque élu de Poitiers, Mgr Mesguen.

Le Pardon s'ouvrit par la messe matinale, à 6 heures : les fidèles entendirent un sermon imprégné de foi ardente et de zèle apostolique, que prononça dans la plus pure langue bretonne M. le chanoine Kerbaol, curé de Plouescat, la paroisse natale de Mgr Mesguen.

A 10 heures, Son Em. le Cardinal officia pontificalement, assisté de MM. les chanoines Joncour et Orvoën, MM. les chanoines titulaires J.-R. Guéguen et Berthou faisant les fonctions de diacre et de sous-diacre. Les chants de la messe polyphonique furent impeccablement exécutés sous la direction de M. Cadiou. Les grandes orgues, tenues par le maître du clavier qu'est M. Mayet, faisaient entendre les vieilles mélodies bretonnes si suggestives et si prenantes. On remarqua particulièrement un *Pange Solemnes*, encadré dans des harmonies différentes et du plus bel effet.

La présence des hôtes éminents venus de Paris, la promotion récente à l'épiscopat de notre aimable et distingué archiprêtre, avaient attiré une affluence énorme dans l'antique basilique. La vieille cité du roi Grallon avait pris son plus gracieux sourire pour recevoir ses illustres visiteurs ; le soleil s'était mis de la fête. C'est ce que fit ressortir Mgr Duparc quand, après l'évangile, il présenta le Cardinal et Mgr le Recteur à l'immense auditoire. C'est la première fois que la cathédrale de Saint-Corentin voit un Cardinal reçu officiellement dans son enceinte. Son Eminence l'Archevêque de Paris, malgré la distance, malgré le poids de ses occupations écrasantes, est venu rehausser de l'éclat de sa pourpre le « pardon » qui célèbre l'un des premiers évangélisateurs de la Basse-Bretagne. C'est le cœur qui l'a conduit à Quimper. N'est-il pas le père des 100 mille Bretons dispersés à Paris et autour de la capitale ? Son Aveyron natal ne présente-t-il pas de multiples points de ressemblance avec la Bretagne pour l'attachement aux traditions religieuses ? Il a répondu avec un cordial empressement à l'invitation filiale de son ancien élève au Séminaire des Carmes, qui vient d'être



(Photo Le Grand.)

Les Prélats après la Cérémonie.

De gauche à droite : NN. SS. Cogneau, Duparc, Verdier, Baudrillart, Mesguen.

appelé par le Pape à monter sur l'un des sièges les plus illustres de la chrétienté. Son Eminence est l'homme du Pape, l'agent autorisé et sûr des directions authentiques de Rome. Monseigneur salue ensuite l'éminent Recteur de l'Institut Catholique de Paris, qui a bien voulu accepter de prononcer le panégyrique de saint Corentin, un panégyrique où les règles les plus exigeantes de la critique donneront un fondement solide à la dévotion reconnaissante des Bretons pour l'un de leurs glorieux pères dans la foi. Dans une émouvante péroraison, l'éloquent Evêque de Quimper demande à Son Eminence de porter le salut de la Bretagne à Montmartre, qu'un poète de chez nous, mort à la guerre, appelait « l'Ile des Nations ».

Le repas qui eut lieu au presbytère réunit autour des cinq prélats MM. les vicaires généraux, les chanoines du Chapitre, les personnalités ecclésiastiques de Quimper et des environs, les anciens élèves, une quinzaine, du Séminaire des Carmes dont le Cardinal fut le supérieur ; M. le Commandant Delamaire, camérier de Sa Sainteté ; M. Bressolles, secrétaire général de l'Institut Catholique de Paris, etc... Mgr Mesguen trouva des termes excellents pour traduire ses sentiments de filial dévouement au Pape, de respectueuse reconnaissance au Cardinal, à Mgr le Recteur, à son Evêque vénéré et à Mgr Cogneau ; il se fera un honneur de marcher sur leurs traces et s'efforcera de suivre leurs leçons d'optimisme chrétien. Il n'eut garde d'oublier le Supérieur du Grand Séminaire, M. le chanoine Messager, qui, étant vicaire à Saint-Pol, le guida dans ses débuts au Collège de Léon.

Mgr Duparc se déclara heureux de transmettre à ses hôtes l'hommage des trois Evêques actuellement présents à Quimper, du Chapitre cathédral et de tout le clergé du diocèse. Il rappela comment, au cours d'un passage dans la capitale, l'actuel Archevêque de Paris l'introduisit dans la crypte des Carmes auprès du tombeau des martyrs de Septembre, comment Son Eminence dirigea la brillante Société des Prêtres de Saint-Sulpice, de ces prêtres qui formèrent plusieurs membres de notre clergé, notamment M. le Supérieur du Grand Séminaire.

A son tour, le Cardinal fit savoir qu'il avait grandi dans le culte de la Bretagne et le désir de la connaître. Ne venait-il pas de naître, quand Pie IX a dit de son Auvergne qu'elle est « la Bretagne du Midi » ? Le second contact avec les Bretons se fit aux Carmes, où la section bretonne fut la section la plus aimée, si aimée que, quand le rameau s'est détaché, l'arbre a gémi. La gloire de cette section, c'est le cher Evêque de Poitiers qui va apporter la ténacité de sa foi dans une terre ensemencée par saint Hilaire, le Cardinal Pie et tant d'autres illustres pontifes.

Un court répit. Les Evêques prirent juste le temps de visiter le Grand Séminaire si splendide dans sa nouvelle installation, et, à 2 h. 30, le gros bourdon de Saint-Corentin convoquait clergé et fidèles pour les vêpres solennelles.

Après le *Magnificat* et le cantique à saint Corentin, Mgr Baudrillart monte en chaire. Il prend comme thème le texte de saint Mathieu : *A fructibus eorum cognoscetis eos... Arbor bona fructus bonos facit.*

Mgr le Recteur déclare que c'est pour lui un honneur redoutable de parler de saint Corentin devant un auditoire qui dépasse tout ce qu'il pouvait attendre, devant un prince de l'Eglise avec qui il a vécu intimement dans un milieu de piété et d'études, et c'est de ce milieu qui s'appelle l'Institut Catholique, où il se cachait, que le Pape est venu le retirer pour le placer sur le siège de Paris ; devant l'Evêque du diocèse, un exemplaire de vertus, un maître de l'éloquence, le modèle des pasteurs, devant son auxiliaire, Breton comme lui, et comme lui homme d'une foi profonde et d'une piété ardente, devant un autre évêque, le curé-archiprêtre de Saint-Corentin qui, demain, sera le successeur de saint Hilaire. Et il lui faut parler devant un clergé éminent par sa foi, son zèle et sa science. Les lauréats des deux grands prix de l'Institut Catholique pour cette année appartiennent à ce clergé, et le nom d'un troisième, celui de M. le chanoine Le Roy, va retentir dans quelques jours sous la coupole de l'Académie. Il doit parler enfin devant cette multitude de fidèles qui aiment leurs saints bretons et qui sont accourus en cette magnifique cathédrale pour entendre leur éloge.

Ex operibus eorum... A l'œuvre on connaît l'ouvrier. L'œuvre des saints convertisseurs c'est cette catholique Bretagne qui fait l'admiration du monde entier. Quand je constate qu'à travers les siècles, je rencontre le nom de saint Corentin inscrit partout sur le sol breton, quand je vois son culte établi non seulement chez nous, mais en Grande Bretagne depuis les temps les plus reculés, je m'incline devant la tradition. *Bona arbor,* un bon arbre de bonne souche naturelle, surnaturelle, épiscopale, parce que né de noble famille et sur le sol de la Bretagne mineure, en plein dans le magnifique courant spirituel du cinquième siècle, et parce que son épiscopat se rattache à Tours, la métropole de saint Martin.

Bonos fructus. Son œuvre est admirable. Il y avait en face de lui des païens, des demi-chrétiens, des chrétiens fervents. Il s'est appuyé sur ces derniers pour lutter contre les superstitions des seconds et convertir les premiers ; il s'est appliqué à la formation de prêtres, le souci constant des évêques étant le recrutement du clergé. Son œuvre posthume n'est pas moins admirable, c'est la Bretagne surtout victorieuse des deux grandes crises qui ont désolé la France :

le protestantisme et la Révolution. Puisse-t-elle sortir victorieuse de la grande crise moderne, celle de la laïcisation !

Après ce magistral discours, la procession, avec son cortège de 200 séminaristes, une centaine de prêtres, et précédant les évêques, quatre sous-diacres en ornements sacrés portant le reliquaire qui contient le bras de saint Corentin, se déroule dans la vaste basilique, entre les rangs d'une foule compacte que, sans exagération, on peut évaluer à cinq mille personnes. Puis le Cardinal monte en chaire pour dire le souvenir inoubliable qu'il gardera de cette mémorable journée et pour adjurer les Bretons de rester fidèles à leurs pratiques religieuses. Son Eminence donna ensuite la bénédiction du Saint-Sacrement qui clôtura le magnifique « pardon ».

LA FÊTE DE NOËL

Si elle n'a pas eu l'éclat de la fête de Saint Corentin, elle l'a emporté en piété. Le samedi 23 et le dimanche 24, les fidèles se sont présentés au confessionnal plus nombreux que jamais ; impossible de compter, même approximativement, les communions distribuées à la Messe de Minuit et aux messes du jour, soit à la Cathédrale, soit dans les chapelles des multiples communautés de la paroisse.

Pour ne parler que de la Cathédrale, magnifique était, dans la nuit, le spectacle de la foule recueillie sous la lumière blanche des diffuseurs, dans le cadre gothique des colonnades et des nervures mystérieusement éclairées. Que dire du défilé des hommes, des femmes et des enfants qui, durant toute la deuxième messe, s'avancèrent vers la Sainte Table en deux colonnes sans fin, dans un silence plein de ferveur, cependant que les orgues et la Chorale faisaient entendre les mélodies enchantées des Noëls anciens et toujours nouveaux.

La grand'messe du jour a été célébrée au « Faldistoire » par Son Excellence Monseigneur Cogneau, qui officiait pontificalement pour la première fois, à Saint-Corentin, depuis son sacre. Une messe pontificale est toujours impressionnante par la majesté et la solennité de ses rites. Le caractère spécial de la messe pontificale au « Faldistoire » a vivement frappé l'attention de la pieuse assistance. Semblable cérémonie n'avait pas eu lieu chez nous depuis la célébration de la Saint Corentin en 1924, par le Révérendissime Dom Cozien, abbé général des Bénédictins de Solesmes.

A la suite des vêpres, l'allocution de la fête a été prononcée par M. l'abbé Guillermit, recteur de Sainte-Thérèse.

Après avoir rappelé les circonstances historiques de la naissance de Jésus et résumé les raisons pour lesquelles nous croyons avec certitude que l'Enfant de la Crèche est bien le Fils de Dieu, il tira du Mystère quelques leçons pratiques qui peuvent toutes se ramener à ceci : « *Sic nos amantem quis non redamaret !* » « Qui n'aimerait un Dieu qui nous aime tant ? Mais notre amour, comme celui de Dieu, doit se prouver par le sacrifice... » M. Guillermit parle une langue à la fois simple et élégante. L'attention de l'auditoire lui a montré combien il a intéressé et touché. Qu'il soit remercié.

La bénédiction du Saint-Sacrement, agrémentée de beaux motets polyphoniques, admirablement rendus par la Chorale, a dignement clos cette journée toute pleine de paix et de douces joies pour les cœurs des chrétiens.

LA VIE PAROISSIALE

Réunions des Œuvres.

Nuit du 31 Décembre au 1er Janvier, Adoration nocturne pour les hommes et les jeunes gens, de 21 heures à 6 heures.

Cette adoration nocturne remplacera l'adoration du premier vendredi du mois de Janvier. Malgré la rigueur de la saison, nous espérons que l'on sera fidèle à accomplir sa veillée d'actions de grâces et de pénitence... Que chacun se rappelle son heure et prenne les précautions utiles...

Le 2 Janvier, à la chapelle, à 7 heures, messe pour l'Action Catholique féminine.

Le 5 Janvier, premier vendredi du mois, exposition, adoration du Saint-Sacrement, de 6 heures à 17 heures. A 17 heures, chapelet, bénédiction. (Pas d'heure d'adoration, de 20 à 21 heures, pour les hommes et jeunes gens.)

Le 7 Janvier, Réunion des femmes de la Ligue d'A. C. F., à 15 heures, au patronage de la Sainte-Famille.

Le 8 Janvier, Réunion des Mères chrétiennes : messe à 8 h. 30, conférence à 15 heures.

Le 9 Janvier, Réunion des dizainières de l'A. C. F., à 14 h. 30, salle de la Phalange.

Le 11 Janvier, Réunion des hommes du Tiers-Ordre, à la salle de la rue du Frout, à 20 heures.

Le 28 Janvier, Réunion des femmes du Tiers-Ordre, à la chapelle, à 16 heures. Réunion des Enfants de Marie, à 17 heures 30.

Confessions des Enfants.

Le mercredi 3 : Confession des filles des grands catéchismes.

Le samedi 6 : Confession des garçons des grands catéchismes.

Le vendredi 12 : Confession des tout-petits.

Communications diverses

1° Nomination de Monsieur le Curé-Archiprêtre comme Evêque de Poitiers.

Notifiée à Son Excellence Monseigneur l'Evêque de Quimper par une lettre de Son Excellence Monseigneur le Nonce, nous l'avons apprise le jeudi 7 Décembre, vers 14 h. 30, par un télégramme de M. le chanoine Merklen, directeur de *La Croix*. Dans la soirée, tout Quimper était informé de la nouvelle ; le lendemain, elle paraissait dans les journaux avec la photographie de M. le Curé.

2° Sacre de Son Excellence Monseigneur Mesguen.

Nous croyons pouvoir annoncer que le sacre de Son Excellence Monseigneur Mesguen aura lieu à la cathédrale de Quimper, le jeudi 22 Février, seul jour possible, très rapproché de la fête de saint Mathias, 26e anniversaire du sacre de Son Excellence Monseigneur Duparc.

Le choix de cette date est une attention délicate et toute paternelle de notre Evêque vénéré, qui se réserve d'être lui-même le prélat consécrateur, visiblement désireux de transmettre à son fils spirituel les dons abondants qu'il reçut de l'Esprit-Saint avec le caractère épiscopal.

Les deux prélats assistants seront Leurs Excellences Monseigneur de Guébriant, archevêque de Marcianopolis, supérieur général de la Société des Missions étrangères, et Monseigneur de Durfort de Civrac de Lorges, ancien évêque de Poitiers.

(Le prochain numéro de la *Voix de Saint-Corentin* donnera à ses lecteurs de plus amples détails sur la préparation de ce grand jour.)

3° Choisissez bien vos étrennes !...

L'actif Comité paroissial de la Bonne Presse nous prie d'insérer la note suivante, dont l'intérêt pratique n'échappera à personne :

« Comme étrennes, offrez à vos enfants un abonnement à un bon journal illustré. Ce sera un cadeau agréable et bienfaisant.

Aux petits garçons, offrez : *l'Echo de Noël* (12 fr. 50 par an), *le Sanctuaire* (15 francs).

Aux jeunes gens : *A la page* (30 francs).

A vos petites filles, donnez : *Bernadette* (15 francs).

A vos fillettes : *l'Etoile Noëliste* (30 francs).

Quant à vous-mêmes, pères et mères, ou vos amis, rappelez-vous qu'un Catholique doit s'abonner à un journal catholique. *La Croix* est le vrai journal du catholique ; *La Croix* quotidienne, à 6 pages : 68 francs ; à 4 pages, 45 francs ; — *La Croix du dimanche* : 10 francs ; — *Le Pèlerin* : 15 francs.

Le Comité de la Presse se chargera avec plaisir et sans frais de vous procurer ces abonnements.

Adressez-vous : « Aux Vieilles Caves », 2, place Terre-au-Duc. »

4° Le Calendrier Jociste.

Chaque année, la J. O. C. édite un calendrier. Des milliers de personnes reconnaissent qu'elles n'ont jamais rencontré calendrier plus beau.

Cette année, l'artiste à qui en a été confiée l'exécution s'est surpassé. Il a su dans chacune des aquarelles chanter magnifiquement la gloire du travail, des travailleurs, et par là toute la classe ouvrière.

Cette année également, tous ceux qui achèteront le calendrier pourront participer au grand concours du calendrier jociste doté de plus de 20.000 francs de prix.

Les militants de la section de Quimper se proposent de passer à domicile pour offrir ce calendrier ; nous espérons que les paroissiens leur réserveront le meilleur accueil, et qu'en achetant le calendrier ils accepteront de soutenir, d'aider le mouvement jociste, tout en mettant dans leur foyer de la beauté et de la gaîté.

5° Ordination.

Le samedi 23 Décembre, Monseigneur l'Evêque a fait, à la Cathédrale, une ordination comprenant : 21 tonsurés ; 2 minorés ; 2 sous-diacres de Saint-Jacques Lézérasien ; 32 diacres, dont 27 du diocèse, 4 de Saint-Jacques et 1 de l'abbaye de Kerbénéat.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la Chronique historique.

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — *Dimanches et fêtes : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. Sur semaine : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).*

CONFESSIONS. — *Tous les jours, le matin, aux heures des messes, le soir, de 17 à 19 heures.*

Mois de Janvier.

✝ 1er, LUNDI. — Circoncision de Notre Seigneur Jésus-Christ et Octave de Noël. — Offices aux mêmes heures que le dimanche, mais pas de messe à 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction.

2, MARDI. — Le Saint Nom de Jésus. — A la Chapelle, à 7 heures, messe pour la Ligue de l'A. C. F.

3, MERCREDI. — Sainte Geneviève, vierge. — Confession des filles des grands catéchismes.

4, JEUDI. — Octave des Saints Innocents, martyrs.

5, VENDREDI. — Veille de l'Epiphanie. — 1er vendredi du mois. Exposition du Saint Sacrement de 6 heures à 17 heures. — A 17 heures, Chapelet. Bénédiction.

6, SAMEDI. — L'Epiphanie. — Confession des garçons des grands catéchismes.

✝ 7, 1er DIMANCHE APRÈS L'EPIPHANIE. — Fête de la Sainte Famille. — A la grand'messe, solennité de l'Epiphanie. — Publication des fêtes mobiles. — A 20 heures, Confréries du Rosaire et du Scapulaire.

8, LUNDI. — 3e jour dans l'Octave de l'Epiphanie. — Réunion des Mères chrétiennes.

9, MARDI. — 4e jour dans l'Octave de l'Epiphanie. — A 14 h. 30, salle de la Phalange, réunion des Dizainières de la Ligue de l'A. C. F.

10, MERCREDI. — 5e jour dans l'Octave de l'Epiphanie.

11, JEUDI. — 6e jour dans l'Octave de l'Epiphanie. — Réunion du Tiers-Ordre des Hommes.

12, VENDREDI. — 7e jour dans l'Octave de l'Epiphanie. — Confession des tout-petits.

13, SAMEDI. — Octave de l'Epiphanie.

✝ 14, 2e DIMANCHE APRÈS L'EPIPHANIE. — Offices du dimanche. — A 20 heures, réunion bretonne, sermon, bénédiction.

15, LUNDI. — Saint Paul, premier Ermite, Confesseur.

16, MARDI. — Saint Marcellin Ier, pape et martyr.

17, MERCREDI. — Notre-Dame de Pont-Main.

18, JEUDI. — Chaire de Saint Pierre à Rome.

19, VENDREDI. — Saint Melaine, évêque et confesseur.

20, SAMEDI. — Saint Fabien, pape, et Saint Sébastien, martyrs.

✝ 21, 3e DIMANCHE APRÈS L'EPIPHANIE. — Offices du dimanche. — A 20 heures, Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

22, LUNDI. — Saint Vincent et Saint Anastase, martyrs.

23, MARDI. — Saint Raymond de Pennafort, confesseur.

24, MERCREDI. — Saint Timothée, évêque et martyr.

25, JEUDI. — Conversion de Saint Paul, apôtre.

26, VENDREDI. — Saint Polycarpe, évêque et martyr.

27, SAMEDI. — Saint Jean Chrysostôme, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

✝ 28, DIMANCHE DE LA SEPTUAGÉSIME. — Offices du dimanche. — A 16 heures, à la Chapelle, réunion du Tiers-Ordre. — A 17 h. 30, réunion des Enfants de Marie. — A 20 heures, à la cathédrale, Confrérie des Trépassés. Vêpres des Morts.

29, LUNDI. — Saint François de Sales, évêque et confesseur et docteur de l'Eglise.

30, MARDI. — Sainte Martine, vierge et martyre.

31, MERCREDI. — Saint Pierre Nolasque, confesseur.

Mois de Février.

1er, JEUDI. — Saint Ignace, évêque et martyr.

✝ 2, VENDREDI. — PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE, ou La Chandeleur. — Offices comme le dimanche, sans messe de 11 h. 30. — Avant la grand'messe, Exposition du Saint-Sacrement jusqu'aux vêpres. — Vêpres à 14 h. 30, Bénédiction. — A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

3, SAMEDI. — Saint Gildas, abbé. — Confession des garçons des grands catéchismes.

✝ 4, DIMANCHE DE LA SEXAGÉSIME. — Offices du dimanche.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du sacrement du Baptême :

22	*Octobre.*	Jacques-Joseph-Michel Caroff, 5, rue des Gentilshommes.
23	—	Noël-Jean Burel, Pont-Croix.
26	—	Madeleine-Marie-Thérèse Massoteau, coteau du Frugy.
26	—	Jeanne-Andrée Massoteau, coteau du Frugy.
12	*Novembre.*	Jacqueline-Marie-Françoise Jeannès, 2, rue des Gentilshommes.
12	—	Henri-René-Vincent Nihouarn, 12, rue des Gentilshommes.
26	—	Henri Mignon, 17, rue Goarem-Dro.
3	*Décembre.*	Jeanine-Léone-Renée Breitenstein, coteau du Frugy.
3	—	Gaston-Jean-Henri Le Morvan, 6, rue de Brest.
6	—	Anne-Marie-Thérèse-Josèphe Le Meur, 23, rue Olivier-Perrin.
10	—	Claude-Anne-Marie Vigouroux, 9, rue Sainte-Thérèse.

Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du sacrement de Mariage :

23 *Octobre.*	André-Yves Charpentier et Marie-Joséphine Wolf.
15 *Novembre.*	Adolphe-Pierre-François Keralun et Caroline-Marie Tanguy.

Ont reçu la sépulture chrétienne :

21	*Octobre.*	Marie-Josèphe Hémidy, 61 ans, célibataire, 10, rue des Boucheries.
25	—	Joseph-Marie Le Nué, 66 ans, époux de Augustine Le Quilliec, 28, rue Aristide-Briand.
1	*Novembre.*	Henri-Pierre-Marie Yaouank, 36 ans, époux de Marie-Louise Cozic, 66, rue Neuve.

4	*Novembre.*	Yves-Claude-Marie Lézervant, 52 ans, époux d'Adèle-Marie Le Roy, 12 bis, rue Neuve.
6	—	Eliane Frollo de Kerlivio, 85 ans, veuve de Alfred Grivart de Kerstrat, rue Verdelet.
7	—	Marie-Perrine Jégou, 92 ans, veuve de Guillaume Le Corre, 37, Goarem-Dro.
8	—	Anne-Marie Tallec, 59 ans, épouse de Yves-Marie Pérennec, 2, rue Sainte-Thérèse.
8	—	Marie-Catherine Peillet, 81 ans, célibataire, rue de l'Hospice.
9	—	Marie-Anne Tanguy, 47 ans, célibataire, 10, rue Astor.
11	—	Jeanne-Marie Saliou, 66 ans, célibataire, 21, rue du Frout.
17	—	André-Hervé Daniélou, 36 ans, époux de Perrine Cornic, Carhaix.
29	—	Jean-Marie Le Carduner, 80 ans, célibataire, 8, rue du Parc.
29	—	Amélie Charpentier, 85 ans, veuve Fichot, Versailles.
30	—	Jean-Yves Diascorn, 19 ans, célibataire, 22, rue des Reguaires.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Capital 625.000.000 — Société Anonyme — Réserves 390.000.000

Agence de Quimper : 1, rue du Roi Gradlon

Bureaux permanents :
CHATEAULIN
CONCARNEAU
DOUARNENEZ
PONT-L'ABBE

Bureaux périodiques à :
AUDIERNE, le Samedi
CAMARET, le Mercredi matin
CROZON, le Mercredi soir
PONT-CROIX, le Jeudi
ROSPORDEN, le Jeudi

Bureau de Saison : MORGAT

Toutes Opérations de Banque et de Bourse
Garde de Titres - Compartiments de Coffres-forts

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

D'AR GUELLA MARC'HAD

COSTUMES SUR MESURES POUR HOMMES ET ENFANTS

Mlle A. NÉDÉLEC

12 - rue Toul-al-Laër - 12

QUIMPER

VÊTEMENTS & ARTICLES POUR CLERGÉ

Pâtisserie-Confiserie

PETITS FOURS - ENTREMETS
GLACES - - SORBETS
SPÉCIALITÉS POUR BAPTÊMES

LE BIHAN-PENNANROZ

4, rue du Parc, 4

QUIMPER (Finistère)

SPÉCIALITÉ DE GATEAUX DE QUIMPER

ENTREPRISE DE SERRURERIE

R. LE FEUNTEUN-BALBOUS

24, Rue de Brest, 24

et Impasse Feunteunic-ar-ez

Chèque Postal Rennes : 68-55 — QUIMPER — Téléphone 0.89

- Constructions Métalliques - Bâtiments Industriels - - - Hangars Agricoles - - Toutes Couvertures - - Installation de Banques - - - - Magasins, etc. - - Coffres-Forts - -

R.C. QUIMPER 5.262

Serrurerie Horticole, Serres Châssis de Couche, Clôtures - Serrurerie du Bâtiment - Vérandas, Marquises, Rampes - - - Balcons - - - Grilles légères et en fer forgé - Entourages de Tombes -

FAITES VOS ACHATS DE BRODERIES - DENTELLES ET FILETS AMEUBLEMENT GRÈS & FAIENCES DE QUIMPER

A LA VILLE D'YS

16, BOULEVARD DE KERGUÉLEN, 16
(Près de la Poste)
QUIMPER

LE PLUS GRAND CHOIX, LES MEILLEURS PRIX

Articles pour Literie

Edredons – Couvertures
Toutes Transformations

Mme COSMAO

16, rue Elie-Fréron, 16
QUIMPER

CYCLES



MACHINES A COUDRE
VOITURES D'ENFANTS

Mme PIERRE JEAN, MÉCANICIEN

66, rue Neuve, 66
QUIMPER

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

CHARPENTE ▼ MENUISERIE

TANGUY-MOREAU

MAÇONNERIE ▲ CIMENT ARMÉ

28, RUE DE L'HOSPICE, 28 - QUIMPER

Restaurant LE DÉ

33, rue des Douves - QUIMPER

COIGNEC-SCORDIA, Succrs

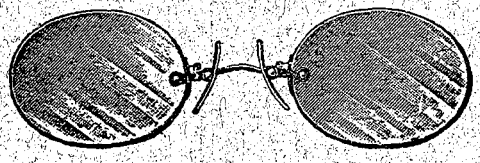
BANQUETS ET NOCES
REPAS A TOUTE HEURE
CHAMBRES

Téléph. 6.42 *R. C. 7 722*

DELBENN
DÉPOSÉE

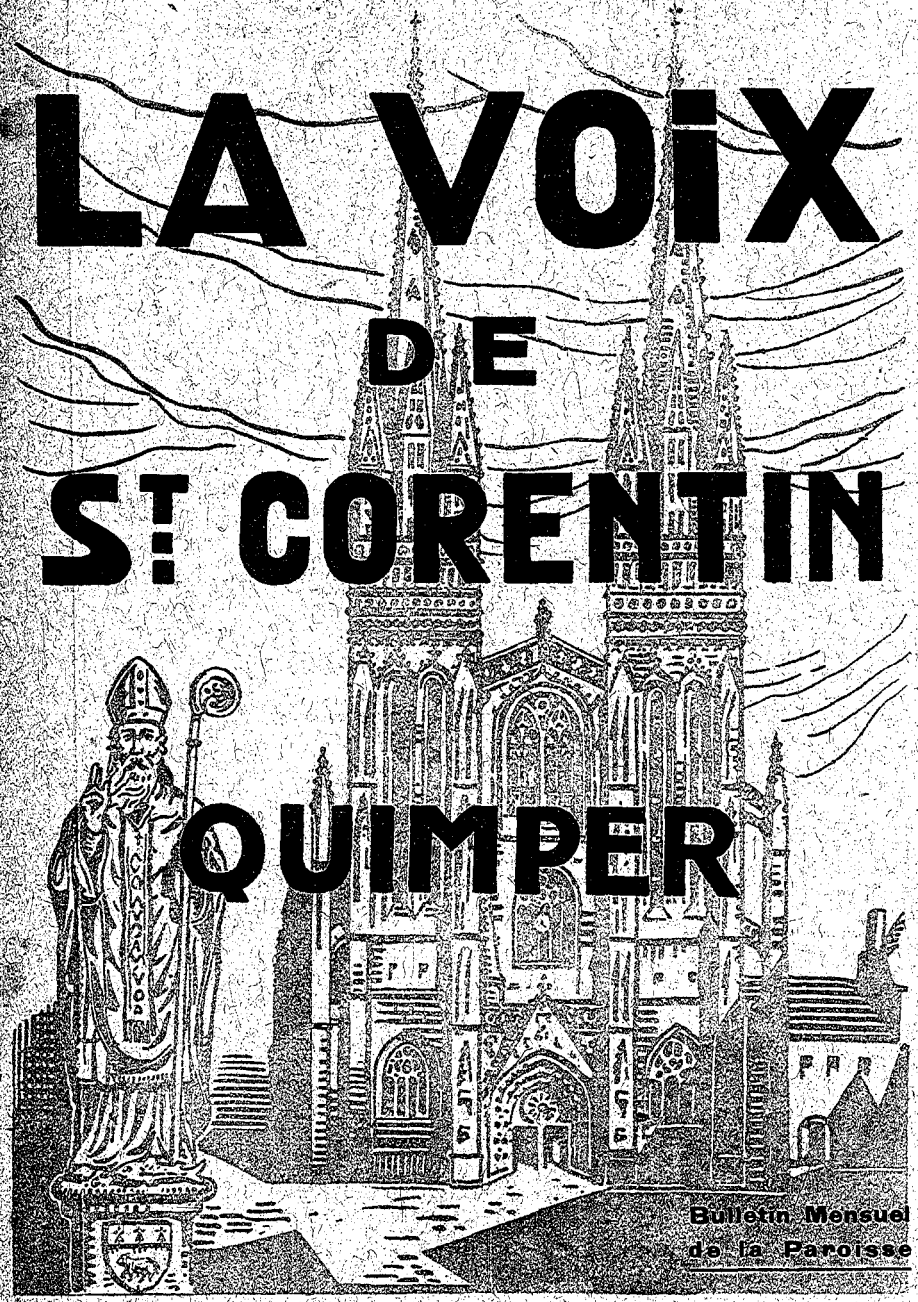
P. LE GUENNEC
OPTICIEN DIPLOMÉ
BANDAGISTE

Lunetterie et Orthopédie
DELBENN
16, rue Kéréon *QUIMPER*



Maison de Confiance spécialement recommandée

LA VOIX DE St CORENTIN QUIMPER



Bulletin Mensuel
de la Paroisse

LA PAROISSE EST UNE FAMILLE
L'ÉGLISE PAROISSIALE EST LA MAISON DE FAMILLE
A L'ÉGLISE SE FAIT L'UNION DE TOUS LES ENFANTS
A L'ÉGLISE SE RATTACHENT LES PLUS CHERS SOUVENIRS
DANS L'ÉGLISE SE REFONT LES AMES
AIMEZ VOTRE ÉGLISE
ALLEZ A VOTRE ÉGLISE

Coupons
Achat & Vente de Titres
Placements
Escompte
Dépôt de Fonds
Avances

Comptoir National d'Escompte
DE PARIS

Société Anonyme
au Capital de 400 Millions entièrement versés

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère

Agence
QUIMPER
26, rue du Parc

Sous-Agences
Brest
Concarneau
Lorient
Morlaix
Vannes

23e Année. Février 1934. N° 9.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Rue du Frout (Sacristie) | DÉPOTS : Librairie LE GOAZIOU. — GUIVARC'H.

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement d'honneur : 20 francs par An.
Abonnement : 10 fr. par An. — Le Numéro : 1 franc.
Annonces commerciales : 25 fr. par An pour une case.

Consécration Épiscopale
de
Son Excellence Monseigneur Mesguen
Curé-Archiprêtre de la Cathédrale

Ainsi que l'annonçait le dernier numéro de la *Voix de Saint-Corentin*, la Consécration épiscopale de Son Excellence Monseigneur Mesguen aura lieu, à la Cathédrale, le jeudi 22 Février.

Le prélat consécrateur sera notre Evêque vénéré, Monseigneur Duparc qui, pour la troisième fois, en moins d'un an, aura la joie de transmettre, au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ et du Souverain Pontife le Pape XI, le caractère épiscopal et la dignité de Successeur des Apôtres, à un « Elu du Seigneur », choisi parmi les prêtres de son diocèse ou né dans son diocèse. Il sera assisté, comme co-consécrateurs, de Leurs Excellences Monseigneur de Guébriant, Archevêque de Marcianopolis, Supérieur général de la Société des Missions Etrangères, et Monseigneur de Durfort de Civrac de Lorges, Archevêque de Sotéropolis, ancien Evêque de Poitiers, tous deux aimés et profondément vénérés de Monseigneur Mesguen, qui a eu la faveur de faire leur connaissance à Saint-Pol de Léon, où les liens d'une parenté commune les réunit de temps à autre dans une famille bien chère.

Un bon nombre d'Evêques et d'Abbés ont déjà promis d'honorer la cérémonie de leur auguste présence. Nous pouvons citer, dès aujourd'hui :

Leurs Excellences

Monseigneur Mignen, Archevêque de Rennes ;
Monseigneur Gaillard, Archevêque de Tours ;
Monseigneur Rumeau, Evêque d'Angers ;
Monseigneur Le Clerc-Renaud, Auxiliaire de Bordeaux ;
Monseigneur Le Fer de La Motte, Evêque de Nantes ;
Monseigneur Le Senne, Evêque de Beauvais ;
Monseigneur Grente, Evêque du Mans ;
Monseigneur Serrand, Evêque de Saint-Brieuc ;
Monseigneur Curien, Evêque de La Rochelle ;
Monseigneur Costes, Coadjuteur d'Angers ;
Monseigneur Tréhiou, Evêque de Vannes ;
Monseigneur Louis, Evêque de Périgueux ;
Monseigneur Cogneau, Auxiliaire de Quimper.

Les Révérends Pères

Dom Gaugain, Abbé de Ligugé (Vienne) ;
Dom Dominique, Abbé de Tymadeuc ;
Dom Joie, Abbé de Kerbénéat.

Monseigneur Gry, recteur de l'Université d'Angers ;
Monseigneur Le Marrec, Supérieur du Séminaire de Saint-Jacques Lézérasien.

Tous ces prélats seront accompagnés de vicaires généraux ou de secrétaires, auxquels viendront s'ajouter les vicaires généraux, les chanoines et les délégués du diocèse de Poitiers.

Il va sans dire que le Clergé du diocèse de Quimper, dans les rangs duquel Monseigneur Mesguen compte tant d'amis, de condisciples et d'anciens élèves, sera représenté très largement.

Jamais, sans doute, notre Cathédrale, qui a vu se dérouler sous ses voûtes vénérables tant de cérémonies magnifiques, n'aura été favorisée de splendeurs liturgiques plus grandioses.

Depuis le 8 Décembre, les paroissiens de Saint-Corentin ne cessent d'appeler les bénédictions du Ciel sur Monseigneur Mesguen... Ils tiendront à venir en foule assister à son Sacre, unir leurs prières à celles de tous ces prélats et prêtres et recevoir la première bénédiction épiscopale de leur bien aimé et regretté pasteur.

L'EVÊQUE

Le nom d'Evêque « *episcopos* », d'origine grecque est synonyme d'inspecteur et signifie le surintendant, par excellence, du peuple qu'il est chargé de gouverner et de défendre.

En fait, l'Evêque est un clerc, successeur des Apôtres et supérieur aux simples prêtres, dont la fonction de droit divin est de régir une portion de l'Eglise universelle qu'on appelle diocèse.

Il est à la fois Pontife, Pasteur et Docteur.

1° *Il est Pontife, il possède la plénitude du caractère sacerdotal.*

Le sacerdoce, établi par Notre Seigneur Jésus-Christ, consiste essentiellement dans le pouvoir d'offrir à Dieu le sacrifice eucharistique et d'y faire participer le peuple. Tout prêtre recevant de par son ordination même, le pouvoir d'offrir ce sacrifice, possède l'essence du sacerdoce. — Mais le sacerdoce comporte deux degrés ou mieux deux états: l'un, la prêtrise dont les pouvoirs sont limités; l'autre, l'épiscopat dont les pouvoirs s'étendent à tous les actes du ministère sacré, en particulier à la perpétuation de l'Eucharistie elle-même et du sacerdoce par la transmission des saints ordres. La plénitude du caractère épiscopal existe donc dans l'épiscopat et n'existe qu'en lui. L'Evêque est Pontife.

2° *Il est Pasteur et chef d'un diocèse.*

Tous les évêques ont été établis par Dieu pour gouverner l'Eglise. A eux s'applique le témoignage de saint Paul : « Le Saint-Esprit vous a établis pour paître l'Eglise du Seigneur qu'il s'est acquise par son propre sang. » Mais chaque évêque en particulier n'a pas mission de gouverner toute l'Eglise ; il est chargé d'un diocèse et rien que d'un diocèse.

D'où lui vient le pouvoir de gouverner tel ou tel diocèse ?

Ce pouvoir ne peut venir que de celui qui lui assigne des sujets. Ce n'est pas directement de Dieu, par la consécration, car celle-ci ne confère que le caractère épiscopal qui est le même dans tous les évêques. Il ne lui vient pas non plus d'une disposition immédiate des lois constitutives de l'Eglise; des lois générales établies d'avance ne sauraient déterminer à chaque évêque telle ou telle portion des fidèles.

Le pouvoir de gouverner un diocèse est donné à chaque évêque par un acte positif (attesté par des *Bulles ou Lettres*

authentiques) de la volonté du Pape, chef suprême de l'Eglise universelle, à qui Notre Seigneur, en la personne de Simon-Pierre a confié tous ses Agneaux et toutes ses Brebis. Et cela, est nécessaire, afin que la légitimité de l'autorité de l'évêque puisse être facilement contrôlée, ne laisse place à aucune incertitude. Dès lors que nous savons qu'un évêque est en union avec le Saint Père, qu'il tient de lui sa mission, nous sommes assurés qu'il n'est pas un intrus, qu'il ne s'est pas fait lui-même pasteur d'un troupeau qui ne lui a pas été assigné par le Pasteur Suprême.

3° *L'Evêque est docteur.*

Les Evêques sont dans leur diocèse les maîtres authentiques de la doctrine de foi.

Est maître ou docteur authentique dans l'Eglise celui qui, en raison d'un office institué par Dieu, a le droit et l'obligation de conserver, de prêcher, et de propager la doctrine révélée, et, en vertu de la même disposition divine, a le droit d'exiger la foi dans la doctrine qu'il enseigne — s'il est infaillible — parce que c'est lui qui enseigne, s'il n'est pas infaillible personnellement, parce qu'il est uni au chef du magistère universel qui, lui, est infaillible.

Les évêques successeurs des apôtres ont été posés par l'Esprit-Saint pour enseigner l'Eglise de Dieu.

Ils doivent proposer aux fidèles la doctrine révélée, écarter et condamner les erreurs. Les fidèles sont tenus de leur obéir (Hebr., III, 17), à moins qu'il ne soit évident que les évêques s'écartent dans leurs doctrines de la chaire de Pierre. Mais, dans ce cas, ce n'est pas à leurs subordonnés, c'est au Souverain Pontife seul qu'il appartient de les juger.

En résumé. — L'évêque est pontife. Il est au sommet de la hiérarchie. Aussi est-ce par une consécration plus solennelle que celle du prêtre qu'il entre dans ses honneurs et ses pouvoirs. Trois princes de l'Eglise l'attendent et reçoivent ses serments ; puis par l'imposition des mains appellent sur sa tête toutes les grâces d'En-Haut.

L'évêque est un époux dont les destinées sont unies désormais à celles d'une Eglise. Symbole de la foi jurée, un anneau l'enchaîne mystiquement à cette fiancée qu'il doit aimer d'un amour fidèle et sans tâche.

L'évêque est apôtre et docteur ; entre ses mains il reçoit l'Evangile dont il doit garder religieusement le dépôt, être plus que tous l'expression vivante et prêcher au peuple la sainte doctrine.

Les Ornements et Insignes Pontificaux.

Les évêques portent dans les fonctions sacrées les mêmes vêtements que les prêtres. Quand ils célèbrent pontificalement, ils se servent en plus, de bas de cérémonie, des sandales, de la croix pectorale, des tunicelles, des gants, de l'anneau, de la crosse, de la mitre, du grémial, du bougeoir (et s'ils sont archevêques du pallium).

Les bas et les sandales. — L'évêque célébrant une messe pontificale porte des bas liturgiques par dessus les bas ordinaires. Il prend également des sandales (liturgiques) : les sandales et les bas sont en soie et de la couleur du jour.

La croix pectorale. — La croix pectorale, devenue un insigne épiscopal, est une croix latine en or, renfermant des reliques de martyrs. L'évêque la porte à la messe pontificale, dans les autres fonctions sacrées et même dans la vie ordinaire.

Cet usage vient de l'antique coutume qu'avaient autrefois les fidèles et les clercs de porter suspendue à leur cou une croix renfermant des reliques ; peu à peu cette pratique disparut chez les fidèles, elle se conserva chez les évêques et devint obligatoire pour eux vers le 14e siècle. A noter que cette croix pectorale est bénite avec la formule usitée au temps des Croisades pour la bénédiction de la croix des Croisés.

Les tunicelles. — A la messe pontificale, l'évêque porte sous la chasuble une tunique et une dalmatique. On sait que ces vêtements liturgiques sont ceux du diacre et du sous-diacre. Ces ornements signifient que le Pontife a la plénitude du sacerdoce.

Les gants. — Après avoir revêtu les tunicelles, avant de prendre la chasuble, l'évêque reçoit les gants. Les gants liturgiques sont en soie de la couleur des ornements et portent sur le dos une broderie en or ; ils servent à la messe pontificale.

L'anneau. — L'évêque porte à l'annulaire droit un anneau d'or orné d'une pierre précieuse. Cet anneau épiscopal, tout à fait distinct de l'anneau sigillaire avec lequel les évêques signaient leurs lettres, est le symbole de l'union existant entre l'évêque et l'Eglise son épouse (comme l'exprime la formule employée par le consécrateur en remettant l'anneau au nouvel élu.

La mitre. — La mitre épiscopale porte aujourd'hui deux pointes assez élevées et deux fanons ou larges bandes qui retombent sur les épaules. Elle est toujours blanche, même

pour les offices funèbres ou de drap d'or. Le cérémonial des évêques distingue : la mitre précieuse ornée de broderies d'or ou d'argent et de pierreries ; la mitre orfrayée de drap d'or sans broderies ; la mitre simple, en damas de soie blanche ou en toile de lin avec des franges rouges aux fanons.

La crosse. — L'usage de la crosse comme insigne épiscopal est fort ancien ; on en trouve mention dans le 4e Concile de Tolède 633. Pendant longtemps, la crosse fut simplement de bois avec des ornements d'ivoire, d'or et d'argent. En Occident, la crosse est recourbée au sommet et pointue à la base. En Orient, elle est droite, surmontée d'un globe, d'une croix ou de serpents symboliques. La crosse signifie la juridiction de l'évêque, autorité réelle, quoique limitée, qui doit diriger, commander et reprendre pour conduire à Dieu.

Le grêmial est une pièce d'étoffe carrée de la couleur des ornements que l'on met sur les genoux de l'évêque pour protéger la chasuble, lorsqu'il s'asseoit au trône.

Le bougeoir est un instrument d'argent soutenant un flambeau de cire destiné à donner au Pontife la lumière dont il a besoin pour lire. Le bougeoir est un signe d'honneur.

Costume de chœur des Evêques

L'évêque dans son diocèse porte au chœur le rochet avec la mozette ou la cappa ; quand il est hors du diocèse, il met la manteletta sur le rochet.

Le rochet n'est autre que l'aube raccourcie et conservée avec ses manches étroites. Ce vêtement est réservé aux évêques et aux prélats. Le rochet épiscopal est garni de dentelles, avec transparents en soie rouge pour les parements des manches.

La mozette est un camail de soie violette, doublé de rouge avec diverses broderies et boutons rouges : l'évêque le revêt dans les circonstances moins solennelles.

La cappa, dont l'origine se confond avec celle de la chape, est un ample manteau de soie ou de laine violette avec large capuce d'hermine en hiver, de soie rouge en été, et une longue queue traînante. L'évêque s'en revêt dans son diocèse pour présider un office plus solennel quand il ne veut pas prendre la chape et la mitre.

La manteletta est une sorte de manteau violet sans boutons et à col droit, descendant aux genoux, ouvert en avant, avec deux fentes latérales pour passer les bras. La plupart des prélats romains portent la manteletta sur le rochet.

LE CARÊME

Le 14 Février nous amène le Carême ou la Sainte Quarantaine préparatoire aux Communions pascales.

Faire ses Pâques est une obligation grave pour tout chrétien parvenu à l'âge de raison. L'Eglise le prescrit formellement : « Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques, humblement », afin d'assurer un minimum d'exécution à la volonté du Christ, qui nous dit : « Si vous ne mangez ma chair et si vous ne buvez mon sang vous n'aurez pas la vie en vous ». — La communion pascale est le signe de la foi conservée ou de la foi retrouvée, la manifestation de l'appartenance à Notre Seigneur Jésus-Christ et à l'Eglise ; s'abstenir volontairement de faire ses Pâques c'est pratiquement renier son baptême, se séparer de la société chrétienne... Il faut faire ses Pâques...

Et il faut les faire dans de bonnes conditions... Saint Paul nous avertit : « Celui qui mange ce pain et boit ce calice indignement, mange et boit sa propre condamnation ne discernant pas le corps du Seigneur »... « *Pain de vie* » pour ceux qui le reçoivent en état de grâce, il devient « *pain de mort* » pour ceux qui le reçoivent dans une âme souillée par le péché grave... Il faut donc préparer soigneusement ses Pâques.

Cette préparation, l'Eglise nous l'a facilitée par l'institution du Carême ou de la Sainte Quarantaine, qu'elle nous convie à passer dans le recueillement, la prière, les exercices de la pénitence et l'audition plus fréquente de la parole de Dieu...

Dès le premier jour, en nous imposant les Cendres, elle attire notre attention sur la fragilité de notre existence : « Souviens-toi que tu es poussière et que tu redeviendras poussière »... L'austère pensée de la mort qui nous dépouille de toutes les vanités de ce monde et qui nous jette à l'improviste aux pieds du Souverain Juge auquel il faut rendre un compte rigoureux, quoi de plus capable de nous éloigner des divertissements dangereux et de nous faire réfléchir à l'état de notre âme !

Au recueillement doit se joindre la prière pour implorer le pardon de Celui que nous avons offensé, maintes et maintes fois, et peut-être, hélas ! très gravement. Aussi durant le Carême l'Eglise nous conseille de faire l'exercice du Chemin de la Croix et de redire souvent le Psaume : *Miserere mei Deus :* Ayez pitié de moi, Seigneur, selon votre grande misé-

ricorde... » La supplication du roi pénitent vient tout naturellement sur les lèvres de celui qui se sent coupable...

Puissions-nous imiter dans la réparation celui dont nous avons suivi l'égarement ! Car il ne suffit pas de regretter le passé, il faut offrir à Dieu des compensations et des compensations à nos dépens. Le saint roi David se couvrit de sacs et de cendres, versa des larmes jour et nuit et se refusa à prendre toute nourriture jusqu'à ce que Dieu l'eut assuré de son pardon. S'il n'est pas requis que nous allions jusqu'à cette rigueur dans nos pénitences corporelles, du moins devons-nous accepter courageusement les jeûnes adoucis et les abstinences que l'Eglise, malgré sa clémence maternelle, juge nécessaire de maintenir pour l'ensemble de ses enfants. Si nous aimons Dieu vraiment, si notre regret de l'avoir offensé est sincère, pouvons-nous hésiter à lui donner ces légères réparations ! N'invoquons pas trop facilement notre santé insuffisante, nos migraines, nos maux d'estomac..., pauvres excuses qui couvrent mal notre lâcheté.

Au recueillement, à la prière, à la pénitence, l'Eglise nous demande d'ajouter l'audition plus fréquente de la parole de Dieu. Ce n'est pas sans raison. L'expérience démontre que, sauf de rares exceptions, seuls réfléchissent sérieusement, seuls prient et se mortifient ceux qui viennent entendre les prédications. Le recueillement, la prière et la mortification supposent, en effet, une foi vive ; or, la foi perd rapidement de sa vigueur lorsqu'elle n'est pas entretenue. Son aliment est la doctrine divine, et cette doctrine ne se trouve nulle part avec autant d'abondance, ni surtout autant de flamme qu'au pied de la chaire : *Fides ex auditu* ». Aucune lecture ne saurait remplacer la parole vivante.

C'est pourquoi nous adressons à tous les paroissiens un appel très pressant à suivre fidèlement les instructions du Carême.

Deux Stations seront prêchées, une Station française et une Station bretonne ; la première par le Révérend Père Goix, dominicain de la résidence de Lille ; la seconde, par M. le chanoine Bihan, professeur au Grand Séminaire. Du premier au 4e dimanche inclusivement, il y aura, pour les Français, 3 instructions par semaine, à la Cathédrale, les dimanches, mardis et jeudis, à 20 heures ; et pour les Bretons deux instructions par semaine, les dimanches et mercredis, à la même heure, à la Chapelle. A partir du 4e dimanche jusqu'à Pâques, des instructions particulières seront réservées successivement à des catégories spéciales : jeunes filles, dames, hommes et jeunes gens, de telle sorte que tous, sans exception, pourront recevoir l'aliment adapté aux besoins de leurs âmes.

Chers paroissiens et lecteurs, « Voici les jours de salut, n'endurcissez pas vos cœurs », venez à la Station ; vous ne le regretterez pas. Avant le dimanche de Pâques, la parole consolante du prophète retentira au fond de vos âmes transformées : « Je ferai sur vous une aspersion d'eaux pures, je vous purifierai de toutes vos souillures..., je vous donnerai un cœur nouveau et je mettrai au dedans de vous un nouvel esprit... ; vous serez encore mon peuple et moi je serai encore votre Dieu » (Ezéchiel, XXVI, 23, 28).

Principales prescriptions pour le Carême

I. — Abstinence ou abstention de viande, jus de viande, deux fois par semaine, le mercredi et le vendredi ; la semaine des Quatre-Temps, le mercredi, le vendredi et le samedi ; la Semaine Sainte, le mercredi, le vendredi et le Samedi Saint jusqu'à midi. — Les dimanches tous peuvent manger de la viande et du poisson à chaque repas ; les autres jours, ceux qui jeûnent ne peuvent manger de la viande qu'au repas principal. — La graisse est autorisée comme condiment à la place du beurre. — Les œufs sont interdits à la collation pour ceux qui sont soumis au jeûne.

Sont tenus à l'abstinence, tous ceux qui ont l'âge de raison à moins de dispense pour des motifs graves.

II. — Jeûne, c'est-à-dire un seul repas par jour, soit à midi, soit le soir ; l'autre repas ne doit être qu'une collation ; au petit déjeûner du matin, on peut prendre avec un peu de pain sec du café noir ou du chocolat à l'eau.

Sont astreints au jeûne, ceux qui ont 21 ans accomplis et ceux qui n'ont pas encore commencé la 60e année, à moins qu'ils n'en soient excusés par leur mauvais état de santé ou des travaux pénibles.

III. Bonnes œuvres et prières compensatrices pour les adoucissements apportés par l'Eglise à la rigueur des pénitences que nous devrions accomplir pour satisfaire à la justice et à la loi divines. D'où obligation de remplacer ces pénitences par des bonnes œuvres, des aumônes et des prières.

Les aumônes peuvent être remises de la main à la main, ou être déposées dans un tronc spécial placé au bas de l'église. Elles sont transmises à l'Evêché.

DENIER DU CULTE

C'est généralement pendant le Carême que se règle la contribution des fidèles, connue sous le nom de Denier du Culte. Cette contribution a été rendue nécessaire par la Séparation de l'Eglise et de l'Etat et par les spoliations qui en ont été la suite. La situation matérielle de l'Eglise ne s'est pas améliorée depuis cette époque, au contraire, elle s'est très sensiblement aggravée par la cherté de la vie qui pèse sur tous sans exception... C'est dire que le devoir des fidèles vis-à-vis du Denier du Culte est plus urgent que jamais. Beaucoup le comprennent et s'en acquittent régulièrement, nous les en remercions. Nous prions les autres de ne pas l'oublier et d'avance nous leur en exprimons notre reconnaissance.

A la Mémoire de MM. les Chanoines titulaires Goret et Guéguen

La *Voix de Saint-Corentin* offre ses respectueuses condoléances au Chapitre Cathédral douloureusement éprouvé par le décès presque simultané de deux de ses membres :

M. le chanoine Jacques GORET, âgé de 78 ans, et M. le chanoine Auguste GUÉGUEN, âgé de 66 ans, rappelés à Dieu le 3 Janvier 1934.

Elle prie les familles Goret et Guéguen-Lavalou de vouloir bien agréer la part qu'elle prend à leur deuil.

Requiem æternam dona eis Domine.

LA VIE PAROISSIALE

I. — Réunions des Œuvres

Le vendredi 2. — Adoration pour les hommes et les jeunes gens, à 20 heures.

Le lundi 5. — Réunion des Mères chrétiennes. Messe à 8 h. 30. — Conférence à 15 heures.

Le mardi 6. — Réunion de la Ligue Féminine d'Action Catholique. Messe à 7 heures à la chapelle. — Conférence à 14 h. 30, salle de la Phalange, pour les Dizainières.

Le dimanche 25. — A la chapelle, à 16 heures, réunion du Tiers-Ordre. — A la chapelle, à 17 h. 30, réunion des Enfants de Marie.

II. — Confessions des Enfants

Le samedi 3. — Confession des garçons des grands catéchismes.

Le mercredi 7. — Confession des filles des grands catéchismes.

Le vendredi 9. — Confession des tout-petits.

III. — Prédications du Carême

Station française, à la Cathédrale, les dimanches, mardis et jeudis, à 20 heures. Sermon d'ouverture le dimanche 18.

Station bretonne, à la Chapelle, les dimanches et mercredis, à 20 heures. Sermon d'ouverture le dimanche 18.

La station française sera prêchée par le Révérend Père Goix, dominicain de la résidence de Lille.

La station bretonne sera prêchée par M. le chanoine Bihan, professeur au Grand Séminaire de Quimper.

IV. — Communications diverses

1° *Les journaux et revues déjà lus.*

La Direction du Patronage de la Retraite remercie très vivement les personnes qui ont bien voulu déposer, à l'intention des pauvres, dans la boîte de la Cathédrale, les bons journaux et revues déjà lus par elles-mêmes... Le nombre de ces journaux et revues s'est élevé à 6.452 en 1933, contre 6.428 en 1932. Le chiffre est respectable et marque un léger progrès, il est toutefois bien inférieur aux besoins de la diffusion que nous souhaitons... Espérons que 1934 marquera un progrès très important. Procurer aux autres d'agréables et

saines lectures que l'on a déjà goûtées soi-même est un moyen facile de faire du bien.

2° *Statistique paroissiale de* 1933.

Baptêmes : 135 ; — Mariages : 42 ; — Décès : 151 ; — Communions distribuées : 86.200.

AU PATRONAGE

Une petite tombola, qui se tirera les jours gras, se prépare en faveur des enfants du Patronage du jeudi. Les Directeurs se permettent de la recommander à la charité des paroissiens. Ils accepteront avec reconnaissance friandises, jeux et tous objets pouvant faire plaisir ou être utiles à leurs petits patronnés.

Adresser les offrandes au Presbytère, 1, rue Verdelet.

Autour du vieux Quimper

La Rue Kéréon au Temps de Louis XIII

(suite)

La population paroissiale comptait bon nombre d'habitants exerçant des professions libérales. parmi ceux-ci, je note les trois docteurs en médecine, nobles hommes Jean Housseman, sieur de Rosiven, François Cardoze et Yves Le Poulain ; l'apothicaire Médéric Garrec, qualifié en 1626 « *honorabilis vir Magister Medericus Garrec, pharmacopola* », et époux de Marie Le Stang ; les maîtres chirurgiens Alain Rochel, époux de Jeanne Nicolas, et honorable homme Pierre Roger, beau-frère du précédent.

Vers 1640, il y avait un autre maître apothicaire, Sébastien Picquet ; en 1643 et 1647, deux nouveaux médecins, noble homme René Pitoys, sieur de Penanrun, et noble homme Jean Fernic ; en 1629, un autre pharmacopole, Maître Isaac Trippier ; en 1635, un autre chirurgien, François Monicart, époux de Blaise du Buc. Noël de Lisle était, en 1646, marchand droguiste. Sa femme, Fiacre du Perron, devait avoir pour frère l'orfèvre et bourgeois de Landerneau, Pierre du Perron, qu'on rencontre comme parrain en 1641. Le beau ciboire d'argent de l'église de La Martyre est

sans doute l'œuvre de ce dernier, car il porte un poinçon à ses initiales P. D. P., avec les armoiries en alliance des donateurs, Guy de Brézal, seigneur dudit lieu, en la paroisse de Plounéventer, et Suzanne de Pentrez, son épouse.

Saint-Julien possédait, à l'époque qui nous occupe, six ou sept orfèvres. Ce n'étaient pas, comme le plus souvent de nos jours, de simples vendeurs de bijoux et d'objets en métaux précieux, mais de véritables artistes aptes à façonner et à ciseler de leurs propres mains les vases sacrés et les croix processionnelles des églises, ainsi que la vaisselle d'argent et les joyaux des particuliers. L'un d'eux, Julien Loyseau, avait pour poinçon une marque parlante, un petit oiseau flanqué de ses initiales I. L., qu'on retrouve encore sur l'ancien calice de la chapelle de N.-D. de Penhors, en Pouldreuzic, daté 1622.

Le second se nommait Pierre Bourdais. Un troisième, Hiérosme ou Jérôme Restiff, était l'époux de Jeanne Guiotell, qui lui donna deux enfants, en 1625 et 1631. Les autres sont : Romain Morice, époux de Béatrix Loëdon, dont 7 enfants baptisés de 1624 à 1636 ; René Blanchet, marié à Jacquette Loyseau, probablement sœur de Julien ci-dessus ; David Held, époux de Marie Lodin, dont 3 enfants baptisés de 1643 à 1646, et enfin Antoine Martin, cité seulement comme parrain en 1645.

On trouve aussi mention à Saint-Julien de trois maîtres-imprimeurs, dont l'un a échappé aux recherches érudites de M. Georges Lepreux pour sa *Gallia Typographica*, ouvrage monumental que la mort de l'auteur laisse malheureusement inachevé. Le plus connu est George Allienne, Normand de Rouen, d'abord établi, en 1618, à Morlaix, et qui vint vers 1622 installer à Quimper son officine principale pour profiter de la clientèle du collège des Jésuites, tout nouvellement fondé et déjà florissant.

La librairie d'Allienne était sur la place Maubert, au carrefour des rues Kéréon, Saint-François et des Boucheries, à l'enseigne du *Palmier Couronné*. Le même arbre, surmonté d'une couronne et portant deux grosses pierres suspendues à ses dernières palmes, figure sur la marque d'imprimeur de George Allienne, avec cette devise : *Plus l'on me charge, plus je meslève*. Le 29 Août 1636, le fils du marchand Robert Le Brasseur et de Richarde Chataigne, sa compagne, reçoit au baptême le prénom de George de son parrain « honorable homme George Allienne, maistre imprimeur ordinaire de Cornouaille, receu et approuvé du Révérendissime prélat et Evesque dudit (sic) Cornouaille ».

Ce typographe normand, dont les impressions sont belles et recherchées, a publié à Quimper au moins quatre ouvra-

ges, *Les Grandeurs de Sainte Anne*, par le P. Hugues de Saint-François, prieur des Carmes de Pont-l'Abbé, en 1635 ; un livre d'instructions bretonnes pour les confesseurs, composé par Yves Guéguen, imprimé d'abord à Nantes, en 1612, puis à Quimper, en 1646 ; un recueil de vieux Noëls bretons réunis et corrigés par Missire Tanguy Guéguen, chapelain et organiste de l'église de N.-D. du Mur, à Morlaix, sous le titre de *Nouelou ancien ha devot*, en 1650 ; et un *Usage local de l'Evesché et comté de Cornouaille en Basse-Bretagne*, en 1661. Veuf de ses deux premières femmes, Marie Thépot et Catherine Cordon, Allienne épousa à Quimper, vers 1640, Françoise Gary, fille ou sœur d'un procureur au présidial. Il avait aussi une boutique à Rouen.

Michel Machuel, maître imprimeur, ne paraît qu'une seule fois sur les registres, comme ayant signé en 1641 au baptême d'Ursine Le Brasseur, avec le *compère* Ursin Herber, marchand, et la *commère* Françoise Gary, femme d'honorable homme George Allienne, marchand imprimeur. C'était un compatriote de ce dernier. On ne connaît qu'un unique ouvrage sorti de ses presses, en 1642, un recueil de *Cantiquou Spirituel*, composé par un Père de la Compagnie de Jésus, c'est-à-dire par le célèbre P. Julien Maunoir, pour l'instruction religieuse des paysans qui suivaient les exercices de ses missions.

Le troisième maître imprimeur, jusqu'ici inconnu, se nommait Jean Godart. Aucune impression sortie de son atelier n'est venue jusqu'à nous. Sa femme, Jeanne Blouet, lui donna quatre filles, baptisées de 1633 à 1638. Victorieusement concurrencé par l'actif Allienne, il quitta notre ville peu après cette date.

La paroisse possédait plusieurs commerçants aisés, qualifiés : *honorables marchands :* Jean Plougoulm, Yvon Balacon, Pierre Le Poullain, Jean Trimouille, Estienne Guillasser, Yves Faget, Robert Le Brasseur, déjà nommé plus haut, Jean Le Gros, Marin Odio, Thomas Maillot, Guillaume Prestavoyne, *contreporteur*, Olivier Foveault, Pierre Plougoulm et Pierre Hivillart, marchands drapiers, Jean Guibeus, etc. On rencontre de nombreux tailleurs, Nicolas et Goulven Le Buguel, Jacques Le Blanc, époux d'Ellyne Malet, Jean Quintin, Loys Pezronneau, Jacques Faujour, Jean Le Cré, Yvon Audren, Christophe Hogomart, Jean Le Troadec, Yvon Audren, etc., à faire croire que toute la ville et les alentours venaient se faire vêtir rue Kéréon.

Il y avait aussi maints maîtres cordonniers, Guillaume Grasset, Jacques Le Corre, marié à Yvorée Cariou, Jean Griffon, François Calvez, Henry Gentric, François Quérot ; — deux boutonniers : Pierre Le Béguec et Jean du Puis ; — deux menuisiers : Pierre Robin et Jean Joachim ; — un armurier : Julien Oliveau ; — trois chapeliers : Toussaint Monnier, Jean du Moulin et Jean Huchet ; — trois pâtissiers : Pierre et Mathieu Tromelin et René Frézy ; — un texier : François Botuon ; — deux selliers : Jean Loëdon et Laurent Lodin ; — un coutelier : Jean Hervé ; — trois maîtres pintiers (fabricants de vases en étain) : René Bernard, Annas Josse et Jacques Laîné, époux d'Yvorée Hogomart ; — un maréchal : Pierre Clément ; — un parcheminier : Michel Le Godec ; — un charpentier : Hervé Le Breton ; — un *quinquailleur* : Jean Thébault ; — un texier en toile : Pierre Emery.

Dans ce petit monde de commerçants et maîtres artisans, le sexe faible est représenté par honorable marchande Magdeleine du Pré, veuve de Jean Godart, qui signe d'une main experte, et Clémence Le Restou, sage-femme. J'allais oublier le maître sculpteur Laurens Le Déan, époux de Marie Thomas, le maître de la psalette François Herbert, le musicien Pierre Le Brout, et le maître vitrier Claude Bouricquen, ainsi que noble homme Jacques Bourgoing, « commissaire des guerres à la conduite de la compagnie de chevau-légers de Monsieur de la Bescherelle ».

(A suivre.) J. K.

Calendrier Paroissial.

I. Heures des Offices. — *Dimanches et fêtes : Messes à* 6, 7, 8, 9, 10 *heures (grand'messe) et* 11 *h.* 30. — *Vêpres à* 14 *h.* 30. *Bénédiction. Sur semaine : Messes à* 6, 7, 8, 8 *h.* 40 *(messe du Chapitre).*

II. Confessions. — *Tous les jours, le matin aux heures de messes, le soir de* 17 *à* 19 *heures.*

Prédications du Carême français. — Les dimanches, mardis et jeudis, à 20 heures.

Prédications du Carême breton. — Les dimanches et mercredis, à 20 heures, à la Chapelle.

Mois de Février

1er, JEUDI. — Saint Ignace, évêque et martyr.

✠ 2, VENDREDI. — PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE OU LA CHANDELEUR. — Offices comme chaque dimanche, mais sans messe à 11 h. 30. — Avant la grand'messe, bénédiction des cierges et procession. — Après la grand'messe, Exposition du Saint-Sacrement jusqu'aux vêpres. — A 20 heures, Adoration pour les hommes.

3, SAMEDI. — Saint Gildas, abbé. — Confession des garçons des grands catéchismes.

✠ 4, DIMANCHE DE LA SEXAGÉSIME. — Offices du dimanche. — A 20 heures, Confréries du Rosaire et du Scapulaire.

5, LUNDI. — Sainte Agathe, vierge et martyre. — Réunion des Mères chrétiennes. Messe à la Chapelle à 8 h. 30. — Conférence à 15 heures.

6, MARDI. — Saint Tite, évêque et confesseur. — Réunion de la Ligue Féminine d'Action Catholique. Messe à 7 heures à la Chapelle.

7, MERCREDI. — *Effusion des 3 Gouttes de Sang.* — Messe à 8 heures, à l'autel des 3 Gouttes de Sang. Les reliques seront exposées toute la journée du 7 et chaque vendredi du Carême. — Confession des filles des grands catéchismes.

8, JEUDI. — Saint Jean de Matha, confesseur.

9, VENDREDI. — Saint Cyrille d'Alexandrie, confesseur et docteur de l'Eglise. — Confession des tout-petits.

10, SAMEDI. — Sainte Scholastique, vierge.

✠ 11, DIMANCHE DE LA QUINQUAGÉSIME ET FÊTE DE L'APPARITION DE NOTRE DAME DE LOURDES. — Offices du dimanche. — Vêpres à 15 heures. — Exposition du Saint-Sacrement pour les Quarante Heures, de 6 heures à l'issue des vêpres. — A 20 heures, réunion bretonne.

12, LUNDI. — Les Sept Fondateurs de l'Ordre des Servites. — Grand'messe à 9 heures. — Vêpres à 16 heures. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 heures à 16 h. 30.

13, MARDI. — Offices de la férie 3e. — Grand'messe et vêpres comme hier. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 heures à 16 h. 30.

✠ 14, MERCREDI DES CENDRES. — Imposition des Cendres, avant la messe de 6 heures et avant la grand'messe à 10 heures.

15, JEUDI. — Office de la férie 5e.

16, VENDREDI. — Office de la férie 6e.

17, SAMEDI. — Saint Guévroc, abbé.

✠ 18, PREMIER DIMANCHE DU CARÊME. — Offices du dimanche. — Vêpres à 14 h. 30. — A 20 heures, ouverture de la Station du Carême. — Sermon français à la Cathédrale. Sermon breton à la Chapelle.

(Annoncer les Quatre-Temps mercredi, vendredi et Samedi. — Obligation pour tous d'observer l'abstinence.)

19, LUNDI. — Office de la férie 2e.

20, MARDI. — Office de la férie 3e. — A 20 heures, sermon français à la Cathédrale.

21, MERCREDI. — Office de la férie 4e. — A 20 heures, sermon breton à la Chapelle.

22, JEUDI. — Quatre-Temps. — La chaire de Saint Pierre à Antioche. — *Sacre de Mgr Mesguen, évêque de Poitiers, à 9 heures.* — A 20 heures, sermon du Carême.

23, VENDREDI. — Saint Pierre Damien, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise. — Quatre-Temps. — A 20 heures, Chemin de la Croix.

24, SAMEDI. — Saint Mathias, apôtre. — 26e anniversaire du Sacre de Mgr Duparc. — Quatre-Temps.

✠ 25, DEUXIÈME DIMANCHE DU CARÊME. — Offices du dimanche. — Vêpres à 14 h. 30. — A 20 heures, sermon français à la Cathédrale. Sermon breton à la Chapelle. — A 16 heures, à la Chapelle, réunion du Tiers-Ordre. — A 17 h. 30, réunion des Enfants de Marie.

26, LUNDI. — Office de la férie 2e.

27, MARDI. — Saint Gabriel de la Vierge Dolente. (Sermon français.)

28, MERCREDI. — Saint Ruellin, évêque et confesseur. (Sermon breton.)

Mois de Mars.

1er, JEUDI. — Saint Joévin, évêque et confesseur.

2, VENDREDI. — S. Jaoua, évêque et confesseur. — 1er vendredi du mois. — Exposition du Saint-Sacrement, de 6 heures à 17 heures. — A 17 heures, bénédiction. — A 19 h. 30, Chemin de la Croix. — A 20 heures, Adoration par les hommes.

3, SAMEDI. — Saint Guénolé, abbé. — Confession des garçons.

✠ 4, TROISIÈME DIMANCHE DU CARÊME. — Offices du dimanche.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

D'ARGUELLA MARC'HAD
COSTUMES SUR MESURES POUR HOMMES ET ENFANTS
Mlle A. NÉDÉLEC
12 - rue Toul-al-Laër - 12
QUIMPER
VÊTEMENTS & ARTICLES POUR CLERGÉ

Pâtisserie-Confiserie
PETITS FOURS - ENTREMETS
GLACES - SORBETS
SPÉCIALITÉS POUR BAPTÊMES
LE BIHAN-PENNANROZ
4, rue du Parc, 4
QUIMPER (Finistère)
SPÉCIALITÉ DE GATEAUX DE QUIMPER

ENTREPRISE DE SERRURERIE
R. LE FEUNTEUN-BALBOUS
24, Rue de Brest, 24
et Impasse Feunteunic-ar-Lez
Chèque Postal Rennes : 68-55
QUIMPER
Téléphone 0.89
- Constructions Métalliques - Bâtiments Industriels - - - - Hangars Agricoles - - Toutes Couvertures - - Installation de Banques - - - - - - Magasins, etc. - - Coffres-Forts - -
R.C. QUIMPER 5.262
Serrurerie Horticole, Serres Châssis de Couche, Clôtures - Serrurerie du Bâtiment - Vérandas, Marquises, Rampes - - - - Balcons - - - Grilles légères et en fer forgé - - Entourages de Tombes - -

FAITES VOS ACHATS DE BRODERIES - DENTELLES ET FILETS AMEUBLEMENT GRÈS & FAIENCES DE QUIMPER
A LA VILLE D'YS
16, BOULEVARD DE KERGUÉLEN, 16
(Près de la Poste)
QUIMPER
LE PLUS GRAND CHOIX, LES MEILLEURS PRIX

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures
Toutes Transformations

Mme COSMAO

16, rue Elie-Fréron, 16
QUIMPER

CYCLES



MACHINES A COUDRE
VOITURES D'ENFANTS

Mme PIERRE JEAN, MÉCANICIEN

66, rue Neuve, 66
QUIMPER

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

CHARPENTE — MENUISERIE

TANGUY-MOREAU

MAÇONNERIE — CIMENT ARMÉ

28, RUE DE L'HOSPICE, 28 - QUIMPER

Restaurant LE DÉ

33, rue des Douves - QUIMPER

COIGNEC-SCORDIA, Succrs

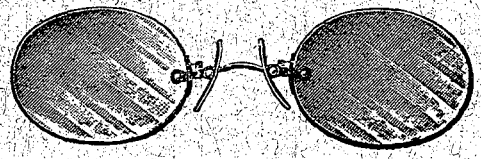
BANQUETS ET NOCES
REPAS A TOUTE HEURE
CHAMBRES

Téléph. 6.42 — *R. C. 7.722*

DELBENN
DÉPOSÉE

Lunetterie et Orthopédie
DELBENN

16, rue Kéréon — *QUIMPER*

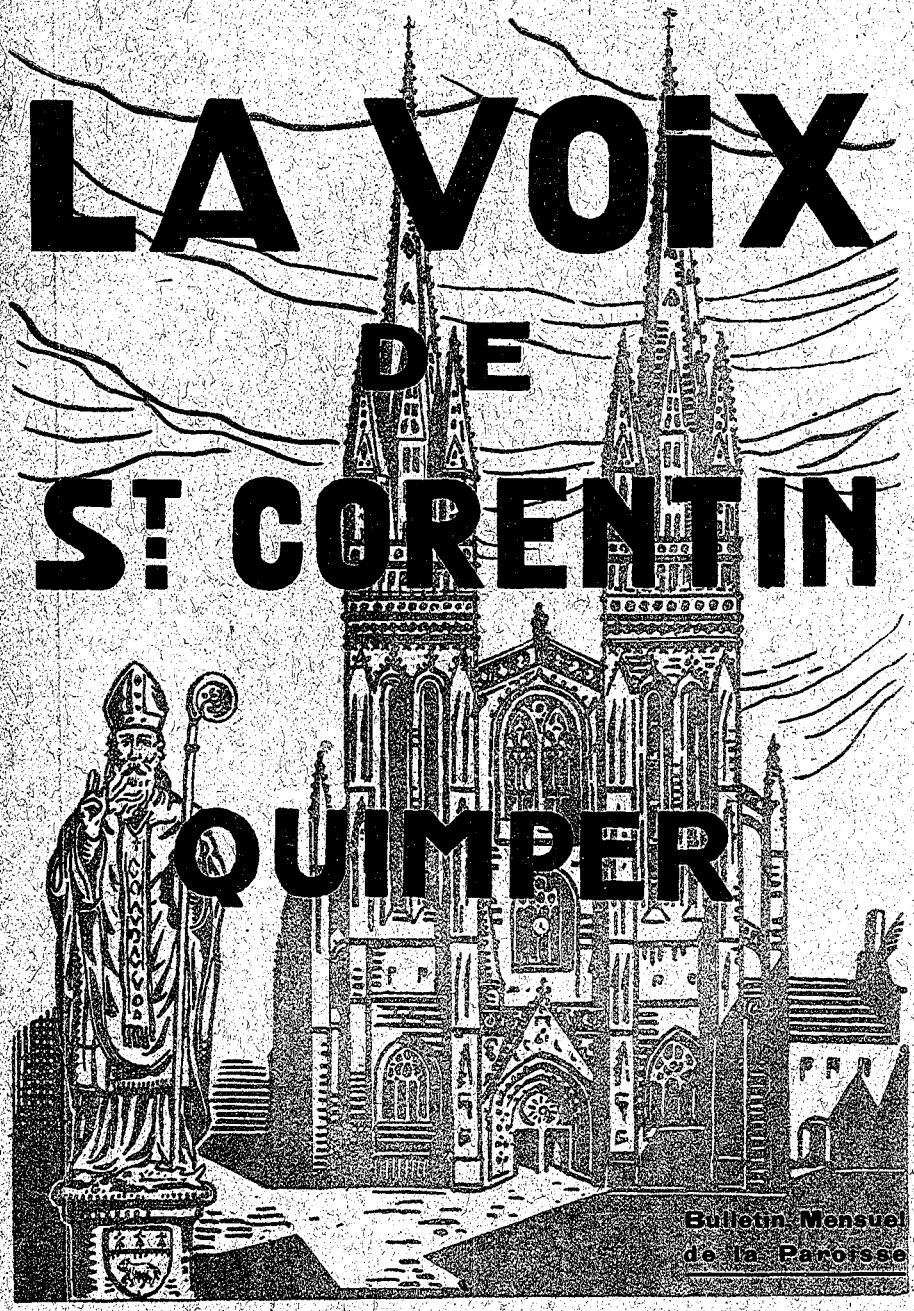


P. LE GUENNEC
OPTICIEN DIPLOMÉ
BANDAGISTE

Maison de Confiance spécialement recommandée

23e Année — N° 10 — Mars 1934

LA VOIX DE St CORENTIN QUIMPER



Bulletin Mensuel de la Paroisse

LA PAROISSE EST UNE FAMILLE
L'ÉGLISE PAROISSIALE EST LA MAISON DE FAMILLE
A L'ÉGLISE SE FAIT L'UNION DE TOUS LES ENFANTS
A L'ÉGLISE SE RATTACHENT LES PLUS CHERS SOUVENIRS
DANS L'ÉGLISE SE REFONT LES AMES
AIMEZ VOTRE ÉGLISE
ALLEZ A VOTRE ÉGLISE

Coupons
Achat & Vente de Titres
Placements
Escompte
Dépôt de Fonds
Avances

Comptoir National d'Escompte
DE PARIS

Société Anonyme
au Capital de **400 Millions** *entièrement versés*

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère

Agence :
QUIMPER
26, rue du Parc

Sous-Agences :
Brest
Concarneau
Lorient
Morlaix
Vannes

23e Année. Mars 1934. N° 10.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Rue du Frout (Sacristie) | DÉPOTS : Librairie LE GOAZIOU. — GUIVARC'H.

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement d'honneur : **20** francs par An.
Abonnement : **10** fr. par An. — Le Numéro : **1** franc.
Annonces commerciales : **25** fr. par An pour une case.

Le Nouveau Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin

Monsieur le Chanoine Léon-Ange-Marie PICHON

Le 22 Février, le jour même du Sacre de Son Excellence Monseigneur Mesguen, en présence de plus de 350 prêtres du diocèse, Son Excellence Monseigneur Duparc publiait la nomination, comme curé-archiprêtre de Saint-Corentin, de M. le chanoine Pichon, actuellement curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix. Des applaudissements unanimes et répétés retentirent aussitôt, preuve manifeste de l'estime universelle dont jouit M. Pichon parmi ses confrères... Nous savons, d'autre part, combien grande et bienfaisante est son influence à Morlaix et dans tout son archiprêtré. Il y a 18 mois, une fausse alerte, relative à son changement possible, avait jeté la tristesse dans la ville et les rangs du clergé morlaisien... Morlaix va gémir ; Quimper ne peut que se réjouir. Le nouveau Curé n'y est pas un inconnu ; il fut jadis l'aumônier très apprécié du Lycée La Tour d'Auvergne, d'où son activité rayonnait en ville par les conférences et les prédications qu'il acceptait volontiers de donner à des auditoires choisis. Sa voix claire et bien timbrée, sa parole imagée, son sourire bienveillant conquéraient irrésistiblement la sympathie des auditeurs, dont plusieurs sont demeurés ses amis fidèles et dévoués. S'il est connu à Quimper, il connaît lui-même les paroissiens de Saint-Corentin avec leurs besoins

et leurs déficiences, mais aussi leur docilité et leur générosité, ce qui lui facilitera grandement l'adaptation à sa nouvelle paroisse... Il possède d'ailleurs une expérience longue et variée du ministère paroissial : il fut vicaire à Loctudy et à Saint-Pol de Léon, puis recteur de Notre-Dame de Kerbonne, et



(Photo Villard.)

curé de Saint-Mathieu de Morlaix ; tout promet en lui un pasteur excellent qui nous adoucira la perte de Mgr Mesguen.

Ajoutons que M. le chanoine Pichon est le frère de Son Excellence Monseigneur Pichon, archevêque des Cayes, en Haïti.

La Voix de Saint-Corentin, *qui sera bientôt sa « Voix », est heureuse de lui présenter au nom des vicaires et de tous les paroissiens ses hommages respectueux, ses souhaits de bienvenue et de fécond ministère.*

In rei Memoriam



(Photo Villard.)

A Son Excellence Monseigneur MESGUEN ;

A notre ancien Curé, dont la joie et la fierté de le voir élevé à l'Episcopat ne pourront jamais nous faire oublier la bonté si affable et le dévouement si éclairé ;

Pour le bien fait à tous, petits et grands, pauvres et riches ;

La *Voix de Saint-Corentin* offre l'hommage respectueux de la très profonde reconnaissance, et l'assurance des prières de toute la paroisse, en faveur du succès de son apostolat dans le vaste et beau diocèse de Poitiers.

Que saint Corentin, saint Pol de Léon, saint Hilaire et saint Fortunat lui soient en aide !

*

Que Notre Dame de Rumengol, Notre Dame du Folgoat, Notre Dame de Kernitron et Notre Dame des Portes,

Notre Dame la Grande, Notre Dame de Pitié, Notre Dame de Celle, et « la Bonne Dame de Ranton »,

Le protègent et le gardent « ad multos annos » ! ...

Au revoir Monseigneur, et non pas adieu !

A Mme MESGUEN, votre mère vénérée,

A Mlle MESGUEN, votre sœur si dévouée,

Nos félicitations les plus sincères, pour le grand honneur dont Dieu les a comblés dans la personne de leur fils et frère bien-aimé.

Que le Seigneur les conservent le plus longtemps possible à votre tendre affection !

Pères et mères de famille,

Préparez vos Pâques.

Venez aux Instructions du Carême.

Celui qui ne fait pas ses Pâques, se met hors de l'Église,

hors de la société des enfants de Dieu.

Faites vos Pâques,

Faites bien vos Pâques !

Préparons sérieusement notre Communion pascale

La meilleure manière de le faire et la plus facile est d'assister régulièrement aux Prédications du Carême.

Que personne ne dédaigne de renouveler ou de compléter son Instruction religieuse. Nous en avons tous besoin ; ne nous faisons pas illusion. Dieu nous y invite instamment, et nous demandera compte des grâces qu'il nous aura offertes et dont nous n'aurons pas profité soit par négligence, soit par insouciance ! Hélas ! que de gens se sont damnés parce qu'ils ont laissé passer les occasions de s'instruire, de se sanctifier et de se sauver !

A Paris, dans toutes les grandes villes, un fort courant de renouveau religieux ramène, en ce moment au pied de la Chaire de vérité des foules innombrables qui s'aperçoivent enfin qu'en dehors de la lumière de Dieu, tout devient de plus en plus ténèbres et confusion dans ce monde chancelant.

Paroissiens de Saint-Corentin, ne soyez pas des retardataires... Venez aux Instructions du Carême. Elles se donneront pour tous, jusqu'au 4e dimanche.

A la Cathédrale, en français, les dimanches, mardis et jeudis.

A la Chapelle, en breton, tous les mercredis.

A partir du 11 Mars, commenceront les Retraites pour catégories spéciales : Jeunes Filles, Dames, Hommes et Jeunes Gens. Mais ces Retraites ne comportent que 3 Conférences particulières... Vous ne voudrez pas vous contenter de si peu... Venez donc aux Instructions générales... Déposez toute paresse. Arrière tout respect humain.

N'imitez pas les malheureux habitants de Jérusalem, dont l'obstination arrachait au Cœur de Jésus cette plainte douloureuse : « Jérusalem, Jérusalem, que de fois j'ai tenté en vain de réunir tes enfants, comme la mère poule rassemble ses poussins sous ses ailes ! Et tu ne l'as pas voulu. C'est pourquoi il ne restera pas de toi pierre sur pierre ». Votre salut éternel est en cause...

Préparez sérieusement votre Communion pascale !

Le Sacre de Mgr MESGUEN

à Quimper

Ils sont là tout un peuple, dans la vieille et belle cathédrale de Quimper : une curiosité pleine de sympathie, mais bien plus encore la reconnaissance et la vénération, les ont groupés aujourd'hui, 22 Février, fête de la Chaire de Saint Pierre à Antioche, autour de celui qui fut leur curé très aimé, et que le Pape vient de désigner pour occuper, à Poitiers, la chaire de Saint Hilaire : Son Excellence Monseigneur Mesguen. Son amabilité souriante et son zèle tout surnaturel lui ont conquis tous les cœurs, Paroissiens, compatriotes et amis s'empressent pour la cérémonie de son Sacre. Les prêtres sont venus si nombreux, près de cinq cents, qu'ils débordent du chœur impuissant à les contenir tous. Le noir du vêtement de chœur des bénédictins, le costume blanc de la Trappe, la neige des surplis et les couleurs variées des camails ou rubans canoniaux (de Quimper et de Poitiers), le violet des prélats sur lequel se jouent les rayons du soleil tamisés par les vitraux, les oriflammes dont se pare discrètement la robe de pierre de la cathédrale, toute cette magie des couleurs qui flatte les yeux n'est qu'une invitation nouvelle à l'allégresse. Déjà la voix des carillons a ébranlé les airs en invitant les fidèles aux splendides cérémonies : bientôt les chants de la Chorale de la Cathédrale, du chœur et du peuple tout entier, les accents des grandes orgues exprimeront la jubilation des âmes et leur prière ardente.

Sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Mignen, archevêque de Rennes, la cérémonie du Sacre se déroule dans toute sa majesté et sa splendeur. Mgr Duparc, prélat consécrateur, est assisté de Mgr de Guébriant, archevêque de Marcianopolis, et de Mgr de Durfort, archevêque de Sotéropolis. De nombreux évêques ont pris place dans le sanctuaire. Ce sont Nosseigneurs Gaillard, archevêque de Tours ; Rumeau ; évêque d'Angers ; Clerc-Renaud, évêque auxiliaire de Bordeaux ; Le Fer de la Motte, évêque de Saint-Brieuc ; Costes, coadjuteur d'Angers ; Tréhiou, évêque de Vannes ; Louis, évêque de Périgueux ; Cogneau, évêque auxiliaire de

Quimper. Dom Dominique, abbé de Thymadeuc ; Mgr Gry, recteur de l'Université d'Angers, et Mgr Le Marrec, supérieur du Séminaire Saint-Jacques, assistaient également à la cérémonie. Le Révérend Père Abbé de Ligugé, empêché, s'était fait représenter.

On sait combien tous ces rites, expressifs et émouvants,



Le Clergé des diocèses de Quimper et de Poitiers. *(Photo Villard.)*

parlent au cœur et élèvent l'âme, combien aussi ils sont riches d'enseignements : examen du nouvel évêque par le prélat consécrateur, chant des litanies des Saints durant la prostration, solennelle imposition des mains, onctions qui consacrent la tête et les mains, remise des insignes épiscopaux : la crosse (elle fut un don de ses anciens paroissiens à Mgr Mesguen) et la mitre (elle lui fut offerte par les membres du clergé). Le nouvel évêque était très ému lorsqu'il parcourut, pour bénir le peuple assemblé, la Cathédrale, où, durant quelque temps, il avait rempli les fonctions de curé : il y

répandait maintenant avec piété et majesté ses premières bénédictions d'évêque.

Comment contenir au fond des cœurs les sentiments qui s'y pressent ? A l'issue du repas qui réunit, au Grand Séminaire, les invités de l'Evêque de Poitiers, ce fut Son Excellence Monseigneur Mesguen qui chanta tout d'abord l'hymne de la reconnaissance : au Sauveur et à sa Sainte Mère, à Mgr Duparc dont l'affection paternelle ne se lassa jamais et dont la vie est le plus beau modèle des vertus du Pontife.

S'adressant tour à tour aux prélats qui lui avaient fait l'honneur d'assister à son Sacre, il salua avec la plus respectueuse émotion Son Exc. Mgr de Durfort, son prédécesseur sur le siège de Saint Hilaire, et Son Exc. Mgr de Guébriant, auquel tant de liens l'unissaient. Il n'oublia ni ses anciens maîtres — il leur garde les sentiments d'un fils, — ni ceux qui collaborèrent avec lui comme professeurs ou comme vicaires. Après avoir dit à tous ses confrères du diocèse de Quimper un merci, qui était aussi un adieu, il s'adressa à ses diocésains de Poitiers auxquels il consacrera désormais toute son activité et tout son dévouement. Le Poitou est là, représenté par plus de cent prêtres, par quelques laïcs de marque, appartenant à l'Action Catholique ou engagés dans la vie politique. Leur évêque leur parle de la belle tâche à accomplir dans la collaboration et la mutuelle confiance.

Le diocèse de Poitiers répondit par la bouche de M. le vicaire général Braud. La devise du blason épiscopal, « *Albae ad messem* » lui permit d'évoquer, et avec quelle chaleur de conviction, le passé et l'avenir. Dans le diocèse de Poitiers, Mgr de Durfort se dépensa sans compter, semblable au semeur infatigable qui va et vient le long des sillons. Un jour vint où il estima qu'une main plus jeune serait plus apte à tenir la faucille, que la gerbe serait trop lourde pour ses bras. « Venez, Monseigneur, s'écrie le Vicaire général, la moisson est prête. Venez récolter les gerbes déjà mûries et celles que feront lever chez nous vos propres travaux. »

Avec Mgr Clerc-Renaud qui, après avoir longtemps vécu en Chine, est heureux, en des circonstances comme celles-ci, de découvrir peu à peu la France, nous entendons la voix de la métropole de l'Aquitaine, du diocèse de Bordeaux. Mgr de Guébriant, pris entre deux nostalgies, celle de la Chine et celle de la Bretagne, a cédé à celle-ci, mais non par caprice : il se devait de venir à Quimper pour le sacre d'un évêque

dont il connaît de longue date et l'activité sans relâche et le zèle couronné de succès.

En ce jour de fête, déclare Mgr Duparc, Saint Hilaire prend rang parmi nos Saints bretons, nos vieux Saints, ceux qui sont nos pères de l'Eglise. Les cathédrales de Saint-Corentin et de Saint-Pol souhaitent la bienvenue, en quelque sorte, à



Monseigneur Mesguen se rendant à la Cathédrale. *(Photo Le Grand.)*

celle du diocèse de Saint Hilaire et à toutes les belles églises répandues sur son sol. Le Poitou est venu en Bretagne : s'ils n'écoutaient que leur affection, nombreux seraient les Bretons qui accompagneraient jusqu'à Poitiers le nouvel évêque : mais leurs âmes seront du cortège. Mgr Duparc a confiance dans les cœurs poitevins : il les invite à s'ouvrir tout grands pour accueillir leur nouveau chef ; il est assuré que la nostalgie de la Bretagne ne saurait naître chez cet évêque, tant il sera entouré d'affection. « Notre Dame lui donnera les clefs de vos cœurs. »

Admirable échange entre le Poitou et la Bretagne, reprend Mgr Mignen : c'est en Bretagne que l'ancien évêque de Poitiers trouve une résidence, c'est de Bretagne que vient le nouvel évêque de Poitiers. Un triptyque résume et contient toutes les impressions de l'archevêque de Rennes durant la cérémonie du matin : au premier plan, l'évêque consécrateur, ses assistants et l'évêque consacré ; plus haut, se penchant vers eux, Saint Fortunet, Saint Hilaire et le Cardinal Pie ; enfin, au plus haut des cieux, la Trinité Sainte.

Cette journée inoubliable laissera dans tous les cœurs la plus profonde impression : joies les plus pures provenant de la splendeur des cérémonies, de l'atmosphère de cordialité qui régna partout, de l'aimable bonté du nouvel évêque qui se prêta de bonne grâce aux désirs de tous et qui, pour la première fois, groupa autour de lui, dans une réunion spéciale, une fraction importante de son clergé.

Ad multos annos !

Jeunes gens et jeunes filles,

Préparez vos Pâques.

Venez aux Instructions du Carême.

Celui qui ne fait pas ses Pâques, se met hors de l'Église,
hors de la société des enfants de Dieu.

Faites vos Pâques,

Faites bien vos Pâques !



Quelques INSIGNES ÉPISCOPAUX de Monseigneur MESGUEN

La Crosse.

Œuvre de la Maison Poussielgue-Rusand... très sobre et très élégante. Elle est en argent avec 4 anneaux d'or à la hampe et un filet d'or incrusté à l'extérieur de la volute, laquelle encadre une croix en ivoire bordée d'or, dite de Sainte-Radegonde. Une grosse et belle améthyste à facettes forme le cœur de cette croix... La partie recourbée de la crosse est garnie de 5 pierres bleues formant châtons et serties d'argent. Le gros nœud, en vermeil, représente la base rectangulaire de la tour de Notre-Dame du Kreisker ; ses faces opposées portent, exécutés en ciselure repoussée et en demi-ronde Bosse au marteau, saint Corentin et son poisson, saint Pol de Léon et le dragon, les armoiries de Monseigneur Mesguen et celles de la ville de Poitiers. Ce nœud est surmonté d'une couronne d'ivoire décorée des Hermines de Bretagne et supporté par une sorte de cul-de-lampe en vermeil garni de clous d'ivoire dans les intervalles desquels est gravée l'inscription : DON DE LA PAROISSE SAINT-CORENTIN.

(Photo Poussielgue, Paris.)

La Mitre précieuse

Don du Clergé finistérien à leur confrère et ami, elle a été exécutée à Lyon, par des spécialistes de la broderie en fil d'or et d'argent. De hauteur moyenne, elle produit un très bel effet. La représentation du sanctuaire de Notre-Dame la Grande orne la face antérieure, celle de Notre-Dame du Kreisker la face postérieure ; sur les 2 fanons se trouvent les effigies de sainte Radegonde et de saint Hilaire.

Les Armoiries

« D'azur au chiffre de la Sainte Vierge d'argent accompagné à dextre et à senestre de deux clefs d'or en pal, à la champagne d'argent en pointe. »

Devise : *Albœ ad messem.*

Dans sa lettre pastorale, Son Excellence Monseigneur Duparc a donné de ces armoiries la magnifique explication que nous nous permettons de reproduire ci-dessous :

« Elles portent en leur centre les initiales du nom de la Sainte Vierge (argent). Ces initiales sont encadrées de deux clefs (or), destinées à rappeler qu'un jour, un mauvais citoyen ayant voulu livrer à l'ennemi les clefs de la cité (Poitiers), ces clefs furent retrouvées miraculeusement entre les mains d'une statue de Marie. La dévotion de l'Evêque breton qui a été si longtemps le gardien du sanctuaire de Notre Dame du Kreisker, à Saint-Pol, et qui est devenu, à la cathédrale de Saint-Corentin, le fidèle serviteur de Notre Dame de la Victoire, vient ainsi s'associer à la piété traditionnelle de ses diocésains pour affirmer sa confiance en Notre-Dame des Clefs.

La Croix qui domine ses armoiries et qui évoque le souvenir de l'apparition de la Croix de Migné dans son diocèse, il y a cent ans, est timbrée d'un Sacré-Cœur, pour rappeler en même temps l'insigne de la Vendée militaire et le vœu national de Montmartre, dont la première idée fut conçue à Poitiers après la guerre de 1870.

La devise latine qui accompagne les armes traduit le nom tout breton de l'Evêque : Mez-Guenn, ce qui veut dire campagne blanche, et exprime très bien les espérances de la moisson d'âmes que le bon ouvrier de l'Evangile veut offrir au Divin Maître. *Albœ ad Messem.* La Campagne est blanche pour la moisson.

Son Excellence Monseigneur Mesguen a prié la *Voix de Saint-Corentin* d'exprimer ses sentiments de reconnaissance émue à tous ceux, prêtres ou laïcs, qui ont contribué à lui offrir ces gages princiers de leur amitié ou de leur sympathie. Elle assure tout spécialement ses chers paroissiens de Saint-Corentin de son souvenir permanent au Saint Sacrifice de la Messe. Sur tous, Elle demande à Dieu de répandre ses meilleures bénédictions.

LA VIE PAROISSIALE

Communications

Grande Kermesse, Salle du Likès

Le dimanche 4 Mars, dans la grande salle du Likès, mise gracieusement à leur disposition, une Kermesse est organisée en faveur de nos Religieuses garde-malades de la rue des Reguaires.

Le dévouement de ces Religieuses, de jour et de nuit au chevet de toutes les souffrances, est trop apprécié pour qu'il soit nécessaire de provoquer en leur faveur la générosité des Quimpérois. Tous les désirent plus nombreuses, tous connaissent leur logement trop étroit, et tous savent qu'elles n'ont d'autres ressources que celles que leur procurent la charité. Ils se feront donc un devoir de se rendre, le dimanche 4 Mars, la bourse ouverte et aussi garnie que possible, visiter les comptoirs, d'ailleurs splendides et variés, établis dans la Salle des Fêtes du Likès.

Action Catholique

Nous avons reçu de la Direction des Œuvres, rue Feunteunick-al-lez, la note suivante, que nous transmettons volontiers et que nous recommandons à tous nos membres de l'Action Catholique :

« La Fédération nationale catholique va éditer, à partir du mois d'Avril, un nouvel organe illustré qui s'appellera *France et Monde Catholique*, au prix de 5 francs par an. Elle demande à tous ses adhérents de s'y abonner et de faire une large propagande.

« Pour obtempérer au désir du général de Castelnau, nous proposons diverses combinaisons qui permettront de conserver nos organes diocésains d'Action Catholique.

« *a*) *Bulletin, Essor, France et Monde Catholique* 10 fr. au lieu de 15 francs.

« *b*) *Bulletin diocésain, France et Monde Catholique* ; 6 francs au lieu de 10 francs.

« *c*) *France et Monde Catholique* : 6 francs au lieu de 10 francs.

« Nous vous demandons d'obtenir de votre comité et de vos chefs de quartier une campagne sérieuse en faveur de l'une de ces 3 combinaisons qui doivent avoir nos préférences. »

Pour tous renseignements ou les abonnements, s'adresser Direction des Œuvres, rue Feunteunik-al-Lez.

Communion pascale des Tout-petits

La communion pascale des tout petits devant avoir lieu le jeudi 22 Mars, nous prions les parents de vouloir bien se préoccuper :

a) De leur faire repasser leur catéchisme ;

b) De s'assurer s'ils savent bien leurs prières et la manière de se confesser ;

c) De se procurer au plus tôt les certificats de baptême nécessaires dans le cas où leurs enfants auraient été baptisés en dehors de la paroisse.

Autour du vieux Quimper

La rue Kéréon au temps de Louis XIII et de Louis XIV
(suite)

Sans continuer par d'autres énumérations de noms, ce qui risquerait vite de paraître fastidieux, je me borne à glaner çà et là, dans les pages du second registre des baptêmes de la paroisse, qui va de 1648 à 1655, quelques traits intéressants. Le prêtre qui baptise, le 25 Mai 1650, Corentin Baston, fils du maître orfèvre Guillaume Baston et de Julienne Desloges, ajoute à l'acte ce beau et pieux souhait : « Dieu lui donne la grâce d'estre homme de bien, obeissant à ses sainctz commendemens, et le paradis à la fin ».

Honorable homme René Blanchet également orfèvre, en faisant baptiser le 1er Février 1650 son fils Sébastien-Corentin, lui procure un parrain de haut parage en la personne de noble et puissant Messire Sébastien de Rosmadec, marquis de Rosmadec et de Tyvarlen, comte des Chapelles, de Crozon et de Sérent, vicomte de Besso, etc., gouverneur pour le Roi des ville et château de Quimper, qui d'ailleurs, absent peut-être, est représenté à la cérémonie par un chapelain de la cathédrale, Missire Maurice Le Du.

Les familles bourgeoises et artisanes recherchaient volontiers pour leurs enfants le parrainage de personnages riches et puissants, en situation de faciliter plus tard la carrière de leurs filleuls. On voit que « Reverendissime et Illustrissime Père en Dieu Messire René du Louët, seigneur evesque de Cornouaille » et son neveu Olivier du Louët, archidiacre de Pcher étaient parfois mis à contribution, ainsi que de grands seigneurs et de grandes dames.

Tels sont « haut et puissant Messire Claude, marquis du Chastel, chef de nom et d'armes, marquis de la Garnache et Beauvoir-sur-Mer, Marches communes de la province de Poictou et de Bretagne, comte de Saint-Nazaire, seigneur de la Marche, Bodriec, Lezoyer, Rosquigeo, Landrouezet, Quillemelin et autres places », et « noble et puissante dame Louise de Guengat, dame douairière du Cleuzdon, propriétaire du comté de Guengat, terres et seigneuries de Rimaison, Livinot, Lossulien, Lezarscoët ».

Le marquis du Chastel était un intrigant qui fut emprisonné à la Bastille ; il était surtout célèbre chez nous par son fameux duel de Berrien, en 1652, avec le marquis de Carman,

qui fut tué dans cette rencontre, ainsi que ses deux suivants (on sait qu'alors les témoins se battaient aussi). Il y a un joli portrait de Louise de Guengat, en somptueux costume Louis XIV, dans l'ouvrage de M. A. Mousset sur la famille de Kergorlay.

C'était une belle personne, malgré ses yeux un peu fuyants et sa bouche autoritaire. Héritière de la maison de Guengat, elle en avait apporté le riche patrimoine dans celle de Kergorlay par mariage en 1633. Du château de Guengat, assiégé sous la Ligue, on ne trouve plus qu'une petite tour et des débris de murailles. Rimaison dans le Morbihan est en ruines. Lossulien en Guipavas conserve un bel édifice gothique, mais Livinot en Bannalec n'est plus qu'une ferme, et Lezarscoët en Plonévez-Porzay un trou dans un champ.

Notons aussi, en 1652, le parrainage, pour l'un des fils du médecin Christophe Cariou de la Tour, de « haut et puissant seigneur Christophe Fouquet, seigneur de Chalain, Escure, Coëtcanton, Kersaudy et autres lieux, conseiller du Roi en ses conseils, président au Parlement de Bretagne, gouverneur pour Sa Majesté des villes et château de Concquerneau et de Saint-Aubin-du-Cormier ». C'était un cousin du fameux surintendant Fouquet de Vaux. La Bibliothèque de Quimper possède un ouvrage magnifiquement relié à ses armes qu'il offrit comme prix en 1658 au collège des Jésuites de cette ville.

Au contraire, d'autres parents s'adressaient pour tenir leurs nouveaux-nés sur les fonts du baptême aux plus humbles gens, des mendiants, des pauvres de l'hôpital. Ce choix était d'inspiration chrétienne et conforme aux préceptes de l'Evangile qui nous font voir dans les malheureux des membres souffrants, de Jésus-Christ, dignes de compassion et de respect, et très amis de Dieu. En 1649, André Careir, sieur de la Rue, et sa femme Marguerite Capitaine, donnent « par dévotion » deux pauvres pour parrain et marraine à leur fils Joseph-Corentin.

La même année le médecin René Pitouays de Penanrun et sa femme Marie Tréguier font choix pour leur fils Ignace, d'Hervé Guillou et Marie Cloarec, « pauvres demeurant en cette ville de Quimper ». En 1654, d[ue] Jeanne Moreau, femme de M. L. Julien Gobert, sieur de la Villauguer, formule le vœu, lors de la naissance de son fils Julien, de le faire présenter au baptême par deux pauvres, qui sont Henri Keroullain et Marie Nicolas. En 1662, le parrain de Marc Milteau est Jean Le Pan « pauvre homme mendiant ».

Des ecclésiastiques apparaissent assez souvent comme parrains dans les registres, usage devenu aujourd'hui très rare. En 1650, noble et vénérable M[e] Maurice Capitaine, recteur de Gouesnach, tient sur les saints fonts un sien neveu, fils de son

frère François Capitaine. En 1651, M[e] Olivier Furic, recteur de Plomeur, est parrain d'une des filles du médecin Christophe Cariou de la Tour, et de Marguerite Le Dénic.

La paroisse de Saint Julien ou de la rue Kéréon changeait fréquemment de pasteurs. En 1648, son recteur se nommait Jean Caris, en 1649 Yves Gourchant, en 1650 Yvon Le Corre, puis Pierre Aulnay, en 1654 Yves Guillerm ; en 1655 Yves Cotten, qui meurt le 27 Décembre 1657 et est remplacé par Louis Canant. On rencontre aussi les noms de Missires Alain Le Goff, recteur de Plouhinec (1660), Gabriel Caurant, recteur de Pouldergat (1661), des chanoines de Cornouaille Sébastien Le Béguec, Gilles Mahieux, Georges Ferrand — qui était en même temps official et grand vicaire, — Jacques du Bouexic de la Villeneuve, trésorier de Cornouaille, Sébastien Gaudon de la Chastaigneraie, Michel Morel de la Bouchetière, etc...

Quelques noms étrangers à la Cornouaille et même à la province peuvent aussi se glaner au hasard des feuillets. J'y relève, en 1656, un Rennais, Messire Jan de Coniac, seigneur de Toulmen, les Ongles, l'Hermitage, conseiller au Parlement de Bretagne ; la même année, un Manceau, Guillaume Sarret, maître apothicaire, demeurant en la ville de Chasteau-Gontier, pays du Maine, venu pour être le parrain d'une fille de son confrère Guillaume de Fages, époux d'Anne Gary. (Il y a au Musée de l'Evêché, un très curieux tableau votif représentant la guérison miraculeuse dudit Maître de Fages, due à l'intercession de dom Michel Le Nobletz, en présence de sa femme et de ses 7 enfants, types intéressants de la bourgeoisie quimpéroise de l'époque et de la façon dont elle s'habillait.)

Notons encore, en 1653, un Flamand, Joseph Hervé, de la ville de Canoy (?) province de Flandre ; et en 1659, un gentilhomme irlandais, Philippe Sullivan, « seigneur d'Hybernie », époux d'Hélène Oiralde, « dame hybernoise ». Leur fille Marguerite, baptisée le 28 Janvier, a pour parrain escuyer Pierre Lhonoré, sieur de Penfrat, conseiller du Roi au présidial de Quimper. Julienne *Sullivane* et Florent *Soulivan*, signent à l'acte, ainsi qu'un prêtre leur compatriote, M[e] Daniel Felan.

Un peu plus tard, en 1664, un autre exilé hibernois, Daniel Fennely, qui avait épousé une Bretonne, Jeanne Floch, voit tenir sa fille Anne, sur les fonts de Saint-Corentin par Messire Jacques-Claude de Kergorlay, seigneur marquis du Cludon, et par dame Anne de Kernafflen, dame de Pratglas, la généreuse amie du P. Maunoir, qui lui donna le terrain nécessaire à la construction de la chapelle de Saint-Michel, à Douarnenez.

(*A suivre*). J. K.

Calendrier Paroissial.

I. HEURES DES OFFICES. — *Dimanches et fêtes : messes* à 6, 7, 8, 9, 10 *heures (grand'messe) et* 11 *h. 30. Bénédiction.*

Sure semaine : messes à 6, 7, 8 *et* 8 *h.* 40 *(messe du Chapitre).*

Tous les vendredis du Carême : Exercice du Chemin de la Croix, à 20 *heures, sauf le* 1er *vendredi.*

II. CONFESSIONS. — *Tous les jours, aux heures des messes et le soir de* 17 *à* 18 *h.* 30.

Les samedis : le matin aux heures des messes et le soir de 15 *h. à* 19 *heures, puis après* 20 *heures.*

Durant le Carême, le Père Prédicateur sera à la disposition des fidèles pour les confessions, chaque jour, de 16 *à* 18 *h.* 30.

III. INSTRUCTIONS DU CARÊME. — *Station française : les dimanches, mardis et jeudis, à* 20 *heures, durant les trois premières semaines, puis Retraites par catégories.*

Station bretonne : tous les mercredis, à 20 *heures, durant les trois premières semaines, puis la quatrième semaine. Retraite avec instruction chaque soir, à* 20 *heures, sauf le samedi, réservé aux confessions.*

1er, JEUDI. — De la férie. Instruction à 20 heures.

2, VENDREDI. — Saint Joévin, évêque et confesseur. — 1er Vendredi du mois. Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. à 17 heures. — A 17 h., bénédiction. — A 19 h. 30, Chemin de la Croix. — A 20 heures, adoration pour les hommes. Allocution par le R. P. Goix.

3, SAMEDI. — Saint Guénolé, abbé.

✝ 4, DIMANCHE. — Troisième dimanche du Carême. Offices du dimanche. — Instruction à 20 heures.

5, LUNDI. — De la férie.

6, MARDI. — Sainte Perpétue et sainte Félicité, martyres. — A 7 h., à la chapelle, messe de la Ligue féminine d'Action catholique. — A 14 h. 30, réunion des dizainières, salle de la Phalange d'Arvor. — Sermon de la Station à 20 heures.

7, MERCREDI. — Saint Thomas d'Aquin, confesseur et docteur de l'Eglise. — Sermon breton à 20 heures.

8, JEUDI. — Saint Jean de Dieu, confesseur. — Sermon de la Station à 20 heures.

9, VENDREDI. — Sainte Françoise Romaine, veuve. — A 20 heures, Chemin de la Croix.

10, SAMEDI. — Les 40 Martyrs.

✝ 11, DIMANCHE. — Quatrième dimanche du Carême. — Office du dimanche. — Instruction française à 20 heures, à la cathédrale. — Instruction bretonne, à la même heure, à la chapelle.

12, LUNDI. — Saint Paul, évêque et confesseur. — A la cathédrale, à 20 heures, instruction réservée aux jeunes filles. — A la chapelle, à la même heure, Retraite bretonne.

13, MARDI. — De la férie. — A 20 heures, à la cathédrale, instruction pour les jeunes filles ; à la chapelle, instruction bretonne.

14, MERCREDI. — De la férie. — A 20 heures, instructions comme hier.

15, JEUDI. — De la férie. — A 20 heures, Instruction française pour tous, à la cathédrale ; instruction bretonne à la chapelle.

16, VENDREDI. — De la férie. — A 19 h. 30, Exercice du Chemin de la Croix, à la cathédrale. — A 20 heures, instruction bretonne, à la chapelle.

17, SAMEDI. — Saint Patrice, évêque et confesseur. — Confession des jeunes filles et des Bretons.

✝ 18, DIMANCHE DE LA PASSION. — Offices du jour. — Communion pascale des jeunes filles et des Bretons, à la messe de 7 heures. — Quête pour les frais des Stations, à toutes les messes. — A 20 heures, instruction pour tous, à la cathédrale.

19, LUNDI. — Fête de saint Joseph, époux de la B. V. M. — A la chapelle, messe des Mères chrétiennes à 8 h. 30, et conférence à 15 heures. — Messe des enfants de la communion privée, à 7 h. 30. — Instruction à 11 heures et à 16 h. 30. — A la cathédrale, conférence pour les dames, à 20 heures.

20, MARDI. — De la férie. — A la chapelle, messe et instruction pour les petits enfants, comme hier. — A la cathédrale, conférence pour les dames, à 20 heures.

21, MERCREDI. — Saint Benoît, abbé. — Messe des petits enfants et instructions pour les dames, comme hier. — A 11 heures, confession des filles de tous les catéchismes. — A 16 heures, confession des garçons. — A 20 heures, conférence pour les dames.

22, JEUDI. — De la férie. — A 7 h. 30, à la cathédrale, messe de communion des enfants. — A 20 heures, instruction pour tous.

23, VENDREDI. — Les Sept Douleurs de la B. V. M. — A 20 heures, Chemin de la Croix.

24, SAMEDI. — Saint Gabriel, Archange. — Confessions des dames.

✝ 25, DIMANCHE DES RAMEAUX. — A 7 heures, messe de communion des dames. — Quête pour les frais de la Station. — Grand'messe à 9 heures, bénédiction et procession des Rameaux. — Dernière messe à 11 h. 30. — A 20 heures, conférence pour tous. — A la chapelle, à 16 h., réunion du Tiers-Ordre.

26, LUNDI. — De la férie. — A 20 heures, conférence pour les hommes et jeunes gens.

27, MARDI. — De la férie. — A 20 heures, conférence pour les hommes et jeunes gens.

28, MERCREDI. — De la férie. — A 16 heures, offices des Ténèbres. — A 20 heures, conférence pour les hommes et les jeunes gens.

29, JEUDI-SAINT. — Office de la férie. — Messe de communion, à 7 h. 30. — Messe pontificale, à 9 heures. — Bénédiction des Saintes Huiles. — Procession au reposoir. — A 14 h. 30, cérémonie du Lavement des pieds. — A 20 heure, Heure Sainte. — Dans la nuit, adoration nocturne, à Saint-Mathieu, pour les hommes.

30, VENDREDI-SAINT. — Office de la férie. — Messe des Présanctifiés à 9 heures. — Quête pour les Lieux-Saints. — A 15 heures, Chemin de la Croix. — A 20 heures, sermon de la Passion.

31, SAMEDI-SAINT. — Office à 8 h. 30. Bénédiction du feu nouveau. du Cierge pascal, des Eaux baptismales. — Grand'messe et vêpres. — Confessions dans l'intervalle des offices. — Après 20 heures, on ne confessera que les hommes et les jeunes gens.

✝ 1er AVRIL, DIMANCHE DE PAQUES. — Communion générale des hommes à 7 heures. Quête pour les frais de la Station. — A toutes les autres messes, quête pour les Séminaires. — Vêpres à 14 h. 30. — A 20 heures, sermon de clôture de la Station.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du sacrement de Baptême :

3 Janvier. Bernard-Pierre-Marie Queinnec, 24, rue de l'Hospice.
7 — Yves-Jean Salaün, 13, rue Neuve.
14 — Jean-François Lamandé, 15, rue des Boucheries.

17 Janvier. Marie-Thérèse Guillaume, 29, rue du Pont-Firmin.
21 — Claude-Paul-Louis Emard, 38, place Saint-Corentin.
28 — Lucienne-Marie Le Diascorn, 16, rue Saint-François.
28 — André Pétillon, 13, rue Neuve.
11 Février. Jean-René-Marie L'Helgoualc'h, 17, rue de Kerfeunteun.
18 — Maurice-Jean-Jacques Lautridou, 3, rue Neuve.

Mariages.

Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du sacrement de Mariage :

5 Février. Charles-Julien-Martin Leblois et Renée-Marie-Véronique Chabay.
10 — Albert-Théodore Tison et Raymonde-Marie Goyet.
12 — Michel Le Du et Emilie-Françoise Féchant.

Décès.

Ont reçu la sépulture chrétienne :

5 Janvier. Marie-Anne Kérouédan, religieuse du Saint-Esprit, 32 ans, 16, rue de Brest.
5 — Jacques Goret, chanoine titulaire, 78 ans, 23, rue du Frout.
5 — Auguste-René Guéguen, chanoine titulaire, 66 ans, Loc-Maria.
7 — Ernestine Dupont, épouse de Jean-Marie Stéphant, 65 ans, 3, rue des Halles.
11 — Aimée-Marie Tanguy, veuve de Aimé Bodereau, 69 ans, 8, rue Astor.
12 — Anne-Marie Le Meur, épouse de Jean-René Talec, 62 ans, 17, rue Neuve.
13 — Berthe Chaton, 80 ans, rue de l'Hospice.
22 — Marie-Anne Heydon, époux de Jean-Louis Larnicol, 54 ans, 6, quai du Stéir.
24 — Emmanuel Chalony, 76 ans, Douarnenez.
27 — François Canévet, époux de Marie-Jeanne Douérin, 79 ans, 5, rue de Kerfeunteun.
31 — Henri Le Guillou, époux de Marie-Françoise Le Mao, 61 ans, 36, place de la Mairie.
8 Février. Marie Bernard, veuve de Pierre Le Doaré, 73 ans, 12, rue Neuve.
10 — Marie-Perrine Nihouarn, veuve de Jean Le Hénaff, 63 ans, 10, rue Saint-Nicolas.
12 — Alain-Marie Goualc'h, époux de Marie Le Roux, 60 ans, 9, rue Neuve.
13 — Marie-Catherine Garrec, veuve de Joseph Daoudal, 79 ans, 15, rue des Gentilshommes.
14 — Marie-Jeanne Péron, 26 ans, 18, rue des Reguaires.
16 — Jean-Joseph Rolland, veuf de Marie Laurent, 76 ans, 23, du Sallé.
17 — Yves-Camille Bourrée, 4 mois, rue du Pont-Firmin.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

D'AR GUELLA MARC'HAD
COSTUMES SUR MESURES POUR HOMMES ET ENFANTS
Mlle A. NÉDÉLEC
12 - rue Toul-al-Laër - 12
QUIMPER
VÊTEMENTS & ARTICLES POUR CLERGÉ

Pâtisserie-Confiserie
PETITS FOURS - ENTREMETS
GLACES - SORBETS
SPÉCIALITÉS POUR BAPTÊMES
LE BIHAN-PENNANROZ
4, rue du Parc, 4
QUIMPER (Finistère)
SPÉCIALITÉ DE GATEAUX DE QUIMPER

ENTREPRISE DE SERRURERIE
R. LE FEUNTEUN-BALBOUS
24, Rue de Brest, 24
et Impasse Feunteunic-ar-Lez
Chèque Postal Rennes : 68-55
QUIMPER
Téléphone 0.89
- Constructions Métalliques - Bâtiments Industriels - - - Hangars Agricoles - - Toutes Couvertures - - Installation de Banques - - - - - - Magasins, etc. - - Coffres-Forts - -
R.C. QUIMPER 5.262
Serrurerie Horticole, Serres Châssis de Couche, Clôtures - Serrurerie du Bâtiment - Vérandas, Marquises, Rampes - - - - Balcons - - - - Grilles légères et en fer forgé - Entourages de Tombes -

FAITES VOS ACHATS
DE BRODERIES - DENTELLES
ET FILETS AMEUBLEMENT
GRÈS & FAIENCES DE QUIMPER
A LA VILLE D'YS
16, BOULEVARD DE KERGUÉLEN, 16
(Près de la Poste)
QUIMPER
LE PLUS GRAND CHOIX, LES MEILLEURS PRIX